This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 476639

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
3817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉMOIRES INÉDITS

DU COMTE

LEVENEUR DE TILLIÈRES

360. — Paris. Imp. POUPART-DAVYL et Cᵉ, rue du Bac, 30.

MÉMOIRES INÉDITS

DU COMTE

LEVENEUR DE TILLIÈRES

AMBASSADEUR EN ANGLETERRE

SUR LA COUR DE CHARLES Ier

ET SON MARIAGE AVEC HENRIETTE DE FRANCE

RECUEILLIS, MIS EN ORDRE ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. C. HIPPEAU

Professeur à la faculté des Lettres de Caen.

PARIS

POULET-MALASSIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

97, RUE RICHELIEU, 97

—

1862

DA
396
.T58
A3
1862

9899-129

INTRODUCTION

On ne se lasse pas de demander aux chercheurs et aux érudits de nouveaux documents historiques. Au lieu de s'en rapporter aux récits des historiens de profession, les lecteurs exigent que l'on mette sous leurs yeux les pièces officielles ; ils se défient des opinions toutes faites ; ils ont la prétention de ne s'en rapporter qu'à leurs propres lumières et de discerner le vrai du faux, en pesant eux-mêmes les témoignages.

Les histoires les plus courtes ont été longtemps considérées comme les meilleures ; elles se bornaient à recueillir les faits importants, elles rejetaient les plus insignifiants dans l'ombre. Nous avons changé tout cela. Il n'est plus pour nous de petits détails. L'histoire, dans sa grandeur abstraite, ne nous séduit plus. Nous préférons Suétone à Tacite. Les personnages les plus éminents ont perdu leur prestige. Ce n'est plus le roi, le ministre, le magistrat, le guerrier, que nous voulons

connaître, c'est l'homme. Nous prenons moins de souci de la vie extérieure, souvent spécieuse et théâtrale ; nous voulons voir à nu, pour ainsi dire, les pensées intimes, enlever les masques, faire tomber les costumes d'emprunt, voir face à face chaque personnage et arriver le plus près possible de son cœur. Tels sont les motifs qui font accueillir avec tant d'empressement les mémoires ou les correspondances où l'on espère trouver ces révélations indiscrètes dans lesquelles se complaît notre siècle : il craint avant tout de se voir pris pour dupe.

Cette sorte d'intérêt ne manquera pas, nous l'espérons, à l'ouvrage que nous publions aujourd'hui et qu'un heureux hasard a mis entre nos mains. Ambassadeur d'Angleterre sous le règne de Jacques Ier et de Charles Ier, le comte de Tillières s'est trouvé mêlé à des événements sur lesquels nous n'avons que des renseignements incomplets dans la collection des Mémoires ayant pour objet la révolution de 1648.

Messire Tanneguy Leveneur, comte de Tillières et de Carrouges, était, au commencement du XVIIe siècle, le chef d'une famille normande, dont un des ancêtres avait, en 968, combattu, sur les bords de l'Epte, pour le duc Richard Ier ; un autre accompagna Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066 ; un troisième, Jean Leveneur, seigneur du Homme, mourut à Azincourt en 1415. La petite-fille et l'unique héritière des seigneurs de Carrouges, avait, en épousant en 1450 Philippe

Leveneur, baron de Tillières, donné à la famille le beau château de Carrouges, situé dans le département de l'Orne et possédé encore aujourd'hui par ses descendants (1). Ce nom réveille forcément le souvenir du duel fameux et si souvent raconté qui eut lieu, en 1386, entre le seigneur de Carrouges et le malheureux chevalier Le Gris (2).

Tanneguy Leveneur, premier comte de Tillières et de Carrouges, lieutenant général de Normandie, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur du vieux palais de Rouen en 1576, fut, en 1588, nommé maréchal de France à brevet, avec promesse de la première vacance. Ce fut lui qui fit de généreux mais inutiles efforts pour sauver les protestants de Rouen des massacres de la Saint-Barthélemy. Il mourut en 1592. Notre ambassadeur d'Angleterre, en 1619, était le petit-fils de ce brave et loyal serviteur de Charles IX et de Henri III. Il épousa en 1609 Catherine de Bassompierre, sœur du maréchal de Bassompierre, dont il suivit la fortune. Après avoir obtenu, dans le poste qui lui avait été confié auprès du roi Jacques Ier, l'approbation du duc de Luynes, de Puisieux et de Richelieu, alors conseiller de Marie de Médicis, il fut rappelé

(1) C'est dans le château de Carrouges que l'on a trouvé les Mémoires du président Hénault, publiés en 1855 par M. le baron de Vigan.

(2) V. Froissart, *Chroniques*, liv. III, ch. XLIX ; Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, éd. de Michaud et Poujoulat, p. 371 ; Léon de la Sicotière et Auguste Poulet-Malassis, *le Département de l'Orne archéologique et pittoresque*, magnifique publication in-fol. Laigle, 1845, p. 34 et 35.

MÉMOIRES INÉDITS

DU COMTE

LEVENEUR DE TILLIÈRES

avec Charles Ier, et à ses relations avec le roi son époux pendant les premières années qui ont suivi son arrivée sur la terre étrangère.

Le nom de l'illustre reine de la Grande-Bretagne, qui a eu l'honneur d'être célébrée par le plus grand orateur des temps modernes, est arrivé jusqu'à nous, grâce à la sublime éloquence de son panégyriste, entouré d'une brillante auréole. Henriette de France, dans les Mémoires de M. de Tillières, n'est qu'une toute jeune femme aux prises avec des misères beaucoup moins éclatantes que celles qui la firent proposer au monde comme un des exemples les plus frappants des catastrophes terribles auxquelles soumet les princes de la terre « celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires. » Mais les tristesses intimes qui inaugurèrent un règne signalé par des maux d'une autre nature n'ont pas moins d'intérêt; et si le récit de ses premiers actes, de ses imprudences et de ses faiblesses, fait connaître la femme beaucoup plus que la reine, il a précisément le mérite que l'on demande aux publications nouvelles. Il éclaire tout un côté laissé jusqu'à présent dans l'ombre, et achève, par conséquent, un portrait trop incomplet pour être ressemblant.

Le mariage d'une fille de France avec un prince anglais avait été une pensée de Henri IV, alors qu'Henriette était encore au berceau. On y pensa de nouveau en 1613; mais le nonce Ubaldini, qui était alors en

France, fit de vives représentations contre cette union, qu'il considérait comme une impiété. On croyait alors que les alliances des familles royales consolidaient les liens qui doivent unir les nations. Il faut de plus puissantes raisons, on le comprend mieux de nos jours, pour assurer entre les divers peuples ces *ententes cordiales* qui se créent et se détruisent selon les exigences d'une loi plus impérieuse, celle des intérêts.

Le roi Jacques Ier avait, en 1613, marié sa fille Elisabeth avec Frédéric V, électeur palatin, chef des protestants allemands, qui, élu roi de Bohême en 1618, et vaincu en 1620 à la bataille de Prague, perdit ses Etats donnés à l'électeur de Bavière. Jacques Ier rechercha, quelques années après, pour le prince de Galles son fils, une fille de Philippe III. Arbitre des affaires d'Allemagne, de Suède et de Pologne, beau-frère du roi de Danemarck, il semble qu'il eût dû s'adresser de préférence à l'une des familles royales dont les peuples avaient embrassé la religion réformée. Il eût satisfait ainsi au vœu de la majorité du peuple anglais. Malheureusement, il avait à compter aussi avec les catholiques. L'état des esprits était devenu tel qu'en quelque pays qu'il cherchât une femme pour son fils, il était assuré de mécontenter un des partis pour satisfaire l'autre. Les raisons tirées de l'ordre politique furent les seules qui le déterminèrent.

Le gouvernement français, croyant qu'une alliance de l'Angleterre avec l'Espagne ne pouvait qu'être

préjudiciable aux intérêts de notre pays, avait fait les plus grands efforts pour s'assurer des partisans parmi les hommes les plus influents de la Grande-Bretagne. L'on vit, pendant plusieurs années, les cours d'Espagne et de France luttant entre elles, dans ce but, de ruses et d'intrigues, et s'imposant les plus grands sacrifices. — Sully avait dépensé des sommes énormes, employées à pensionner les lords anglais, pour contrebalancer le crédit des Espagnols qui, de leur côté, dit-il, ne mettaient point de bornes à leurs libéralités. C'était à l'or de l'Espagne que la duchesse de Suffolk devait son magnifique château d'Andley.

Le duc de Luynes qui, sous Louis XIII, eut le mérite de remettre en honneur la politique du grand roi, reprit le projet d'un mariage entre Henriette et le prince de Galles. Il envoya en Angleterre son frère, le maréchal de Cadenet, pour pressentir, à ce sujet, les intentions du duc de Buckingham, tout puissant sur l'esprit du roi Jacques Ier, comme il le fut plus tard sur celui de son fils.

Les particularités du voyage du maréchal de Cadenet sont racontées de la manière la plus piquante par le comte de Tillières, qui, occupé lui-même des moyens à prendre pour soustraire le roi d'Angleterre à l'influence de l'Espagne, apportait dans l'accomplissement de cette délicate mission beaucoup d'habileté et de prudence. L'ambassadeur extraordinaire, en venant parler inopinément au roi de la Grande-Bretagne d'une alliance

9899-129

INTRODUCTION

On ne se lasse pas de demander aux chercheurs et aux érudits de nouveaux documents historiques. Au lieu de s'en rapporter aux récits des historiens de profession, les lecteurs exigent que l'on mette sous leurs yeux les pièces officielles ; ils se défient des opinions toutes faites ; ils ont la prétention de ne s'en rapporter qu'à leurs propres lumières et de discerner le vrai du faux, en pesant eux-mêmes les témoignages.

Les histoires les plus courtes ont été longtemps considérées comme les meilleures ; elles se bornaient à recueillir les faits importants, elles rejetaient les plus insignifiants dans l'ombre. Nous avons changé tout cela. Il n'est plus pour nous de petits détails. L'histoire, dans sa grandeur abstraite, ne nous séduit plus. Nous préférons Suétone à Tacite. Les personnages les plus éminents ont perdu leur prestige. Ce n'est plus le roi, le ministre, le magistrat, le guerrier, que nous voulons

connaître, c'est l'homme. Nous prenons moins de souci de la vie extérieure, souvent spécieuse et théâtrale ; nous voulons voir à nu, pour ainsi dire, les pensées intimes, enlever les masques, faire tomber les costumes d'emprunt, voir face à face chaque personnage et arriver le plus près possible de son cœur. Tels sont les motifs qui font accueillir avec tant d'empressement les mémoires ou les correspondances où l'on espère trouver ces révélations indiscrètes dans lesquelles se complaît notre siècle : il craint avant tout de se voir pris pour dupe.

Cette sorte d'intérêt ne manquera pas, nous l'espérons, à l'ouvrage que nous publions aujourd'hui et qu'un heureux hasard a mis entre nos mains. Ambassadeur d'Angleterre sous le règne de Jacques Ier et de Charles Ier, le comte de Tillières s'est trouvé mêlé à des événements sur lesquels nous n'avons que des renseignements incomplets dans la collection des Mémoires ayant pour objet la révolution de 1648.

Messire Tanneguy Leveneur, comte de Tillières et de Carrouges, était, au commencement du XVIIe siècle, le chef d'une famille normande, dont un des ancêtres avait, en 968, combattu, sur les bords de l'Epte, pour le duc Richard Ier ; un autre accompagna Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066 ; un troisième, Jean Leveneur, seigneur du Homme, mourut à Azincourt en 1415. La petite-fille et l'unique héritière des seigneurs de Carrouges, avait, en épousant en 1450 Philippe

Leveneur, baron de Tillières, donné à la famille le beau château de Carrouges, situé dans le département de l'Orne et possédé encore aujourd'hui par ses descendants (1). Ce nom réveille forcément le souvenir du duel fameux et si souvent raconté qui eut lieu, en 1386, entre le seigneur de Carrouges et le malheureux chevalier Le Gris (2).

Tanneguy Leveneur, premier comte de Tillières et de Carrouges, lieutenant général de Normandie, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur du vieux palais de Rouen en 1576, fut, en 1588, nommé maréchal de France à brevet, avec promesse de la première vacance. Ce fut lui qui fit de généreux mais inutiles efforts pour sauver les protestants de Rouen des massacres de la Saint-Barthélemy. Il mourut en 1592. Notre ambassadeur d'Angleterre, en 1619, était le petit-fils de ce brave et loyal serviteur de Charles IX et de Henri III. Il épousa en 1609 Catherine de Bassompierre, sœur du maréchal de Bassompierre, dont il suivit la fortune. Après avoir obtenu, dans le poste qui lui avait été confié auprès du roi Jacques Ier, l'approbation du duc de Luynes, de Puisieux et de Richelieu, alors conseiller de Marie de Médicis, il fut rappelé

(1) C'est dans le château de Carrouges que l'on a trouvé les Mémoires du président Hénault, publiés en 1855 par M. le baron de Vigan.

(2) V. Froissart, *Chroniques*, liv. III, ch. XLIX ; Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, éd. de Michaud et Poujoulat, p. 371 ; Léon de la Sicotière et Auguste Poulet-Malassis, *le Département de l'Orne archéologique et pittoresque*, magnifique publication in-fol. Laigle, 1845, p. 34 et 35.

de celle qui devait être mise en un tel vaisseau? »

On peut lire dans les Mémoires de Richelieu (1) la dissertation théologique dans laquelle le ministre dirigeant crut nécessaire d'entrer pour dissiper des scrupules beaucoup plus puissants probablement sur l'esprit des autres que sur le sien. « Si le mariage se faisait dans des conditions telles que la princesse conservât sa religion et obtînt pour les catholiques anglais la liberté de conscience, il serait alors honorable et fructueux à l'Église aussi bien qu'à l'État : fructueux à l'Église, puisqu'en cela elle serait délivrée des persécutions qu'elle souffre en ce royaume-là; fructueux à l'État, attendu que cette princesse, étant catholique, sera en position, non-seulement d'empêcher que les huguenots français ne reçoivent aucun secours d'Angleterre, mais d'en donner aux catholiques à cause du pouvoir absolu qu'elle aura parmi les siens. » Ces calculs de la politique, ces prévisions et ces espérances, devaient bientôt recevoir un éclatant démenti.

Il fallait d'abord obtenir des envoyés de l'Angleterre, non-seulement pour la future reine le libre exercice de sa religion, mais l'engagement formel d'accorder aux catholiques anglais la liberté de conscience.

Les ministres de France demandèrent que ces deux conditions fussent stipulées dans le contrat de mariage.

C'était exiger l'impossible. Les lois anglaises ne per-

(1) *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.* Paris, 1833, tom. XXII.

mettaient pas que l'on reconnût publiquement la liberté des cultes, et le parlement, sans le consentement duquel le contrat n'aurait aucune force, n'admettrait jamais un pareil article.

Le marquis d'Effiat et le duc de Chevreuse (mari de la célèbre ennemie de Richelieu, exilée plus tard en Angleterre), auxquels avait été joint Henri-Auguste, comte de Brienne (1) (M. de la Ville-aux-Clercs), furent envoyés au roi de la Grande-Bretagne. Ils eurent beaucoup de peine à obtenir l'engagement pris dans un article séparé et secret, que l'on suspendrait les mauvais traitements et les persécutions auxquels les catholiques d'Angleterre étaient en butte. Le cardinal demanda de plus qu'au lieu d'une seule église accordée à Madame dans la ville de Londres, on consentît à lui permettre de faire bâtir, dans tous les châteaux et les maisons où elle demeurait, de grandes chapelles pouvant contenir autant de personnes qu'il lui plairait d'en recevoir. Les envoyés de France avaient demandé en outre un acte scellé du grand sceau, assurant que les enfants qui naîtraient du futur mariage, lors même que le prince parviendrait à la couronne, seraient élevés dans la religion catholique et romaine jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de treize ans. Le roi d'Angleterre

(1) Auteur des Mémoires qui portent son nom, Henri-Auguste de Loménie, né en 1594, avait obtenu en 1615 la survivance de la charge de secrétaire d'État de la maison du roi, que son père, Antoine de Loménie de la Ville-aux-Clercs avait exercée sous le règne de Henri IV.

se montrait assez facile sur tous ces articles. Aubéry va jusqu'à prétendre qu'il était sur le point d'embrasser la religion catholique, et qu'il avait permis à l'évêque d'Embrun de donner le sacrement de confirmation à plus de vingt mille catholiques dans Londres. Ce nombre était évidemment tout à fait exagéré.

D'après le traité de mariage, Richelieu avait exigé que le roi d'Angleterre renonçât à toutes les successions directes et collatérales qui lui pourraient échoir, moyennant 800,000 écus que le roi de France donnerait en mariage à sa sœur. Son douaire devait être de 18,000 livres sterling par an, qui lui seraient assignées sur des terres, dont l'une serait un duché ou un comté.

Restait à obtenir le consentement du saint-siége, près duquel le père de Bérulle, général des pères de la congrégation de l'Oratoire, se rendit, sous prétexte de faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette. Il y portait les instructions du cardinal, soutenues par de bons arguments empruntés à l'histoire de l'Eglise.

Les intrigues de l'Espagne s'agitèrent autour de la cour de Rome pour empêcher qu'elle donnât sa ratification, tandis que, de leur côté, les puritains d'Angleterre faisaient tous leurs efforts pour rompre l'alliance projetée. Les instances de la France triomphèrent enfin de cette double opposition; le pape accorda la dispense demandée. Une simple formalité suspendit pendant quelque temps la conclusion définitive. La cour de

Rome exigeait que l'article secret stipulé en faveur des catholiques fût rédigé en latin, c'est-à-dire dans la langue essentiellement catholique. Le roi d'Angleterre ne voulait donner sa signature qu'à un acte écrit en français, ce qui ne pouvait avoir lieu sans une dispense de Rome. Pour obtenir de plus grandes lumières en cette grave affaire, Sa Sainteté voulut s'appuyer de l'autorité des cardinaux, d'un des premiers professeurs de théologie en Sorbonne, le confesseur du roi et le père Bérulle, et donna enfin son acquiescement.

Le pape Urbain accompagna son consentement au mariage d'Henriette d'une lettre qui ne put qu'exciter dans l'âme ardente de la jeune princesse une grande exaltation religieuse. Le souverain pontife lui disait expressément « qu'il n'aurait jamais accordé les dispenses nécessaires à son mariage, sans l'espoir qu'il avait que, devenue reine d'un pays hérétique, elle serait l'ange gardien et le défenseur de ses coreligionnaires. » Il l'encourageait à devenir l'Esther du peuple opprimé, la Clotilde qui conquit à la foi le cœur de son époux, l'Audeberge dont le mariage rétablit en Angleterre le culte catholique. Il ajoutait enfin « que les yeux du monde entier et principalement du monde catholique étaient tournés vers elle. » A la veille de ses fiançailles avec le prince de Galles, Henriette déclara solennellement à son frère et au pape sa résolution d'employer tout son pouvoir sur l'esprit de son époux pour le faire changer de religion.

Voici une lettre adressée par elle au roi son frère :

« Parmi les profondes obligations que j'ai à Votre Majesté pour les preuves que vous m'avez données de votre royale affection et de votre bienveillance, en décidant mon mariage avec le prince de Galles, rien n'a touché plus sensiblement mon cœur et n'excite en moi une plus profonde reconnaissance que le soin tout particulier que vous avez pris de mettre en sécurité ma conscience. Je donne à Votre Majesté ma parole que je suivrai religieusement ses intentions, non-seulement en ce qui me concerne, mais en tout ce qui pourra être utile et avantageux aux catholiques de la Grande-Bretagne. Si Dieu bénit mon mariage, j'engage ma foi et ma conscience que je ne confierai mes enfants qu'à des catholiques; je ne laisserai qu'à des catholiques le soin de choisir des gouverneurs, et je les obligerai à ne s'adresser qu'à ceux qui professeront notre religion (1). »

Le roi et Richelieu considéraient le mariage d'Angleterre comme une affaire extrêmement importante, au double point de vue de la politique et de la religion. Il devait, d'une part, rompre les liens qui attachaient encore l'Angleterre à l'Espagne; de l'autre, relever dans la Grande-Bretagne les espérances du parti catholique, et par conséquent créer au gouvernement anglais, à l'intérieur, des embarras qui l'empêcheraient de rien

(1) *Letters of queen Henrietta Maria,* edited by Mary Anne Everet Green. London, 1857.

entreprendre de grave contre la France. Il était expressément recommandé à nos ambassadeurs d'assurer le roi que le ministère mettrait tout en œuvre pour faire recouvrer à ses enfants le Palatinat dont ils avaient été dépouillés. C'est pour y travailler que le célèbre condottiere Mansfeld recevait de la France un traitement.

Sous prétexte de concilier au roi et à sa femme l'affection des catholiques, toujours attachés à l'Espagne, il fallait gagner leurs chefs; en Angleterre, les prêtres et les moines; en Écosse, les grands seigneurs; en Irlande, ceux qui étaient suspects. Toutes sortes de prévenances étaient faites à Buckingham, dont on entretenait habilement la haine contre les Espagnols. On l'engageait à venir en France, comme il en avait manifesté l'intention, pour fiancer madame Henriette-Marie. Ce serait un moyen de l'affectionner à la jeune reine, ce que l'on considérait comme très-important. Le roi et son ministre échangèrent avec le favori et avec le prince de Galles les lettres les plus gracieuses. Sur tous ces points les mémoires du comte de Tillières éclaircissent d'une manière inattendue un grand nombre de faits consignés dans la correspondance de Richelieu (1).

« Il serait malaisé, disait le roi, dans une lettre au marquis d'Effiat, de trouver deux personnes d'égal

(1) La publication de cette correspondance, confiée à M. Avenel, fait partie de la savante et précieuse collection des *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France.*

mérite pour se posséder, comme il se rencontre en la personne dudit prince et de ma sœur, dont le mariage, si bien acheminé par leur recherche et par mon désir qui y courait, promet en ce siècle des choses grandes pour moi et pour eux. »

Les catholiques anglais et écossais écrivaient à Rome et à Paris (sur l'invitation secrète qu'on leur en faisait) pour témoigner la joie que leur causait le mariage proposé (1).

Le comte de Tillières fait voir qu'au moment où les ministres et le roi d'Angleterre semblaient accorder tout ce qu'on leur demandait, ils se jouaient indignement de la crédulité des ambassadeurs de France. En ce qui concerne les catholiques anglais, ils n'avaient nullement l'intention d'adoucir la rigueur des lois portées contre eux.

Le marquis d'Effiat, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur les dispositions réelles de Buckingham et du parlement, avait abusé la cour de France par de faux rapports, et l'on mit tant d'ardeur pour achever l'alliance, que l'on ne prit aucune des précautions nécessaires pour garantir l'exécution du contrat. Il fut rédigé de manière à donner en apparence toute satisfaction à la jeune femme qui, en quittant sa patrie,

(1) « Je désire, disait Louis XIII dans une lettre écrite par lui au marquis d'Effiat, que les catholiques, ayant ressenti desja ceste faveur en l'espérance dudit mariage, me le tesmoignent par lettres au nonce de S. S. auprès de moi, et au Saint-Père, et qu'elles me soient envoyées. »

devait trouver de l'autre côté de la Manche une nouvelle patrie, où elle ne rencontrerait, lui avait-on dit, que des cœurs dévoués et un accueil digne d'une fille de France. Sa maison devait être plus honorable que jamais celle d'aucune autre princesse ne l'avait été, pas même celle de l'infante. Louis XIII s'était fait envoyer le double du projet d'organisation de la maison de sa sœur et les anciens états des maisons des princesses de Galles, pour que la sienne fût tenue comme celle d'une reine.

M. de la Ville-aux-Clercs (Brienne) avait été parfaitement reçu en Angleterre. Le roi lui avait promis de donner des lettres scellées contenant les conventions arrêtées. Le jour où il devait dîner avec le prince, la goutte à laquelle ce monarque était sujet le retint dans ses appartements. Le prince son fils prit sa place et fut servi comme roi. Jacques Ier envoya à son fils sa coupe pour qu'il bût à la santé du roi de France.

Le duc de Buckingham la lui présenta à genoux et la porta ensuite à Brienne, puis au marquis d'Effiat.

Le fait suivant, raconté par Brienne, montre combien la position était délicate pour les ambassadeurs, placés entre les prétentions des ministres anglais et les susceptibilités espagnoles.

D'Effiat avait pris pour lui et Brienne l'engagement d'assister, avant le dîner auquel les avait invités le garde des sceaux, à une prière qui se ferait pour le roi d'Angleterre dans l'église dont le ministre était

doyen. Brienne, pour esquiver la cérémonie religieuse, partit assez tard de sa demeure. Mais le garde des sceaux, revêtu de ses ornements pontificaux, l'attendait; il s'avança avec tout son clergé pour recevoir les ambassadeurs à la porte de l'église, ce qui les obligea d'y entrer avec lui et de se placer, bon gré, mal gré, dans des chaires qu'il leur avait fait préparer. Dans l'embarras où se trouvait Brienne au moment où l'on chanta quelques psaumes ou motets, il se mit à genoux, et pour faire voir qu'il ne participait en rien aux prières des protestants, il récita son chapelet. « Cela édifia fort, dit-il, les catholiques anglais, qui ne manquaient pas d'épier les actions des ministres de France pour les rapporter aux Espagnols, avec lesquels ils étaient fort unis. »

Au mois de mars 1625 la mort enleva inopinément le roi Jacques, et le prince de Galles, qui lui succéda sous le nom de Charles Ier, écrivit dès les premiers jours de son règne au roi Louis XIII pour le supplier de hâter ses fiançailles.

Le duc de Chevreuse fut chargé d'aller épouser en son nom la princesse Henriette. La cérémonie des fiançailles se fit le 8 mai et celle du mariage le 11. Elles eurent lieu sur un échafaud dressé à la porte de l'église de Notre-Dame de Paris, avec les cérémonies suivies au mariage d'Henri IV avec la reine Marguerite. Le duc de Buckingham était parti pour aller attendre la jeune reine à Calais. Il se rendit à Paris, où il arriva

le 22. « Il y venait, dit Richelieu, sous couleur de témoigner la joie du roi son maître au sujet de son mariage, mais en effet pour deux autres fins : la première pour empêcher la paix entre la France et l'Espagne, paix que lui faisait craindre la venue du légat ; la seconde pour avancer le dessein que les Anglais avaient toujours eu depuis la perte du Palatinat, de faire avec nous une ligue offensive et défensive. »

Or, Richelieu avait bien voulu manifester hautement au roi d'Angleterre son désir de contribuer au recouvrement du Palatinat, mais le zèle dont il faisait montre n'était jamais allé jusqu'au point de faire pour ce sujet la guerre à l'Espagne. Il engagea Louis XIII à ne pas accepter les propositions faites par Buckingham.

Mais un autre incident, qui eut pour l'avenir de bien graves conséquences, signala le séjour du jeune et brillant favori du roi d'Angleterre à la cour de France. Je veux parler de la passion qu'il manifesta de la manière la plus éclatante pour la reine Anne d'Autriche. Un des ambassadeurs, le comte de Holland, s'étant épris d'amour pour la belle duchesse de Chevreuse, la mit dans les intérêts de l'Angleterre. Homme de plaisir et d'intrigue, il lui persuada d'engager aussi la reine dans quelque belle passion semblable à la leur. « Buckingham se présenta, et ce ne fut pas la faute de madame de Chevreuse, assure M. Cousin (1), si Anne d'Autriche

(1) Histoire de la duchesse de Chevreuse.

ne succomba pas tout à fait. Buckingham était entreprenant, la surintendante fort complaisante, et la reine ne se sauva qu'à grand'peine. »

Le comte de Tillières, qui connaissait bien le caractère audacieux de Buckingham, avait fortement engagé le cardinal de Richelieu à s'opposer à son voyage en France. Dévoué à la mère de Louis XIV, il traite le sujet délicat de ses relations avec Buckingham avec l'intention évidente d'affaiblir les accusations auxquelles donnèrent lieu la coquetterie et les imprudences que les serviteurs les plus dévoués (même la bonne madame de Motteville) ne purent s'empêcher de lui reprocher. Son récit ne justifie que trop néanmoins les bruits injurieux qui circulèrent alors et que la fatuité de Buckingham se plut évidemment à propager.

Les conférences qu'il avait eues avec Richelieu lui avaient révélé une habileté dont son excessive vanité fut humiliée. Lorsqu'il revint en Angleterre, il était bien déterminé à susciter des embarras au grand ministre dont il était jaloux. A cette haine instinctive qui l'animait contre le grand politique dont la supériorité l'écrasait, vint-il se joindre une animosité qui résultait de la passion de Richelieu pour Anne d'Autriche? Il n'y a à cette supposition rien d'invraisemblable, bien que l'on croie peu aujourd'hui à une véritable passion de Richelieu pour la femme du roi. Il y avait dans son âme plus de place pour l'ambition que pour l'amour.

Ses contemporains et Buckingham purent cependant s'y méprendre, et cette double rivalité devait exercer sur la conduite du vindicatif anglais, sur la Fance et sur les destinées de l'Angleterre une fatale influence.

Que des réflexions sérieuses, résultant de la position respective de l'Angleterre et de la France à l'égard des autres nations de l'Europe, aient créé des obstacles à cette union intime qui, dans les prévisions de Richelieu, devait être le résultat du mariage d'Henriette et de Charles Ier, ou que l'humeur fantasque et la vanité blessée d'un favori orgueilleux et incapable aient amené ce résultat, toujours est-il que la jeune princesse fut à peine arrivée à Douvres que toute illusion dut cesser.

Mais il est temps que nous disions quelques mots de cette jeune fille d'Henri IV, sujet principal des mémoires de M. de Tillières.

Henriette-Marie de France était née le 25 novembre 1609. Sa première éducation fut confiée aux soins de la marquise de Montglat, dont le mari, Robert de Harlay, remplissait les fonctions de premier maître d'hôtel du roi.

La bibliothèque de sir Thomas Philipps, à Middlehill, contient plusieurs manuscrits où sont conservées des copies de lettres de Marie de Médicis, dont les plus curieuses sont celles qui concernent l'éducation de ses enfants. On y voit que la reine mère était extrêmement précise dans les ordres qu'elle leur donnait. Elle entrait dans tous les détails de leur genre de vie, et lors même

que tous ses enfants se trouvèrent loin d'elle, elle voulu être continuellement informée de leurs actions. Ell les avait accoutumés à recevoir la visite des ambass deurs étrangers et des autres personnages de distinctio elle avait contribué à leur inspirer ainsi de bonne heu une haute idée de leur rang et de leur importance p sonnelle. Ordre était donné de n'admettre auprès dauphin, depuis Louis XIII, que des personnes su samment préparées à l'approcher avec toutes les m ques de la déférence et du respect.

Ces habitudes inspirèrent aux enfants de France grand orgueil et rendirent leur éducation plus diffi à diriger. La gouvernante fut obligée de sollicite permission d'employer à l'égard de Louis XIII des rections manuelles, sans lesquelles il lui aurait été possible de venir à bout de ses résistances opiniâ Cette permission lui fut accordée à condition que n'en userait qu'en *dernier ressort*, et que l'enfant n'en serait pas irrité jusqu'au point d'en devenir lade (1). Nous savons que ce genre de correction duisit un effet bien opposé à celui qu'on en attendu.

Les enfants avaient leur principale résidence à S Germain-en-Laye; on les conduisait de temps en t

(1) La reine fit écrire à M. Hervard, médecin de la cour, qui ne devait pas être montrée à madame de Montglat, et dans il était prié de veiller à ce que la punition ne fût infligée à qu'avec les plus grandes précautions.

à Saint-Cloud, où ils passaient une journée. Ils étaient aussi conduits à Paris, et ils résidaient alors au palais du Luxembourg. On leur permettait de jouer des comédies, et la reine assistait souvent à leurs représentations. De bonne heure Henriette prit le goût des représentations scéniques. Elle le conserva toujours, et pendant les premières années de son mariage, il devint pour elle la cause de bien des ennuis (1).

Le prince de Galles avait vu Henriette dans la visite qu'il avait faite incognito en France en se rendant en Espagne. On en trouve la preuve dans une lettre écrite par lui à sa fiancée :

« Je n'ai pas osé, lui disait-il, prendre la liberté de vous témoigner dans une simple lettre la grande impatience dont mon esprit a été tourmenté durant la longue attente de l'heureux accomplissement du traité, jusqu'au jour où j'ai appris enfin que tout allait bien. Je vous prie d'être assurée qu'outre la renommée de vos vertus et de vos perfections répandues dans tout le monde, *mon bonheur a été grand par l'honneur que j'ai eu déjà de voir votre personne sans être connu de vous.* Cette vue m'a complétement fait voir que l'extérieur de votre personne n'est nullement au-dessous de l'éclat de vos vertus. Mais je ne puis, en écrivant, vous ex-

(1) On sait que le folliculaire Prynne paya cher les allusions qu'il avait faites contre les *acteurs royaux*, et les épithètes injurieuses par lesquelles il qualifia les femmes qui prenaient part aux représentations de la cour. V. le Dictionnaire de Chauffepié, art. *Prynne*.

primer la passion que j'éprouve d'avoir l'honneur d'être estimé comme votre très-humble et passionné serviteur. « CHARLES. »

Henriette répondit :

« L'impatience que vous me dites avoir éprouvée pendant le temps que l'on a consacré à la conclusion de notre traité de mariage, et la satisfaction que vous cause la nouvelle de son accomplissement me donnent l'assurance des bonnes dispositions à mon égard que vous me témoignez dans votre lettre. Le roi mon frère et la reine ma mère m'ayant permis d'accepter ces témoignages de votre affection, je vous dirai seulement que si cette affection n'a pas un fondement assuré dans le bien qu'elle vous fait trouver en ma présence, vous trouverez du moins mon empressement à vous prouver que vous n'obligerez pas une ingrate et que je suis et serai toujours votre très-humble et très-affectionnée servante (1). « HENRIETTE-MARIE. »

Henriette-Marie partit de Paris le 11 juin 1625 pour s'embarquer à Boulogne, où les vaisseaux anglais vinrent la recevoir. Le roi l'accompagna jusqu'à Compiègne; les deux reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, jusqu'à Amiens, et Monsieur jusqu'à Boulogne. Elle emportait une instruction écrite de la main de sa mère, pleine de salutaires avis sur la conduite qu'elle aurait à tenir dans un pays étranger, au milieu

(1) Ces deux lettres sont conservées à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

d'un peuple d'une religion différente de la sienne (1).

La jeune reine d'Angleterre amenait avec elle une suite d'environ quatre-vingts personnes, parmi lesquelles on remarquait Duplessis, évêque de Mende, son grand aumônier; le père Bérulle, son confesseur; une vingtaine de prêtres de l'Oratoire. M. de Tillières était intendant de sa maison; madame de Tillières, dame d'honneur; madame de Saint-Georges, dame du lit (2). Son voyage avait été assez triste et ne ressemblait guère à l'idée qu'en donne Bossuet, lorsqu'en allant prendre possession du trône de la Grande-Bretagne, « elle voyait les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la domination des mers. »

On verra, dans le récit très-circonstancié de M. de Tillières, la longue série des tracasseries auxquelles la reine et les catholiques de France qui l'avaient accompagnée furent aussitôt en butte de la part de Buckingham, et malheureusement pour la mémoire de Charles Ier, de la part de ce prince faible, dominé par son insolent ministre. Instruit jour par jour par le comte de Tillières de toutes ces avanies, Richelieu en a consigné dans ses mémoires quelques-unes des particularités les

(1) Richelieu se vante dans ses Mémoires d'avoir *dressé cette instruction.* Nous savons par le père Tabaraud qu'elle est due à la plume du père Bérulle. Nous la publions d'après le manuscrit du comte de Tillières.

(2) Elle avait le titre de *lady of the stool*, dame de la chaise percée, ce qui était une grande marque de distinction. Jeanne de Harlay, fille de madame de Monglat, première gouvernante d'honneur, avait épousé, en 1599, Hardouin de Clermont, seigneur de Saint-Georges; elle transmit la baronnie de Monglat à son fils, le marquis de Monglat, auteur des Mémoires.

plus saisissantes; mais c'est dans la relation du comte de Tillières lui-même et dans les lettres de sa femme et de madame de Saint-Georges qu'on les connaîtra dans toute leur étendue. C'est un jour inattendu jeté par un témoin oculaire sur l'intérieur de la reine, sur son entourage, sur les procédés indignes de ses ennemis. Les écrivains anglais, si abondants et si complets dans leurs mémoires relatifs au règne de Charles Ier, ont glissé rapidement sur des détails qui font peu d'honneur à leur nation. Ces mauvais traitements subis à l'instigation de Buckingham dévoilent le caractère de cet homme, que Richelieu a représenté avec raison comme un fou furieux.

On souffre en voyant une jeune reine âgée de seize ans à peine, accueillie si froidement par son mari et traitée par les ministres d'une façon si indigne. A Douvres, elle est logée dans un château mal meublé, où le roi ne vient la trouver que le lendemain, assez pauvrement accompagné et sans la moindre apparence de cette magnificence royale que déployait la cour de France. On part de Douvres : la reine est placée dans un carrosse où l'on n'admet aucune des dames françaises qu'elle amenait. Ses larmes coulent lorsqu'elle se voit au milieu de dames anglaises dont elle ne comprend pas le langage; c'est ainsi qu'elle arrive à Londres. Là elle ne reçoit aucun des honneurs dus à son rang, et n'y est l'objet d'aucune des prévenances ou des galanteries usitées en de pareilles circonstances. Dans la maison du

roi, elle ne trouve pour son lit d'honneur qu'un de ceux qui avaient appartenu à la reine Élisabeth, « si antique que les plus vieux ne se souvenaient plus d'en avoir jamais vu la mode de leur temps. »

Bientôt, en dépit des engagements les plus sacrés, le gouvernement anglais renouvelle avec plus de vigueur que jamais les persécutions contre les catholiques (1).

Triste présage du plus infortuné des règnes, une peste furieuse se déclare ; dans la seule ville de Londres, elle enlève plus de sept mille habitants.

Il faut voir, dans les Mémoires de M. de Tillières, tout ce que la jeune reine eut à souffrir pendant plus de trois années, malgré les représentations faites au nom de la France par les ambassadeurs successivement envoyés pour rappeler le roi au respect de ses engagements et pour réconcilier les deux époux, que de vils intrigants s'étudièrent à maintenir dans un état perpétuel de froideur et de mésintelligence. Les efforts de la Ville-aux-Clercs, de Blainville, de Bautru et de Bassompierre ne purent empêcher l'exécution d'un projet conçu peut-être par le gouvernement anglais avant même la célébration du mariage, et qui consistait à bannir les Français venus à la suite de la reine, pour couper court à

(1) Les édits portés contre eux étaient sévères : Bannissement des prêtres trouvés officiant dans le royaume. — Condamnation à mort pour avoir enfreint le ban. — Obligation pour les catholiques de payer 20 livres sterling par mois au roi, si mieux il n'aime prendre les deux tiers de leurs biens à une seule fois. — Paiement de 10 sols par dimanche, pour dispense d'aller au prêche. Le roi avait promis l'abolition de ces lois barbares.

toute intervention de la France dans les affaires d'Angleterre.

Les puritains virent, dans une petite phalange d'ecclésiastiques prenant possession du palais de la reine, une sorte d'invasion du papisme, et les encouragements publics donnés par eux aux catholiques les effrayèrent. Buckingham, en butte aux hostilités du parlement, crut faire un acte de haute politique en s'acharnant contre tout l'entourage de la reine, afin de prouver qu'il était sincèrement attaché à la cause des puritains. En même temps, pour maintenir entière et sans partage son influence sur l'esprit du faible prince qu'il avait asservi à tous ses caprices, il lui montra, dans la jeune princesse que lui envoyait la France, un instrument de la politique de Richelieu contre lequel on ne pouvait trop se mettre en garde.

Tout conspirait donc pour rendre l'existence insupportable à l'aimable sœur de Louis XIII, entourée d'ennemis jaloux et, malheureusement aussi, compromise par le zèle souvent indiscret de ses serviteurs.

La reine ne pouvait faire un pas sans se heurter contre quelque difficulté. Comment se ferait, par exemple, la cérémonie de son couronnement? Se mettrait-elle, pour recevoir cette marque auguste de sa dignité, à genoux devant les évêques et les archevêques anglais? Ce serait paraître faire profession de leur foi, et, dans tous les cas, blesser la sienne. « Il faut distinguer, disait Riche-

lieu à l'ambassadeur de Blainville, l'*essence* et la *formalité*, la matière et la forme, l'onction et l'imposition de la couronne. L'onction ne peut être acceptée par la reine, puisque c'est un ministère purement ecclésiastique. La reine, en s'y soumettant, reconnaîtrait l'autorité de l'Eglise anglicane. Quant à l'imposition de la couronne, comme ce n'est qu'une démonstration de ce qu'on est, il n'y a pas d'inconvénient à la recevoir, même de l'archevêque de Cantorbéry. Mais la reine se gardera bien de rien promettre ou de rien jurer, même en termes généraux, de peur que, par l'observation des lois et priviléges du royaume, l'on n'entende qu'elle s'oblige à maintenir celles qui sont contre les catholiques. »

Le couronnement du roi eut lieu sans aucune solennité, et la reine n'y assista pas. On ne put s'entendre sur les moyens de concilier les deux religions.

Les hostilités recommencèrent dès le commencement de 1626, c'est-à-dire six mois après le mariage d'Henriette, avec plus d'aigreur que jamais entre les gouvernements de France et d'Angleterre. Chaque jour amena de nouvelles scènes à la cour, grâce aux perfides menées de Buckingham. Les Anglais prirent nos vaisseaux, sous prétexte qu'ils étaient chargés de marchandises pour l'Espagne; Blainville demanda justice sans pouvoir l'obtenir. Le gouvernement français, usant de représailles, fit saisir dans plusieurs ports les marchandises des Anglais. Le parlement trouva mauvais que le

ministre de Charles Ier, après avoir brouillé l'Angleterre avec l'Espagne, cherchât encore à rompre avec la France. Le roi, plutôt que de donner tort à Buckingham, congédia le parlement.

Le duc, désormais plus à l'aise pour l'exécution de ses desseins, songea d'abord à s'emparer de la jeune reine, qui repoussa avec hauteur l'offre de son amour. Il se déclara alors contre elle; il acheva, par les moyens les plus honteux, de lui aliéner entièrement le cœur du roi et d'irriter celui-ci contre les Français, qu'il représenta comme ayant assez de pouvoir sur la reine pour diriger ses actes jusque dans ses rapports les plus intimes avec le roi son époux.

Voici comment Richelieu résume, dans ses Mémoires, le récit beaucoup plus étendu du comte de Tillières sur ce point délicat : « Il (Buckingham) vint voir madame de Saint-Georges (la dame du lit de la reine), et lui dit que le roi se plaignait que la reine sa femme vivait avec lui avec trop de retenue ; qu'il désirait d'elle des caresses plus grandes; elle lui répondit qu'elle ne se mêlait pas des choses qui se faisaient dans le silence de la nuit. Il alla dire au roi qu'elle lui avait promis d'y remédier. A quelques jours de là, le roi s'imaginant que la reine lui avait fait des caresses outre l'ordinaire, envoya quérir le duc à son lever et le lui dit. Ce méchant prit occasion de là de faire mauvais office à madame de Saint-Georges, lui représentant qu'il n'était pas à propos de garder auprès de la reine sa femme une per-

sonne en qui elle eût une si absolue créance (1). »

Les efforts réunis de Buckingham, de Carlisle, de Carleton et de Conway poussèrent enfin le roi d'Angleterre à signer l'ordre de chasser de Londres tous les officiers laïques ou ecclésiastiques de la reine. Les lettres qu'il écrivit à ce sujet à Buckingham portaient expressément qu'il voulait l'expulsion des Français, parce qu'ils étaient cause de l'indifférence de la reine à son égard (2). La dernière, datée du 7 août 1626, montre jusqu'à quel point il était exaspéré contre eux.

« Je vous commande, disait-il à Buckingham, de renvoyer tous les Français de Londres demain matin. Si vous ne pouvez y parvenir par des moyens de conciliation (ne perdez pas toutefois le temps à disputer avec eux), employez la force pour me débarrasser de ces bêtes féroces ; embarquez-les et que le diable les emporte ! » Le texte de cette lettre est assez curieux pour que nous le donnions ici *in extenso*, avec l'orthographe du temps :

« Steenie (1),

« I have receaved your letter by Dic Greame — This is my answer — I command you to send all the French

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 169.

(2) Ces lettres, au nombre de trois, sont conservées au British Museum (Harleian, mss. 6988.)

(1) C'est ainsi que Jacques Ier appelait le duc de Buckingham. L'origine de cette appellation familière venait de ce que Georges Villiers ressemblait dans sa jeunesse à un portrait représentant saint Etienne, *saint Stephen*, et par diminution, *Stephenie*, *Steenie*.

away to morrow out of Towne. If you can, by faire meanes (but stike not longe in disputing), otherways, force them away, dryving away *so manie wild beastes*, untill you have shepped them, and so *the Devill goe with them*. Lett me heare no answer, but of the performance of my command. So I rest.

« Your faithfull, loving frend,

« CHARLES, R.

« The 7 august 1626. »

Ce fut le roi lui-même qui se chargea d'aller annoncer à Henriette l'ordre qu'il avait donné. Il entra dans sa chambre, ferma les portes sur lui et lui fit part de l'arrêt qui bannissait tous ses serviteurs. Elle se jeta à ses pieds, lui embrassa les genoux en lui demandant pardon pour les siens, s'ils l'avaient offensé. Elle lui rappela en pleurant toutes les promesses portées dans son contrat de mariage et les serments dont Dieu punirait sévèrement la violation. Tout fut inutile. Le roi, comme tous les hommes faibles, qui n'ont de courage que pour faire exécuter les volontés des autres, fut inexorable.

En même temps, ordre avait été donné aux gens de la maison de la reine de se retirer à l'hôtel de Somerset. Partout retentissent les cris et les gémissements; les filles de la reine, malgré les gardes qui essaient de les retenir, se précipitent vers une petite cour attenant à la chambre de leur maîtresse et lui crient adieu d'une voix déchirante. La pauvre femme s'élance à la fenêtre,

en rompt les vitres avec sa tête, se prend les mains aux grilles pour se montrer à elles et les voir pour la dernière fois. Le roi l'en arrache d'une manière si brutale qu'il lui écorche les mains.

Telle est la scène que raconte M. de Tillières; elle n'est que le prélude des persécutions qu'auront à souffrir la reine et ceux qui s'attachent à sa fortune.

La cour de France est informée de ces indignités par l'évêque de Mende. Elle se hâte d'envoyer en Angleterre le maréchal de Bassompierre ; mais avant son arrivée, les serviteurs de la reine avaient déjà quitté le pays. Un officier du roi les avait conduits jusqu'à Douvres, où il les avait fait embarquer sans délai. Il ne partit point qu'il n'eût vu mettre à la voile les vaisseaux qui les emportaient.

Bassompierre a fait lui-même le récit de son voyage et de son séjour en Angleterre (1). Il se félicite d'avoir opéré une réconciliation entre la reine Henriette et son mari. Charles lui parut être dans les meilleures dispositions. Il fit, en présence de l'ambassadeur, mille caresses à sa femme. Buckingham ne lui parut pas moins satisfait. Il visita familièrement Bassompierre, et poussa même la courtoisie jusqu'à lui amener sa petite fille âgée de dix ans. L'ambassadeur ne fut pas plutôt parti que les querelles recommencèrent.

(1) *Ambassades du maréchal de Bassompierre* en Espagne, en Suisse et en Angleterre. Cologne, 1 vol. in-12. La dernière partie a été traduite en anglais et accompagnée de notes intéressantes.

Les brouilleries domestiques et la guerre avec la France, résultat inévitable de l'humeur fantasque de Buckingham, ne pouvaient finir que par la mort du tout-puissant favori, assassiné à Plymouth, le 23 août 1628, par John Felton, deux mois avant la prise de La Rochelle et la soumission des huguenots, poussés par lui à la révolte (1). Pendant cette guerre, les deux ministres rivaux avaient mis tout en usage pour se nuire. Si Buckingham armait les vaisseaux de l'Angleterre pour secourir les huguenots révoltés, Richelieu ne déployait pas moins d'activité pour créer des difficultés au roi de la Grande-Bretagne. Ses Mémoires se taisent sur les négociations entamées avec le marquis de Houtelay et le comte de Gourdon, son fils; sur l'envoi en Écosse des sieurs Watson et Seton, pour y sonder les intentions des chefs du parti catholique et les pousser à s'armer contre le roi Charles Ier. Les papiers de M. de Tillières ne laissent aucun doute sur ce point. Le grand politique négociait d'un côté avec le gouvernement anglais, pour faire cesser les hostilités, tandis que de l'autre il cherchait, par l'intermédiaire de l'ancien intendant de la maison de la reine Henriette, à se créer des partisans parmi les seigneurs catholiques, qu'il savait disposés à se déclarer contre le roi. Les révéla-

(1) C'est le 30 octobre 1628 que le roi et Richelieu firent leur entrée à La Rochelle. Le cardinal demanda au maire Jean Guiton, célèbre par son héroïque défense, « s'il voulait devenir sujet d'Angleterre. » « Il vaut mieux, répondit Guiton, se rendre au roi qui a su prendre La Rochelle qu'à celui qui n'a pas su la secourir. »

tions de M. de Tillières prouvent que Buckingham pouvait parfaitement retourner contre Richelieu les reproches de duplicité qui lui étaient adressés par le ministre de Louis XIII; l'un et l'autre, comme tous les hommes chargés à cette époque de gouverner les nations, ne considéraient la politique que comme l'art de faire aux peuples étrangers le plus de mal possible.

A l'extérieur comme à l'intérieur, tout était subordonné à ce qu'ils appelaient la *raison d'État*. Ils appartenaient à cette école de politiques pour qui tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils réussissent, et qui prennent pour loi, non la souveraineté du droit et de la justice, mais la souveraineté du but.

On put reconnaître trop tard, malheureusement, qu'en mariant avec le fils de Jacques Ier une fille de France, on avait eu tort d'espérer mettre un terme à l'animosité qui séparait les deux nations autant que leurs gouvernants. Richelieu devait y compter moins que personne, lui qui n'avait jamais eu pour but, dans tous ses desseins, que de paralyser la puissance du gouvernement anglais en fomentant les divisions entre les divers partis religieux et politiques; lui qui, de 1625 à 1628 (nous en avons la preuve par les Mémoires de M. de Tillières), excitait sous main les catholiques d'Écosse contre Buckingham, sauf à s'allier plus tard avec les puritains contre Charles Ier (1).

(1) Le père Griffet (*Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 158) ne doute pas que Richelieu n'ait été un des premiers auteurs de la révolution qui

Je n'ai pas à raconter ici comment se développèrent les germes de rébellion qu'avaient jetés en Angleterre les fautes multipliées de Buckingham et qui avaient peu à peu tourné tous les partis contre Charles Ier, tristement solidaire de la conduite de son ministre. Sa réconciliation avec la reine lorsque aucun obstacle ne vint plus s'interposer entre elle et lui, l'amour qu'elle sut lui inspirer et l'empire absolu qu'elle finit par prendre sur son esprit, rétablirent la paix dans son intérieur sans le rendre plus fort contre les ennemis qui l'entouraient.

Au milieu de la disposition des esprits, le zèle avec lequel Henriette prit en main les intérêts des catholiques ne pouvait qu'exciter encore plus l'animosité des puritains contre le roi. D'ailleurs, ce malheureux prince semblait ne pouvoir quitter un joug que pour en subir un autre. Les innovations religieuses dans lesquelles l'entraîna le fanatique William Laud, devenu en 1633 archevêque de Cantorbéry, le précipitèrent vers sa ruine.

M. de Tillières a raconté la longue histoire de la lutte soutenue par Charles Ier contre le parlement, et l'a conduite jusqu'au moment où, prisonnier de ses sujets, le malheureux prince allait tomber dans l'abîme que la révolution avait creusé sous ses pas. Les zélateurs poli-

conduisit dans la suite Charles Ier à l'échafaud et Cromwel sur le trône. Les choses allèrent sans doute plus loin qu'il ne l'avait prévu, mais l'appui qu'il prêta aux mécontents ne pouvaient qu'être funeste à l'autorité royale. (Voir la correspondance de Richelieu en 1637 et en 1639.)

tiques et religieux qui firent tomber sa tête commirent à la fois un crime et une faute. « Ils avaient fourni, comme le dit si bien Macaulay, à un prince connu jusqu'alors de son peuple par ses défauts, l'occasion de déployer sur un grand théâtre, aux yeux de toutes les nations et de tous les siècles, quelques-unes des qualités qui attirent insensiblement l'amour et l'admiration des hommes, c'est-à-dire le courage d'un brave gentilhomme et la patiente douceur d'un chrétien pénitent. »

Le front de notre Henriette-Marie fut aussi couronné de la double auréole de l'héroïsme et du malheur. Il ne s'agit plus désormais de la jeune femme ayant à lutter seulement contre des intrigues de cour. « La reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil, » n'appartient plus à M. de Tillières (1). Elle appartient aux historiens de la révolution d'Angleterre et à l'orateur sacré qui a célébré « ses neuf voyage ssu merr entrepris malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes, un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli. »

A côté de ces grands monuments de l'histoire politique et de l'éloquence religieuse élevés en l'honneur

(1) Nous renvoyons aux Mémoires du chambellan d'Henriette, pour certains détails relatifs à la vie privée de la reine avant sa réconciliation avec son mari, et à ses liaisons compromettantes avec Jermyn, Montaigu et Percy.

des personnages célèbres, on ne peut parler que modestement sans doute des notes recueillies par les témoins des actes de leur vie intime et domestique. Mais si les Mémoires tels que ceux du comte de Tillières ne peuvent être placés sur le même rang que ces belles compositions historiques, qui se distinguent principalement par leur mérite littéraire, ils n'en sont ni moins utiles à consulter ni moins précieux, surtout pour ceux qui pensent, comme l'auteur de ces lignes, que l'histoire, quelque bien faite qu'elle puisse être, est toujours à refaire.

C. Hippeau.

Les Mémoires et la Correspondance de M. le comte Leveneur de Tillières sont conservés dans les riches et précieuses archives du château d'Harcourt, magnifique demeure construite sur les bords de l'Orne et séjour, depuis le commencement du XVIII^e^ siècle, des ducs d'Harcourt, lieutenants généraux et gouverneurs de la province de Normandie. Nous accomplissons un devoir de cœur en offrant ici publiquement nos remercîments à M. le duc d'Harcourt actuel, ancien ambassadeur à Madrid et à Rome, et à madame la duchesse d'Harcourt, pour leur aimable empressement à mettre à notre dis-

position les documents historiques qu'ils possèdent et que nous considérons comme de véritables trésors.

Dans l'imposant et pittoresque château de Carriages, séjour de la famille Leveneur, nous avons eu le plaisir de voir tout récemment le portrait de notre ambassadeur. Son nez, un peu allongé, comme ceux de quelques membres de sa maison, son regard plein de finesse, son œil vif et pénétrant, annoncent l'esprit d'observation, la circonspection et la réserve un peu défiante, qui paraissent, d'après ses Mémoires, avoir été les principaux traits de son caractère. Un portrait de la reine Henriette-Marie, cadeau fait par cette princesse à son chambellan, mériterait une étude particulière. Il en est de même de ceux de Bassompierre, du président Hénault, de la marquise de Verdelin (connue par ses lettres à J.-J. Rousseau) et de plusieurs autres toiles conservées dans la précieuse galerie, dont la propriétaire actuelle, madame la comtesse Leveneur, fait les honneurs avec une grâce et une amabilité dont, pour notre part, nous la remercions sincèrement.

Le père de M. le duc Eugène-Gabriel d'Harcourt avait épousé, le 3 juillet 1780, Madeleine-Jacqueline Leveneur de Tillières, née à Paris le 17 décembre 1764, fille de François-Tanneguy Leveneur de Tillières et d'Aymardine-Marie-Antoinette de Nicolaï. C'est ce qui explique la présence dans les archives de la maison d'Harcourt des Mémoires dont nous publions aujourd'hui

la partie relative à l'histoire d'Angleterre. Celle qui concerne les affaires de France n'offre ni moins d'intérêt ni moins d'importance. L'accueil fait par le public au présent volume décidera si nous devons lui en offrir un second.

C. H.

LES FAVORIS DE JACQUES Ier. — DISGRACE DE SOMMERSET. COMMENCEMENTS DE BUCKINGHAM.

Le roi Jacques, premier de ce nom en Angleterre et sixième en Ecosse, est aussi celui de tous les princes qui ont régné dans cette île, qui porta le premier le titre de roi de la Grande-Bretagne. Il le prit pour parer aux jalousies que la préférence pouvait donner à l'un ou à l'autre des deux États auparavant ennemis et réunis par lui. Ce prince fut doué de bonnes et de mauvaises qualités, comme la plupart des hommes; entre les dernières, on en remarqua une importante et de considération pour un roi : c'est qu'il ne pouvait se passer d'avoir un favori; cette passion, qui aurait dû lui diminuer avec l'âge, ne fit que s'augmenter. Quand il prit possession de l'Angleterre, après la mort de la reine Elisabeth, celui qui tenait ce rang auprès de lui se nommait sir André Hay, jeune gentilhomme écossais et de bonne maison, mais manquant de bien, comme cadet d'une maison dont l'aîné en possédait bien peu. Il n'était pas beau de visage, mais

d'une taille fort avantageuse; il avait beaucoup d'esprit; il ne manquait pas de jugement, était adroit dans sa conduite, et, avec le temps, il se rendit un des plus habiles courtisans de toute l'Angleterre, par les emplois que son maître lui donna. Il le fit assez entendre dans les négociations étrangères et dans le gouvernement du dedans de l'Etat. Lorsque le roi fut arrivé en Angleterre et en eut pris possession, il ne conserva que fort peu de temps le titre de favori; mais il ne perdit pas pourtant les bonnes grâces de son maître, qui lui donna depuis plusieurs titres honorables et beaucoup de bien.

Sir Georges Herbert, devenu plus tard comte de Montgommery, prit sa place; c'était un gentilhomme âgé de dix-huit ans, beau de visage, de mauvaise taille, de peu d'esprit, fort impérieux, et qui ne pouvait se soumettre aux volontés de son maître. Quelques-uns disent que le roi de la Grande-Bretagne fit ce choix par raison d'État, parce qu'il était Anglais, et que, par là, il faisait voir à ses nouveaux sujets qu'il n'y avait rien qu'ils ne pussent espérer de lui, puisqu'un de leur nation occupait la place de favori. Outre qu'il était Anglais, il était d'une des bonnes maisons d'Angleterre et frère du comte de Pembroc, seigneur fort aimé et estimé dans le pays, et lequel, étant dans la cabale des puritains, qui tiennent le plus grand parti dans l'Angleterre, avait une grande fonction dans cet État. D'autres soutenaient au contraire qu'il n'entrait, dans cette élection de favori, aucune raison d'État, mais que le roi se laissait simplement entraîner par sa passion, et que sir André Hay, auquel était venu beaucoup de barbe, ayant perdu de sa beauté, tandis que l'autre était dans la fleur de sa jeunesse, cette seule considération lui avait fait quitter le premier pour s'attacher au dernier. Celui-ci, à son tour, occupa fort peu cette place; quelques-uns disent parce que sa beauté dura

peu; d'autres, par le désir de changer, fort ordinaire au roi de la Grande-Bretagne; d'autres encore, parce que ledit sir Georges Herbert, qui ne quitta la faveur que comte de Montgommery, était fort adonné à ses plaisirs et ne pouvait rendre aucune soumission auprès du roi son maître.

Sir Robert Caire, gentilhomme écossais, remplit aussitôt la fonction de favori, sans beaucoup de déplaisir de la part de celui qui la quittait, et qui, ne perdant pas avec le titre de favori la bienveillance de son maître, demeura dans la cour d'Angleterre en bonne posture et sans assujettissement.

Sir Robert Caire, en la fleur de son âge, fort beau de visage, de riche taille et de fort bon esprit, ne se contenta pas comme son prédécesseur de posséder la faveur par les seules qualités de son corps et de son âge. Il voulut passer plus avant et s'acquérir, par son mérite et par le soin des affaires, ce qu'il craignait sans cela, et avec raison, de perdre en peu de temps. C'était, certes, une pensée d'homme de cœur, d'honneur, d'esprit et avancé au delà de son âge, et elle pouvait lui bien réussir s'il eût su aussi adroitement la conduire qu'il l'avait bien projetée. Sa faveur fut estimée d'aucuns une action de grande prudence de la part du roi de la Grande-Bretagne. Ils disaient que, comme précédemment il avait choisi un Anglais pour favori, à son avénement à la couronne d'Angleterre, pour s'assurer, par ce choix, la bonne volonté des Anglais, se voyant affermi dans cet État, ses peuples aisés à gouverner, il avait fait élection d'un favori écossais, pour témoigner aux Ecossais qu'il ne les avait pas oubliés en s'éloignant de leur pays, et pour donner satisfaction à ces peuples plus difficiles à gouverner et plus faciles à soulever que les Anglais. Les autres croyaient que nulle raison d'État n'avait part à cette affaire, et qu'il avait fait ce choix parce que sir Robert

Caire était un des plus beaux gentilshommes et des mieux faits qu'il y eût en Angleterre et en Ecosse. Dans sa faveur naissante, il se soumit entièrement aux volontés de son maître, et il semblait n'avoir d'autre passion que de seconder tous ses désirs. Le roi en fut tellement satisfait qu'il ne pouvait le perdre de vue et ne recherchait pas moins les occasions de l'agrandir et de contenter ses passions que l'autre de lui rendre une entière complaisance. Toutes les charges se donnaient par sa recommandation. Il était maître des affaires, dont il s'occupait activement. Il fut enfin comblé de biens et d'honneurs, fait vicomte de Rochester et puis comte de Sommerset. Ces grandes dignités qu'il obtint dans l'État et la faveur du roi qu'il possédait absolument lui élevèrent le courage, et ses emplois dans les affaires lui persuadèrent qu'il était nécessaire à son souverain, et que ce que l'âge d'un côté lui pouvait faire perdre, il le gagnerait d'un autre côté en se rendant plus entendu et plus intelligent dans les affaires dont lui seul prenait connaissance.

Ce système, qui était bon s'il en eût su user, le conduisit à sa perte par l'abus qu'il en fit. Car, se voyant bien et fermement appuyé, et n'avoir besoin de personne, il se rendit insupportable à tous ceux qui l'approchaient. Méprisant également les Anglais et les Ecossais, il rejeta avec rudesse les caresses du roi, voulant par là témoigner à tout le monde qu'il possédait ses bonnes grâces par d'autres moyens plus solides et plus honorables que ceux qui l'avaient devancé. Il attira même sur lui la haine de la reine de la Grande-Bretagne par le mépris insupportable qu'il sembla faire d'elle. Mais comme il n'ignorait pas qu'elle n'avait nul crédit auprès du roi son mari, il en fit fort peu d'état. Il se trompa néanmoins, car elle travailla à sa ruine et n'y fut pas inutile. Ses manières d'agir le firent haïr de tous les Anglais et Ecossais, qui travaillèrent

à sa perte. Une occasion qu'il fit naître lui-même leur donna moyen d'en venir à bout. Il y avait à la cour d'Angleterre une dame de très-grande beauté, fille du comte de Suffolk, de la maison des Haward, et mariée au comte d'Essex, de laquelle il devint si éperdument amoureux qu'il résolut de l'épouser, sans songer qu'il ne le pouvait faire qu'en blessant sa conscience et sans offenser quantité de personnes d'honneur et de qualité et sans hasarder sa fortune. Beaucoup croient qu'il la possédait avant de prendre cette résolution; d'autres estiment que, si cela eût été, son amour se fût refroidi et qu'il se fût contenté de cette possession, sans rechercher l'accomplissement d'un mariage qui rencontrait tant de difficultés.

Un gentilhomme anglais, sir Thomas Auverbery, qui avait grand pouvoir sur son esprit, lui remontrait que ce mariage ne se pouvait faire sans en rompre un autre légitime et sans violer les lois de Dieu et du monde, sans désobliger le comte d'Essex, qui avait beaucoup d'amis et de parents en Angleterre. Il était aussi en grande faveur auprès des peuples qui avaient encore le souvenir tout frais du comte d'Essex son père, mort dans leur affection et approbation. Le père de la comtesse d'Essex, qui était un grand seigneur et des mieux alliés d'Angleterre, tiendrait pour un grand affront que l'on se jouât de sa fille, l'enlevant à son mari légitime pour la donner à celui que l'on croyait son amant. Sir Thomas Auverbery ajoutait qu'il n'ignorait pas que le roi ne pouvait supporter que ses favoris se mariassent et qu'il n'y avait rien qui attirât tant sa haine sur eux que de manifester une autre affection que la sienne, et qu'il ne voulait partager leurs bonnes volontés avec personne.

Ce discours fait par un homme habile, en qui Sommerset avait une grande confiance, fit quelque impression sur son esprit. Mais les artifices de la comtesse d'Essex

ou son amour, ou tous deux ensemble, le rendirent inutile, et il résolut de l'épouser. Il rencontra, contre l'opinion de beaucoup de gens, peu de difficultés à l'accomplissement de ce mariage. Le roi s'y prêta, ou parce que, l'aimant extrêmement, il n'eut pas la force de résister à sa passion, bien qu'illégitime, et de s'opposer à une action désapprouvée généralement de tout le monde, ou, comme aucuns ont cru, parce que, commençant déjà à s'en dégoûter, il fut bien aise de rencontrer une occasion sur laquelle il établisssait les fondements de sa ruine.

Pour le comte d'Essex, étant dégoûté de sa femme par le peu de bonne volonté qu'elle lui témoignait et parce qu'il n'ignorait pas la vie qu'elle menait, i fut bien aise de se défaire d'une personne qui ne lui donnait que du déplaisir et ne lui apportait que de la honte. Son père était un homme faible et gouverné par sa femme. Celle-ci, spirituelle, intrigante, ambitieuse et peu judicieuse, ne fut pas fâchée de joindre, par le moyen de sa fille, la faveur du comte de Sommerset avec celle du milord Cécil, qu'elle possédait par elle-même. Elle fit en sorte que son mari partageât son contentement. Ces personnes-là, qui étaient les plus intéressées dans ce mariage, étant gagnées, aucun des parents et amis de la comtesse d'Essex ne s'y opposa. Le seul sir Thomas Auverbery, du côté du comte de Sommerset, y fut contraire jusqu'à la fin. Mais étant domestique du comte de Sommerset et ne pouvant y apporter d'autre remède, pour l'en divertir, que les remontrances qui ont d'ordinaire peu de pouvoir sur l'esprit des amoureux, il ne put arrêter celui-ci, qui se résolut de l'achever, nonobstant toutes les raisons dont ledit sir Thomas Auverbery se servit pour le rompre.

Cette résolution prise avec le consentement du roi, des plus proches parents et du mari lui-même, il fut

aisé de dissoudre le mariage entre le comte d'Essex et sa femme. L'impuissance en fut le prétexte, et les sages-femmes qui la visitèrent étant gagnées, rapportèrent ce que l'on souhaita d'elles. D'autres disent qu'une fille ayant été mise en la place de la comtesse d'Essex, elles témoignèrent que celle-ci, malgré son mariage, était véritablement restée fille. Les noces se firent dans le palais et avec autant de magnificence que si c'eût été celles d'une princesse d'Angleterre. La reine d'Angleterre en reçut du mécontentement; mais ni le comte ni la comtesse de Sommerset n'en témoignèrent aucun souci, et au lieu de chercher à adoucir son esprit par leurs respects et leur soumission, ils l'aigrirent par leur mépris et leurs moqueries. La reine les haïssait depuis longtemps, le mari à cause de sa faveur, qui le rendait insupportable à elle et à toute l'Angleterre, la femme à cause de la jalousie qu'elle avait de sa beauté et parce qu'en de certaines conditions de personnes il est difficile qu'il s'y rencontre beaucoup de sympathie; elle porta sur tous les deux en général la haine qu'elle portait auparavant à chacun en particulier.

La solennité de ses noces achevée, la comtesse de Sommerset ne songea plus qu'à ruiner sir Thomas Auverbery. Aucune affaire ne la travailla plus que la recherche qu'elle fit des moyens de le perdre; car de le laisser auprès de son mari, la haine qu'elle lui portait ne le pouvait souffrir, et la raison qu'elle avait de l'en éloigner ne lui donnait lieu d'en laisser passer aucune occasion. Elle pensait continuellement que, malgré le pouvoir qu'elle avait sur l'esprit de son mari, comme c'était un fort habile homme, il prendrait fort bien son temps pour diminuer ou lui faire perdre entièrement le crédit qu'elle avait. Elle s'imaginait que l'ayant offensé, et lui elle, il ne prendrait jamais confiance à elle, et qu'elle n'en pouvait prendre en lui.

Elle savait bien que son mariage n'empêchait pas qu'il ne parlât librement d'elle et qu'il ne désapprouvât en tout sa conduite. Elle n'ignorait pas que rien ne la maintenait, si ce n'est l'amour que son mari lui portait, et cet amour était sujet à changement. L'amitié de son mari pour sir Thomas Auverbery était bien plus solide, et l'amour cédant à l'amitié, au moins en durée, quand cet amour diminuerait ou viendait à manquer, il avait tant de raisons à alléguer à son mari pour lui faire regretter d'avoir fait ce mariage et pour la mépriser, qu'elle ne pouvait douter de sa perte, si l'on tardait plus longtemps à le ruiner. Il lui était donc nécessaire, pendant que l'amour durait, de chercher à se venger.

Elle tenta plusieurs moyens auprès de son mari pour le perdre; ils furent tous inutiles. Enfin, ayant déployé tous les attraits que sa beauté lui donnait, tous les artifices que son esprit lui fournissait et toutes les finesses que sa mère lui suggérait, elle gagna sur lui qu'il éloignerait sir Thomas Auverbery en lui confiant un honnête emploi hors de l'État. L'ambassade de Danemark fut choisie pour cet effet. Auverbery fut mandé devant le conseil d'Angleterre, qui lui offrit cette ambassade. Mais lui qui était fort habile, qui avait déjà éventé cette affaire et qui prévoyait bien qu'elle ne tendait pas tant à lui donner de l'honneur qu'à lui ôter les bonnes grâces de son maître, la refusa absolument. Le conseil lui témoigna qu'il fallait obéir et qu'il n'y avait point de milieu entre la Tour et l'acceptation de cette ambassade. Il choisit le premier, où aussitôt il fut mené. Il fit, à mon avis, ce choix sur la créance qu'il eut que le comte de Sommerset avait consenti à cet éloignement, non par aucun motif de haine, mais par les instantes prières de sa femme et par ses importunités. Il espérait que l'amour qu'il portait à celle-ci se modérerait, que son crédit diminuerait, et que

cela arrivant, et lui se trouvant dans Londres, proche dudit comte de Sommerset, il pourrait s'en rapprocher. Cela n'arriverait pas s'il allait en ambassade en Danemarck, et il devait prendre ce voyage plutôt pour un honnête bannissement que pour un honorable emploi. Il jugeait aussi qu'étant dans la Tour, il ne laisserait d'entretenir commerce avec le comte de Sommerset. Il ne se trompa pas, car celui-ci l'envoyait tous les jours visiter à la Tour et y venait quelquefois lui-même.

La comtesse de Sommerset, qui vit que sa désobéissance au commandement du roi et sa résistance aux volontés de son mari, malgré les puissants moyens dont elle s'était servie pour le faire haïr de celui-ci, ne lui avaient pu faire perdre ses bonnes grâces, commença à craindre qu'il n'y rentrât mieux que devant sa prison, étant homme d'esprit et offensé au dernier point, et ayant tant de sujets de réclamer contre elle et des moyens si puissants de lui faire voir que de son mariage dépendait sa honte et peut-être sa ruine. Elle crut que les remèdes extrêmes étaient les seuls qui la pussent sauver, et elle se résolut de le faire empoisonner. Quelques-uns disent que son mari y fut consentant et se fondent sur sa condamnation ; mais la plupart y sont contraires et croient que cette opinion eut pour fondement la haine de ses ennemis, qui furent plus tard ses juges, et non pas son crime. Quoi qu'il en soit, le pauvre homme fut empoisonné, premièrement par une médecine qui ne fit d'effet qu'à demi, et enfin par un clystère qui l'acheva. On se servit, pour commettre ce crime, d'une empeseuse de Londres, qui fut celle qui inventa l'empois jaune longtemps si célèbre en Angleterre. Elle eut pour complice le capitaine de la Tour. L'empoisonnement fut immédiatement soupçonné, mais la vérité n'en fut connue que bien longtemps après.

La comtesse de Sommerset, délivrée d'un si pesant fardeau, ne songea plus qu'à posséder les bonnes grâces de son mari, et à jouir des avantages que sa faveur lui procurait. Sa mère joignait toutes ses pensées aux siennes et suivait toutes ses volontés. Comme sa fille, elle tirait du temps pour ses intérêts particuliers tous les avantages possibles. Elles ne laissaient rien aller, ni des honneurs de la cour, ni des charges du pays qu'elles ne les partageassent entre elles, entre leurs parents et amis. Quant à celles qui ne convenaient ni aux uns ni aux autres, elles en tiraient de l'argent, et ainsi, ne faisant que pour un petit nombre de favoris, tous ceux qui avaient droit d'y prétendre, c'est-à-dire la plus grande et la meilleure part de l'État, étaient leurs ennemis. Ceux même qui n'avaient pas de prétentions à la cour, mais qui étaient amis de ceux que l'on rebutait, ou qui voyaient avec peine les affaires si mal gouvernées, les haïssaient.

Le comte de Sommerset, qui se laissait dominer par sa femme, était méprisé et tout ensemble haï, parce qu'il était le principal instrument de ces désordres. Enfin, la haine vint à tel point contre lui, que chacun commença à travailler à sa ruine. Le roi relâcha de son affection et témoigna qu'il consentirait, quand on y travaillerait par des voies raisonnables et qui le justifieraient de n'avoir pas abandonné un homme qu'il avait tant chéri, mais d'avoir consenti à laisser faire justice d'une personne qui avait commis des malversations dans le gouvernement de l'État, ou des crimes particuliers dignes de châtiment. On ne sait pas s'il prêta ce consentement par ennui de le posséder si longtemps ou parce qu'il le voyait si peu répondre à ses affections qu'il rejetait assez insolemment. Ses mauvais déportements ayant irrité les Anglais contre lui jusqu'à un tel point qu'ils faisaient mine de se vouloir défaire de lui, ainsi que de tous les Écossais qui étaient en Angleterre;

ayant même rendu quasi tous les Écossais ses ennemis, il craignit d'attirer sur lui la haine que l'on portait à son favori, et peut-être d'avoir fait naître des brouilleries dans l'État.

Les plus proches de sa personne ayant pénétré son intention, poussèrent cette affaire sans aucun relâche. Ceux qui y travaillèrent avec le plus de soin et d'affection et le plus utilement furent les Écossais de la chambre du lit. Ils le pouvaient mieux faire que tous les autres, étant continuellement auprès de la personne du roi d'Angleterre, et pouvant mieux que tous ceux de la cour connaître ses sentiments et lui faire goûter les leurs. La reine d'Angleterre et ses partisans y agirent fortement, et pas du tout inutilement. Deux choses étaient nécessaires pour mettre cette affaire à bout : l'une, de trouver un jeune homme bien fait, de bonne grâce et en la fleur de l'âge, pour le dégoûter du comte de Sommerset, déjà tirant sur le vieux, et le lui faire entièrement abandonner, car il n'avait accoutumé de quitter une affection que lorsqu'une autre passion en avait pris la place, et de ne laisser son favori qu'après avoir jeté les yeux et la pensée sur un autre. Plusieurs furent proposés. Quiconque avait un ami beau et jeune le mettait sur les rangs et essayait de l'avancer.

Sir Georges Villiers, qui a été depuis duc de Buckingham, fut jugé posséder toutes les qualités nécessaires pour se faire aimer du roi d'Angleterre. Ce sujet si convenable pour ruiner le comte de Sommerset s'étant rencontré, il ne restait plus qu'à trouver contre celui-ci une accusation qui pût justifier le roi de l'avoir abandonné. Il avait commis plusieurs désordres dans l'État, il avait agi contre les lois, il avait méprisé les grands, abusé des petits, vendu ou fait distribuer les charges à des gens indignes de les posséder. Mais, comme ces actes avaient été accomplis au vu et au su dudit roi qui les avait la plupart autorisés; que les

plaintes qui en avaient été faites avaient été par lui-même rejetées et avec aigreur et avec mépris de ceux qui les faisaient, il lui sembla qu'il ne pouvait les considérer comme des crimes sans s'avouer lui-même criminel, puis qu'il les avait agréés ou au moins tolérés. Tout cela ne paraissant pas suffisant pour le perdre et se justifier, il fallut avoir recours à d'autres moyens.

Il était resté dans l'opinion de beaucoup d'Anglais que sir Thomas Auverbery était mort de poison. Plusieurs en étaient complices. Les différentes tentatives faites contre sa vie, la mort douloureuse qu'il avait soufferte, ne se purent si bien cacher que le secret n'en fût pénétré par quelques personnes. L'apothicaire qui l'avait empoisonné durant la maladie dont il était mort, s'était retiré en Flandre. Ces soupçons et ces conjectures furent pris pour des assurances par ceux qui avaient conjuré la ruine du comte de Sommerset. Restait seulement à les changer en preuves. Pour y parvenir, ils envoyèrent en Flandre des gens affidés et adroits, afin qu'en contractant amitié avec ledit apothicaire et lui témoignant de la confiance, ils pussent apprendre son secret, sous l'ombre de l'une et de l'autre.

La chose leur réussit comme ils l'avaient pensé. L'apothicaire leur découvrit comment il avait donné le poison à sir Thomas Auverbery; qu'il avait été aidé en cette affaire par le capitaine de la Tour et par une empeseuse, confidente de la comtesse de Sommerset. Ces espions, contents d'avoir pénétré son secret, l'avertirent de bien prendre garde d'en rien découvrir à d'autres; car il pourrait s'adresser à des personnes peu discrètes ou méchantes qui, par malice ou légèreté, le perdraient. Ils lui conseillèrent, puisque cette affaire n'était connue que d'eux, qui étaient ses amis, et qu'il était si mal récompensé du bon service qu'il avait rendu à la comtesse de Sommerset, de

ne plus s'amuser à languir dans un pays étranger, sous l'espérance de ces promesses, mais de revenir dans le sien, où il rencontrerait des amis et des moyens de faire meilleure fortune. Il promit de le faire, et le fit effectivement, après avoir mis ordre à ses affaires au lieu où il était retiré.

Pendant que l'on s'efforçait de vérifier les crimes du comte de Sommerset, on travaillait à faire bien venir du roi sir Georges Villiers, retourné depuis peu de France, où il faisait sa demeure pour apprendre la langue et ses exercices, et arrivé depuis peu à Londres par l'avis que lui donna le duc de Lenox d'y venir au plus tôt et pour choses qui regardaient sa fortune. Ceux qui le voulaient avancer dans les bonnes grâces du roi d'Angleterre lui donnèrent de bons conseils par lesquels, joignant l'art à la nature, il se rendit si agréable au roi que les courtisans, qui avaient vu ses affections passées, jugèrent qu'encore qu'elles eussent été grandes, ce n'était que simples bonnes volontés au prix de celle-ci, dans laquelle ils reconnaissaient une véritable passion. La crainte qu'avait le roi du comte de Sommerset, qui avait acquis un grand pouvoir sur son esprit, augmentait cette passion. Ceux qui haïssaient le comte de Sommerset, ou qui voulaient se rendre agréables à ce prince, aidaient à couvrir les caresses qu'il faisait à sir Georges Villiers, et lui en donnaient le lieu et les moyens, qui étaient rares et difficiles à rencontrer, car n'ayant aucun office dans la cour, étant jeune et respectueux, le prince ne pouvait s'approcher de lui à table ni en autres lieux, où les charges en donnent l'entrée. Le roi craignait aussi d'être remarqué des amis et des créatures du comte de Sommerset, qui veillaient dans cette rencontre sur ses actions; car bien que cette affaire fût tenue fort secrète, elle ne laissa pourtant d'être éventée par lui et ses amis. Enfin, le roi, ennuyé d'une contrainte que sa passion, qui de jour en jour s'augmen-

tait, lui faisait trouver plus fâcheuse, s'avisa d'une ruse pour s'en délivrer et d'une fourberie pour leurrer le comte de Sommerset.

Il l'envoya un jour quérir, et lui dit qu'il ne lui pouvait plus céler que la haine de toute l'Angleterre et de l'Ecosse était extrême contre lui, comte de Sommerset; que le contre-coup en rejaillissait sur lui, qui parlait; qu'il fallait donner ordre à cela, et de façon que ses sûretés et ses avantages s'y rencontrassent, et que l'affection de ses peuples qui, pour l'amour de lui, s'était aliénée, lui retournât; que le moyen d'y parvenir était de faire croire qu'on avait choisi un autre favori; qu'aussitôt qu'ils le croiraient, ils tourneraient les yeux sur celui-ci et commenceraient à l'attaquer; pendant ce temps-là, la haine s'éloignerait de lui et la persécution qu'on lui faisait cesserait; qu'avec moins d'éclat il posséderait ses bonnes grâces, mais en tirerait les mêmes avantages; qu'un autre, en apparence, jouirait de la faveur, et lui des biens essentiels que sa bonne volonté lui acquerrait; qu'un autre aurait la montre et lui la réalité; que cet autre se chargerait d'envie et l'en déchargerait; et que, par ce moyen, il se mettrait dans une faveur véritable et pleine de repos.

Le roi ajouta à ce discours qu'il avait jeté les yeux sur sir Georges Villiers, jeune gentilhomme anglais, d'un esprit facile, de peu de biens et de considération, et qu'il manierait à sa volonté pour l'employer et le faire servir de jouet en cette affaire; qu'il avait pensé de le faire gentilhomme servant, afin de donner commencement aux bruits qu'il voulait qui éclatassent de sa prochaine faveur; ces bruits s'accréditeraient encore par les caresses que, devant le monde, il prétendait lui faire. Quelques-uns estiment que le comte de Sommerset fut véritablement persuadé par ce discours, et il semble que la suite de cette

affaire en témoigne quelque chose. Mais beaucoup d'autres ne peuvent s'imaginer qu'un homme habile comme il était, qui connaissait le roi son maître jusqu'au fond, se fût laissé affiner par un discours si aisé à pénétrer. Ceux-ci pensent que, ne pouvant trouver de remède au mal, il jugea pour le mieux de feindre, d'avoir l'air de croire ce qu'on lui disait, et même de remercier, comme c'est l'ordinaire en semblables rencontres entre personnes de cette condition.

C'était une chose digne de compassion de voir un grand prince, d'âge mûr, d'un excellent esprit et fort entendu dans les affaires, qui devait s'attacher à régler le dedans de son État, songer à former des intelligences au dehors et penser à produire des actions dignes de sa naissance, ne s'amuser qu'à caresser un jeune homme, son nouveau favori et à ruiner le vieux, y donner tous ses soins et son temps et y appliquer tout son esprit.

D'un autre côté, on voyait tous les principaux seigneurs de la cour d'Angleterre, et ceux qui avaient le plus de familiarité avec lui, travailler sans cesse à la ruine du comte de Sommerset et à l'établissement de sir Georges Villiers, et employer tous leurs soins à cacher et à favoriser ses nouvelles affections. Véritablement, leur conduite méritait d'être blâmée, mais non pas tant que celle de leur prince; car ils avaient le contentement de se venger du premier et l'espérance de s'acquérir, par leurs bons offices, les bonnes grâces de l'autre, tandis que lui n'en tirait aucun avantage, mais honte et mépris. Il témoigna se soucier peu de l'un et de l'autre, et croyant avoir dupé le comte de Sommerset, ou l'ayant dupé, en effet, il ne songea plus qu'à gagner, par caresses, honneurs et présents, les bonnes grâces de son favori. Enfin, n'étant point encore satisfait des faveurs qu'il lui avait faites, il crut ne le posséder absolument que s'il le faisait gentilhomme de la chambre du lit.

Comme, d'après la coutume d'Angleterre, quiconque obtient ce titre doit prêter le serment, un jour que le comte de Sommerset était allé ou pour son plaisir ou pour ses affaires hors de la cour, le roi profita de ce moment pour le lui faire prêter. Le comte de Sommerset, trouvant à son retour cette affaire achevée, sans qu'elle lui eût été communiquée, se souvint de ce qui s'était passé avec lui dans sa faveur naissante. Il ne put ignorer que c'était une marque assurée de défaveur pour lui et de faveur assurée pour sir Georges Villiers. Il avait pu être trompé auparavant par les paroles que le roi lui avait tenues, en faisant Georges Villiers gentilhomme servant, ou bien il avait feint de l'être ; peut-être aussi avait-il cru que si un autre remplissait la place que sa jeunesse et sa beauté passées lui faisaient perdre, il se maintiendrait par la connaissance qu'il avait des affaires et par le besoin que l'on aurait de lui. Maintenant il n'était plus question d'un gentilhomme servant, mais d'un gentilhomme de la chambre du lit, place qui ne se donne qu'à des personnes de grande condition et de grand mérite ou qui possèdent la haute faveur.

Comme Georges Villiers manquait des premières conditions, il concluait que la dernière lui était assurée et la sienne ruinée ; ce qui le fit entrer dans une telle rage que, sans songer qu'il parlait à son maître, il lui dit toutes les choses que peut dire et penser une personne courageuse qui se voit trompée par les serments, outragée par la moquerie, piquée du déplaisir de voir perdre sa faveur, affligée par la crainte de sa ruine. Il crut peut-être que, le roi étant timide, il le ramènerait par des menaces et se remettrait en puissance auprès de lui. Il se trompa fort, car encore que, malgré tous ses discours hardis et d'un homme désespéré, le roi ne témoignât aucune altération contre lui, mais, au contraire, l'assurât de sa bonne volonté et

le ramenât autant qu'il put dans la raison et dans son devoir, comme traitant avec une personne qu'il aimait encore; néanmoins, depuis ce moment, il ne put le souffrir qu'avec un grand dégoût. Ses ennemis ne l'ignorèrent pas, et comme ils avaient, ainsi que nous l'avons dit, préparé la venue de Flandre en Angleterre de l'apothicaire empoisonneur de sir Thomas Auverbery, toutes choses étant prêtes pour prouver cet empoisonnement, il ne restait plus qu'à y travailler par les formes ordinaires de la justice.

L'apothicaire et l'empeseuse furent emprisonnés. Cela, quoique fait assez secrètement, vint néanmoins à sa connaissance. Dès lors, il ne douta plus que cette affaire ne tendît à sa ruine entière, et jugeant bien qu'il n'était plus question de conserver sa faveur, mais d'assurer sa vie, il s'en alla à Tibolz faire un dernier effort pour adoucir le roi et le supplier de n'abandonner ni lui ni sa famille à la fureur de ses ennemis. Il n'usa plus, en cette occasion, de paroles arrogantes ni de menaces, mais de très-humbles prières et de grandes soumissions. Il fut reçu aussi favorablement qu'il l'avait jamais été; le roi lui témoigna grande familiarité, l'assura, par paroles simples et par serments solennels, qu'il ne l'abandonnerait jamais et qu'il se souviendrait toute sa vie de l'étroite amitié qui avait été entre eux, et même, en lui disant adieu, il versa quelques larmes. Ceux qui n'ignoraient pas ses pensées et ses intentions, et qui étaient résolus de perdre ledit comte de Sommerset, blâmaient ce procédé comme indigne d'un grand roi et d'un homme de bien; mais ceux qui ne savaient pas son dessein louaient les larmes, croyant qu'elles procédaient d'une bonne nature et d'un prince qui conservait quelque ressentiment de ses affections passées, bien que, par raison et par justice, il voulût le faire châtier. Mais l'action qu'il fit de lui tirer la langue quand, après son adieu, il lui eut tourné le dos, fit perdre cette créance à tous, et montra

que c'était un prince qui n'avait nulle bonté dans l'esprit, nulle tendresse dans le cœur, et que ses larmes étaient aussi fausses que ses serments.

Le comte de Sommerset en sentit les effets; car, aussitôt qu'il fut arrivé à Londres, il fut arrêté prisonnier; on fit premièrement le procès à l'apothicaire, à l'empeseuse et au capitaine de la Tour, qui furent tous trois pendus pour avoir contribué à l'empoisonnement de sir Thomas Auverbery. Ensuite on travailla à la condamnation du comte et de la comtesse de Sommerset, ce qui fut bientôt fait, la plupart des juges étant leurs ennemis. L'on ne doute point que la comtesse de Sommerset ne fût coupable, mais beaucoup croient que son mari était innocent et qu'il fut accablé par la malveillance que lui portait le roi, et par l'envie et la haine des principaux de cette cour. Le roi fit suspendre l'exécution. Quelques-uns, qui ne savent qu'applaudir aux actions des grands, publièrent que c'était par bonté qu'il fit cette suspension et qu'il lui fâcha de faire mourir une femme très-belle, jeune et du sang le plus illustre d'Angleterre, et de voir sur un échafaud un homme qui avait si longtemps possédé ses bonnes grâces avec de si étroites familiarités.

Mais ce qu'il fit le lendemain de leur condamnation montra le contraire. Il envoya le comte de Carlisle, que l'on nommait alors le vicomte de Donquester, dire de sa part au capitaine de la Tour, qu'il eût, la nuit même, à faire trancher la tête au comte de Sommerset. Mais le comte n'ayant voulu le faire sans avoir un commandement signé de la main du roi et lui ne le voulant délivrer, cette formalité sauva la vie au favori. Il demeura renfermé dans la Tour jusqu'en l'année 1623. Le duc de Buckingham le fit mettre alors en liberté, ainsi que la comtesse de Sommerset sa femme. La crainte qu'eut le roi de la Grande-Bretagne qu'en la faisant mourir, il ne mécontentât ses parents qui

étaient grands et en nombre et en qualité, et qu'en les mécontentant il attirât quelques brouilleries dans son État, avait sauvé sa vie. Elle n'avait pas pourtant eu une grâce entière; elle fut renfermée avec son mari. Plusieurs croient que si le capitaine de la Tour eût ajouté foi aux paroles du comte de Carlisle, le roi de la Grande-Bretagne les eût désavoués tous deux, et ne se fût pas soucié de les perdre pourvu qu'il se fût vengé, en rejetant sur autrui la rigueur dont il usait envers un ancien favori qu'il avait si longtemps aimé et chéri.

II

AMBASSADE DU MARÉCHAL DE CADENET, ENVOYÉ EN ANGLETERRE EN 1620-1621, POUR CONNAITRE LES DISPOSITIONS DU ROI JACQUES Ier ET DU DUC DE BUCKINGHAM, AU SUJET DU MARIAGE DU PRINCE DE GALLES AVEC UNE FILLE DE FRANCE.

Dès que la mort du maréchal d'Ancre, arrivée dans le Louvre, fut sue à Paris, beaucoup de gens jugèrent que M. de Luynes en était l'auteur. La part qu'il avait aux bonnes grâces du roi et les jalousies qui avaient paru entre lui et ledit sieur de Luynes, imprimèrent cette opinion dans l'esprit de beaucoup de personnes. Peu de jours après qu'elle fut publiée, tous le crurent. Il se vanta, comme d'une affaire de grande prudence, d'avoir su mener à fin une chose si épineuse et de grande industrie; d'avoir pu affiner tant de personnes habiles et intéressées à cette mort, et de l'avoir célée, beaucoup en étant complices. Ses parents et ses partisans la publièrent comme s'il eût délivré la France de servitude. Cette mort fut vue diversement, selon la diversité des esprits. Les peuples, qui aiment le changement et qui haïssaient le maréchal d'Ancre, s'en réjouirent avec

excès. La plupart des grands qu'il voulait opprimer ou qui étaient envieux de sa grandeur, en reçurent de la satisfaction. Les anciens ministres de l'État, qu'il avait ôtés du gouvernement et qui y furent rétablis aussitôt qu'il fut mort, par intérêt et par haine, et peut-être espérant à l'avenir un meilleur gouvernement, y applaudirent. La reine mère et ses partisans furent les seuls qui s'en fâchèrent. Ce nombre fut moins considérable. Les plus sages et les plus clairvoyants dans les affaires, jugèrent aussitôt, et fort prudemment à mon avis, qu'il était impossible qu'une puissance acquise par méchanceté, se conservât par de bons moyens. Ils furent bientôt confirmés, et plusieurs autres avec eux, dans cette opinion, par la conduite du sieur de Luynes, qui ne songea plus qu'à établir sa puissance et point du tout à rétablir l'État. Il montra n'avoir autre visée que sa sûreté et point du tout le bien ni l'honneur de la France. Le premier témoignage qu'il en rendit, ce fut d'éloigner la reine-mère de Paris en la reléguant à Blois, dans une honnête prison. Cette action si hardie fit voir clairement qu'il n'y avait plus aucune dignité qui pût sauver personne, puisque celle de reine n'avait pu éviter ni le bannissement ni la prison ; et aucune raison d'empêcher la violence, puisque le titre de mère ne l'en avait su garantir. L'on avait pitié de le voir abuser de la jeunesse du roi qui lui permettait de telles violences. Mais tous accusaient le sieur de Luynes.

Le second témoignage parut en la mort de Travail, un des principaux complices de la ruine du maréchal d'Ancre. Ce moine défroqué, tout couvert de crimes, était, selon quelques-uns, innocent de celui pour lequel il fut supplicié. Il y avait été, selon d'autres, porté par de Luynes, qui le poussa ensuite à sa ruine afin de satisfaire à la haine que lui portait la reine mère. Il croyait, par la mort d'un seul, obtenir sa grâce auprès de ladite dame reine et pour les

autres complices de la mort du maréchal d'Ancre, quelque modération dans la malveillance.

Cette dernière action, qui fit voir que pour un peu d'intérêt, M. de Luynes perdait une de ses créatures, fit croire à beaucoup que son gouvernement serait sanguinaire, et que, pour peu que l'on essayât de le choquer, il sacrifierait toutes sortes de personnes pour maintenir et conserver son autorité. La mort de la maréchale d'Ancre confirma cette opinion. Elle fut poursuivie avec violence, et l'on en vint à bout par de mauvais moyens. Quelques-uns des juges furent corrompus par des pensions ou par des promesses d'emplois pour eux et pour leurs enfants. Cette femme étrangère, qui avait excellé en beaucoup de rencontres durant sa faveur, était haïe et aimée. Accusée de beaucoup de crimes dont sa mort la fit connaître innocente, elle fit voir qu'elle n'était pas tant punie pour ses crimes que pour la satisfaction de ceux qui voulaient l'opprimer. Dans son malheur, elle tira cet avantage qu'elle se fit regretter de presque tout le peuple, qui se fût réjoui si elle fût morte d'une autre façon et dans une autre saison.

La suite des affaires ne démentit point les commencements, et le sieur de Luynes, ne se tenant pas encore bien affermi par l'éloignement de la reine-mère, imagina deux choses pour assurer davantage son pouvoir; l'une, qui regardait le dedans de l'État, fut de faire sortir M. le prince de Condé que la reine avait fait arrêter prisonnier dans le bois de Vincennes. M. de Cadenet, son frère, traita avec le prince de sa liberté et s'assura, avant que de la lui donner, qu'il joindrait l'autorité que sa naissance lui donnerait dans l'État aux intérêts de son frère, et qu'il se porterait aveuglément à toutes ses volontés. Qui est-ce qui ne l'eût pas promis pour acquérir la liberté, et qui l'eût moins refusé que monseigneur le prince ? Toutes les promesses et les serments qu'il en fit n'assurèrent pas autant

sa fidélité que la haine qu'il portait à la reine mère. Cette haine avait des sujets trop grands et trop enracinés dans son cœur pour être sitôt oubliée. Ajoutez à cela l'émulation qui est ordinaire entre personnes de cette condition, à qui leur grandeur et les affaires font naître tous les jours des occasions d'avoir des démêlés ensemble, ce qui, en langage de cour, signifie des sujets continuels de haine. C'était pour M. de Luynes une raison très-douteuse de pouvoir compter sur M. le Prince.

L'autre regardait un établissement avec les princes voisins, dont le duc de Luynes voulait gagner les bonnes grâces et s'assurer l'amitié, ou pour empêcher la reine mère de les attirer à elle, ou pour s'en servir dans ses autres intérêts. Il les considéra tous les uns après les autres et peut-être qu'il les fit tous sonder. Le roi d'Espagne ne se trouva pas bien prompt à seconder ses intentions. La reine mère avait fait depuis peu le mariage de sa fille aînée avec le fils aîné de ce prince. Si le maréchal d'Ancre ne secondait ses desseins, il ne s'y opposait pas, il n'allait pas aussi vite en besogne qu'il souhaitait et il marchait avec lui avec plus de gravité et moins de déférence qu'il n'eût désiré. Enfin, le roi ayant deux sœurs, il crut qu'il fallait deux États où il y eût deux princes à marier, de condition proportionnée à la leur, pour y placer ces deux princesses et s'attacher les princes qui les épouseraient.

Le prince de Piémont fut le premier considéré comme le plus facile, et comme devant être plus obligé à celui qui lui procurait cette alliance avec la maison de France. Il considérait son père comme un prince remuant et comme un instrument fort propre à tailler de la besogne au roi d'Espagne dans l'Italie, s'il voulait en France seconder les intentions de la reine mère. Ses deux fils, princes vaillants et d'entreprise, étaient fort propres à faciliter les desseins de leur père. On savait qu'ils n'étaient pas trop contents

de ladite dame reine, qui n'avait pas voulu rompre avec l'Espagne, afin de favoriser leurs desseins sur les duchés de Milan. Elle s'était, avec raison, contentée, par le sage conseil des ministres, de protéger les alliés de la France, sans courir le hasard d'attirer sur la France une fâcheuse guerre durant une minorité.

On regarda aussi le prince de Piémont comme pouvant servir en France contre la reine mère en cas qu'elle prît les armes et que les princes et grands de la France se joignissent à elle. L'on espérait que les bienfaits qu'il recevrait de la France, ou en pensions ou d'autre façon, et l'honneur d'avoir épousé la fille de France par le moyen du sieur de Luynes, lui ferait oublier que la reine mère était sa belle-mère. Enfin, le mariage fut conclu et achevé au grand contentement des deux parties.

Il restait l'autre fille, que l'on souhaitait passionnément de marier en Angleterre, et M. de Luynes s'en ouvrit à M. le Prince; celui-ci le confirma dans cette opinion, ou par complaisance, ou parce qu'il crut que c'était le bien de la France, ou par gratitude envers le roi de la Grande-Bretagne, qui l'avait aidé dans la guerre qu'il soutint durant la régence, ou pour se l'obliger à l'avenir dans les affaires qui pourraient lui survenir en France. Tous deux y croyaient rencontrer assez de facilités, et, selon l'humeur de beaucoup de personnes qui se flattent en ce qu'elles désirent, ou par la connaissance qu'ils avaient que le roi de la Grande-Bretagne était mécontent du gouvernement de la reine mère et haïssait le feu maréchal d'Ancre. Ce mariage étant avantageux à l'Angleterre, ils s'imaginaient que le roi ne laisserait pas échapper l'occasion de le faire. Si tous leurs discours étaient solides et fondés sur la raison, c'est de quoi je ne veux pas à présent disputer; ce que je puis assurer, c'est qu'ils se trompèrent dans leurs espérances. Cette affaire, au temps où ils l'entrepri-

rent, était aussi difficile à faire réussir qu'ils la croyaient facile. Les moyens dont ils se servirent furent hors de raison; les sujets qu'ils y employèrent passèrent pour ridicules et discréditèrent la France aussi bien que ceux qui les mirent en besogne. Ils y agirent de telle façon, qu'ils eussent renversé l'affaire la plus facile. Ils n'ont pas réussi en celle-ci qui était épineuse et malaisée, pour plusieurs considérations, mais principalement à cause de la grande affection que portait alors à l'Espagne Sa Majesté de la Grande-Bretagne, et de son désir de faire épouser l'infante par le prince de Galles.

La première tentative qu'ils en firent fut par un nommé du Buisson; qu'on dépêcha pour cet effet, de Caen, où le roi se trouvait alors, pour passer en Angleterre. L'achat de chevaux pour M. le Prince fut le prétexte de son voyage, à quoi il était bien plus propre qu'à proposer un mariage de cette conséquence, n'ayant nulle qualité et fort peu d'esprit. Il avait acquis quelque considération en France, pour s'être introduit dans les petits plaisirs du roi, par le moyen de M. de Luynes, qui voulait éloigner de Sa Majesté les gens de condition et de mérite qui lui étaient suspects par l'une et l'autre de ces qualités.

Il vint à Letonston, maison des champs où demeurait pendant l'été le comte de Tillières, ambassadeur ordinaire du roi d'Angleterre. Il lui présenta des lettres de M. de Puisieux, qui lui commandaient, de la part du roi, de favoriser ledit sieur du Buisson, et en sa personne et au prétendu sujet de son voyage, qui était l'achat de chevaux pour M. le Prince; car pour le véritable, il l'ignorait. Le Prince lui écrivait aussi pour la même occasion. Pour satisfaire à ce qu'il devait à l'un et à l'autre, M. de Tillières envoya le sieur Dumoulin, son secrétaire, avec le sieur Du Buisson, trouver le roi de la Grande-Bretagne qui était à son progrès, à quelque vingt-cinq ou trente lieues de

Londres. Du Buisson ne communiqua rien de cette proposition de mariage au comte de Tillières; mais celui-ci avait éventé quelque chose des desseins du sieur de Luynes. Il le connaissait assez adroit dans les affaires de France et qui concernaient ses intérêts, mais fort ignorant dans les affaires étrangères. Quant à ceux qui le conseillaient et en qui il se confiait, il savait qu'ils étaient sans expérience. Il se douta que le voyage du sieur Du Buisson avait un autre but qu'un achat de chevaux; que n'étant ni domestique de M. le Prince, ni attaché dans ses intérêts, et ne considérant que M. de Luynes, il n'aurait pas quitté la cour pour venir acheter des chevaux pour monseigneur le Prince. Toutes ces raisons lui firent dire au sieur Dumoulin qu'il prît garde à lui et qu'il ne se laissât pas duper.

Le sieur du Buisson fut bien reçu en la cour du roi d'Angleterre, tant à la considération de celui qui l'envoyait que parce que l'on n'ignorait pas qu'il avait de la familiarité près du roi. Par les recommandations du comte de Tillières, les seigneurs le traitèrent fort courtoisement et le roi d'Angleterre lui fit caresse. Cela l'obligea peut-être à avancer plus hardiment sa proposition et avec un style un peu trop franc et des paroles plus explicites que l'état de l'affaire ne le permettait. Il surprit le roi de la Grande-Bretagne, qui ne s'attendait pas à recevoir une telle proposition par la bouche d'un tel homme, dans un temps où il avait des ambassadeurs en Espagne pour traiter avec les Espagnols du mariage de leur infante, où les Espagnols avaient aussi les leurs en Angleterre pour le même sujet. Il répondit néanmoins fort courtoisement et témoigna que le roi son frère lui faisait honneur en lui offrant son alliance; que s'il était en état de la recevoir, il lui témoignerait avec quel contentement il l'accepterait; qu'il était embarqué avec l'Espagne dans une pareille

affaire, et qu'il fallait, avant de songer à d'autres, voir quelle fin prendrait celle-ci.

Le roi publia tous ces discours pour donner de la jalousie aux Espagnols, et par-là les obliger à avancer le mariage de leur infante, qu'ils faisaient marcher trop lentement à son gré, et il s'en moqua en même temps pour leur donner quelque satisfaction.

Le comte de Tillières fut averti de tout ce beau procédé par les amis qu'il avait à la cour d'Angleterre. Il n'en témoigna rien au sieur du Buisson, qui s'en retourna peu après en France, ayant retiré peu de satisfaction de sa négociation et la France beaucoup de honte. A la première rencontre que fit le comte de Tillières du roi d'Angleterre, qui fut à West-End, à une chasse au cerf, le roi lui raconta toute cette affaire, lui témoigna qu'il avait eu honte des propositions qu'on lui avait faites; qu'il en était marri, à cause de l'affection qu'il portait au roi et à la France, dont on ternissait l'honneur par l'envoi de ces gens et par des offres si hors de saison. Le comte de Tillières, après l'avoir remercié des bons sentiments qu'il témoignait avoir pour Sa Majesté et pour la France, l'assura que ce qu'on lui avait proposé ne venait ni de l'un ni de l'autre; que l'on n'avait point coutume d'aller chercher des maris pour les filles de France ; que si quelque prince prétendait les épouser, c'était à lui de les demander et de dépêcher sur les lieux pour faire connaître son intention; que c'était une chaleur de foie d'un homme qui eût bien désiré se faire de geste, d'une personne de peu de condition, qui ignorait de quel poids était sa proposition ; qu'il croyait qu'il ne se serait pas vanté en France de ses impertinents discours ; qu'il en avertirait Sa Majesté, et qu'il était sûr d'avoir bientôt commission de le désavouer.

Il ne se trompa pas, car il la reçut peu de temps après. M. de Luynes aima mieux, et avec raison, faire ce désaveu

que d'avouer la commission qu'il avait donnée au sieur du Buisson. Cela ne lui fit pas perdre cependant la pensée du mariage du prince de Galles ; car, pensant que le peu de succès de cette affaire venait du manque d'adresse du sieur du Buisson ou de son peu de qualité, il résolut d'y envoyer M. le maréchal de Cadenet son frère, qu'il croyait exceller au-dessus de du Buisson en l'un et en l'autre, et qu'il considéra comme un instrument propre pour la faire réussir. Or, comme je me rencontrai en Angleterre en ce temps-là, je mettrai ci-après ce que j'en ai appris, tant du comte de Tillières et d'autres seigneurs de la cour d'Angleterre.

M. le maréchal de Cadenet prit à Paris la résolution de venir ambassadeur extraordinaire en Angleterre, et parce qu'il désirait avoir un prétexte spécieux pour faire ce voyage, il fit en sorte, avec M. de Luynes son frère, que le roi s'acheminât jusqu'à Calais, afin que le voisinage d'Angleterre donnât quelque couleur à son ambassade. Il feignit ne l'avoir résolue qu'à Picquigny, et cela pour deux raisons : l'une, qu'ayant fait le voyage à l'improviste, on ne soupçonnerait pas ce qu'il avait dessein de traiter ; l'autre, afin d'être obligé à moins de dépense. L'un et l'autre lui demeurèrent inutiles, parce que, pour contenter sa vanité, il amena avec lui tant de gens de qualité qui se trouvaient auprès du roi, qu'il fit juger son voyage être de grande conséquence. Les personnes de haute condition qu'il amena avec lui entraînèrent beaucoup de dépenses ; il lui fallut beaucoup de soin pour les contenir dans la modestie, et elles servirent plus à faire contrôler ses actions et à décrier sa conduite qu'à honorer son ambassade.

Avant qu'il partît de Paris, les plus intelligents avaient pénétré le motif de cette ambassade ; ils se réduisaient à quatre : le premier, le mariage de la fille de France avec le prince de Galles ; le second, pour faire connaître au roi

d'Angleterre que Sa Majesté ne voulait nullement attaquer ceux de la religion, au contraire, qu'il désirait les conserver fidèlement dans leurs édits, pourvu qu'ils demeurassent dans l'obéissance et que si quelque particulier s'en voulait éloigner, c'était son dessein de le châtier; le troisième, touchant les affaires d'Allemagne; le quatrième, celles de la Valteline. Les deux derniers motifs allaient au dessein de s'opposer à la grandeur de la maison d'Autriche, qui se rendait formidable par la victoire obtenue en Bohême, dont elle poursuivait chaudement les avantages.

Tout cela était la vérité; mais il y avait encore quelque chose de plus secret, et le motif principal du voyage n'allait pas à bien acheminer les affaires générales de la chrétienté, mais à avantager celles de M. de Luynes et de ses frères. En effet, le sieur de Luynes et ses frères voyant que l'Espagne s'avançait, qu'ils ne pouvaient prendre confiance avec elle, étant mal dans l'esprit de la reine mère, et que l'on était sur le point d'avoir une grande guerre contre les huguenots, laquelle, dans ces conjonctures, les pourrait ruiner, se résolurent à cette ambassade, qui tendait à les allier étroitement avec le marquis de Buckingham pour la conservation des uns et des autres. Ils croyaient réussir aisément auprès du marquis, à cause de leur vanité qui leur faisait croire que tout le monde devait honorer leur amitié. Ils espéraient donc s'assurer la protection du roi de la Grande-Bretagne, faire rompre le mariage d'Espagne, conclure celui de France avec beaucoup d'avantage pour le prince de Galles, et obliger ainsi l'Angleterre à les assister, en cas où en France il leur arrivât quelque disgrâce.

Le duc de Luynes avait été confirmé dans cette opinion par le sieur Herbert, ambassadeur du roi de la Grande-Bretagne en France, et les avis des puritains d'Angleterre, ennemis de l'Espagne.

Je reviens à M. de Cadenet, lequel, étant arrivé à Abbeville, dépêcha un courrier au comte de Tillières, lui annonçant que le roi lui communiquait le dessein qu'il avait pris d'envoyer le sieur maréchal en Angleterre, et le disait causé par son voisinage audit pays. C'était une chose auparavant observée par les rois ses prédécesseurs. Sa Majesté désirait qu'il fît tous ses efforts afin que son ambassadeur fût reçu avec l'honneur qu'il méritait, tant par sa qualité et par les mérites de sa personne, que pour être l'envoyé d'un grand roi comme il était. C'est dans les mêmes termes qu'il lui fut écrit fort courtoisement par MM. de Luynes et de Cadenet.

Le courrier arriva la veille de Noël, bien tard. Le lendemain le comte de Tillières envoya quérir le maître des cérémonies pour lui annoncer la venue du maréchal et le désir qu'avait Sa Majesté le roi de France qu'il fût reçu avec toutes sortes d'honneurs. Il croyait que le roi de la Grande-Bretagne correspondrait en cela aux désirs de Sa Majesté, en envoyant au-devant de M. de Cadenet une personne de la même qualité, ce que le maître des cérémonies lui promit de faire entendre au roi par un courrier exprès qu'il dépêcha, après en avoir averti le grand chambellan, son supérieur. Mais comme M. de Tillières se doutait que la faction d'Espagne, qui est extrêmement puissante, s'opposerait à son dessein, il alla voir M. le duc de Lenox, ami de la France, et le pria d'apporter tout le soin qu'il trouverait nécessaire afin que le roi ne fût pas empêché de traiter M. le maréchal de Cadenet suivant que sa bonne inclination envers la France le lui faisait espérer. Le duc de Lenox lui promit de le faire avec toute sorte de courtoisie, et véritablement il l'accomplit.

Le jour d'après, pour user de toutes sortes de précautions, le comte de Tillières envoya son secrétaire Dumoulin vers M. le marquis de Buckingham pour lui faire la même

prière qu'il avait faite à M. le duc de Lenox. Elle ne fut pas inutile, car il s'y comporta fort bien ; et encore que la faction d'Espagne murmurât tout haut des honneurs que l'on prétendait faire à l'ambassadeur de France, néanmoins le comte de Tillières emporta tout ce qu'il désirait. Le roi de la Grande-Bretagne, qui est un fin matois, s'y rendit facile pour plusieurs raisons : l'une, afin de contenter la vanité du maréchal et de sa maison, et l'obliger ainsi à s'ouvrir à lui afin d'en tirer avantage pour ses affaires; et l'autre, qu'ayant dessein de contenter l'Espagne en choses solides, il voulait satisfaire notre légèreté avec des apparences sans fruits.

Aussitôt que le comte de Tillières sut tout le traitement que l'on se préparait à faire au maréchal, il lui dépêcha son courrier, en écrivit les particularités au roi et à M. de Luynes. On trouva le maréchal déjà arrivé à Douvres. La cause de sa précipitation était le départ du roi de de Calais et l'impatience ordinaire aux Français et particulièrement à lui. Le courrier trouva Sa Majesté à Boulogne. Elle reçut avec beaucoup de contentement les nouvelles que le comte de Tillières lui donna de la bonne réception que l'on préparait à son ambassadeur. M. de Puisieux lui fit savoir le plaisir qu'avait reçu Sa Majesté en apprenant l'honneur que l'on préparait à son ambassadeur, lequel n'allait, dit-il, que pour un simple compliment, bien que, par discours et comme de lui-même, il pourrait faire connaître au roi de la Grande-Bretagne l'état de nos huguenots; il l'avait chargé de lui communiquer ses instructions et de ne faire rien sans son avis. C'est la vérité que ses instructions ne parlaient pas d'autre chose; mais MM. de Luynes en avaient communiqué secrètement d'autres qui étaient le nœud de l'affaire, et qui consistaient principalement à unir le marquis de Buckingham à leur maison. M. de Puisieux en avait bien quelques soupçons,

mais il n'en savait pas toute la vérité, non plus que ce qui touchait la proposition de mariage qui devait marcher ensuite.

Comme l'on sut l'arrivée de M. le maréchal de Cadenet à Douvres, on en fut fort étonné en Angleterre, parce qu'elle semblait être précipitée. On fut d'autant plus fâché de cette précipitation qu'elle avait empêché l'honneur qu'on voulait lui faire, qui était de l'amener dans une des reinberges d'Angleterre. Cela hâta le voyage du maître des cérémonies, qui doit recevoir les ambassadeurs extraordinaires à Douvres. Le maréchal fut forcé de prendre la patience de l'attendre. Le comte de Tillières lui envoya un gentilhomme nommé Lachesnée, qu'il avait pris en Angleterre depuis son arrivée; il savait fort bien la langue et était fort au courant des affaires du pays, et particulièrement en ce qui touchait les ambassades extraordinaires; il en avait vu trois ou quatre auxquelles il avait servi fort utilement. Il devait lui baiser très-humblement les mains de la part du comte de Tillières, lui témoigner la réjouissance qu'il avait de son heureuse arrivée en Angleterre, et lui dire que s'il n'eût été forcé de demeurer à Londres pour son service, c'est-à-dire pour empêcher qu'il n'arrivât par les menaces d'Espagne aucun changement au bon accueil qu'on lui préparait, il n'aurait pas manqué d'aller jusqu'à Douvres pour le recevoir. Le comte croyait agir ainsi pour son avantage et pour lui rendre service; mais sa vanité et son ambition firent qu'au lieu de recevoir sa bonne volonté comme il devait, il se plaignit de ce qu'il ne lui rendait pas lui-même ce compliment, chose hors de l'usage, les ambassadeurs résidant sur les lieux n'ayant accoutumé d'aller plus avant que d'une journée pour rencontrer les extraordinaires, encore qu'ils soient prévenus. Mais sa faveur et sa bonne fortune le faisaient voler en son imagination au-dessus de ceux de cette qualité.

Cette plainte fut suivie d'une autre, qui fut de ce que ce n'était pas M. de Tillières lui-même qui était allé trouver le roi de la Grande-Bretagne, mais seulement son secrétaire. Ce n'était pas, disait le maréchal, le traiter avec le respect qui lui était dû. Il ne considérait pas que cela aurait été tout à fait contraire à la diligence qu'il désirait qu'on apportât à cette affaire; car le roi de la Grande-Bretagne étant éloigné de vingt-sept lieues de Londres, M. de Tillières n'aurait pu se rendre auprès de lui sans lui demander audience et sans envoyer retenir un logis, enfin sans faire le voyage en carrosse, parce que sa qualité d'ambassadeur requérait que l'on ne courût pas la poste sans une extrême nécessité.

Le comte de Tillières fut averti de toutes ces plaintes par quelques-uns de ses amis qui accompagnaient le maréchal; il n'en fit nul semblant; mais, continuant de satisfaire au commandement de Sa Majesté, il poursuivit ce qui était nécessaire pour l'arrivée du maréchal. Quand tout fut en état, il partit pour l'aller rencontrer à Rochester, à une journée et demie de Londres, auquel lieu il croyait qu'il dût dîner. Comme cela n'avait pas eu lieu, il le trouva à mille pas hors dudit Rochester, dans un grand chemin, où il mit pied à terre et lui aussi. Il lui témoigna le contentement qu'il avait de le voir en ce pays; qu'il se fût donné plus tôt cet honneur s'il n'avait été retenu à Londres pour le bien de son service. De quoi le maréchal le remercia assez froidement.

Après cela, le comte de Tillières et lui se mirent tous les deux en carrosse à une portière, et vinrent coucher à Gravesend, parlant toujours de choses indifférentes. Aussitôt qu'ils eurent mis pied à terre à Gravesend, le maréchal monta en sa chambre, où le comte de Tillières lui dit, en présence de M. Le Clerc, qui était un de ses principaux conseillers, qu'entre autres honneurs que le roi de la

Grande-Bretagne lui faisait, il lui enverrait dans la journée le comte d'Arondel, le premier comte d'Angleterre, avec ses barges, pour le mener le lendemain, par eau, au palais royal de Sommerset, qu'on avait préparé pour son logement; il le pria de le traiter comme un homme de sa qualité et comme l'envoyé d'un grand roi. Le maréchal lui ayant demandé quel honneur il lui devait faire, le comte de Tillières lui répondit qu'il devait aller au-devant jusque sur le degré, et même, si la foule ne l'en empêchait, en descendre un ou deux, lui donner la main droite à l'entrée de la porte, et le reconduire au moins jusqu'au bas du degré.

Il fut contredit sur ce point par ledit Le Clerc, qui répliqua que le comte d'Arondel étant envoyé de la part du roi son maître pour honorer M. le maréchal de Cadenet, ce n'était pas à celui-ci de lui donner la main droite, mais à l'autre; de plus, que cette hôtellerie, en laquelle il n'avait à demeurer qu'une nuit, ne pouvait pas être considérée comme son logis. A ces raisons, ou plutôt à ces impertinences, M. de Tillières répondit en peu de mots et il crut l'avoir convaincu; mais M. le maréchal prouva le contraire, car il n'alla que jusqu'à la porte de sa chambre au-devant du comte d'Arondel, et il ne l'eût conduit que sur le perron sans le comte de Tillières, qui, poussé d'impatience et perdant tout respect, le prit par son manteau et lui fit descendre à toute peine deux degrés de plus; mais il ne lui fut possible de le faire passer outre.

Le comte d'Arondel demeura très-mécontent de ce procédé, et le lendemain, pour se revencher du tort qu'on lui avait fait, étant venu pour trouver le maréchal afin de le mener en sa barge, il ne voulut pas monter en haut, il se contenta d'envoyer le maître des cérémonies l'avertir qu'il l'attendait en bas; ce qui le fit aussitôt descendre et monter en barge. Il se mit en haut du siége, le comte de Tillières à la main droite et le comte d'Arondel à la

gauche. En cet état ils arrivèrent à Sommerset, où le comte d'Arondel usa d'une autre revanche; car il le laissa au pied de l'escalier sans le mener jusqu'à sa chambre, comme il y était obligé, et il s'en alla de ce pas se plaindre au roi du procédé de M. le maréchal en son endroit, et y voulut mêler le comte de Tillières, parce qu'il avait pris la main droite au-dessus de lui dans les barges du roi.

Le lendemain, M. le maréchal de Cadenet leur fit entendre le tout, mais par son discours il lui donnait à connaître que le sieur comte d'Arondel était beaucoup plus mécontent du comte de Tillières que du maréchal, et qu'il fallait qu'ils envoyassent faire ensemble des excuses au comte d'Arondel. Ce fut le premier tour qu'il voulut lui jouer. Le comte de Tillières lui répondit qu'il ne ferait point d'excuses, ne croyant point avoir failli; que l'action qu'il avait faite, il la maintiendrait devant le roi son maître, devant celui de la Grande-Bretagne et tout son conseil; que le comte d'Arondel avait autant de raison de prétendre la main droite sur lui en la chambre du roi que comme dans la barge, laquelle principalement en cette occasion était un lieu public comme le palais du roi; qu'il savait bien la qualité du comte d'Arondel, mais quelle qu'elle fût, il ne croyait pas qu'elle dût préjudicier à la sienne, de laquelle il ne pouvait se départir; qu'il lui témoignerait le respect qu'il lui portait en son logis, ou bien quand il serait particulier; mais tant qu'il serait ambassadeur et hors de son logis, il saurait bien maintenir la dignité de sa charge. Sur ce qu'il lui allégua qu'en carrosse il donnerait la place à celui que le roi lui enverrait pour le mener à l'audience, il lui répondit que ce ne serait pas par déférence, mais par bienséance, d'autant plus que ce serait une chose extravagante que celui qu'on lui enverrait pour l'entretenir fût en un lieu où il ne lui pût parler; mais que s'il y avait deux places dans le carrosse, comme

Londres. Du Buisson ne communiqua rien de cette proposition de mariage au comte de Tillières; mais celui-ci avait éventé quelque chose des desseins du sieur de Luynes. Il le connaissait assez adroit dans les affaires de France et qui concernaient ses intérêts, mais fort ignorant dans les affaires étrangères. Quant à ceux qui le conseillaient et en qui il se confiait, il savait qu'ils étaient sans expérience. Il se douta que le voyage du sieur Du Buisson avait un autre but qu'un achat de chevaux; que n'étant ni domestique de M. le Prince, ni attaché dans ses intérêts, et ne considérant que M. de Luynes, il n'aurait pas quitté la cour pour venir acheter des chevaux pour monseigneur le Prince. Toutes ces raisons lui firent dire au sieur Dumoulin qu'il prît garde à lui et qu'il ne se laissât pas duper.

Le sieur du Buisson fut bien reçu en la cour du roi d'Angleterre, tant à la considération de celui qui l'envoyait que parce que l'on n'ignorait pas qu'il avait de la familiarité près du roi. Par les recommandations du comte de Tillières, les seigneurs le traitèrent fort courtoisement et le roi d'Angleterre lui fit caresse. Cela l'obligea peut-être à avancer plus hardiment sa proposition et avec un style un peu trop franc et des paroles plus explicites que l'état de l'affaire ne le permettait. Il surprit le roi de la Grande-Bretagne, qui ne s'attendait pas à recevoir une telle proposition par la bouche d'un tel homme, dans un temps où il avait des ambassadeurs en Espagne pour traiter avec les Espagnols du mariage de leur infante, où les Espagnols avaient aussi les leurs en Angleterre pour le même sujet. Il répondit néanmoins fort courtoisement et témoigna que le roi son frère lui faisait honneur en lui offrant son alliance ; que s'il était en état de la recevoir, il lui témoignerait avec quel contentement il l'accepterait ; qu'il était embarqué avec l'Espagne dans une pareille

affaire, et qu'il fallait, avant de songer à d'autres, voir quelle fin prendrait celle-ci.

Le roi publia tous ces discours pour donner de la jalousie aux Espagnols, et par-là les obliger à avancer le mariage de leur infante, qu'ils faisaient marcher trop lentement à son gré, et il s'en moqua en même temps pour leur donner quelque satisfaction.

Le comte de Tillières fut averti de tout ce beau procédé par les amis qu'il avait à la cour d'Angleterre. Il n'en témoigna rien au sieur du Buisson, qui s'en retourna peu après en France, ayant retiré peu de satisfaction de sa négociation et la France beaucoup de honte. A la première rencontre que fit le comte de Tillières du roi d'Angleterre, qui fut à West-End, à une chasse au cerf, le roi lui raconta toute cette affaire, lui témoigna qu'il avait eu honte des propositions qu'on lui avait faites; qu'il en était marri, à cause de l'affection qu'il portait au roi et à la France, dont on ternissait l'honneur par l'envoi de ces gens et par des offres si hors de saison. Le comte de Tillières, après l'avoir remercié des bons sentiments qu'il témoignait avoir pour Sa Majesté et pour la France, l'assura que ce qu'on lui avait proposé ne venait ni de l'un ni de l'autre; que l'on n'avait point coutume d'aller chercher des maris pour les filles de France ; que si quelque prince prétendait les épouser, c'était à lui de les demander et de dépêcher sur les lieux pour faire connaître son intention; que c'était une chaleur de foie d'un homme qui eût bien désiré se faire de geste, d'une personne de peu de condition, qui ignorait de quel poids était sa proposition ; qu'il croyait qu'il ne se serait pas vanté en France de ses impertinents discours ; qu'il en avertirait Sa Majesté, et qu'il était sûr d'avoir bientôt commission de le désavouer.

Il ne se trompa pas, car il la reçut peu de temps après. M. de Luynes aima mieux, et avec raison, faire ce désaveu

que d'avouer la commission qu'il avait donnée au sieur du Buisson. Cela ne lui fit pas perdre cependant la pensée du mariage du prince de Galles; car, pensant que le peu de succès de cette affaire venait du manque d'adresse du sieur du Buisson ou de son peu de qualité, il résolut d'y envoyer M. le maréchal de Cadenet son frère, qu'il croyait exceller au-dessus de du Buisson en l'un et en l'autre, et qu'il considéra comme un instrument propre pour la faire réussir. Or, comme je me rencontrai en Angleterre en ce temps-là, je mettrai ci-après ce que j'en ai appris, tant du comte de Tillières et d'autres seigneurs de la cour d'Angleterre.

M. le maréchal de Cadenet prit à Paris la résolution de venir ambassadeur extraordinaire en Angleterre, et parce qu'il désirait avoir un prétexte spécieux pour faire ce voyage, il fit en sorte, avec M. de Luynes son frère, que le roi s'acheminât jusqu'à Calais, afin que le voisinage d'Angleterre donnât quelque couleur à son ambassade. Il feignit ne l'avoir résolue qu'à Picquigny, et cela pour deux raisons : l'une, qu'ayant fait le voyage à l'improviste, on ne soupçonnerait pas ce qu'il avait dessein de traiter; l'autre, afin d'être obligé à moins de dépense. L'un et l'autre lui demeurèrent inutiles, parce que, pour contenter sa vanité, il amena avec lui tant de gens de qualité qui se trouvaient auprès du roi, qu'il fit juger son voyage être de grande conséquence. Les personnes de haute condition qu'il amena avec lui entraînèrent beaucoup de dépenses; il lui fallut beaucoup de soin pour les contenir dans la modestie, et elles servirent plus à faire contrôler ses actions et à décrier sa conduite qu'à honorer son ambassade.

Avant qu'il partît de Paris, les plus intelligents avaient pénétré le motif de cette ambassade; ils se réduisaient à quatre : le premier, le mariage de la fille de France avec le prince de Galles; le second, pour faire connaître au roi

d'Angleterre que Sa Majesté ne voulait nullement attaquer ceux de la religion, au contraire, qu'il désirait les conserver fidèlement dans leurs édits, pourvu qu'ils demeurassent dans l'obéissance et que si quelque particulier s'en voulait éloigner, c'était son dessein de le châtier; le troisième, touchant les affaires d'Allemagne; le quatrième, celles de la Valteline. Les deux derniers motifs allaient au dessein de s'opposer à la grandeur de la maison d'Autriche, qui se rendait formidable par la victoire obtenue en Bohême, dont elle poursuivait chaudement les avantages.

Tout cela était la vérité; mais il y avait encore quelque chose de plus secret, et le motif principal du voyage n'allait pas à bien acheminer les affaires générales de la chrétienté, mais à avantager celles de M. de Luynes et de ses frères. En effet, le sieur de Luynes et ses frères voyant que l'Espagne s'avançait, qu'ils ne pouvaient prendre confiance avec elle, étant mal dans l'esprit de la reine mère, et que l'on était sur le point d'avoir une grande guerre contre les huguenots, laquelle, dans ces conjonctures, les pourrait ruiner, se résolurent à cette ambassade, qui tendait à les allier étroitement avec le marquis de Buckingham pour la conservation des uns et des autres. Ils croyaient réussir aisément auprès du marquis, à cause de leur vanité qui leur faisait croire que tout le monde devait honorer leur amitié. Ils espéraient donc s'assurer la protection du roi de la Grande-Bretagne, faire rompre le mariage d'Espagne, conclure celui de France avec beaucoup d'avantage pour le prince de Galles, et obliger ainsi l'Angleterre à les assister, en cas où en France il leur arrivât quelque disgrâce.

Le duc de Luynes avait été confirmé dans cette opinion par le sieur Herbert, ambassadeur du roi de la Grande-Bretagne en France, et les avis des puritains d'Angleterre, ennemis de l'Espagne.

Je reviens à M. de Cadenet, lequel, étant arrivé à Abbeville, dépêcha un courrier au comte de Tillières, lui annonçant que le roi lui communiquait le dessein qu'il avait pris d'envoyer le sieur maréchal en Angleterre, et le disait causé par son voisinage audit pays. C'était une chose auparavant observée par les rois ses prédécesseurs. Sa Majesté désirait qu'il fît tous ses efforts afin que son ambassadeur fût reçu avec l'honneur qu'il méritait, tant par sa qualité et par les mérites de sa personne, que pour être l'envoyé d'un grand roi comme il était. C'est dans les mêmes termes qu'il lui fut écrit fort courtoisement par MM. de Luynes et de Cadenet.

Le courrier arriva la veille de Noël, bien tard. Le lendemain le comte de Tillières envoya quérir le maître des cérémonies pour lui annoncer la venue du maréchal et le désir qu'avait Sa Majesté le roi de France qu'il fût reçu avec toutes sortes d'honneurs. Il croyait que le roi de la Grande-Bretagne correspondrait en cela aux désirs de Sa Majesté, en envoyant au-devant de M. de Cadenet une personne de la même qualité, ce que le maître des cérémonies lui promit de faire entendre au roi par un courrier exprès qu'il dépêcha, après en avoir averti le grand chambellan, son supérieur. Mais comme M. de Tillières se doutait que la faction d'Espagne, qui est extrêmement puissante, s'opposerait à son dessein, il alla voir M. le duc de Lenox, ami de la France, et le pria d'apporter tout le soin qu'il trouverait nécessaire afin que le roi ne fût pas empêché de traiter M. le maréchal de Cadenet suivant que sa bonne inclination envers la France le lui faisait espérer. Le duc de Lenox lui promit de le faire avec toute sorte de courtoisie, et véritablement il l'accomplit.

Le jour d'après, pour user de toutes sortes de précautions, le comte de Tillières envoya son secrétaire Dumoulin vers M. le marquis de Buckingham pour lui faire la même

prière qu'il avait faite à M. le duc de Lenox. Elle ne fut pas inutile, car il s'y comporta fort bien ; et encore que la faction d'Espagne murmurât tout haut des honneurs que l'on prétendait faire à l'ambassadeur de France, néanmoins le comte de Tillières emporta tout ce qu'il désirait. Le roi de la Grande-Bretagne, qui est un fin matois, s'y rendit facile pour plusieurs raisons : l'une, afin de contenter la vanité du maréchal et de sa maison, et l'obliger ainsi à s'ouvrir à lui afin d'en tirer avantage pour ses affaires; et l'autre, qu'ayant dessein de contenter l'Espagne en choses solides, il voulait satisfaire notre légèreté avec des apparences sans fruits.

Aussitôt que le comte de Tillières sut tout le traitement que l'on se préparait à faire au maréchal, il lui dépêcha son courrier, en écrivit les particularités au roi et à M. de Luynes. On trouva le maréchal déjà arrivé à Douvres. La cause de sa précipitation était le départ du roi de de Calais et l'impatience ordinaire aux Français et particulièrement à lui. Le courrier trouva Sa Majesté à Boulogne. Elle reçut avec beaucoup de contentement les nouvelles que le comte de Tillières lui donna de la bonne réception que l'on préparait à son ambassadeur. M. de Puisieux lui fit savoir le plaisir qu'avait reçu Sa Majesté en apprenant l'honneur que l'on préparait à son ambassadeur, lequel n'allait, dit-il, que pour un simple compliment, bien que, par discours et comme de lui-même, il pourrait faire connaître au roi de la Grande-Bretagne l'état de nos huguenots; il l'avait chargé de lui communiquer ses instructions et de ne faire rien sans son avis. C'est la vérité que ses instructions ne parlaient pas d'autre chose; mais MM. de Luynes en avaient communiqué secrètement d'autres qui étaient le nœud de l'affaire, et qui consistaient principalement à unir le marquis de Buckingham à leur maison. M. de Puisieux en avait bien quelques soupçons,

mais il n'en savait pas toute la vérité, non plus que ce qui touchait la proposition de mariage qui devait marcher ensuite.

Comme l'on sut l'arrivée de M. le maréchal de Cadenet à Douvres, on en fut fort étonné en Angleterre, parce qu'elle semblait être précipitée. On fut d'autant plus fâché de cette précipitation qu'elle avait empêché l'honneur qu'on voulait lui faire, qui était de l'amener dans une des reinberges d'Angleterre. Cela hâta le voyage du maître des cérémonies, qui doit recevoir les ambassadeurs extraordinaires à Douvres. Le maréchal fut forcé de prendre la patience de l'attendre. Le comte de Tillières lui envoya un gentilhomme nommé Lachesnée, qu'il avait pris en Angleterre depuis son arrivée ; il savait fort bien la langue et était fort au courant des affaires du pays, et particulièrement en ce qui touchait les ambassades extraordinaires ; il en avait vu trois ou quatre auxquelles il avait servi fort utilement. Il devait lui baiser très-humblement les mains de la part du comte de Tillières, lui témoigner la réjouissance qu'il avait de son heureuse arrivée en Angleterre, et lui dire que s'il n'eût été forcé de demeurer à Londres pour son service, c'est-à-dire pour empêcher qu'il n'arrivât par les menaces d'Espagne aucun changement au bon accueil qu'on lui préparait, il n'aurait pas manqué d'aller jusqu'à Douvres pour le recevoir. Le comte croyait agir ainsi pour son avantage et pour lui rendre service ; mais sa vanité et son ambition firent qu'au lieu de recevoir sa bonne volonté comme il devait, il se plaignit de ce qu'il ne lui rendait pas lui-même ce compliment, chose hors de l'usage, les ambassadeurs résidant sur les lieux n'ayant accoutumé d'aller plus avant que d'une journée pour rencontrer les extraordinaires, encore qu'ils soient prévenus. Mais sa faveur et sa bonne fortune le faisaient voler en son imagination au-dessus de ceux de cette qualité.

V

DÉTAILS SUR L'AMBASSADE DU MARQUIS D'EFFIAT EN ANGLETERRE, OU IL REMPLAÇA LE COMTE DE TILLIÈRES.

(*Rapport supposé fait au roi Louis XIII par un catholique anglais.*)

Le premier soufflet donné aux espérances des catholiques au sujet du mariage du prince de Galles et d'une fille de France fut le rappel de notre ambassadeur ordinaire en ce royaume. Le comte de Tillières fut inopinément et étrangement rappelé, alors qu'il avait lui-même puissamment contribué à la réalisation de ce mariage. Son long séjour en Angleterre lui avait fait connaître les secrets intérieurs de la cour; il avait une parfaite connaissance et compréhension des dispositions et humeurs de tous les grands de cet État, qui, avant tout, n'aiment pas à être trompés; enfin il était fidèle et discret, ce qui est une vertu fort requise en un homme qui devait traiter pour le bien des catholiques en un royaume où c'est une sorte de crime de prier Dieu

pour obtenir quelque soulagement dans les persécutions

D'un autre côté, quand ils virent quelle sorte de personne était nommée pour lui succéder, c'est-à-dire un homme de basse naissance, de fortune nécessiteuse, de nulle expérience pour les affaires, parlant toujours, admirant et riant avec vanité, tellement enivré des familiarités que lui faisaient le roi, le prince et le favori, à dessein d'affaiblir son zèle pour le service de Votre Majesté et la cause catholique, eux cependant riant aux coins et se moquant de lui, de ce qu'il était tellement pris de leurs faveurs, les catholiques commencèrent à concevoir de vives inquiétudes. Le marquis d'Effiat leur fut tout à fait inutile, en raison de sa grande ignorance des personnes et des choses. Il leur devint même bien funeste à cause de son insolence, et dangereux à cause de ses indiscrétions.

Lorsqu'ils lui montraient que les promesses qui lui avaient été faites n'étaient point suivies d'effet et que la persécution continuait comme de plus belle; lorsqu'ils le suppliaient de ne pas s'en rapporter aux protestants et de ne point écrire à Votre Majesté que les choses étaient *faites* quand elles n'étaient que *dites*, il tombait dans un désordre de passion qui étonnait ceux qui l'entendaient.

Les catholiques anglais ajoutent que ses indiscrétions ont compromis plusieurs d'entre eux auprès des puissances supérieures, sur des choses particulières qu'ils lui avaient confiées.

Sa condescendance enfin pour le parti protestant le rendait aveugle sur tout ce qui se passait autour de lui. Il avertissait de temps en temps Votre Majesté qu'en Angleterre tout allait bien pour la religion; que le roi, le prince, le duc étaient entièrement inclinés à la modération, tandis que les catholiques ne méritaient nullement l'intérêt que Votre Majesté leur témoignait. Par ses dépêches, il a inspiré à Votre Majesté une telle confiance, que

cela a précipité la conclusion du mariage et a été cause que votre sœur a été envoyée en Angleterre avant que la place lui fût préparée. On agit avec tant de précipitation, que l'on ne modifia pas un traité d'alliance fait pour un prince et qu'on ne prit pas la peine de lui en substituer un autre conclu avec un roi (puisque le prince de Galles était devenu roi après la mort de son père). Combien d'inconvénients sont arrivés par cette omission, particulièrement en ce qui touche la maison de la reine votre sœur, laquelle, par ce moyen, ne fut pas réglée comme pour une reine de la Grande-Bretagne, mais simplement comme princesse de Galles!

Quant à cette accusation portée contre les catholiques anglais, que ce sont des catholiques *espagnolisés*, je me sens obligé à dire à Votre Majesté qu'ils n'étaient pas autrement liés à l'Espagne que par la mémoire des bienfaits qu'ils en avaient reçus de temps en temps, et par la bonté des rois d'Espagne à l'égard des séminaires, par lesquels la religion a été consacrée parmi eux. Mais ils seraient tout aussi portés à concevoir la même gratitude à l'égard de la couronne de France, s'ils recevaient d'elle de semblables bienfaits. Je m'en remets sur ce point au jugement du comte de Tillières, qui pendant plusieurs années a parfaitement connu cette nation, et à monseigneur de Mende ou au Père de Bérulle, qui ont très-dignement et très-fervemment servi Votre Majesté et la reine votre sœur par delà. Ils ont donné grande satisfaction aux catholiques de ce royaume, non en effectuant tout le bien qu'ils désiraient, car ce n'était pas en leur puissance, mais par la diligence qu'ils ont mise à maintenir la paix entre les catholiques et les huguenots de la Grande-Bretagne. Ils diront à Votre Majesté que, pour chaque Anglais catholique espagnolisé que le marquis d'Effiat trouva en ce royaume, quand il y alla, il en laissa cinq cents, quand il

partit, pour leur avoir donné l'occasion de remarquer la différence de sa manière de traiter leurs personnes en particulier et leur cause en général, d'avec celle qui était tenue à cet égard par les Espagnols quand ils avaient l'affaire entre leurs mains.

Pour donner à Votre Majesté une idée favorable de sa capacité et faire croire à l'efficacité de ses services à l'égard des catholiques, il résolut deux choses : ce fut d'abord d'engager quelques-uns des principaux catholiques de ce royaume à écrire aux ministres de France pour louer son zèle, son industrie et sa discrétion ; pour déclarer en même temps que par ses soins les affaires de la religion catholique étaient en très-bon état. C'était mettre les catholiques anglais dans une situation difficile. S'ils refusaient d'écrire comme ils le désiraient, ils ne pouvaient douter qu'il les accuserait auprès du roi, ou, ce qui était pire, auprès du duc, comme personnes espagnolisées et opposées au mariage de France. De l'autre côté, s'ils écrivaient comme il le désirait, ils trahiraient leur cause et démentiraient leur conscience.

Dans cette difficulté, ils écrivirent les lettres demandées par le marquis d'Effiat, quant à ce qui touchait une louange générale de sa personne. Mais pour le fait de la religion, ils déclarèrent seulement qu'il avait travaillé pour la mettre en bon état et qu'il avait tiré de bonnes promesses du roi à cette intention.

Telles étaient leurs lettres, quand le marquis se contentait de les accepter. Mais souvent il disputait avec eux, en leur reprochant d'être trop difficiles; si l'humeur le prenait, il les rebutait, méprisait leurs lettres, et il s'en allait avec furie.

On l'a accusé souvent d'avoir fait ouvrir les lettres de tous ceux sur lesquels il avait le moindre soupçon, soit qu'elles fussent envoyées de delà en deçà, ou de deçà en

marchant auprès dudit sieur maréchal, et le comte de Tillières devant, avec le maître des cérémonies, cela montrerait que le comte de Tillières avait eu tort d'avoir pris la main droite sur le comte d'Arondel; que si le maréchal marchait à droite dudit sieur marquis, il aurait eu raison de prendre l'avantage en la barge, afin que ledit sieur maréchal reçût, comme il leur semblait, plus d'honneur, ne l'ayant pas à son côté, mais devant en forme de triomphe; l'autre, afin que le marquis de Buckingham, lequel il faisait tout son effort d'attirer à lui, lui fût obligé de l'avoir mis en un honneur lequel il ne prétendait pas, sans se soucier ni du reproche qu'on lui en pouvait faire, ni du tort qu'il faisait à la France.

Le maréchal s'engagea sans rien dire au marquis de Buckingham; mais comme l'on était près d'aller dîner pour partir, il en parla bien au long au comte de Tillières, lui disant que la coutume de France autorisait ce qu'il souhaitait de lui; que son ambassade était d'autre considération que celles qui avaient précédé la sienne en Angleterre; que le roi son maître et celui de la Grande-Bretagne lui désiraient faire des honneurs extraordinaires, et, de plus, qu'il fallait obliger le marquis de Buckingham. Le comte lui répondit qu'il n'était pas en France, mais en Angleterre; que chaque pays avait ses coutumes, et qu'il ne pouvait pas se départir de celles de celui-ci sans faire tort au roi son maître et à lui-même; que maintenant on trouverait bon tout ce qu'il ferait, mais que quelque jour on pourrait lui demander compte de cette action; qu'en celles qui seraient privées, il lui témoignerait combien il portait de respect à sa personne et à sa qualité, et qu'il obtempérerait à toutes ses volontés; mais qu'en public il ne se pouvait départir de la coutume. Il le pria de ne trouver mauvais s'il s'y attachait, disant qu'il mourrait plutôt que de faire dire de lui qu'étant ambassadeur il eût

rabaissé l'honneur dû à son maître et à sa charge; que M. le duc de Bouillon, qui était des premières maisons de France, duc et pair et en grande considération en ce pays, n'avait point fait de difficulté de laisser M. de Buisseaux prendre sa droite, celui qui le menait, qui était un des principaux seigneurs d'Angleterre, prendre la gauche; qu'il tenait pour assuré que M. le marquis de Buckingham ferait de même, étant sage et discret, et sachant l'usage du pays d'Angleterre.

Ces paroles franches, rarement entendues de ceux qui sont en faveur, le touchèrent vivement; mais cette résolution le fâcha, d'autant plus qu'il était engagé au marquis de Buckingham. Cela le conduisit à jouer toutes sortes de personnages pour le faire départir; tantôt se mettant en colère, tantôt parlant doucement, puis appelant ses conseillers pour lui remontrer qu'il ruinait sa fortune s'il persistait en son opinion. A cela M. de Tillières répondit qu'il aimerait mieux perdre toutes choses que son honneur. Ce qui le fit résoudre à la fin d'en user selon les voies accoutumées. Il ne s'ensuivit aucune dispute, et les choses se passèrent selon les voies ordinaires.

Pendant qu'il séjourna en Angleterre, on ne voyait que messagers aller vers le vicomte de Donquester et de là au marquis de Buckingham. On n'en communiquait rien au comte de Tillières. Ce qui le détermina, voyant que ces affaires-là tendaient au désavantage et au déshonneur de la France, à parler à monsieur le maréchal de Cadenet, et à lui représenter l'état de l'Angleterre, afin de se décharger du mal qui en pouvait arriver, et aussi afin que les conseils qu'il lui donnerait le fissent aller avec plus de retenue qu'il ne faisait. Mais de quoi cela servait-il avec une personne qui venait aveugle de ses intérêts, très-mal instruite par soi-même et plus mal conseillée ?

Il lui commença son discours en cette façon : « Monsieur,

je suis extrêmement étonné que vous ayez entrepris ce voyage en une saison si peu convenable et en laquelle vous ne pouvez, sinon dans les apparences et dans les compliments, recevoir que du déplaisir. Beaucoup d'ambassadeurs extraordinaires ont eu les mêmes rencontres. Ce n'est pas qu'ils ne les prévissent, mais la volonté de leur maître les forçant à obéir, il fallait qu'ils bussent le calice. Mais vous, monsieur, de qui le frère tient les volontés de Sa Majesté en la main, et qui ne dussiez aller en aucun pays étranger, sinon pour jouir des travaux d'autrui, et par l'accomplissement de quelque traité avantageux, vous venez participer à mes soins et à mes épines. Je sais bien que l'on vous donne autre chose à entendre, et que vous trouverez des esprits en état de recevoir favorablement ce que vous êtes venu négocier et disposés à vous donner contentement. Mais je vous conjure de croire que cela est faux; je n'espère pas vous divertir de cette opinion; mais pour ma décharge, je vous dirai, sur tous les points que l'on dit que vous êtes venu traiter ici, la disposition qu'à mon avis vous y trouverez.

« Je commencerai par le mariage de France, comme étant le point le plus important, et vous assurerai que vous n'eussiez su venir en un temps plus inopportun pour le faire réussir. D'autant plus que depuis peu, comme je l'ai écrit à Sa Majesté, il est venu des nouvelles d'Espagne qui en donnent beaucoup d'espérance. Le père Lemaître est même parti d'Espagne pour aller à Rome, afin d'obtenir la dispense. De plus, le roi de la Grande-Bretagne, qui ne veut pas se mettre en brouilleries, et qui désire être du côté des plus forts, témoigne s'attacher à ce mariage plus fortement que jamais; et encore qu'il semble que par raison il s'en devrait éloigner, néanmoins, agissant par son humeur, il espère, il veut que l'on croie que la restitution du Palatinat marchera de front avec ce mariage.

Vous trouverez le marquis de Buckingham tout à fait porté de ce côté-là. La faction des puritains l'y a obligé, car, voyant qu'il les avait pour ennemis, il a cru ne pouvoir prendre assurance, sinon dans la protection de l'Espagne.

« Encore que le mariage d'Espagne ne réussît pas, je ne sais si le roi de la Grande-Bretagne tournerait la vue de notre côté ; car il faut que vous sachiez que le sujet principal, pour lequel on dit qu'il désire ce mariage, n'est pour autre chose que pour opposer la religion catholique à la puritaine, et vivre sûrement entre les deux. S'il était privé dudit mariage, je crois qu'il rechercherait une huguenote pour son fils et se déclarerait du côté des puritains. Car, quoiqu'il les haïsse par raison d'État, il aime leur religion. Il ne croit pas que la France puisse faire la balance qu'il espère du côté d'Espagne.

« Les démarches faites par la France ne sont pas honorables, tant pour la chose en soi (car on n'aurait pas dû venir offrir la fille d'un grand roi, qui doit être recherchée avec honneur), que pour les moyens employés, savoir l'envoi de du Buisson et les paroles de désaveu que l'on m'a fait porter depuis peu sur ce sujet. Il ne servira de rien de dire que vous sonderez les esprits, et comme vous les trouverez disposés, que vous avancerez ou retarderez. Car dans la créance générale que l'on a que vous venez pour cette occasion, les paroles que vous en tiendrez seront considérées comme sérieuses, et vous obligerez l'Espagne à faire ce mariage, qu'elle semblait n'avoir nul dessein d'accomplir, uniquement pour en priver la France.

« Pour le second point qui regarde les huguenots, il me paraît tout à fait hors de propos ; la France n'étant pas en bonne intelligence, comme cela devrait être, vous témoignerez une bassesse de courage de laquelle ce roi, qui ne fait les choses que par crainte, prendra avantage. Et jugeant par là de votre faiblesse, il deviendra orgueilleux.

Au lieu de recevoir les paroles que vous lui tiendrez sur les huguenots, comme venant de votre part, il les prendra comme une grande déférence de la part de Sa Majesté, et vous tomberez en cet inconvénient qu'il faudra lui en donner part ou bien l'offenser par ce refus, et vous l'obligerez à les assister. Chose qu'il n'eût peut-être jamais faite, si nous eussions montré aussi bonne mine en son endroit que nous témoignons de peur. Quelque bien disant et avisé que vous soyez, vous aurez beaucoup de peine à persuader quelque chose au désavantage des huguenots, soit qu'il ajoute plus de foi à l'instruction qu'il a de leur part qu'aux avis qu'on lui donne contre eux, ou bien que la raison d'État qui l'oblige à les maintenir, lui fasse feindre de croire ce qu'ils lui mandent.

« Pour ce qui touche la Valteline, le marquis Buckingham poussera Sa Majesté tant qu'il pourra à la secourir, afin d'empêcher le roi d'Espagne de ce côté-là, et ainsi avoir meilleur marché du Palatinat. Que si après il en sort à son contentement, soit en faisant le mariage ou autrement, il tâchera d'être l'arbitre de la chrétienté par offices fort médiocres, afin que du trouble d'autrui, il tire la paix chez lui.

« Pour ce qui regarde l'Allemagne et le Palatinat, il sera bien aise de pousser la France à s'opposer à la grandeur de l'Espagne pendant que lui en repos en tirera l'avantage pour ses propres affaires. Ainsi, il me semble que de ces quatre points nous ne pouvons tirer aucun profit, mais beaucoup de honte et de mal. Nous venons nous soumettre à un roi que nous avons tant bravé; nous donnons de la jalousie à l'Espagne et nous la désobligeons, en venant traverser un mariage qui était avancé. Nous ne pouvons, en agissant de cette manière, qu'engager le roi d'Espagne à s'unir avec le roi d'Angleterre pour assister nos huguenots, et nous lui facilitons la restitution du Palatinat.

Enfin, nous venons faire des bassesses avec un roi qui ne nous pouvait faire grand mal, pour en désobliger un de qui nous pouvons recevoir du déplaisir. »

Le comte de Tillières ajouta à ce discours qu'il les suppliait d'aller, bride en main, avec le vicomte de Donquester, et ne déférer pas entièrement à ses conseils, d'autant que quoiqu'il parût homme doux, néanmoins il était puritain, et par conséquent violent. Voyant sa ruine dans le mariage d'Espagne, il ferait tous ses efforts afin de le rompre, et il porterait tous ses avis pour faire que la France se heurtât sans se soucier de son honneur, pourvu qu'il satisfît à sa passion et y jugeât de l'avantage.

A tout cela, M. de Cadenet répondit qu'il n'était nullement venu pour parler du mariage, que ce qu'il traiterait pour les huguenots, ce serait comme de lui-même, et qu'il espérait si bien ménager l'esprit du roi d'Angleterre, en lui faisant connaître l'état des affaires avec les huguenots, qu'il en demeurerait satisfait; que pour la Valteline et les Grisons, ce qu'il en toucherait serait seulement en passant, et de cette façon que personne n'en pourrait prendre jalousie.

Le comte de Tillières répliqua qu'il priait Dieu que le tout réussît à son contentement et à l'honneur de la France; mais qu'il le suppliait de fonder son discours sur cette créance que l'ambassadeur d'Espagne saurait de mot à mot tout ce qu'il proposerait et davantage, et qu'il ne s'imaginât pas qu'il ne prît jalousie de tous les points, et ne vît que ce fût un essai pour faire une ligue contre lui. Pour l'heure, ils en demeurèrent là.

Le lendemain, je vis des messagers aller vers MM. le marquis de Buckingham et le vicomte de Donquester, lequel était le directeur de ces affaires, mais qui s'y gouverna fort mal. Toute sa direction ne tendait qu'à réunir le peu d'intelligences que la France avait en Angleterre

et à se mettre bas lui-même. Il fut cause que l'on sonda le marquis de Buckingham pour le mariage de France, auquel on trouva beaucoup de froideur, comme aussi à cette grande union que l'on prétendait faire avec lui et M. de Luynes. Ce qu'il fit, parce que son maître y était contraire et qu'il était engagé envers l'Espagne.

Pendant cela, M. le maréchal de Cadenet eut une audience particulière du roi, en laquelle il ne convia point le comte de Tillières de l'accompagner. Il n'osa point lui parler du mariage, parce qu'ayant trouvé le marquis en un autre état qu'il n'espérait sur ce sujet, il crut bien que ce serait peine perdue d'en parler à son maître. Mais pour témoigner qu'il était venu pour quelque affaire, il parla de nos huguenots, desquels pensant faire cheminer le traité avec celui du mariage. Il fallut changer de style et informer le roi de la Grande-Bretagne, comme de lui-même, de l'état de leurs affaires. En cette audience, il ne reçut que des paroles pleines de grands compliments, mais rien de positif, afin qu'une autre fois il s'ouvrît davantage. Il crut que les paroles de douceur et de courtoisie que lui avait tenues le roi étaient signe de deux choses, l'une, qu'il avait peur pour les huguenots de France, et l'autre, qu'il avait apporté beaucoup de créance à ses discours. Ensuite de quoi il se vanta qu'il allait bien ménager l'esprit de ce roi, que s'il pouvait demeurer un mois en Angleterre, il remettrait les affaires de Sa Majesté, qu'il sembla par là accuser le comte de Tillières d'avoir laissées déchoir ou par ignorance ou par négligence.

Celui-ci sut tout et s'en moqua, parce qu'étant averti de tout ce qu'il avait traité, connaissant, comme il faisait, le pays et l'humeur de celui qui le gouvernait, et même ce qu'il dit ensuite de cette conférence, il prévit bien où aboutirait cette négociation. Toutefois il en fut marri,

voyant en quel état on disposait les affaires et en quel point de désespoir on allait les réduire.

Je dirai une chose assez ridicule, mais fort secrète, et qui fera voir combien le maréchal se trompait dans ses opinions, et en quelle estime le roi d'Angleterre, le prince de Galles et le marquis de Buckingham l'avaient, c'est que moi, qui fais ce présent écrit, appris que le soir même qu'il faisait le discours au comte de Tillières, ledit roi étant dans sa chambre du lit, accompagné seulement du prince de Galles, du marquis de Buckingham et du milord Digby, le marquis, étant tout nu en chemise, faisait des pétards, et en les faisant disait : « Voilà pour l'ambassadeur de France extraordinaire ! » Et le roi s'en tuait de rire et les autres aussi, soit pour lui complaire, soit qu'ils y prissent plaisir.

Le jour suivant, le maréchal alla voir le marquis de Buckingham, auquel il toucha de loin quelque chose du mariage de France. Mais il l'en trouva si éloigné, et il reconnut celui d'Espagne si avancé, que depuis il n'en parla plus. Néanmoins, il ne laissa de poursuivre l'union d'entre le marquis et M. de Luynes, bien qu'il vît que le mariage qui en pouvait faire le principal fondement était détruit. Il ne reçut de lui que des paroles générales, ce qui lui fit prendre un autre chemin avec le vicomte de Donquester : ce fut d'essayer de brouiller dans le parlement et de pousser la cabale des puritains à entreprendre plus librement la rupture du mariage d'Espagne. Le roi d'Angleterre en fut averti, comme de quelques paroles qu'avait tenues un petit homme nommé Laforêt au secrétaire Nanton, à lui, touchant le mariage de France. Ce Laforêt avait été envoyé de la part des conseillers du maréchal pour sonder le gué, ce qui produisit les effets que vous verrez ci-après.

Cependant, M. le maréchal de Cadenet eut une seconde

audience, en laquelle il ne mena le comte de Tillières non plus qu'à la première ; ce qu'il fit, afin qu'il semblât traiter avec plus de grandeur et d'autorité étant seul, et afin de pouvoir faire le rapport qu'il voudrait au conseil du roi à son retour. Il reparla de l'affaire des huguenots, et pour rendre, comme il lui semblait, cette négociation plus facile, il y mêla les affaires de la Valteline et du Palatinat. Aux deux dernières, il fut répondu assez froidement, et par discours embrouillés, comme c'est la coutume du roi. Mais pour les huguenots, il répondit plus franchement et plus durement qu'il ne l'avait fait. Il demanda pourquoi on ne le faisait pas arbitre de ces affaires-là, comme il avait toujours cru de tout temps devoir être et particulièrement en cette occasion.

Le comte de Tillières avait prévu tout cela : le maréchal reconnut ce qu'il lui avait dit du roi d'Angleterre, et vit bien qu'il n'était pas si aisé à gouverner qu'il s'imaginait. Cela lui fit prendre résolution de s'en aller. Il fut donc en sa dernière audience dans la galerie privée de Whitehall, en laquelle tous les seigneurs français prirent congé du roi. Les compliments terminés, il mena M. le maréchal de Cadenet, M. le marquis de Buckingham et le comte de Tillières en sa chambre, où ils s'assirent, lui et le maréchal. Pour le comte de Tillières, il se tenait auprès du feu avec le marquis de Buckingham, parce que, n'ayant point été appelé aux premières audiences et sachant les impertinences qui y avaient été traitées, et quelle fin aurait celle-ci, il ne voulait pas s'y engager. Mais le roi l'appela et lui dit qu'il désirait qu'il vînt s'asseoir, à quoi il obéit. Il fit aussi approcher le marquis de Buckingham.

« Monsieur le maréchal, dit-il alors, afin que votre voyage « ne soit pas tout à fait inutile, je vous tiens ce discours, « que je vous prie de faire entendre au roi votre maître. « Je le commencerai par les huguenots de France et vous

« dirai que je trouve étrange que l'on ait porté le roi « mon frère à leur faire violence aux affaires de Béarn, et « même à montrer l'intention de les exterminer, encore « que ce soient les meilleurs sujets qu'il ait, les plus portés « à le servir, et lesquels n'enseignent point, comme font « les jésuites, le meurtre des rois. Pour moi, comme je « désire qu'ils se contiennent en devoir et à l'obéissance, « aussi ne savais-je comment je pourrais souffrir qu'ils « fussent opprimés. »

A quoi mondit sieur maréchal répondit qu'en tout ce que Sa Majesté avait fait en Béarn, il n'y avait rien de contraire aux édits de pacification; que c'était un châtiment de rebelles et non une attaque contre la religion; que le roi son maître désirait les maintenir tous exactement dans leurs édits; mais que s'il y avait quelque particulier qui voulût s'éloigner de son devoir, il voulait le châtier (1). A quoi il fut répliqué qu'il fallait reconnaître clairement cela, et que si Sa Majesté avait pour agréable, il donnerait charge à son ambassadeur de recevoir les plaintes et d'y apporter ce qui serait nécessaire pour le bien et le repos de la France. Par ce moyen, il voulait se rendre arbitre entre le roi de France et ses sujets, et il ne pouvait les abandonner qu'il ne les eût mis en leur tort.

M. le maréchal lui montra bien que ce n'était pas l'intention de son maître de rendre personne arbitre entre lui et ses sujets, ce qui le fit tomber en l'inconvénient que je lui avais prédit, en parlant des affaires qu'il devait traiter en Angleterre.

Après cela, le roi passa au mariage d'Espagne, lequel il

(1) Une lettre écrite par le duc de Luynes à M. de Tillières prouve que si la France tenait à faire connaître au roi d'Angleterre qu'on voulait baisser les huguenots comme parti politique, elle voulait respecter leur indépendance politique. (Voir cette lettre aux pièces justificatives).

lui assura être fort avancé, tous les points qui touchaient la religion étant d'accord ; que pour cela il ne serait pas Espagnol, non plus que le roi son frère, qui avait pris alliance en Espagne; mais qu'il avait toujours l'œil aux affaires de la chrétienté, pour y apporter le bien qu'il y jugerait nécessaire ; qu'il le priait d'en rendre compte à son frère, lequel il ne manquerait d'en avertir plus particulièrement, selon qu'il s'avancerait.

De là, il passa au Palatinat, et, en paroles embrouillées, lui témoigna que ce serait bien fait de s'opposer à la grandeur d'Espagne ; que, pour lui, quand on lui dénierait le patrimoine de ses petits-enfants, il y mettrait le tout pour le tout; mais qu'il espérait, pourvu que son gendre se mît en son devoir, que le roi d'Espagne et l'empereur se porteraient à la raison (1).

Puis il parla de la Valteline, excita M. le maréchal de Cadenet à porter Sa Majesté à y donner ordre, comme étant une affaire de conséquence préjudiciable à la France et à toute la chrétienté. Il passa aux affaires des Vénitiens, et dit qu'il ne savait comment il devait procéder en leur endroit, d'autant plus qu'ils avaient offensé injustement le roi d'Espagne, et principalement en l'alliance avec les Hollandais ; qu'il lui semblait que le roi d'Espagne les attaquerait avec raison, s'ils ne quittaient cette ligue. Dans ce discours, le marquis de Buckingham se mêla et se montra extrêmement Espagnol.

Il traita ensuite de la continuation ou de la rupture de la trêve de Hollande, mais en paroles si obscures qu'on ne savait quel sens y donner, disant qu'il voyait plusieurs occasions qui devaient porter MM. des États à la rompre, d'autres à l'entretenir ; que son esprit n'était que d'homme et qu'il ne pouvait passer au travers des temps pour juger

(1) Pour cette affaire du Palatinat, voir notre introduction.

de l'avenir; et par ainsi, qu'il ne savait quel conseil leur départir, craignant qu'ils le voulussent faire garant de celui qu'il leur pouvait donner.

Il finit par l'union que le maréchal de Cadenet désirait faire avec le marquis de Buckingham ; il assura qu'il correspondrait à ses intentions, mais qu'il fallait que les affaires générales se conduisissent par la voie des ambassadeurs, comme auparavant, et non pas par des voies extraordinaires et par les personnes particulières.

A tous ces propos, qui ne furent que généraux et qui ne témoignèrent point que l'on en pût espérer de particuliers, M. le maréchal de Cadenet ne répondit que généralement et en peu de paroles, et après, dit son dernier adieu, étant, à mon avis, bien marri de n'avoir suivi les conseils du comte de Tillières, mais trop vain pour l'avouer.

Au bout de trois jours, il partit pour s'en aller à Douvres, où le comte de Tillières le conduisit jusqu'à son vaisseau, le trouvant fort triste par le chemin, soit pour s'être mal conduit dans sa négociation, soit pour avoir mal réussi en ses desseins. A son retour à Londres, le comte de Tillières trouva les bons effets de cette ambassade : le secrétaire Nanton, chassé pour avoir prêté l'oreille aux propositions que le petit Laforêt lui avait faites du mariage de France ; le vicomte de Donquester, près d'en recevoir autant, ainsi que quelques autres de nos amis ; le roi de la Grande-Bretagne ayant pris jalousie, par l'instigation de l'ambassadeur d'Espagne, du procédé de M. le maréchal de Cadenet ; le mariage d'Espagne plus avancé que jamais, et le roi et son favori tout à fait entre ses mains.

C'est le récit au vrai de l'ambassade de M. le maréchal de Cadenet que j'ai écrit trois mois après son départ d'Angleterre, où je me trouvais alors (1).

(1) Bien que, dans cette piquante relation du voyage du maréchal de

Cadenet en Angleterre, le comte de Tillières ne parle pas à la première personne, on ne peut douter qu'il n'en soit l'auteur. Elle atteste une grande connaissance des affaires du pays. Écrite peut-être avec un trop vif sentiment d'aigreur contre un personnage qui venait traverser des négociations déjà commencées, ce récit n'en contient pas moins des particularités fort curieuses et que nous n'avons vues nulle part.

III

VOYAGE DU PRINCE DE GALLES EN ESPAGNE. — SON MARIAGE AVEC HENRIETTE-MARIE, SŒUR DE LOUIS XIII. — FOLIES DU DUC DE BUCKINGHAM, CAUSES SECRÈTES DE SA HAINE CONTRE LES FRANÇAIS.

Le prince de Galles, qui est maintenant roi d'Angleterre, partit de Tibolz, où il laissa le roi son père, pour aller s'embarquer au port de Douvres, et à dessein, comme il fit, de passer par la France pour se rendre en Espagne, où il arriva au mois de février de l'année 1624. Il prit cette résolution assez extravagante, ou pour suivre les sentiments du roi son père, qui souhaitait son mariage avec l'infante d'Espagne, ou pour satisfaire à sa passion, ou dans la croyance qu'allant en personne en ce pays-là, on ne lui dénierait pas ladite infante, qu'il prévoyait ne pouvoir obtenir d'autre façon ; d'autant plus qu'il n'ignorait pas que les Espagnols estimaient que le bien de leurs affaires les obligeait de lui préférer le roi de Hongrie, qui est à présent empereur. A quoi l'on pourrait ajouter qu'il avait sujet de craindre que la différence de religion ne les en détournât. Il en partit vers le mois d'octobre de la même année, fort

mécontent de n'avoir pas réussi dans ses prétentions, et le duc de Buckingham fort mal satisfait pour la même raison et pour quelques déplaisirs qu'il s'était figuré d'avoir reçus du comte d'Olivarès ou qui étaient véritables. Il s'embarqua à la Corogne, qui est un port de mer de la Galice, pour retourner en Angleterre, sur des vaisseaux que le roi son père lui avait envoyés pour cet effet.

Quand il fut sur mer et maître absolu de ses volontés, ce fut alors qu'il commença de voir et ressentir la grande faute qu'il avait faite d'entreprendre ce voyage, qui paraissait plutôt entrepris pour donner sujet à un roman que représenter la conduite d'un sage prince, et où il y avait beaucoup à craindre et peu à espérer! Car s'il lui eût fait obtenir l'infante, je ne vois pas que cet avantage pût égaler les maux qu'il en pouvait craindre. Pouvait-il ignorer que c'est une chose périlleuse de passer inconnu par le pays d'un prince son voisin, et auquel le voisinage donne toujours de la jalousie, et bien souvent de la haine; qu'étant de différente religion, cela augmente l'une et l'autre; que le roi sachant qu'il allait pour contracter un mariage avec un prince qui lui était suspect et avec une nation ennemie de la France, il pourrait l'arrêter afin de l'empêcher; que cela pourrait être maintenu par beaucoup de raisons et n'était pas sans exemple; nous en avons vu depuis peu deux en France, et, s'ils ont été blâmés, ceux qui ont été arrêtés, n'ont pas laissé pour cela de souffrir et l'arrêt et la prison; la jalousie de conserver les Etats est si grande entre les souverains, qu'elle sert d'excuse à leur violence.

Étant en Espagne, il devait appréhender que les Espagnols l'ayant offensé en lui déniant leur infante, ne l'arrêtassent prisonnier pour éviter le mal qu'il leur pourrait faire étant en liberté. Il devait craindre encore, se voyant frustré de son mariage, qu'il ne perdît toute espérance de recouvrer le Palatinat par un accommodement, puisque les Espagnols,

non-seulement avaient toujours fait marcher conjointement l'un avec l'autre, mais lui avaient déclaré qu'il ne devait point espérer le dernier sans l'accomplissement de ce mariage, et qu'il ne leur fît la guerre pour recouvrer par force ce qu'il voyait ne pouvoir obtenir de bonne volonté ; et que, joignant le mépris qu'ils avaient fait de lui avec les maximes d'Etat qui l'obligeaient d'essayer par toutes sortes de voies de ravoir le Palatinat, il mit le tout pour le tout afin d'avoir raison de l'un et de l'autre, et que dans cette appréhension, ils aimassent mieux le retenir que de se commettre à tous ces accidents.

L'on peut dire avec vérité que le prince de Galles fut plus heureux que sage. Il est malaisé de dire si cela lui arriva par sa bonne fortune ou par la mauvaise conduite de ceux à qui il avait affaire.

En même temps qu'il partit de Madrid, un cordelier anglais prit le chemin de France pour retourner en son pays. Étant arrivé à Paris, selon la bonne coutume des moines, qui aiment à s'intriguer dans les affaires du monde, et qui ont d'ordinaire l'esprit inquiet, il s'en alla chez la reine mère, et il demanda à parler à madame de Malissy, gouvernante de ses filles. Je ne sais s'il la connaissait auparavant, ou si quelqu'un lui donna son adresse, ou s'il l'apprit de lui-même. Quoi qu'il en soit, il lui dit, après l'avoir saluée, qu'il venait de Madrid ; que le prince de Galles en était parti fort mécontent, et le Buckingham outré contre les Espagnols ; que le mariage de l'infante ne pouvait pas être rompu, parce que les Espagnols ne l'avaient pas voulu faire pour leurs intérêts, et le prince et le Buckingham, par prudence et par respect, l'un de son père et l'autre de son maître ; mais qu'il savait que tous les deux le voulaient rompre, étant arrivés en Angleterre ; qu'il serait fort bien dans cette conjoncture de proposer celui de Madame, sœur du roi ; que si l'on voulait, il le proposerait

et pourrait mieux faire qu'un autre, parce qu'il avait beaucoup d'accès auprès du duc de Buckingham; qu'il pouvait tout sur l'esprit du roi d'Angleterre et celui du prince de Galles son fils. Il ajouta à ce que dessus, qu'il savait bien que le duc seconderait ce dessein, tant par la haine qu'il portait aux Espagnols que pour l'affection qu'il avait pour la France.

Je n'ai pu savoir jusqu'à présent si le moine en avait communiqué avant de partir de Madrid avec le duc de Buckingham, ou s'il en parla de son propre mouvement; tous deux se peuvent croire. Celui-ci étant assez entrant et assez intrigant pour faire cette proposition de lui-même, et l'autre assez sot pour la faire faire, sans considérer ni le temps ni la chose en soi, ni la condition ni l'esprit de celui qu'il y employait.

Quoi qu'il en soit, madame de Malissy en donna part à la reine-mère, qui parla elle-même au moine, lui montra d'agréer ses propositions et le renvoya pour en traiter avec le cardinal de Richelieu. Celui-ci gouvernait en ce temps-là son esprit et ses affaires, mais n'avait nulle part dans celles de l'Etat ni du cabinet. C'étaient MM. le chancelier de Sillery et de Puisieux père et fils qui en avaient l'entière direction. Le cardinal de Richelieu lui prêta bonne audience, approuva la proposition et lui fit donner de l'argent pour achever son voyage, et ils demeurèrent d'accord ensemble que lui, arrivé en Angleterre, lui ferait savoir de ses nouvelles et adresserait ses lettres à madame de Malissy.

Si le cardinal approuva cette affaire par la disposition de son esprit ou pour agréer à la reine-mère sa maîtresse, ou pour tous les deux ensemble, je ne puis pas le dire, ne le sachant pas au vrai. Mais je puis bien assurer que le moine partit de Paris fort satisfait, la bourse pleine et l'esprit rempli de grandes espérances. Aus-

sitôt qu'il fut arrivé en Angleterre, il alla trouver le duc de Buckingham, auquel il débita sa commission, et il y a grande apparence qu'il l'augmenta pour la faire valoir et se faire valoir aussi. Elle agréa fort au duc de Buckingham, parce qu'il reconnut par là l'affection que la reine-mère, qui était la plus intéressée dans cette affaire, avait pour la faire réussir. Lui la souhaitait avec passion, ou pour se venger des Espagnols, ou pour ses intérêts particuliers, ou pour satisfaire l'esprit du prince de Galles, dont il s'appuyait en ce temps-là contre la défaveur qu'il prévoyait lui devoir arriver du côté du roi son maître.

Le duc de Buckingham s'en réjouit aussi, parce qu'il crut que c'était un moyen de retirer la négociation du mariage des mains du comte de Tillières. Il ne le haïssait pas, mais il prévoyait bien, par la connaissance que le comte de Tillières avait de l'Angleterre, de la façon dont il savait que le mariage d'Espagne s'était traité, et de la manière qu'il commençait à conduire celui de France, dont on lui avait fait ouverture, que l'on n'en aurait pas si bon marché que d'un moine ignorant et étourdi ; qu'il trouverait plus de facilités dans l'esprit d'une femme et d'une mère passionnée pour sa fille, que dans la fermeté et la prudence chez MM. les chanceliers de Sillery et de Puisieux. Ceux-ci voulaient bien achever ce mariage, mais par les avis qu'ils recevaient du comte de Tillières, par les conseils qu'ils prenaient d'eux-mêmes, et dans la nécessité qu'ils savaient qu'en avait l'Angleterre, et la grande passion qui y poussait les plus intéressés. Ils prétendaient bien lui faire payer le mépris qu'elle avait fait de la France en pareille occasion, considérer mûrement la façon dont les Espagnols avaient conduit celui de leur infante, les intérêts que la France avait communs avec eux et ceux qui en étaient séparés, afin de s'attacher aux uns et rejeter les autres, et

enfin se conduire avec suite et ordre et avec la dignité convenable à la grandeur du roi de cet Etat.

Je sais que le duc de Buckingham trouva étrange qu'ayant un ambassadeur de France en Angleterre, homme de condition et qui connaissait très-bien les affaires de ce pays-là, qui avait déjà commencé de traiter du mariage, l'on eût pris la voie d'un moine qu'on ne connaissait point, mais qui se faisait à l'abord assez connaître pour un sot, afin de lui en parler et, en cas de besoin, de le négocier. Le duc de Buckingham, en se prévalant de la mauvaise conduite de ceux qui l'employaient, les en méprisa.

Pendant que cette négociation irrégulière marchait lentement, le comte de Tillières avançait toujours régulièrement la sienne, où il rencontrait quelquefois des froideurs dont il ignorait la cause; mais il ne s'en mettait pas beaucoup en peine, sachant bien que les intérêts d'Etat obligeraient les Anglais à faire ce mariage, et que les intentions des particuliers qui y pouvaient quasi tout les porteraient à l'achever. Enfin il fut éclairci de ce doute de la façon que je vais vous dire.

Un jour, sur les cinq heures du soir, on vint l'avertir qu'un honnête homme anglais voulait lui parler. Étant entré et assis, celui-ci lui déclara qu'il était religieux et se nommait Gré, qu'il lui avait apporté un paquet qu'il lui montra et qui était assez gros, et s'adressait à madame de Malissy; qu'il le priait de le mettre dans le premier qu'il enverrait à la cour de France, et de donner ordre de le faire tenir par une voie bien sûre, parce qu'il y avait dedans des affaires de conséquence. A ce beau discours, digne d'un maniaque, le comte de Tillières répondit qu'il n'était point accoutumé d'envoyer des paquets avec les siens sans savoir ce qu'ils contenaient, et principalement lui témoignant que le sien contenait des choses d'importance. A quoi le moine répliqua qu'il le lui éclaircirait volontiers. Et là-dessus il lui

raconta tout ce que j'ai écrit ci-dessus : ce qui s'était passé entre la reine-mère, le cardinal de Richelieu, la dame de Malissy et lui, ce qu'il avait traité ; que ce paquet qu'il me priait (1) de faire tenir à la dame de Malissy, en était la réponse.

Ce discours étonna et fâcha le comte de Tillières. Il pensa en lui-même comment il était possible que la reine-mère et son cardinal de Richelieu, qui s'estime si habile, prissent une conduite si extravagante, en ce que, n'ayant vu qu'une fois un homme étranger et un chétif moine, ils se confiassent à lui d'une affaire de cette importance, et qu'ils ne considérassent pas la disproportion qu'il y avait entre ladite affaire et celui qu'ils employaient pour la traiter ; combien c'était la rabaisser et rabaisser l'honneur de la France, d'en remettre la conduite à une personne qui en était indigne et incapable par la disposition de son esprit ; et ne pouvait, ledit comte de Tillières, s'imaginer pourquoi ils ne l'employaient plutôt en cette négociation que ledit moine, puisqu'il avait la naissance qui manquait à l'autre, la connaissance du pays, dont le moine, bien qu'il en fût natif, était fort ignorant, et le titre d'ambassadeur et enfin les qualités propres à la manier, et dont il trouvait le moine entièrement dépourvu.

Il lui vint quelquefois à la pensée s'il n'avait point fait quelque action qui lui pût ôter la confiance avec la reine ou son cardinal de Richelieu. Mais, s'étant examiné et n'en trouvant point, cela lui fit accuser davantage leur conduite et augmenter son déplaisir de se voir traiter de la façon et l'honneur de la France si fort rabaissé, ce qui le convia de dire pour conclusion, au moine, qu'il n'enverrait point son paquet avec le sien, et, puisqu'il

(1) On voit encore ici que le comte de Tillières, qui parle ordinairement à la troisième personne, s'oublie de temps en temps et parle à la première.

était un demi-ambassadeur, qu'il le fît tenir par courrier exprès ou par telle autre voie qu'il jugerait à propos.

En même temps il écrivit au roi pour lui faire entendre tout au long ce procédé et s'en plaindre comme de chose qui blessait l'honneur de la France et intéressait le sien.

Cette plainte le toucha d'abord, étant fort raisonnable et lui étant représentée bien vivement et fort nettement par M. de Puisieux, qui n'aimait pas M. le cardinal de Richelieu. Mais, comme il n'était un prince qui s'arrêtât fort à penser et à pénétrer les affaires, qui les conduisait d'ordinaire par d'autres intérêts que par les véritables, qui avait de la faiblesse dans sa conduite, et qui commençait à se dégoûter de M. de Puisieux, ce qu'il lui put dire là-dessus produisit un effet de peu de durée. Son premier mouvement passé, il découvrit tout le discours de M. de Puisieux à la reine sa mère, qui s'en sentit fort piquée contre lui, et le contre-coup rejaillit sur le comte de Tillières comme ami dudit sieur de Puisieux, parce qu'elle avait vu qu'il avait contribué aux mauvais offices que le sieur de Puisieux avait rendus sur ce sujet au cardinal de Richelieu. Celui-ci n'entra pas si fort dans les affaires; mais ce fut le sieur de la Vieuville, dont l'on s'était servi pour ruiner le sieur de Puisieux, qui ne fut pas sitôt chassé, que le traité de mariage changea aussitôt de face, et l'on n'eut plus pour but de le faire réussir avec honneur ni avec la dignité de la France, mais seulement de l'achever promptement. On ne pensa plus d'y conserver l'ordre nécessaire en toutes sortes d'affaires et particulièrement en celles de ce poids-là, mais de la finir le plus tôt qu'il se pourrait.

La passion que la reine-mère avait de faire sa fille reine, la déférence qu'apportait à cette heure-là le cardinal de Richelieu à toutes ses volontés et la folie du sieur de la Vieuville, qui s'était laissé gagner par l'adresse des ambassadeurs d'Angleterre, et le désir qu'avait le sieur de la

Ville-aux-Clers, secrétaire d'État, et qui avait obtenu, par l'éloignement de M. de Puisieux, la commission des affaires étrangères, que ce mariage se finît du temps qu'il les maniait, joint au peu d'expérience qu'il avait en ce temps-là, produisirent ces mauvais effets. Cela donna des peines qui ne sont pas imaginables au comte de Tillières, qui s'accommodait bien en certaines choses au temps présent et aux esprits de ceux qui tenaient les affaires de la France, mais ne pouvait s'y ajuster aux choses essentielles qui choquaient son honneur et le bien de l'État.

Il lui déplaisait que ce mariage, qu'il avait conduit jusqu'à l'éloignement de M. de Puisieux, et par ses sages conseils et ceux de M. le chancelier de Sillery, avec tant de dignité et un si bel ordre, on l'obligeât à le conduire avec bassesse et confusion. Il s'y opposait autant qu'il pouvait et avec des raisons qui convainquaient entièrement ceux qui gouvernaient. Mais leurs intérêts, leurs passions ou leur ignorance les empêchaient de les faire valoir. Enfin sa conduite leur blessant l'esprit et ne pouvant souffrir aucune opposition qui retardât ce mariage, quelque raisonnable qu'elle fût, ils retirèrent le comte de Tillières de son ambassade pour envoyer en sa place le sieur d'Effiat, qui était un homme entièrement dévoué à la faveur, et ils étaient assurés qu'il suivrait aveuglément toutes leurs volontés.

La reine-mère et le cardinal de Richelieu travaillèrent à cet éloignement pour la raison que nous venons de dire et pour deux autres encore : la première, parce qu'il avait écrit au roi touchant le traité de ce moine dont nous avons ci-devant parlé, et même à la reine mère assez sèchement (1); et la seconde, parce qu'il le croyait ami de M. de Puisieux

(1) Voir aux pièces justificatives les deux lettres écrites au sujet de ce moine par Marie de Médicis, qui se fâche parce qu'elle a tort.

qu'ils avaient aidé à chasser. Le sieur de la Vieuville s'y porta par cette considération et parce qu'il haïssait M. le maréchal de Bassompierre, dont le comte de Tillières était beau-frère, et qu'il croyait par ce moyen s'en venger. Il le fit aussi par suggestion des ambassadeurs d'Angleterre qui croyaient que cette affaire amenderait pour eux, si on l'envoyait traiter par un homme nouveau dans toute sorte de négociation et tout à fait ignorant des affaires d'Angleterre.

Je sais que les ambassadeurs, encore qu'ils eussent procuré l'éloignement du sieur de Tillières et l'envoi du sieur d'Effiat, s'en moquèrent et en mésestimèrent ceux qui le firent, comme aussi le roi leur maître; mais ils ne laissèrent d'en profiter et firent fort bien et habilement; car il y a plus d'avantage à se servir de la folie d'autrui qu'à bien user de sa prudence.

Peu de temps après ces changements, de tous côtés un chacun concourant à finir ce mariage, les choses furent mises en état, à quelques articles près, qui étaient de peu d'importance et faciles à accommoder, et que les ambassadeurs voulaient que le duc de Buckingham ajustât, afin qu'il parût avoir terminé ce mariage et que l'honneur lui en demeurât. Il n'y restait plus rien à faire. Le duc accepta cette commission qui lui fut donnée par le roi son maître fort gaîment, non-seulement parce que ce lui était beaucoup d'honneur de terminer une affaire de ce poids-là, mais parce que le comte de Holland, qui était un des ambassadeurs d'Angleterre et qui était vu de bon œil de madame de Chevreuse, lui avait fait naître un grand désir de voir le duc de Buckingham et avait préparé son esprit à le recevoir avec des courtoisies qui passèrent les termes ordinaires de la civilité. Le duc ne l'ignorait pas, et il espérait d'en venir recueillir les fruits en France.

Avant qu'il arrivât, le cardinal de Richelieu demanda

au comte de Tillières s'il était d'avis que l'on favorisât sa venue ou bien si l'on s'y opposerait. A quoi il répondit qu'il estimait à propos que l'on s'y opposât, mais avec grande discrétion et par des voies qui ne parussent point, de peur d'aigrir son esprit; qu'il s'en trouverait, à son avis, qui produiraient cet effet, sans qu'il s'en pût plaindre; qu'il fondait son opinion sur ce que les favoris ne rencontrant aucune opposition dans leur pays, mais au contraire toute sorte de déférence, la moindre opposition qu'il y rencontrerait le cabrerait entièrement; qu'ayant un esprit chaud et altier, et le sieur cardinal n'étant pas trop endurant, il était à craindre, ayant encore quelques articles du mariage à terminer, qu'ils ne se piquassent l'un contre l'autre, chacun voulant avoir le dessus, et qu'au lieu d'établir entre eux une bonne amitié et une parfaite intelligence pour le bien de ces deux États de France et d'Angleterre, il ne naquît de leur entrevue et conférence que des sujets de jalousie et de haine; qu'il me semblait que ce que disait Philippe de Commines de l'entrevue des premiers souverains se pouvait appliquer très à propos pour les favoris et pour ceux qui gouvernaient les États; et qu'au lieu d'en devenir meilleurs amis, pour l'ordinaire ils en demeuraient plus ennemis qu'auparavant.

Il ajouta à cela que les favoris étaient respectés dans le pays où leur faveur régnait; que quelques honneurs qu'on leur portât dans un autre, il ne le pouvait aucunement égaler et ne le pouvant, c'était pour tous un sujet de mécontentement, mais qui se rendrait particulier au duc de Buckingham, parce qu'il était fort glorieux.

Il ne lui parla point de cette intelligence qui se formait entre la reine et le duc, parce qu'il crut qu'il le savait mieux que lui et que, le sachant, il en devait bien prévoir les inconvénients.

Le cardinal écouta ce discours avec attention et sembla

l'approuver; mais il ne le suivit point, soit que la reine mère y contrariât, soit qu'il jugeât, en ayant bien examiné toutes les circonstances, qu'il serait mal à propos d'enfourner ce mariage qui devait tendre à unir ces deux couronnes ensemble, en donnant sujet de mécontentement au duc de Buckingham qui avait tout pouvoir sur l'esprit du roi son maître et du prince de Galles son fils.

A son arrivée, il fut très-bien reçu du roi et de la reine sa mère qui lui rendirent beaucoup d'honneurs et de civilités; mais elles n'étaient, à mon avis, que dans les apparences seulement, et j'estime que le cœur y contribuait bien peu. Il fut vu de la reine régnante avec une grande joie, qui n'était pas sur le visage seulement, mais qui pénétrait jusqu'au cœur. Dès le premier jour, la liberté entre eux fut aussi grande que s'ils se fussent connus depuis un long temps. L'humeur audacieuse de la part du duc de Buckingham en fut cause, et de celle de la reine régnante la bonne impression qu'on lui avait donnée de lui, qui avait pénétré bien avant dans son esprit et la faisait agir plutôt par sa passion que par la raison; ce qui augmenta par la conversation et jusqu'à tel point que la bienséance en fut bannie. Certainement dans les effets tout y était honnête, mais les apparences n'en valaient rien, et ladite dame reine se conduisait en cette rencontre comme font beaucoup d'autres femmes, sur la croyance qu'elles ont et qu'elle croyait avoir elle-même ou qu'elle prenait par les conseils d'autrui, qu'il n'importait pas de donner de bonnes apparences, pourvu que le fond en fût bon et innocent, et que, les conservant, elle satisfaisait à Dieu et au monde. Ce que je ne crois pas, mais au contraire qu'elle péchait contre les lois de l'un et de l'autre, parce qu'elle donnait de mauvais exemples et du scandale, qui est en soi un péché et qui en attire beaucoup d'autres après soi; d'autant

plus que la personne qui le donne est relevée en dignité, elle s'en doit davantage garder, parce qu'il est plus dangereux et tire après soi de plus mauvaises conséquences.

Toutes ces raisons n'étant point considérées ou étant méprisées de la reine, son affection allait tous les jours croissant et les apparences empirant; ce qui faisait enrager le roi son mari, la reine sa belle-mère et déplaisait au cardinal de Richelieu, qui jugeait que les conseils que lui avait donnés le comte de Tillières, fondés sur la connaissance qu'il avait de l'humeur particulière du duc de Buckingham, étaient meilleurs que ceux qu'il avait pris sur des maximes générales. Mais ni lui ni les autres ne faisaient point paraître leur mécontentement, parce qu'ils voulaient achever ce mariage, lequel étant fait, ils s'assuraient que, le duc de Buckingham s'éloignant, toutes ses affections cesseraient. Quelques articles du mariage furent débattus avec aigreur entre le cardinal de Richelieu et le duc de Buckingham, soit par la disposition de leur humeur, soit qu'ils commençassent par quelques raisons à s'aliéner l'un de l'autre, à devenir ennemis, à quoi aidaient beaucoup les continuelles familiarités et entrevues entre le duc et la reine régnante, où le cardinal de Richelieu croyait n'être pas oublié. Cela se fit sans aucun éclat, et il n'y eut que les esprits les plus pénétrants de la cour, ou qui avaient le plus de familiarité avec eux, qui s'en aperçurent. La prudence de l'un ou de l'autre, ou les bons conseils de leurs amis, ou leurs intérêts particuliers, ou des personnes qu'ils aimaient, empêchèrent qu'il ne s'en fît.

Le mariage achevé, la reine d'Angleterre partit peu après pour s'en aller trouver son mari devenu roi depuis peu par la mort de son père, et le duc de Buckingham avec elle, ce qui donna trêve aux conversations, mais ne fit pas cesser les affections, le commerce des lettres les entrete-

nant. Le comte de Holland les fomentait auprès du duc de Buckingham et madame de Chevreuse auprès de la reine régnante.

Le duc de Buckingham, de retour en Angleterre, prit à tâche de tourmenter les Français qui étaient auprès de la reine d'Angleterre, et les principaux étaient ceux à qui il en voulait le plus et qui souffraient davantage. L'on en donnait plusieurs raisons, l'une, qu'il avait cet ordre de la reine régnante, qui pensait, par ce procédé, fâcher la reine sa belle-mère qu'elle n'aimait pas en ce temps, et espérait qu'avec le temps cette conduite pourrait brouiller ces deux États de France et d'Angleterre, et en les brouillant, décrier dans l'esprit du roi son mari ceux qui avaient procuré l'accomplissement de ce mariage. La reine sa belle-mère en étant la principale, elle voyait que tout le mal retomberait sur elle et sur le cardinal de Richelieu qui gouvernait en ce temps-là son esprit et ses affaires. La seconde, que la reine d'Angleterre, ne vivant pas bien avec le duc de Buckingham, ainsi qu'il lui semblait, il voulait, pour s'en venger, faire mal à ses domestiques qu'elle aimait en ce temps-là avec tendresse. La troisième, que c'était une suite du dessein général qu'avaient les Anglais de chasser les Français, lesquels connaissant n'être pas trop patients par la disposition de leur naturel, ils jugeaient qu'en les tourmentant, ils pourraient s'emporter, et, par là leur donner un prétexte de les chasser. Et la dernière, afin que, brouillant les affaires de la maison de la reine d'Angleterre, il fût convié de retourner en France pour les rajuster, ce que sa passion, qui était bien vive en ce temps-là, lui faisait souhaiter.

Entre les Français domestiques de la reine d'Angleterre, il s'en rencontrait un nommé François Duplessis, évêque de Mende, grand aumônier de la reine et parent du cardinal de Richelieu, homme de grand esprit, qui pos-

sédait des belles-lettres, et auquel il ne manquait rien que l'âge pour remplir dignement sa place. Comme il avait beaucoup de feu et un grand cœur, il endurait fort impatiemment les déplaisirs que le duc de Buckingham faisait souffrir à lui et aux autres domestiques de la reine d'Angleterre, et quelquefois à elle-même. Se sentant appuyé en France par son parent le cardinal de Richelieu, il en faisait ses plaintes fort hautement et en termes bien souvent assez piquants au duc de Buckingham, lequel étant favori, Anglais et glorieux, les portait impatiemment et s'en aigrissait contre monsieur de Mende et celui-ci contre lui. Mais le dernier étant beaucoup plus habile que l'autre, ayant la langue qu'ils parlaient ensemble plus à commandement et une merveilleuse éloquence jointe avec un grand sens, il le faisait enrager. Ne lui pouvant rendre dans les paroles, il s'en revanchait par des effets et contre lui et contre les autres domestiques de la reine d'Angleterre.

De tout ce qui se passait, M. l'évêque de Mende rendait un compte fort particulier à M. le cardinal de Richelieu. Je puis assurer qu'il ne diminuait pas les choses dont il enrageait, ne pouvant souffrir qu'un sien parent fût mal mené; que le mariage qu'il avait traité réussît si mal, et que la dignité de la France fût abaissée par le mauvais traitement que le duc de Buckingham faisait à la reine d'Angleterre et aux Français qui étaient de son train et passés en Angleterre sur l'assurance de son mariage et des articles accordés à la suite de celui-ci et jurés si solennellement. Et d'autant plus que la nécessité des affaires de la France l'obligeait de souffrir, la haine qu'il en concevait contre le duc de Buckingham était plus grande et le rendait de jour en jour son ennemi plus irréconciliable.

La conduite du duc n'étant pas ferme ni arrêtée en cette affaire-ci, comme en toutes les autres qu'il entreprenait, en voyant que le mal qu'il faisait à la reine d'Angle-

terre ou à ses domestiques préjudiciait aux affaires d'Angleterre et aux siennes, ou, comme il y a plus d'apparence. la thèse étant plus proportionnée à son humeur, la passion qu'il avait de retourner en France lui fit proposer d'y faire un voyage. Il espérait quand il y serait de rhabiller toutes les affaires de la reine d'Angleterre et de ses domestiques auxquels il donna quelque relâche, en attendant qu'il reçût réponse de sa proposition. Mais, soit que l'on fût piqué de sa mauvaise conduite passée, ou que l'on se souciât peu de donner satisfaction à un homme dont on en recevait si peu et qui avait une conduite si extravagante ; ou que lui jugeât que ce n'étaient que paroles qui n'auraient point d'effet et qui n'auraient d'autre but que de venir en France voir la reine régnante ; ou que l'on estimât que l'avantage que l'on pourrait tirer de son voyage n'égalerait point la honte qui arriverait au roi et à la France des conversations, bien qu'innocentes, mais scandaleuses, qu'il aurait avec la reine régnante ; ou que l'on ne voulût pas en cela choquer l'esprit du roi qui s'y opposait, croyant y avoir un intérêt bien particulier ; ou, comme beaucoup croient, que le cardinal de Richelieu devenant amoureux d'elle, il en voulait éloigner un rival si dangereux ; quoi qu'il en soit, on lui dénia cette permission avec beaucoup de civilités qui n'empêchèrent pas qu'il en reçût un grand mécontentement. Les mauvais offices que lui rendit M. l'évêque de Mende y aidèrent beaucoup. Deux choses l'y obligèrent, l'une, parce que le haïssant, il prenait plaisir à lui faire dépit, et l'autre, qu'il craignait qu'étant en faveur, il ne médît de lui et ne décriât sa conduite.

Ce refus réduisit la haine entre le cardinal de Richelieu et le duc de Buckingham à la dernière extrémité. Le premier s'y porta, parce qu'il avait offensé, et l'autre parce qu'il se sentait blessé en la partie la plus sensible à un homme de cœur, qui était le mépris qu'il lui semblait que

l'on avait fait en cette rencontre de sa personne. Le duc, à son retour de Hollande, d'où il espérait passer en France, et où il fut prié de ne point prendre la peine de venir, ne cessa plus de travailler auprès du roi son maître afin de l'obliger à chasser tous les Français domestiques de la reine-mère et du cardinal de Richelieu qu'il estimait en être les auteurs. Peut-être y fut-il encore poussé par les persuasions de la reine régnante qui n'était pas moins piquée que lui de ce refus. Il ne fut pas malaisé au duc de gagner sur l'esprit du roi son maître qu'il consentît à cet éloignement; car, bien que ce prince eût quelque tendresse pour la reine sa femme, et qu'il lui répugnât de faire une action qu'il n'ignorait pas devoir blesser son esprit, néanmoins on l'avait tellement préoccupé d'une opinion que les Français domestiques de ladite dame reine empêchaient la bonne intelligence qui devait être entre ux; on l'avait si bien persuadé que ce petit nombre de Français qui étaient en la maison de la reine sa femme préjudiciaient à son État, que ces considérations, jointes avec le grand pouvoir qu'avait le duc de Buckingham, l'emportèrent sur son esprit, et le persuadèrent malgré les raisons qu'il avait de ne pas le faire, qui étaient fort puissantes (1).

La reine s'en affligeait extrêmement. Le roi son frère le ressentit par ce qu'on lui rapporta; la reine mère en jeta de véritables larmes, et le cardinal de Richelieu en fut extrêmement en colère. Il dit au comte de Tillières qui se rencontra quand on lui dit cette nouvelle : « Je ne vois pas, après une action de si grand mépris qu'a faite le roi d'Angleterre à la France, comment nous pourrons nous empêcher un jour de lui faire la guerre. »

(1) On verra plus loin le récit très-détaillé fait par le comte de Tillières des circonstances qui ont accompagné le bannissement des Français venus à la suite de la reine Henriette.

Les Français qui en revinrent étant fort piqués, et avec raison, contre les Anglais, irritèrent l'esprit du roi, de la reine mère et du cardinal de Richelieu contre eux, et le principal étant le duc de Buckingham, la haine principale s'adressait contre lui. Celui qui faisait le plus d'effet en cette rencontre était M. l'évêque de Mende, lequel étant homme de cour, jeune et d'un esprit fort ardent, portait ses ressentiments plus avant que tous les autres, et, ayant grand accès auprès du cardinal de Richelieu, comme étant son parent, lui remontrait à toute heure la nature de cet affront, et l'incitait à la vengeance. Elle fut retardée parce que les affaires de la France le voulaient ainsi et ne souffraient pas qu'on se brouillât sitôt avec l'Angleterre, où l'on envoya M. le maréchal de Bassompierre pour amuser les Anglais. Il fit toutes les choses que la nature de l'affaire pouvait souffrir, la replâtra plutôt qu'il ne l'accommoda, et retarda le mal, mais il ne le guérit pas, car pour l'heure il n'était pas guérissable (1).

Cependant, ni l'éloignement du duc de Buckingham ne diminuait les affections qu'il avait pour la reine régnante, ni ses extravagances ne l'empêchaient de croire qu'il pourrait revenir en France et contenter sa passion. Comme il savait que le seul moyen de l'obtenir était l'appui du cardinal de Richelieu, il lui faisait souvent des compliments par lettres, et le cardinal, qui voulait venir à bout des desseins qu'il avait de ruiner les huguenots, les recevait quelquefois avec grandes civilités, mais d'autre fois avec mépris, soit qu'il fût piqué de jalousie ou de la souvenance des choses passées, ce qui faisait enrager le duc de Buckingham. Essayant à s'en revancher, il se remettait en pire état qu'il n'était auparavant.

(1) Voir aux pièces justificatives la lettre écrite de Londres par Bassompière au comte de Tillières.

Deux lettres qui s'ensuivirent l'un l'autre et qui sont venues à ma connaissance, furent deux sujets qui les piquèrent l'un contre l'autre, encore qu'il semble que les motifs fussent fort légers et ne valussent pas la peine d'aigrir les esprits de deux grands favoris et ministres d'État, comme ils étaient tous deux en deux puissants royaumes, la France et l'Angleterre. En l'une desdites lettres, qui était du cardinal de Richelieu, le *Monsieur* qui la commence n'étant en tête, mais seulement avec un espace de trois doigts, le duc de Buckingham, en lui faisant réponse, n'y en laissa point du tout; et en une autre, le duc de Buckingham n'ayant mis en la souscription que *votre bien humble serviteur*, le cardinal de Richelieu ne croyant pas qu'elle fût assez civile pour un grand cardinal et un premier ministre de l'État de France, lui mit *votre très-humble serviteur*, mais après l'effaça par un trait de plume qui n'en empêchait pas la lecture. Enfin, ce procédé tout à fait ridicule et impertinent produisit la guerre entre ces deux couronnes; si l'on ne veut dire que l'amour du duc de Buckingham en fut la principale cause, il y a bien de l'apparence que l'un et l'autre y contribuèrent.

Elle fut commencée par le duc de Buckingham et par l'entrée qu'il fit dans l'île de Ré. J'ai appris par personnes qui se disaient le bien savoir, que le duc ne se promettait pas de faire une longue guerre, mais qu'il croyait qu'aussitôt qu'il serait arrivé à l'île de Ré, on lui demanderait la paix, et qu'il viendrait lui-même à Paris la traiter. Peut-être que sa passion lui faisait naître cette pensée, peut-être que son extravagance la produisait, ou il était fomenté par la reine régnante qui prétendait, pour se venger du cardinal de Richelieu, lui attirer sur les bras une guerre, ou bien, si la paix se faisait, revoir le duc de Buckingham, dont elle ne pouvait retirer son affection.

Ce discours vous ayant fait connaître le sujet des brouil-

leries entre la France et l'Angleterre, des différends entre le cardinal de Richelieu et le duc de Buckingham, vous aura fait voir que la prudence ne marche pas toujours avec la dignité; que pour posséder les premières charges d'un État, on n'est pas toujours des plus relevés, et que bien souvent les affaires les plus grandes et les plus importantes ont des rondements bien faibles.

IV

DISCOURS DE MARIE DE MÉDICIS A LA FILLE DE HENRIETTE-MARIE, AU MOMENT DE SON DÉPART POUR L'ANGLETERRE.

Ma fille, en vous séparant de moi, je ne puis me séparer de vous. Je vous conserve en mon cœur et en mon sein et en ma mémoire, et je veux que ce papier vous demeure comme un souvenir perpétuel de ce que je vous écris. Il suppléera à mon défaut et parlera pour moi lorsque je ne pourrai plus vous parler moi-même. Je vous le donne dans le dernier adieu que je vous fais avant de vous quitter pour l'imprimer davantage dans votre cœur et votre esprit, et vous le donne écrit de ma propre main, afin qu'il vous soit plus cher et que vous fassiez plus d'état de ce qu'il contient pour votre conduite envers Dieu, envers le roi votre mari, ses sujets, vos domestiques et vous-mêmes. Je vous dis ici sincèrement, à la dernière heure de notre entretien, ce que je vous dirais à la dernière heure de ma vie si lors je vous avais proche de moi.

Je considère à mon grand regret que vous n'y pouvez être, et que la séparation qui se fera lors de vous et de moi

est anticipée par ce départ qui nous sépare pour longtemps. Vous n'avez plus sur la terre que Dieu pour père, qui le sera à jamais puisqu'il est éternel; c'est de lui de qui vous tenez l'être et la vie; c'est lui qui, vous ayant fait naître d'un grand roi, vous met aujourd'hui une couronne sur la tête et vous établit en Angleterre, où vous devez croire qu'il veut que vous le serviez et y fassiez votre salut. — Qu'il vous souvienne, ma fille, chaque jour de votre vie, qu'il est votre Dieu, et qu'il vous a mise sur la terre, pour le ciel, et vous a créée pour lui-même et pour sa gloire. Le feu roi votre père a déjà passé, et n'est plus ici-bas qu'un peu de poudre et de cendre cachées à nos yeux; un de vos frères a fait de même dès son enfance. Dieu, qui l'a retiré de si bonne heure, vous a conservée au monde, pour vous y combler de ses bienfaits; mais comme il vous avantage de cette sorte, il vous oblige aussi à lui en rendre plus de reconnaissance, étant juste que les devoirs augmentent à proportion que les grâces et les faveurs sont plus grandes et plus signalées. Donnez-vous donc bien garde d'abuser de celles qu'il vous fait; pensez que la bonté, la grandeur et la justice de Dieu sont infinies, et employez toute la force de votre esprit à adorer sa puissance suprême, à aimer son incroyable bonté et craindre son exacte et rigoureuse justice, laquelle il fait ressentir à ceux qui se rendent indignes de ses grâces.

Recevez, ma fille, ces instructions de ma bouche. Commencez et finissez chaque journée dans votre oratoire par ces bonnes pensées, et là, en vos prières, prenez la résolution de conduire le cours de votre vie selon les lois de Dieu et non les vanités du monde, qui n'est à chacun de nous qu'un moment duquel dépend une éternité que vous devez passer ou en paradis avec Dieu, si vous faites bien, ou en enfer avec les esprits malins, si vous faites mal. Souvenez-vous que vous êtes fille de l'Église, et que c'est

la première et principale qualité que vous ayez et que vous aurez jamais ; c'est celle qui vous donne entrée au ciel. Les autres dignités, comme venant de la terre, ne passent point la terre ; mais celle-ci, comme venant du ciel, remonte à sa source et vous élève. Rendez grâce à Dieu, chaque jour de ce qu'il vous a faite chrétienne et catholique.

Estimez ce bienfait comme il le mérite, et considérez qu'ainsi qu'il nous est acquis par les travaux et par le sang précieux de son fils unique Jésus-Christ, notre Sauveur, il doit être aussi conservé par nos peines et même au prix de notre sang, s'il en est besoin ; offrez votre âme et votre vie à celui qui vous a créée par sa puissance et rachetée par sa bonté et sa miséricorde ; priez-le et faites-le prier incessamment qu'il vous conserve le don précieux de la foi et de la grâce, et qu'il lui plaise que vous perdiez plutôt la vie que d'en déchoir. Vous êtes petite-fille de saint Louis, je veux que vous receviez de moi, en ce dernier adieu, la même instruction qu'il recevait souvent de sa mère, qui lui disait qu'elle aimait mieux le voir mourir que de le voir offenser Dieu, qui est notre tout et notre vie. C'est cette instruction qui a commencé à le faire saint, et qui l'a rendu digne d'employer sa vie et sa couronne pour le bien de la foi et l'exaltation de l'Église. Soyez, à son exemple, ferme et zélée en la religion qu'elle vous enseigne, pour la défense de laquelle ce saint, votre bisaïeul, a exposé sa vie et est mort saint et fidèle entre les infidèles et pervers. Ecoutez et ne souffrez jamais qu'en votre présence on dise rien de contraire à votre créance et à votre religion.

Nous avons les promesses du feu roi de la Grande-Bretagne et du roi son fils qu'on ne le fera pas ; mais il est besoin que vous apportiez de votre part une si ferme résolution et une telle sévérité en ce point que, si

quelqu'un voulait entreprendre le contraire, il aperçoive aussitôt que vous ne pouvez souffrir cette licence; votre zèle et votre courage seront bien employés en ce sujet et dans la connaissance que vous avez de ce qui est nécessaire pour votre salut. Votre humilité sera estimée si vous fermez les oreilles aux propos que l'on voudrait vous tenir de la religion, remettant à l'Église d'en parler pour vous, et persévérant dans la simplicité de la foi, sur quoi, pour vous affermir de plus en plus, vous ouvrirez votre esprit à ceux qui auront le soin de votre conscience, pour leur rendre compte de tout ce qui la regardera. Fréquentez les sacrements qui sont la vraie nourriture des bonnes âmes et communiez tous les premiers dimanches des mois, toutes les fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celle de sa sainte Mère, à laquelle je vous exhorte d'avoir une dévotion particulière.

Vivant ainsi, vous ferez des œuvres dignes de la foi que Dieu vous a empreinte et que vous devez conserver beaucoup plus chèrement que votre propre vie. Ayez soin de protéger les catholiques envers le roi votre mari, afin qu'ils ne retombent plus dans la misère, d'où ils sont sortis par le bonheur de votre mariage. Soyez envers eux une Esther qui eut cette grâce de Dieu, d'être la défense et la délivrance de son peuple envers son mari assuré par eux. Dieu vous bénira même dès ce monde, vous fera en leur faveur beaucoup de grâces et tiendra fait à lui-même ce que vous ferez en leur personne. Ne les oubliez pas, ma fille : Dieu vous a envoyée en ce pays pour eux, car c'est son peuple, et son peuple qui a souffert depuis tant d'années. Accueillez-les avec charité, écoutez-les avec facilité, protégez-les avec assiduité; vous le devez, car ils sont recommandables, non-seulement à cause des afflictions qu'ils ont reçues, mais encore davantage à cause de la religion pour laquelle ils ont pâti. En vous recommandant ceux-ci, je

n'entends pas que vous oubliiez dans vos charités et dans vos faveurs ceux mêmes qui sont d'une autre religion, car c'est assez qu'ils soient en affliction pour vous obliger à les secourir, et puisque Dieu vous a fait leur reine, il vous oblige conséquemment à les assister, et vous devez le faire d'autant plus volontiers que vous devez les édifier par cette voie et les disposer charitablement à sortir de l'erreur où le malheur du siècle les a portés plus que leur propre volonté, en quoi peut-être votre assistance leur donnera sujet de se convertir à Dieu, en sorte qu'un jour ils vous précéderont au royaume des cieux.

Après Dieu et la religion qu'il a établie au monde pour nous donner moyen de le servir et d'opérer notre salut, votre premier devoir est au roi, auquel Dieu vous a liée par le sacrement de mariage. Aimez-le comme votre époux et l'honorez comme votre roi, sans que l'amour diminue le respect, ni le respect l'amour que vous lui devez. Ayez toujours une familiarité respectueuse envers lui, le considérant comme votre chef. Rendez-vous humble, douce et patiente dans ses volontés. Que s'il y avait quelque chose à donner à Dieu, en cela vous le devez, et si vous le faites, Dieu vous bénira sur la terre et au ciel; prenez auprès de lui d'autant moins d'autorité que plus en apparence il se portera sur sa bonté à vous en donner en effet. Votre soin doit être de l'aimer et honorer et non pas de régner; ne faites rien qui puisse lui déplaire tant soit peu; que votre conduite lui témoigne comme, après Dieu, que tout votre désir est de lui plaire; soyez fidèle et secrète en ce qu'il voudra vous communiquer. C'est ainsi que votre amour doit être réglé envers lui; amour sincère, humble et fidèle, amour honnête et respectueux; vous lui devez encore une autre sorte d'amour, c'est un amour chrétien, aimant son âme et son salut, l'aimant pour le ciel et non-seulement pour la terre.

Par cette sainte affection priez Dieu chaque jour et faites prier extraordinairement pour lui en ce qu'il daigne le tirer à la vérité de la religion en laquelle et pour laquelle est morte sa grande-mère. C'est un souhait qu'elle a dans le ciel pour son petit-fils et ce doit être votre plus ardent désir sur la terre, c'est un des fruits qu'il faut espérer de votre mariage, et comme je crois, c'est un des desseins de Dieu sur vous qui veut vous faire en nos jours une autre Berthe, fille de France comme vous et reine d'Angleterre comme vous, laquelle obtint par sa sainte vie et par ses prières le don de la foi en cette île dans laquelle vous allez entrer. Par ce saint désir, vous devez faire effort à vous-même en plusieurs choses qui seraient peut-être difficiles à votre humeur; mais vous êtes obligée de vous oublier pour vous rendre davantage à celui à qui Dieu vous donne et pour lui complaire dans ses humeurs et volontés. J'entends, ma fille, hors ce qui concerne la religion, car en ce point, vous devez avoir et montrer de bonne heure tant de constance et de fermeté que vous ne craigniez point de lui dire hardiment et franchement que vous aimeriez mieux mourir que de vous relâcher en la moindre chose du monde en ce qui est de votre religion. Il vous estimera davantage, étant certain que si il voyait que vous manquassiez à Dieu à son occasion, il croirait aisément que vous manqueriez encore plus facilement à lui-même, puisqu'il n'est rien que l'ombre de l'image de Dieu. Pensez-y bien, ma fille, et vous souvenez qu'il y va de votre salut et de votre éternité.

La crainte de ce péril est la seule chose qui me fait trembler en vous laissant et qui m'a souvent arrêtée dans le traité de cette alliance. J'ai mon recours à Dieu et je le supplie qu'il vous préserve de ce danger et que jamais vous n'écoutiez la voix du serpent qui a séduit Ève et qui voudrait vous séduire. Il ne peut entrer dans ma pensée que ce malheur vous arrive, et j'espère de la bonté de Dieu que

cela ne sera jamais; mais s'il arrivait, j'ai horreur de penser que je serais contrainte de donner ma malédiction à une personne qui m'est si chère, ne vous pouvant tenir pour ma fille, qu'autant que vous demeurerez fille de Jésus-Christ et de son Église, hors laquelle il n'y a point de salut.

L'amour que vous devez au roi votre mari vous oblige à aimer ses sujets et son royaume. Soyez donc prompte et facile à bien faire à tous ses sujets, à leur donner accès envers lui et à leur procurer en toute occasion tout le bien qu'il vous sera possible, et comme Dieu vous a faite leur reine, rendez-vous leur mère et qu'ils reconnaissent en vous ces deux qualités. Le mariage vous donne l'une et votre bonté envers eux doit vous donner l'autre qui vous rendra beaucoup plus aimée et plus honorée.

Votre qualité de reine vous lie à l'Angleterre, et, partant, vous devez désormais en considérer les intérêts; et parce qu'un des principaux est d'être inséparablement unie avec ce royaume, à qui telle union importe également, vous êtes obligée de vous rendre le lien et le ciment de ces deux couronnes et contribuer en tout ce que vous pourrez à leur bien mutuel. Il vous sera d'autant plus aisé de satisfaire en ce point aux obligations de votre naissance et de votre mariage, que vous n'aurez qu'à suivre l'inclination et la bonne intelligence qui est entre deux rois, dont l'un est votre frère et l'autre votre mari. Ce que je vous ai dit jusqu'ici regarde vos devoirs principaux envers Dieu et la religion, envers le roi et le royaume; il me reste encore à vous entretenir de ce que vous devez à vos domestiques et à vous-même.

Ayez soin que tous vos domestiques, excités par votre exemple, rendent à Dieu et à la religion ce qu'ils doivent et qu'ils soient remarquables dans l'intégrité des mœurs. Vous pouvez assurément croire que s'ils servent bien Dieu,

ils vous serviront bien. Qu'ils sachent, je vous prie, que vous avez cette créance et que vous ne pouvez autrement prendre confiance en eux; ne souffrez entre eux aucunes personnes vicieuses dont les mauvais exemples attireraient sur vous l'indignation de Dieu et le mépris des hommes; traitez bien vos serviteurs et les aimez également, n'y faisant autre différence dans votre bienveillance et vos bienfaits que celles que le mérite et la vertu y apporteront; ainsi ils vous honoreront et serviront comme maîtresse et vous reconnaîtront et aimeront comme mère.

Pour ce qui est de votre particulier, ma fille, soyez un exemplaire d'honneur, de vertu et de modestie; que votre port, votre regard et votre maintien ressentent l'honnêteté, la pudicité, la débonnaireté même, et en un mot, la dignité de votre naissance et du rang que vous tenez; ayez une douceur accompagnée d'une gravité royale; usez d'une très-grande discrétion en la licence que la façon de vivre donne aux dames d'Angleterre, qui y ont autant de liberté comme elles ont de contrainte dans d'autres royaumes. Comme votre naissance vous rend relevée par-dessus les personnes ordinaires, vous la devez aussi être en votre façon de vivre, vous conduisant en sorte que cette retenue, que je vous conseille d'observer, paraisse en vous, non forcée mais naturelle. Soyez officieuse et presque respectueuse envers tous, n'offensant jamais personne ni de parole ni d'effet; faites qu'ils connaissent que l'autorité que vous avez par-dessus eux est pour leur bien et non pour les déprimer ou offenser; bannissez de votre présence la médisance et la moquerie, vices ordinaires dans la cour des grands, qui diminuent l'affection des sujets envers leurs princes.

Je ne finirais jamais si je n'arrêtais les mouvements de mon cœur, tant je suis émue et remplie de diverses pensées; mais il faut achever, il faut que je vous laisse partir, que je donne lieu à mes pleurs et que je prie Dieu de vous

inspirer pour moi ce que je ne puis plus dire et ce que mes larmes effaceraient, si je pensais l'écrire. Ma fille, je vous laisse et vous livre à la garde de Dieu et de son ange; je vous donne à Jésus-Christ, notre Seigneur et Rédempteur; je supplie la Vierge, de laquelle vous portez le nom, de daigner être mère de votre âme en l'honneur de ce qu'elle est mère de votre Dieu et votre Sauveur. Adieu, encore une et plusieurs fois! vous êtes à Dieu, demeurez à Dieu pour jamais.

V

DÉTAILS SUR L'AMBASSADE DU MARQUIS D'EFFIAT EN ANGLETERRE, OU IL REMPLAÇA LE COMTE DE TILLIÈRES.

(*Rapport supposé fait au roi Louis XIII par un catholique anglais.*)

Le premier soufflet donné aux espérances des catholiques au sujet du mariage du prince de Galles et d'une fille de France fut le rappel de notre ambassadeur ordinaire en ce royaume. Le comte de Tillières fut inopinément et étrangement rappelé, alors qu'il avait lui-même puissamment contribué à la réalisation de ce mariage. Son long séjour en Angleterre lui avait fait connaître les secrets intérieurs de la cour; il avait une parfaite connaissance et compréhension des dispositions et humeurs de tous les grands de cet État, qui, avant tout, n'aiment pas à être trompés; enfin il était fidèle et discret, ce qui est une vertu fort requise en un homme qui devait traiter pour le bien des catholiques en un royaume où c'est une sorte de crime de prier Dieu

que personne n'entendait sa langue. Cette action, faite avec tant de circonstances de mépris, renouvela le déplaisir de la reine et aigrit son esprit. Elle ne put s'empêcher de le témoigner, toutefois avec des paroles plutôt de gaîté que d'aigreur. Le roi était poussé par le duc de Buckingham, qui voulait absolument empêcher que la reine ne gagnât son esprit et ne le possédât comme elle le devait, et par le comte de Carlisle, ennemi des Français, dont il projetait l'éloignement dès leur entrée. Il pensait en profiter pour lui et ses parents, et ne pouvait d'ailleurs souffrir quelque montre de religion catholique en son pays. Cet homme, très-malfaisant de son naturel, travaillait à faire passer les vivacités de la reine pour des offenses, et il allait tramant les desseins pernicieux qu'il a fait à la fin réussir.

Au lieu d'aller à Windsor, où elle séjourna quelque temps, la reine d'Angleterre alla à Nontsutche, et le roi, son mari, aux Plaisirs; mais si proche de là, qu'il venait toujours deux ou trois fois la semaine la voir. Ce n'était jamais sans se plaindre; car quand il en avait quelque petit sujet, le duc et le comte de Carlisle le lui faisaient voir grand par leurs malices et leurs artifices. S'il n'y en avait point du tout, ils en faisaient naître, et c'était véritablement pitié de voir qu'un roi, âgé de vingt-cinq ans, qui avait acquis une si belle réputation n'étant que prince, ayant une si belle et grande princesse pour femme, et tant d'intérêt, pour le dehors et pour le dedans de son État, à se maintenir avec elle, fût tellement possédé par le duc, que, mettant toutes ces considérations sous les pieds, forçant, à mon avis, son inclination qui l'attirait vers elle, il voulût la maltraiter sans raison.

De Nontsutche il fallut aller à Woodstock, parce que le parlement, qui s'était réuni à Oxford, proche de là, était sur pied. Le duc de Buckingham se persuada qu'en permettant que les catholiques fussent cruellement persé-

cutés, et non content des anciennes lois faites contre eux, en en bâtissant de nouvelles, et en proposant l'éloignement des Français, il pourrait contenter le parlement et éloigner ainsi les mauvais desseins que cette compagnie avait contre lui. Mais tout cela se trouva vain. Ces messieurs du parlement répondirent (comme la vérité et la raison les obligeaient de le faire) qu'il fallait garder les promesses que l'on avait faites à Sa Majesté très-chrétienne; que si elles étaient contraires au bien et aux lois de leur État, il fallait châtier ceux qui les auraient accordées.

Ce fut à cette occasion que le comte de Carlisle, avec cet impudent esprit de mensonge qui l'accompagne toujours, sans songer qu'il offensait un grand roi, qu'il blessait la réputation de si dignes ministres d'État que ceux qui avaient traité le mariage avec lui, dit tout haut, devant cette grande et honorable assemblée du parlement d'Angleterre, « que le roi de France et les ministres de son État lui avaient assuré qu'ils ne voulaient lès articles touchant les catholiques d'Angleterre que pour contenter le pape et non pas pour être observés. »

Soit que cet insigne mensonge fût reconnu, soit que la haine contre le duc de Buckingham prévalût contre toute autre chose, dans le parlement, cela ne servit de rien au duc. Se voyant attaqué plus vivement à Oxford qu'à Londres, il obligea le roi à rompre le parlement. Mais, afin de montrer son crédit en se conduisant par son humeur, il le fit avec toutes sortes de violences et d'extravagances qu'il se pouvait imaginer, et il forma dès lors le dessein de faire une autre chose, espérant que les châtiments qu'il ferait de ceux qui lui avaient été contraires éloigneraient ceux qui étaient ses plus grands ennemis. Il leur donna donc des commissions onéreuses au dehors ou il les fit shérifs au dedans. Il voulait traiter

de la sorte ceux qui seraient élus à l'autre parlement, s'ils n'étaient à sa dévotion, espérant qu'au moins par crainte, ils se soumettraient à ses volontés : ce qui lui réussit comme vous entendrez ci-après.

En ce temps-là même, il se montra fort mécontent contre M. l'évêque de Mende et la dame de Saint-Georges, pour le sujet que voici. Il y avait, avec cette dame, un religieux minime, personnage fort zélé pour la religion catholique, mais de peu de conduite. Ayant, comme je crois, ouï parler plusieurs fois dans la maison où il demeurait du mécontentement que la reine et toute sa famille avaient du duc de Buckingham, n'ayant point communiqué son dessein à la dame de Saint-Georges, ni à M. l'évêque de Mende, par un zèle indiscret et sans regarder quelle suite pouvait avoir cette affaire, il s'ingénia de lui-même d'aller trouver le comte de Pembrock, grand chambellan d'Angleterre, grand protestant, mais homme de foi et de parole et peu ami du duc de Buckingham. Il lui dit que l'évêque de Mende et madame de Saint-Georges désiraient fort lui parler, et chercher, par son aide, les moyens de ruiner le Buckingham, dans le parlement et ailleurs, parce qu'il ruinait son pays, s'opposait au bien de la reine, se montrait ennemi des grands d'Angleterre, et enfin se rendait insupportable à tous.

A ce discours, le comte de Pembrock répondit assez froidement, non par manque de volonté de coopérer à un si juste dessein, mais parce qu'il ne connaissait que peu ceux de la part de qui on lui faisait cette proposition et encore moins celui qui lui parlait. Ce dernier, pour achever son œuvre encore plus mal qu'il ne l'avait commencée, alla communiquer le tout à un comte écossais catholique, nommé le comte de Neisdale. Celui-ci étant parent du duc de Buckingham, mais préférant la parenté à la religion,

découvrit le tout au duc, lequel, en présence du comte de Tillières, en fit des reproches fort grands à l'évêque de Mende. Bien que celui-ci lui fît force serments qu'il n'avait jamais trempé en cette affaire, ni la dame de Saint-Georges, son esprit était trop défiant pour le croire et trop porté à la vengeance pour ne s'en souvenir longtemps.

Pendant le séjour de Woodstock, le comte de Tillières reçut des lettres de Sa Majesté, lesquelles parlaient des affaires d'Allemagne et d'autres avis qu'on avait eus de Flandre. Il lui était ordonné de les communiquer au roi d'Angleterre. Or, d'autant que cela ne touche point le sujet de ce discours, je le passe sous silence, à l'exception d'un des articles contenus dans lesdites lettres, parce qu'elles témoignent que la France a toujours eu l'intention d'obliger le duc de Buckingham.

Il était commandé au comte de Tillières d'assurer le duc de Buckingham avec les paroles les plus significatives qu'il pourrait, de la bonne volonté de Sa Majesté, de le conjurer de lui vouloir donner son amitié. Elle ne désirait de lui rien que de civil et d'honnête, c'est-à-dire la bonne correspondance entre ces deux couronnes. Elle le priait de cultiver l'intelligence entre la reine, sa sœur, et le roi son maître. Moyennant cela, le roi le priait de regarder ce qu'il pourrait souhaiter de lui; il le ferait avec autant de promptitude que de contentement.

A ce discours, le duc de Buckingham répondit avec beaucoup de civilité et de courtoisie, mais toujours dans les termes généraux, quoiqu'il le pressât d'entrer aux particuliers. Il lui recommanda aussi, avec M. l'évêque de Mende, fort instamment l'affaire des catholiques qui se trouvaient extraordinairement tourmentés, malgré les paroles et les serments faits en faveur du mariage. Mais, au lieu de déférer aux prières qu'ils lui faisaient de la part du roi leur souverain, dès le lendemain il poussa le roi

de la Grande-Bretagne à mettre dehors une proclamation contre ces pauvres gens, la plus rigoureuse et inhumaine qui ait jamais paru en Angleterre.

Il se portait à cela par les violents conseils du comte de Carlisle, par l'espérance qu'il avait de gagner, par cette voie, les puritains au prochain parlement, et il croyait aussi trouver son accommodement dans la ruine de ces malheureux affligés.

Après cette belle action, le roi d'Angleterre s'en alla à la forêt neuve pour chasser, et la reine sa femme à Lichtfield, maison du comte de Southampton, où elle demeura un mois ou six semaines. Là, le roi venait la voir d'ordinaire le samedi et quelquefois il demeurait un jour ou deux avec elle. Pendant ce séjour, le roi et la reine eurent plusieurs froideurs ensemble; le roi se plaignait qu'elle lui faisait froid, et elle ne pouvait supporter qu'avec déplaisir les fâcheux discours que le duc de Buckingham lui tenait au commencement où elle arriva en ladite maison. J'en dirai les principaux.

Un jour, Buckingham vint sur le soir bien tard, et après lui avoir fait les recommandations de son roi, il lui témoigna qu'il était fort mécontent; il l'assura que si elle ne changeait de style, le temps d'affliction était venu pour elle; et enfin qu'elle ne serait plus traitée en reine, mais comme elle méritait. A cela elle répondit qu'elle ne savait pas quelle faute elle avait faite qui pût déplaire au roi son mari; qu'elle ne voudrait, pour tout au monde, le fâcher et qu'elle estimait tant sa bonté, que s'il avait du mécontentement d'elle, il le lui dirait; que ce qui viendrait de sa part, elle le trouverait bon et se rangerait entièrement à ses volontés.

Une autre fois, il vint la trouver environ vers les deux heures après midi, lui dit que l'on ne pouvait plus supporter sa façon de vivre en Angleterre; quelle vivait en petite demoiselle et non pas en reine, et que, comme son servi-

teur, il la conjurait d'y donner ordre. Elle ne lui répondit autre chose sinon qu'elle le remerciait de son avis; qu'elle ne pensait rien faire d'indigne d'une reine d'Angleterre et d'une fille de France, et que quand le roi son mari trouverait à redire à sa conduite, il n'avait qu'à le lui dire, elle la réformerait le lendemain.

Le roi la vint voir. Elle était un peu malade, ce dont il ne témoigna pas grand ressentiment, et il lui dit assez hors de propos : « Le duc de Buckingham et le marquis d'Hamilton m'assurent que, si vous étiez leur femme, ils useraient de leurs droits de maris bien plus souvent que je ne le fais encore. Pour le peu que j'exige de vous, vous faites la difficile. Mais ce n'est pas en cela seulement que j'ai à me plaindre de vous, mais en beaucoup d'autres choses; j'attends que vous soyez guérie pour vous en faire la réprimande. »

Elle lui répondit qu'il ne fallait point attendre un autre temps que le présent pour lui parler de tout ce que bon lui semblerait, et qu'en quelque saison que ce fût, elle ferait son possible pour l'écouter et obéir à ses volontés, mais qu'elle le conjurait que ce fût lui qui les lui dît et départît. Il témoigna de trouver fort bon ce discours, lui promit à l'avenir de le faire ainsi; mais, passé l'heure, il ne s'en souvint point davantage pour le reste du temps que la reine demeura à Lichtfield.

Depuis ce jour-là, le duc de Buckingham changea de style en son endroit, au moins en apparence. Il ne s'efforça plus qu'à lui faire passer le temps en petits bals, musiques et autres divertissements. Il ne lui tint plus que des propos civils et gracieux. Par là il gagna beaucoup sur son esprit; et s'il eût continué, elle l'eût aimé sans feinte. Mais comme ce qu'il en avait fait n'était qu'une moquerie pour la tromper, elle, toute sa maison et la France, son dessein tout entier ayant toujours été de la

désunir d'avec le roi son mari, pour le posséder uniquement, ceci ne dura pas longtemps. Ayant mené le roi à Plymouth voir son armée navale, comme l'on a su depuis, il travailla grandement pour renouveler ses disgrâces avec le roi son mari.

Je ne m'arrêterai point à l'histoire de cette armée. Je dirai seulement, en passant, que vers le temps auquel elle partait, le général qu'on envoyait pour la commander, qui était sans nulle expérience de la mer et homme de peu de sens, de plus, le peu de conduite du duc de Buckingham en toutes ses autres affaires, faisaient juger qu'étant seul conducteur de celle-ci, le tout ne pouvait que mal succéder, encore que la flotte fût très-belle et que leurs espérances fussent fort grandes.

Laissons-les aller, et revenons à Lichtfield, où l'on apprit que le sieur de Blainville venait, de par Sa Majesté, ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Sur cet avis, il fut résolu de dépêcher M. de Bérulle en France, pour faire entendre la grande persécution qui s'exerçait contre les catholiques et le peu de bonne volonté du duc envers la reine sa maîtresse, et bref, tout ce qui était nécessaire pour former les instructions dudit sieur de Blainville. Je fis retarder pendant quelque temps son départ et lui fit donner d'autres instructions, au grand déplaisir de quelques gens qui faisaient accroire qu'ils gouvernaient l'Angleterre et la France.

Pendant cela, il arriva un incident digne d'être raconté. La comtesse Demby, de son autorité privée, sans en avoir demandé la permission à la reine, fit dire le prêche dans la chambre de ses gardes. — La reine l'ayant su, poussée plutôt d'un zèle de religion que d'une parfaite conduite, elle passa et repassa dans le lieu où se faisait le prêche avec toutes ses filles et autres de sa famille, parlant si haut qu'elle troubla toute la fête. La comtesse Demby ayant ré-

solu de s'en plaindre, envoya prier le comte de Tillières de l'aller voir pour ce sujet. S'étant ouverte de son intention audit comte, celui-ci lui conseilla de n'en rien faire, et lui remontra si vivement combien elle avait offensé la reine par cette action, qu'elle changea ses plaintes en excuses. Cela n'apaisa pourtant pas sa colère, car elle, et un nommé sir John Tunstal, et le ministre de Lichtfield, qui était Français, mais pire que les Anglais, tinrent conseil avec résolution de se venger des Français, ne le pouvant faire de la reine. L'occasion s'en présenta de la manière que je vous dirai et qui vous fera paraître comme ce ministre avait une âme très-noire.

Deux valets de la maison de la reine étant allés pour tirer à de petits oiseaux dans un verger proche du jardin de ce ministre, seulement fermé de palissades, il arriva que l'un d'eux, en se jouant avec l'autre, toucha le déclin de l'arquebuse de son compagnon et la fit tirer en l'air. Le ministre ayant ouï cette arquebusade, ne voulut pas la laisser passer sans s'en servir au dessein qu'il avait auparavant projeté avec la comtesse Demby et sir John Tunstal de nuire aux Français. Ils bâtirent donc tous ensemble l'accusation suivante : á savoir que lesdits Français étaient allés, avec résolution formée, pour tuer ledit ministre; que depuis qu'il avait prêché chez la reine, eux et ceux de sa maison avaient juré de s'en défaire, et que même les dragées tirées par le coup d'arquebuse apparaissaient encore au banc où le ministre était assis quand on avait tiré. C'est ce qu'ils publiaient parmi le peuple d'Angleterre, mais bassement, afin que le bruit n'en vînt pas jusqu'aux oreilles des Français, et qu'ainsi, faute de le savoir et l'affaire demeurant sans éclat, le peuple crût qu'on la celait pour n'en point faire justice.

Mais ils ne purent jouer leurs personnages si accortement, que le comte de Tillières n'en fût averti. Lui qui

connaissait le pays, jugeant de quelle importance était l'affaire, s'en voulut éclaircir et en rechercher le fond. Il n'eût guère songé que cela venait de sir John Tunstal, qu'il l'envoya quérir aussitôt. Il lui commanda de lui déclarer le tout de cette affaire, en l'assurant qu'il en voulait savoir la vérité, afin de faire châtier les Français s'ils avaient failli, et que, s'ils étaient innocents, ils fussent aussitôt justifiés. Au commencement, il voulut éluder; mais enfin, pressé par le comte de Tillières de dire la vérité, il lui déclara que véritablement un Français, qu'il nomma, et qui était celui entre les mains de qui l'arquebuse était partie, avait voulu tuer le ministre de la paroisse, et qu'il le mènerait sur le lieu s'il voulait, et qu'aussitôt il le condamnerait.

Il fut pris au mot par le comte, lequel cependant donna ordre qu'on arrêtât le Français. Arrivé au lieu déclaré, il trouva, de prime abord, quelque apparence à son accusation. Elle fut confirmée par le ministre, avec un visage plein de prud'homie et de sincérité; il montra même avec une apparence de crainte le lieu où les dragées avaient, comme il l'assurait, donné. C'était un banc où il disait avoir été assis quand le coup lui fut tiré. Mais lorsque le comte de Tillières eut bien considéré toutes les circonstances et dépendances de cette affaire, il trouva que c'était une méchanceté insigne. Car, premièrement, proche des palissades d'où l'on disait qu'avait été tirée cette arquebusade, l'on ne pouvait voir le ministre sur son banc, à cause des grandes herbes qui étaient au devant; il n'y avait aucune de ces herbes qui parût coupée par les dragées; l'arquebusade n'était chargée que de poudre de plomb; les coups qui étaient au banc s'étendaient tant en long qu'en large, de sorte qu'il fallait nécessairement qu'on en eût tiré plusieurs; d'ailleurs, ils paraissaient tous an-

ciens et pleins de rouille au lieu où les dragées étaient tombées.

Le comte de Tillières, s'étant mis dans le banc, ne put trouver pour y placer la moitié de son corps aucun lieu qui ne fût plein de dragées, et le ministre, étant une fois aussi gros que lui, n'eût pu y metttre le sien sans être tout couvert desdites dragées. De plus, il se trouva que ceux qui devaient avoir ouï dire à ce Français qu'il tuerait le ministre, n'en déposèrent rien, bien qu'ils en fussent sollicités. Néanmoins, le comte de Tillières le mit entre les mains de la justice, laquelle, reconnaissant son innocence, l'élargit.

C'est trop demeurer à Lichtfield. Il faut s'en aller à Waliton, où le roi d'Angleterre manda à sa femme, à son retour de Plymouth, de venir le trouver. Ils y furent si peu qu'il ne s'y passa rien de remarquable, sinon la mort de la belle et jeune comtesse de Cipierre, ce qui fut une très-grande perte pour la reine d'Angleterre et pour toute sa maison. Ils en partirent pour aller séjourner à Salisbury, six semaines ou environ. M. de Blainville arriva audit lieu ; l'évêque de Mende et le comte de Tillières allèrent au-devant de lui, et ils le trouvèrent dans un esprit de modération tout rempli d'affection au maintien de l'union des deux couronnes et avec la volonté déterminée, tout en servant bien et fidèlement son maître, de porter les choses à l'accommodement. Mais, au lieu de trouver les Anglais dans cette même disposition, il rencontra chez eux un esprit d'aigreur en son endroit et un dessein de le choquer en tout ce qui regardait tant sa personne que sa négociation.

Pour commencer quelque montre de leur mauvaise volonté, ils n'envoyèrent qu'un vicomte au-devant de lui, bien que l'usage portât que ce fût un comte, et ils ne lui donnèrent point de dais dans sa chambre. A la seconde audience, on ne le fit accompagner que par

croit lui être favorable, et il lui parle effrontément d'amour et en termes aussi libres que la différence de leurs conditions le pouvait souffrir. La reine reçut ce discours comme son honnêteté, sa vertu et son courage pouvaient lui permettre de le faire; mais elle n'osa en témoigner tout son ressentiment comme elle l'aurait bien souhaité, car l'offense qu'elle eût faite au duc de Buckingham eût entraîné une querelle avec le roi son mari. Le duc voit bien pourtant qu'elle est mal satisfaite en ce point, mais croyant qu'il gagnera davantage pour ce qui concerne la religion, il lui parle de la religion catholique avec mépris, ce qui lui réussit aussi peu que l'amour. Enfin il s'attaque aux Français qui la servaient, veut lui prouver par de vives raisons qu'il faut qu'elle les chasse et donne leurs places à des Anglais. Elle l'écoute aussi peu en cela que pour ce qui précède.

Ces impertinents discours furent cause que leur bonne intelligence se refroidit, et ensuite celle du roi d'Angleterre avec elle, car le duc de Buckingham alla dire au roi que toute la bonne chère que lui faisait sa femme venait des conseils de la dame de Saint-Georges; qu'il devait trouver mauvais qu'un autre que lui eût autant de pouvoir sur elle, et qu'il devait la chasser. En même temps qu'il donnait ces conseils au roi, il venait dire à madame de Saint-Georges qu'elle était dans une très-mauvaise posture, que le roi ne pouvait plus la souffrir, que si la reine sa femme lui faisait bonne mine, il croyait que c'était par son moyen, et qu'il ne voulait que nul autre que lui n'eût pouvoir sur son esprit; que si elle vivait avec quelque froideur avec lui, ce serait à elle qu'il s'en prendrait aussi. Le duc faisait cela afin qu'elle, se dégoûtant de donner conseil à la reine sa maîtresse, il pût la gouverner à sa fantaisie; mais ces finesses étant fort grossières, on y donnait bon ordre, sans éclat ni rumeur, ce qui le pensa faire enrager.

Un peu après cela il fit une insigne méchanceté à la dame de Saint-Georges. Il la brassa de cette façon : Un soir, bien tard, il vint la trouver et lui dit que le roi d'Angleterre se plaignait du peu de caresses que la reine sa femme lui faisait. La dame répondit qu'elle trouvait que la reine sa maîtresse vivait très-bien avec son mari ; qu'il semblait que l'on ne pouvait trouver à redire à sa conduite, que le roi devait en être satisfait, et qu'il n'en pouvait pas souhaiter davantage d'une jeune princesse qui avait été nourrie avec beaucoup de retenue. Il répliqua qu'à la vérité elle se comportait bien aux actions du jour, mais que la nuit elle en usait mal, et que le roi son mari s'en plaignait; qu'il la priait donc d'en dire un mot à la reine sa maîtresse. Sa discrétion lui fit répondre qu'elle ne se mêlait point de ces affaires-là, auxquelles on n'appelle point de témoins et desquelles personne ne devait se mêler.

Le duc de Buckingham jugeant, néanmoins, qu'elle lui en dirait quelques mots, ou que le hasard seconderait sa malice, alla dire au roi son maître que madame de Saint-Georges parlerait à la reine sa femme pour l'obliger à lui départir plus de faveurs de nuit qu'à l'ordinaire ; ce qui étant arrivé ou par fortune ou parce que madame de Saint-Georges en parla, il se servit de cette occasion près le roi son maître pour lui faire appréhender le crédit de madame de Saint-Georges sur l'esprit de la reine sa femme.

Vous considérerez en cela les grandes malices du duc de Buckingham et les grandes faiblesses du roi son maître, en ce que le premier ne trouvant plus à redire à la conduite de jour de la reine et à ce qui paraissait devant le monde, allait rechercher et pénétrer les secrets de la nuit et persuader au second que ce qu'elle faisait par honnêteté et retenue c'était manque d'affection !

Comme ces belles affaires se démenaient, c'est-à-dire environ vers le milieu du parlement, M. l'évêque de Mende

Français, et qu'il soit croyable qu'étant ami du duc de Buckingham, bon courtisan et bien connaisseur de son pouvoir et de son humeur, qui ne souffre qu'aucun agisse auprès de son maître sans lui, il ne l'aurait fait sans son consentement. Aussi l'on peut juger que le comte de Carlisle, arrogant, entreprenant, passionné dans ses vengeances, grand ennemi de la France et plus encore des Français dans l'Angleterre, devait, pour toutes ces considérations, entreprendre la poursuite de ce bannissement.

Durant le séjour du duc à Salisbury, on travaillait auprès du roi à le dégoûter de la reine sa femme, et sa femme de lui. Car, comme on lui faisait trouver mauvais ses passe-temps et ses promenades, quelquefois par eau et quelquefois sur terre, tous plaisirs innocents et proportionnés à son âge, quand il venait la voir il lui faisait la mine, sans lui faire connaître ce qui le fâchait. Elle, qui croyait ne l'avoir point offensé, jugeant que c'était mépris et manque de bonne volonté, ne retirait aucunement la sienne de lui, ce qui contentait infiniment le duc de Buckingham et le comte de Carlisle. Lorsqu'on leur demandait en quoi le roi se plaignait de la reine sa femme, ils se donnaient bien garde d'en rien dire. Si, par une autre voie, on venait à le connaître et y donner ordre, ils en étaient très-marris, et ils essayaient par toutes sortes de voies de les brouiller encore, ce qui était aisé au duc de Buckingham, le roi n'ayant d'autres sentiments que les siens et ne voyant que par ses yeux. Et véritablement, j'ai eu pitié plusieurs fois de ce pauvre prince, tant en ce qui cencernait son État qu'en ce qui regardait la reine sa femme, voyant que ce mauvais homme-là eût tant de pouvoir sur son esprit et lui tant de faiblesse, qu'il l'obligeait à faire et à dire des choses non-seulement contraires à la raison, mais au sens commun. Je ne doute pas que Dieu ne le punisse d'abuser de la faiblesse de ce prince,

il l'en remercie, lui témoigne être parfaitement son obligé, et l'assure qu'il ne veut vivre que pour lui rendre service. Pendant qu'il est en crainte, il fait le courtois: il recherche l'évêque de Mende et lui fait de grandes promesses.

Sur ces entrefaites, arrive la paix d'Espagne; les ambassadeurs en sont surpris; ils l'écrivent à leur maître, qui en enrage de dépit et rappelle les ambassadeurs. Avant leur départ, la reine mère se plaint à eux du mauvais traitement que reçoit sa fille, du peu de soin que le roi d'Angleterre son mari a de lui donner quelque contentement; elle n'a ni maison ni domaine; on veut lui retrancher la liberté de mettre un seul valet dans sa maison, chose accordée dans son traité de mariage librement par le roi d'Angleterre. Elle ajouta qu'elle se trouvait fort lasse de ces procédés et qu'elle voudrait avoir donné un doigt de sa main et n'avoir pas marié sa fille en Angleterre. Ils s'excusent le mieux qu'ils peuvent et néanmoins très-mal, assurant que si tout n'a pas été bien par le passé, à l'avenir ce sera mieux. Pour le point particulier qui touche la maison de la reine d'Angleterre, ils promettent qu'elle en aura entière disposition.

Une personne qui avait ouï tous ces discours et qui connaissait la facilité des Anglais à tout promettre et leur effronterie à ne rien tenir, leur dit avoir entendu du roi leur maître tout le contraire de ce qu'ils promettaient. Elle les prie de ne point donner ces paroles-là qui ont grande apparence de n'être que des compliments; que ce serait offenser doublement la France, si, après ces promesses faites par des personnes représentant le roi, ils ne les observaient pas. Ils répondirent qu'ils savaient bien leur pouvoir et qu'ils entendaient bien leur charge, et là-dessus prirent congé de la reine mère pour s'en retourner en Angleterre.

Presque en même temps, M. de Blainville en faisait au-

plier de lui permettre, selon la mode de France, de faire son serment entre les mains de la reine. Le roi ne voulut point le lui accorder, rejeta sa proposition et la repoussa rudement. Sur quoi le sieur Dalmeras lui demanda son congé. Il n'eut pas plutôt ouvert la bouche, que sa requête lui fut refusée, et défense fut faite au comte de Tillières de lui faire payer ses gages. Il en fut étonné et la reine s'en fâcha, tant à cause du mérite de sa personne que par la crainte qu'elle eut que ce ne fût un commencement de défiler son train. Cela la décida à en parler au roi. Elle le prie, cela ne sert à rien ; elle pleure, encore moins ; enfin, la grande affection qu'elle porte à Dalmeras l'oblige à se mettre à genoux pour obtenir qu'il demeure auprès d'elle. Le roi le souffre, puis lui accorde ce qu'elle demande.

Il montra en cela bien de la dureté et, à mon avis, une bassesse bien grande et une arrogance insupportable. Mais quoi!... il était de l'école du comte de Carlisle, qui lui avait dit que, s'il n'était maître de sa femme, il n'était pas capable de gouverner son royaume! qu'il fallait qu'il la réduisît au petit pied, et qu'il n'aurait point de courage s'il ne la gourmandait! Le pauvre prince s'en glorifie et croit, par les persuasions de cet homme, avoir conquis un empire en soumettant sa femme et en s'en rendant plus haut à la main pour l'avenir.

Le comte de Carlisle fait encore pis...; il pousse le roi à faire une proclamation contre les catholiques, la plus cruelle qui ait jamais été vue en Angleterre, sans songer que lui-même avait signé les articles portés en leur faveur dans le contrat de mariage de la reine d'Angleterre. Mais quoi!... il veut se montrer ennemi de Dieu et des hommes!

Pendant toutes ces brouilleries, le duc de Buckingham arriva de son voyage de Hollande, outré de dépit contre la France de ce qu'on ne lui avait voulu permettre d'y aller,

comme il se l'était promis et même comme il s'y était préparé. Mais il n'en fit rien paraître que par quelques discours qu'il tint à M. l'évêque de Mende, sans en témoigner toutefois que peu de ressentiment; ce qui fit davantage croire que ce feu caché se conserverait longtemps.

On lui parla du malentendu qui existait entre le roi et la reine d'Angleterre; on lui témoigna du regret de ce que les affaires allassent s'aigrissant; on voulut aussi lui faire paraître que son absence avait produit ces mauvais effets, mais que l'on espérait que sa présence les raccommoderait. Il répondit qu'il était très-marri que les affaires fussent venues jusqu'en cet état-là; que s'il y eût été, il eût essayé de les empêcher d'y venir; qu'à présent, il trouvait l'esprit du roi en très-mauvaise posture et dans un état dont il était très-mal aisé de le déplacer; que la violence de M. de Blainville était cause en partie de cela; que, tant qu'il serait à la cour, il ferait son possible pour y remédier; mais qu'il n'y demeurerait pas longtemps, craignant de montrer son impuissance s'il n'y pouvait donner ordre, et d'être témoin d'une chose qu'il ne désirait aucunement voir.

Deux jours après, il partit, à mon avis, pour laisser achever la tragédie au comte de Carlisle et faire croire qu'il n'y avait point de part. Mais ce dessein n'était pas encore mûr dans l'esprit du roi d'Angleterre. Désirant infiniment que la guerre durât entre la France et l'Espagne pour en tirer une paix avantageuse pour lui, il ne voulait pas pendant cela offenser la France jusqu'au dernier point et l'obliger, par un tel affront, à faire la paix avec l'Espagne ou avec les Rochelois. D'un autre côté, Buckingham désirait retourner en France. Les affaires en demeurèrent donc là, toujours, néanmoins, dans l'aigreur en ce qui regardait la reine d'Angleterre; le tout par les artifices du comte de Carlisle. Pour ce qui concernait M. de Blainville, elles allaient en empirant.

Cela déplut à l'évêque de Mende et au comte de Tillières. Ayant appris que le duc de Buckingham était à Londres, ils résolurent de le voir l'un ou l'autre, afin d'essayer de porter son esprit à quelque accommodement. Le comte de Tillières alla le trouver en sa maison d'hiver, à Londres. Il lui montra combien il lui serait avantageux de rhabiller les désordres passés; qu'il témoignerait par là n'y avoir eu aucune part; que toute la mauvaise volonté tomberait sur d'autres et la grâce sur lui; qu'il considérât en quel état il se trouvait en Angleterre, ayant les puritains pour ennemis particuliers, et comme tous en général enviaient sa fortune, qu'il n'ajoutât pas à cela la haine de la reine d'Angleterre et de toute la France; qu'il considérât de plus les affaires du dehors; qu'il était engagé dans une grande guerre contre l'Espagne pour ravoir le Palatinat; qu'il ne pouvait le recouvrer sans l'assistance de la France.

Je savais bien qu'il se plaignait de ce que l'on avait eu désagréable son voyage de France; mais je l'assurai que, faisant quelque bonne action dans les rencontres présentes pour le service de la reine d'Angleterre et pour la bonne intelligence de ces deux couronnes; qu'il y serait le très-bien-veuu, s'il y voulait aller; sinon, qu'il me témoignât ce qu'il pourrait désirer de Sa Majesté pour son contentement, et que je m'assurais qu'elle le satisferait. La demeure ou l'éloignement des Français du royaume d'Angleterre ne pourrait apporter grand bien ou grand mal ou grand avantage pour lui. De ce qui pouvait résulter de cette action, j'en prévoyais beaucoup de maux pour toute la chrétienté et peut-être pour toute l'Angleterre et lui en particulier. Ce que je disais n'était point par menaces, n'étant point en état d'en faire et ne le voulant pas, mais pour lui parler avec franchise. La chose le requérait et la qualité de son serviteur m'y obligeait. S'il voulait parler avec M. l'évêque de Mende, celui-ci viendrait le trouver et

chercherait avec lui le moyen de remédier à ces maux, et le servirait en France en tout ce qu'il pourrait souhaiter de lui. S'il avait tant d'aversion pour M. de Blainville qu'il ne voulût point communiquer avec lui, on ne lui en parlerait point. Néanmoins, je croyais qu'il ferait mieux de lui en parler, et qu'il trouverait son esprit fort disposé à la douceur et en dessein de le servir.

Il écouta fort patiemment le comte de Tillières et lui répondit, certes avec beaucoup de civilité, qu'il était infiniment marri de ce qui s'était passé en son absence; que s'il y eût été présent, cela ne fût pas arrivé; qu'il n'ignorait pas que l'esprit du roi était fort aigri; mais qu'il essaierait de l'apaiser; qu'à la vérité, la France l'avait rejeté un peu durement, mais qu'il ne voulait pas s'en souvenir; que le lendemain il verrait M. de Mende et moi à Hamptoncourt et nous entendrait plus amplement. Cependant qu'il nous priait de croire qu'il était serviteur du roi de France et de la reine d'Angleterre, de M. l'évêque de Mende et de moi. Quand il eut fini de parler, je pris congé de lui.

Aussitôt que je fus parti, Bautru l'aîné, lequel était arrivé un jour auparavant de France, vint lui parler. Voici quelle avait été la cause de son voyage en Angleterre. Le cardinal de Richelieu voyant que les affaires de ce pays allaient de mal en pis, malgré les bonnes espérances qu'avait données M. le duc de Chevreuse, à son retour d'Angleterre, que les articles du mariage seraient observés, tant en ce qui concernait la religion catholique en Angleterre qu'en ce qui regardait la personne de la reine et sa maison, que les Anglais lui en avaient fait la promesse solennelle, le cardinal de Richelieu, dis-je, envoya quérir le duc de Chevreuse et lui dit que le roi était fort mécontent de ce que, malgré les assurances qu'il avait données, les Anglais observaient si mal ce qu'ils lui avaient promis;

qu'il le leur voyait tous les jours enfreindre; qu'il l'avertissait comme son ami d'y donner ordre, ou qu'autrement cela lui ferait tort.

A cela, le duc de Chevreuse répondit qu'il n'avait rien promis pour eux dont ils ne l'eussent assuré auparavant; qu'il le conjurait de lui permettre d'envoyer quelqu'un en Angleterre pour les sommer de tenir leur parole; que si, après cela, ils y manquaient, il renoncerait à leur amitié; et il le pria, pour témoigner la franchise avec laquelle il voulait manier cette affaire, de lui donner un personnage de confiance pour l'y envoyer.

Bautru fut choisi pour cet effet; il eut charge que, au cas qu'il trouvât les esprits d'Angleterre disposés à une ambassade extraordinaire (pourvu que ce ne fût point le duc qui y fût destiné), de l'accepter. M. le cardinal de Richelieu désirait l'ambassade, parce qu'il savait que les Anglais, qui recherchaient tous les moyens d'embarquer la guerre de France et d'Espagne, faciliteraient la paix des huguenots, pour ôter tous obstacles à cette guerre de France et d'Espagne; et mondit sieur le cardinal discourait ainsi : ou qu'il ferait la paix des huguenots, ou qu'au moins donnant à l'Espagne le désir de la faire, il la porterait à conclure le traité qui était commencé à Madrid. La fin a montré avec quelle prudence cet avis était digéré; car les Anglais, craignant la paix d'Espagne, ont poussé à celle des huguenots, et les Espagnols ayant peur de celle des huguenots, ont achevé celle d'Italie.

Pour revenir à Bautru, je ne puis savoir si on lui proposa cette ambassade, ou s'il en parla le premier; mais, quoi qu'il en soit, elle fut résolue deux jours après son arrivée. Les discours qu'il eut avec le duc de Buckingham n'empêchèrent pas qu'il ne vînt le lendemain à Hamptoncourt, comme il l'avait promis au comte de Tillières; mais il sembla refroidi de traiter avec le comte de Blain-

ville et l'évêque de Mende. Le comte de Tillières était bien aise d'envoyer ce traité en France et d'en ôter la connaissance au sieur de Blainville, qu'il n'aimait pas, pour quelques paroles qu'il avait tenues au roi son maître, et qu'il prenait pour lui. Il le croyait aussi auteur du refus qui lui avait été fait d'aller en France, et peut-être ayant quelque espérance que dans ledit traité il trouvait l'accomplissement de ses desseins. Néanmoins, il ne laissa pas d'entrer en conférence avec le sieur de Blainville, peu endurant et homme de vigueur à répondre de même; mais cette conférence se passa en picoteries inutiles, et, au lieu d'adoucir les esprits, les aigrit davantage.

Pendant cela, une cabale qui avait pris naissance dans la maison de la reine d'Angleterre, dès Lichtfield, prit pied. Je ne nommerai, dans cette cabale, qu'un certain individu appelé Civet, écuyer de la reine, pour ne point faire tort aux autres, qui ne sont pas si scandalisés. Le duc se sert de lui pour savoir ce qui se passe de plus secret chez la reine; il ne rapporte pas seulement ce qui est vrai, mais ce qu'il pense lui être le plus agréable, ou ce que ses intérêts et sa passion lui dictent. C'est un homme de peu, qui a fait banqueroute à la France, et qui se donne entièrement à l'Angleterre. Quelques-uns de la maison de la reine crient que l'on y donne ordre; que ce mal viendra jusqu'à un tel point que le remède sera, sinon impossible, au moins très-difficile. Ils ne sont pas crus pour l'heure, et après on se repent de n'avoir pas suivi leur avis, mais il est trop tard.

Pendant que cela se passait, le comte de Holland et Carleton, désignés comme ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre pour la France, se préparaient à faire leur voyage et Bautru à les conduire; mais un fâcheux accident pensa, sinon le rompre, du moins l'interrompre. Deux religieux anglais, l'un jésuite et l'autre bénédictin, demeu-

rant chez M. de Blainville et faisant les fonctions d'aumôniers, s'en vinrent (et certes avec bien peu de discrétion) se promener à Londres. Là, ils sont pris; M. de Blainville les redemande; on les lui refuse une fois, deux fois; enfin, la chose va si avant, qu'il proteste qu'il sortira de la cour d'Angleterre dans le cas où on ne les lui rendra. Il est près d'exécuter son dessein, on les lui renvoie; il s'en croit peu obligé, car encore qu'au fond il soit content, les formes lui déplaisent.

Cette bourrasque n'empêcha pas M. de Blainville de donner à l'évêque de Mende et au comte de Tillières avis de cette ambassade. Elle les met tous en peine. Ils voient les Anglais en très-mauvaise intelligence avec le sieur de Blainville; ils craignent qu'ils ne lui rendent de mauvais offices et peut-être à eux tous; ils voient les affaires de la maison de la reine d'Angleterre en très-mauvais état et celles des catholiques dans une entière ruine; ils ont peur qu'arrivés en France, les ambassadeurs les déguisent et que l'on n'ajoute foi à leurs assertions.

Le sacre du roi se prépare, on veut y joindre celui de la reine, mais avec des cérémonies protestantes, ce que la reine ne veut accepter. Mais elle est bien aise que la France se charge du refus. L'évêque de Mende est prié d'aller en France pour présenter les choses comme elles sont et pour s'opposer aux Anglais, s'ils voulaient rendre de mauvais offices au sieur de Blainville et aux serviteurs de la reine d'Angleterre. Il accepta la commission, ce qui déplut aux Anglais; néanmoins, ils cachèrent leurs sentiments, car le roi d'Angleterre lui donna de sa main un beau diamant, et le duc de Buckingham lui fit des caresses extraordinaires et mille protestations d'amitié et de services. Avec cela, il part un jour avant les ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre et le sieur de Bautru.

Nous les laisserons aller pour venir trouver l'ambassa-

deur de Savoie, nommé l'abbé Scaglia, qui arriva vers ce temps-là en Angleterre. Ce qu'il vint traiter, on ne le sait pas bien. On crut pourtant que c'était pour chercher les moyens avec l'Angleterre d'empêcher la paix entre la France et l'Espagne, soit en faisant celle des huguenots, soit pour autre chose. On a parlé aussi à ce sujet de quelques intrigues de la cour de France, mais cela n'est pas venu à ma connaissance. Quoi qu'il en soit, ledit abbé Scaglia, plus fin que les Anglais, s'accommoda fort à leur humeur, jusqu'à ne point porter de soutane, et il fit si bien qu'il en tira de très-beaux présents. Il en fut fort reconnaissant, car, à son retour en France, il blâma entièrement la conduite des Français en Angleterre et loua les procédés des Anglais. Il prit enfin leurs intérêts avec autant de passion qu'eux-mêmes.

Le dépit qu'il eut contre le sieur de Blainville, de ce qu'il ne l'avait pas visité le premier et qu'il lui refusait la main droite chez lui, fut peut-être cause que, pour se venger d'un seul, il médit de tous les Français qui étaient en Angleterre. Blainville se fondait sur ce qu'ayant été envoyé visiter le premier par l'ambassadeur de Savoie, lui qui avait été en cette qualité à Rome et qui en savait la coutume, n'avait pas manqué d'y venir lui-même, sans que les Anglais l'en eussent détourné; car qui envoie visiter le premier doit ensuite visiter le premier. L'ambassadeur de Savoie alléguait, au contraire, la coutume d'Angleterre contraire à cela, dans laquelle il se trouvait, et non pas à Rome. Il soutenait qu'il n'y avait aucune civilité à envoyer visiter le premier, et qu'il ne voyait aucune nécessité désavantageuse d'aller lui-même visiter.

M. de Blainville en voulut avoir l'avis du comte de Tillières, qui fut contraire à son sentiment, s'arrêtant à l'usage du pays. Néanmoins, son action fut approuvée du roi, comme le fut celle qu'il fit peu auparavant à un am-

bassadeur de Hollande, et pour la visite et pour la main droite.

J'oubliais de vous dire que le roi de la Grande-Bretagne, avant que l'évêque de Mende s'en allât, lui avait dit : « Je vous prie de dire au roi mon frère, et à la reine ma belle-mère, que je prétends donner toutes les charges qui vaqueront dans la maison de la reine ma femme; » et bien que l'évêque lui remontrât que cela était contraire à ses promesses par écrit et verbales et à ses serments, néanmoins, il n'en put tirer autre raison. Et avec cela, il s'en alla en France, comme nous avons déjà dit.

Peu après son départ, le roi d'Angleterre s'achemina à Londres, dans le dessein de préparer tout ce qui était nécessaire pour la teneur du parlement, croyant avoir bien travaillé, de sorte qu'il obtiendrait autant de subsides qu'il lui serait nécessaire pour faire la guerre contre l'Espagne, et qu'il conserverait Buckingham. Car, en premier lieu, tous ceux qui lui avaient été contraires au dernier parlement, ou avaient été nommés shériffs, ce qui est une charge onéreuse dans l'État et qui empêche d'être dans ce parlement, ou on leur avait donné des commissions ruineuses au dehors. L'on avait ainsi imprimé de la crainte aux autres. Le duc de Buckingham, en outre, par lui et par ses amis, avait brigué dans toute l'Angleterre pour faire élire des personnes de sa dévotion.

Le roi d'Angleterre se prépare cependant à son couronnement, auquel il souhaitait bien fort que la reine sa femme assistât; mais n'y voulant rien changer des cérémonies protestantes, et la reine n'y pouvant trouver la sûreté de sa conscience, il se contenta d'y être tout seul et avec peu de magnificence, à cause de la pauvreté de l'État, qui était telle que la reine ne pouvant avoir d'argent, il fallut que ses gens lui en prêtassent et épuisassent leur bourse pour subvenir à ses nécessités.

On hâte la réunion du parlement dans l'espérance qu'il y subviendra, ainsi qu'à celles de l'État. Deux jours après, le roi et la reine s'en vont de la grande salle de Whitehall voir passer des chevaliers du Bain à cheval, cérémonie qui ne se fait que quand un roi d'Angleterre est couronné ou quand il naît un prince de Galles. De là, le roi alla à une autre salle pour donner l'accolade. La reine d'Angleterre y est conviée par le duc de Buckingham, et le roi montre que cela ne lui déplaira pas. Mais la reine, qui ne sait pas s'il y entrera des cérémonies protestantes, s'en excuse et va faire des dévotions à Saint-James. On lui assure que le roi est fâché de ce refus; elle témoigne de n'en rien croire, parce qu'il ne lui a rien dit; et de plus, elle fait entendre que, dans ces cérémonies-là, elle n'y peut aller sans savoir premièrement si rien ne s'y passe qui fasse tort à sa conscience et à sa religion.

Cela se coule doucement en apparence, mais non pas en effet, car le comte de Carlisle et le duc de Buckingham tiennent de trop près le roi d'Angleterre et sont trop portés à éloigner la reine de ses bonnes grâces et les Français d'Angleterre pour ne pas se servir de cette circonstance, afin de faire valoir leur intention. Cela parut deux jours après sur le sujet que je vais vous dire, dans lequel il est clair que si le roi d'Angleterre n'eût été aigri par leurs mauvais conseils et par leurs faux rapports, il n'eût pas pris une résolution qui devait désobliger la France et déplaire à la reine.

Voici comment la chose se passa. La reine ayant résolu de voir l'entrée du parlement, qui se fait à cheval et qui est une cérémonie digne d'être vue, commanda au comte de Tillières d'y donner ordre et de faire préparer la grande salle de Whitehall, lieu fort commode pour cet effet, ce qu'il fit dès le soir. Mais le lendemain, le roi, lui ayant témoigné qu'il serait bien aise qu'elle allât chez la com-

tesse de Buckingham, elle s'y résolut aussitôt. Par malheur, comme elle passait par l'antichambre du roi, elle s'aperçut qu'il pleuvait; elle s'arrêta donc et pria le roi de la dispenser d'aller plus avant, d'autant plus que la pluie la décoifferait. D'abord il s'opiniâtra à dire qu'il ne pleuvait point, puis, voyant le contraire, il lui permit de retourner chez elle, sans montrer aucun mécontentement. Mais le duc de Buckingham, qui avait dressé la partie de faire aller la reine chez sa mère, afin que les membres du parlement qui la verraient là crussent qu'elle vivait en bonne intelligence avec lui, ne put souffrir qu'une si belle occasion de brouiller les cartes se perdît. Le comte de Carlisle et lui vont trouver le roi et lui disent que c'est une grande honte que tout son parlement voie qu'il ne puisse se faire obéir de sa femme; et qu'elle, faisant reconnaître au parlement combien il avait peu de vigueur, serait cause qu'il se porterait plutôt à la désobéissance qu'à son devoir.

Le bon prince les croit. Buckingham, outré de dépit et de rage de voir que son dessein a manqué et pensant se mieux venger, se chargea d'aller faire connaître à la reine d'Angleterre le mécontentement du roi. Il le fit avec des paroles aigres et piquantes, auxquelles elle répondit fort civilement et avec douceur. M. de Blainville ayant été appelé, le duc lui raconta ce qui venait de se passer. L'ambassadeur dit alors à la reine : — Madame, puisque le roi témoigne être fâché de ce que vous n'êtes pas sortie, vous pouvez lui donner ce contentement et vous y acheminer présentement. La reine y consentit aussitôt, prit son masque et s'en alla chez la mère du duc de Buckingham. Il n'y a point de pays, à mon avis, où ce procédé de la reine d'Angleterre n'eût été approuvé; il n'y a point, à mon opinion, de gens qui ne s'en fussent contentés; mais ce ne fut pas assez pour le duc de Buckingham. Il per-

suada au roi qu'il ferait un acte généreux si, à la face de son parlement, il rendait à sa femme affront pour affront.

Le comte de Carlisle met de l'huile sur le feu pour obliger le duc de Buckingham. Il dit que la reine a cédé, non au roi, mais à l'ambassadeur de France. Le roi renvoie aussitôt le duc de Buckingham pour dire à sa femme qu'il désire qu'elle sorte du lieu où elle est. Elle répond qu'elle s'y trouve bien, qu'elle le supplie de lui permettre d'y demeurer; que cependant, s'il lui commande expressément d'en sortir, elle en sortira aussitôt. Le duc porte cette réponse au roi; il lui persuade que c'est une seconde désobéissance, et il fait si bien que le prince lui envoie commander absolument de partir de là, et que si elle ne le fait, il renverra plutôt son entrée au parlement à un autre jour. Elle s'étonne de cette rudesse; toutefois elle obéit, néanmoins bien fâchée d'avoir enduré un tel affront à la face de toute l'Angleterre que le parlement représente.

Le duc de Buckingham n'est pas encore satisfait. Il s'imagine que c'est M. de Blainville qui a empêché la reine d'aller chez sa mère; il veut se venger, sans considérer qu'il va mettre dans l'embarras la reine d'Angleterre, au début d'un parlement duquel il avait beaucoup à craindre, malgré les brigues qu'il avait faites à son avantage, et désobliger la France en offensant son ambassadeur. Il va trouver la reine et lui dit de la part du roi qu'il désirait qu'elle fît fermer sa porte à M. de Blainville, dans le cas où il voudrait venir chez elle. Elle répliqua qu'il lui serait très-malséant de faire cet affront à une personne qui représentait le roi son frère et qu'elle ne le ferait jamais. Puis s'adressant à lui, elle lui dit qu'elle s'étonnait qu'il prît de telles commissions qui ne pouvaient qu'offenser le roi son frère en offensant son nouvel ambassadeur; que les princes

se raccommodaient toujours, et que le plus souvent on punissait ceux qui avaient contribué à leur mésintelligence.

Ce n'est pas assez de faire ce déplaisir au sieur de Blainville ; le roi d'Angleterre lui envoie dire qu'il ne veut plus qu'il vienne à la cour. Il répond qu'il ne peut recevoir cet ordre que de la bouche du roi même ; il lui demande une audience pour se gouverner ensuite comme il le croira convenable. L'audience lui est refusée. Il juge alors à propos de quitter son logement et se retirer aux champs, d'où il avertit le roi son maître de tout ce qui se passait.

Le duc de Buckingham n'est pas content ; il veut, ou retrancher tous moyens au sieur de Blainville de revenir à la cour, ou bien embarrasser le comte de Tillières dans toutes ces brouilleries. Il vient trouver le comte de Tillières de la part du roi, et lui dit avoir ordre de savoir si, dans le cas ou le sieur de Blainville viendrait visiter la reine, il ne lui fermerait pas la porte, comme le roi l'avait commandé. Le comte de Tillières répond qu'il doit toute obéissance au roi d'Angleterre et qu'il la lui veut rendre ; qu'en cette rencontre il recevra tout contentement, car le sieur de Blainville ne viendra point chez la reine. Il le savait très-bien, l'ayant vu depuis peu et ayant connu ses intentions. Le duc le pressa tant et tant de fois, qu'à la fin il fut contraint de lui répondre qu'il ne lui serait jamais reproché d'avoir fermé la porte à celui qui représentait la personne de son roi.

Le duc de Buckingham s'en alla avec cette réponse, et depuis, le comte de Tillières n'en entendit plus parler. Il semblerait que le duc de Buckingham eût assez exercé sa vengeance contre la reine d'Angleterre et M. de Blainville ; mais il en fallait davantage pour le contenter. Il trouve que le meilleur moyen, le plus propre d'en venir à bout, est de mettre en tête au roi d'Angleterre de ne point visiter sa femme jusqu'à ce qu'elle lui ait demandé pardon. Ce

pauvre prince se laisse encore porter à ce violent conseil. Il ne voit point sa femme, et lui fait porter de rigoureuses paroles par le duc de Buckingham. La reine répond qu'elle ne croit point avoir offensé son mari, que si elle l'avait fait, elle lui en demanderait pardon à genoux. Non contente de ces assurances, elle se rendit elle-même dans sa chambre. Il la reçut très-froidement, de peur d'une réprimande de son favori; elle ne s'étonna point, lui montra qu'elle était fort surprise du discours que lui avait fait le duc de Buckingham, comme de sa part; elle savait bien ne l'avoir jamais offensé, ni en effet ni en intention, que s'il l'avait cru, elle le conjurait de l'oublier et de ne plus s'en souvenir. Il lui témoigna encore désirer une demande de pardon; elle le pria de l'en dispenser, puisqu'en faisant cette demande, elle s'accuserait elle-même.

Elle ajouta qu'elle le conjurait de lui dire en quoi il se pouvait tenir offensé. Il demeura un peu étonné, mais s'étant remis, il lui répondit : « En ce que vous m'avez assuré qu'il pleuvait quand je vous ai dit qu'il ne pleuvait pas. » Elle répliqua qu'elle n'eût jamais pris cela pour une offense, mais puisqu'il le croyait, elle voulait bien le croire et le priait de ne plus s'en souvenir. Là-dessus il l'embrassa, la ramena à sa chambre et témoigna autant de joie ce jour-là qu'il avait témoigné de tristesse les jours précédents; ce qui montre assez que c'étaient les esprits violents du duc de Buckingham et du comte de Carlise qui le faisaient agir et non pas son inclination.

Pendant cela, les ambassadeurs d'Angleterre qui se trouvaient à Paris travaillaient à la paix des huguenots et à la guerre d'Espagne. Le comte de Holland s'amuse à la cour et aux dames, et Carleton aux affaires. Il pense y être très-habile, mais il en trouve de plus fins que lui. Il croit qu'en faisant la paix des huguenots, assurément il embarquera la guerre très-avant contre l'Espagne; il vient à bout du

premier dessein, mais fort au désavantage des huguenots, qui reçoivent un rude coup dans le traité ; et peu après il verra qu'au lieu d'une paix, il en aura deux.

Mais pendant cela les plaintes de M. de Blainville viennent à la cour de France. Le roi les trouve justes, s'étonne du mauvais procédé des Anglais, envoie quérir les ambassadeurs d'Angleterre, leur témoigne son ressentiment et les assure que si l'on ne le contente pas, il se contentera. Aux plaintes de M. de Blainville se joignent celles des marchands français qui sont pris dans les havres d'Angleterre et traités comme ennemis. Sur cette dernière plainte, on use de représailles, on saisit les marchandises des Anglais dans la plupart des havres de France et même dans la foire de Saint-Germain, à la vue de leurs ambassadeurs, qui promettent de faire raison à M. de Blainville et justice aux marchands français. Le roi envoie M. de la Modène pour être témoin de la satisfaction que les Anglais lui donneront dans ces deux affaires ; il s'en retourne comme il est venu. Le roi et son conseil n'ayant pas encore achevé la paix d'Espagne, et voyant de grandes menées dans la cour, coulent l'affaire doucement en attendant un temps favorable pour s'en revancher.

Le sieur de Blainville se plaint, crie qu'on le laisse engagé ; néanmoins il essaie de se faire donner quelque contentement, ce qui lui réussit, et pour la dignité du roi son maître, et à son honneur.

Ces intrigues entre la France et l'Angleterre n'empêchent pas que le parlement n'attaque Buckingham fort rudement ; il commence par les vaisseaux des Français arrêtés en Angleterre. Le juge de l'amirauté le fait comparaître devant eux. Des membres du Parlement se plaignent des injustices faites aux Français, blâment Buckingham et crient qu'ayant déjà embarqué l'Angleterre à la guerre contre l'Espagne, il veut faire de même contre la France.

suivit pour l'en empêcher ; elle prit des barreaux de fer qui étaient à la fenêtre pour s'y accrocher, mais il la retira si rudement qu'il lui déchira sa robe et lui écorcha les mains.

Pendant que cette tragédie se jouait chez la reine d'Angleterre, on avait donné ordre à Conway, à Edmond et à Sucklin d'aller donner congé aux principaux serviteurs de la reine. Ils s'adressèrent premièrement à madame de Saint-Georges, laquelle ils prièrent d'envoyer quérir la comtesse de Tillières et la demoiselle de Truges. Elle envoya vers elles, elles vinrent aussitôt. Lorsqu'elles furent réunies, ils leur dirent que le roi leur maître désirait absolument posséder sa femme et ne croyait le pouvoir faire tant qu'il y aurait des Français auprès d'elle. Il s'était donc résolu de les envoyer en France et il désirait qu'aussitôt ils se retirassent à Sommerset pour peu de jours, jusqu'à ce qu'on eût donné ordre pour leur départ. Madame de Saint-Georges prit la parole pour toutes et dit qu'elles étaient toutes désireuses d'obéir au roi d'Angleterre, mais qu'ayant été envoyées par le roi de France, elles ne pouvaient partir sans l'ordre de M. l'évêque de Mende qui avait la charge de ses affaires ; qu'il viendrait bientôt et qu'elles sauraient de lui ce qu'il y aurait à faire. En même temps elles l'envoyèrent quérir. Mais le secrétaire Conway, qui portait la parole, dit que le roi d'Angleterre voulait être obéi ; qu'il s'en allait faire à M. de Mende la même harangue qu'il leur avait faite, ce qu'il exécuta à la même heure. Mais l'évêque de Mende répondit qu'il ne partirait pas sans l'ordre du roi son maître, ni tous les Français qui étaient là. Il fallut néanmoins obéir et aller à Sommerset. On donna des gardes qui firent ôter les meubles des chambres et commirent toutes sortes de violences ; d'autres gens furent chargés de dire aux autres mêmes officiers qu'ils eussent à vider Whitehall, maison du roi où était la reine, qui se trouva abandonnée en un instant de tous ses serviteurs français. Tous furent

relégués à Sommerset jusqu'à ce qu'on les contraignît de repasser la mer.

Le même jour, on voulut emmener la reine d'Angleterre de Londres pour la mener aux champs, croyant que le changement de lieu changerait son esprit. Mais elle n'en voulut rien faire, criant toujours après ses serviteurs français et disant qu'elle ne boirait ni ne mangerait si on ne lui en renvoyait quelques-uns. Quand on vit cela, on renvoya quérir la demoiselle de Vantelet, et on la remit auprès d'elle. Quelques-uns disent que cette demoiselle avait été gagnée, et ses procédés depuis son rétablissement l'ont assez prouvé. Pour moi, je ne sais s'ils l'avaient gagnée, et je ne connais pas bien sa conduite depuis son rétablissement, mais j'assure bien que du temps que tous les Français étaient en Angleterre, elle y a vécu fort sagement, vertueusement et en bonne Française.

Pendant cela, l'évêque de Mende dépêcha deux courriers en France par deux endroits différents. Ils furent tous les deux arrêtés, car Buckingham et Carlisle ne voulaient pas que l'on sût ces nouvelles en France jusqu'à ce que Carleton eût eu audience. Enfin, quand ils crurent que leur ambassadeur avait pu avoir audience, ils les laissèrent partir. Ils auraient bien voulu que le reste des Français eût mis autant de hâte. Cela les fâcha qu'ils refusassent de partir. Le duc, qui engageait toujours l'honneur de son maître pour le sien, qui ne se souciait pas qu'il fît des impertinences, pourvu qu'il en tirât avantage, lui persuada qu'il était nécessaire d'aller à Sommerset donner congé aux Français, afin de témoigner que ce bannissement provenait de lui et non pas d'autres. Il ne songeait pas que les rois ne doivent jamais porter de mauvaises ni de fâcheuses paroles, mais en charger leurs serviteurs. Il ne pensait pas qu'il allait faire faire à son souverain une action très-infâme et inusitée aux rois, sans grande nécessité. Mais c'était assez que

le duc de Buckingham donnât un conseil pour le lui faire trouver bon. Il vint donc leur faire sa harangue à la galerie de Sommerset après avoir auparavant mandé aux principaux des Français qu'ils s'y arrêtassent, ce qu'ils firent.

Il commença en ces propres termes : « Vous n'aurez pas grand discours de moi, car j'ai grand'peine à parler; je vais vous dire seulement que je vous ai donné votre congé, parce que j'ai cru ne pouvoir posséder ma femme absolument tant que vous seriez auprès d'elle, et que si quelqu'un de vous m'a offensé, je le lui pardonne. » M. l'évêque de Mende lui répondit qu'il était marri que Sa Majesté se fût portée à faire une action si contraire à ses promesses et à ses serments, et qui pouvait altérer la bonne intelligence entre les deux couronnes de France et d'Angleterre ; qu'il ne savait pas pourquoi il parlait de pardon aux Français qui étaient là présents, car personne ne l'avait offensé, ni en effet ni en volonté; qu'aussi il l'assurait que personne n'accepterait son pardon, ni ne l'en remercierait.

Après que le sieur évêque, qu'il écouta fort attentivement, eut fini, il s'en alla sans lui dire un seul mot. Mais le lendemain il envoya le secrétaire Conway donner des présents aux principaux officiers de la maison de la reine, savoir : à M. l'évêque de Mende, un pendant d'oreille, un autre à madame de Saint-Georges, un à M. le comte de Cipierre et deux au comte et à la comtesse de Tillières, qu'il eut à la caution du comte de Pembrock. Ils refusèrent d'abord ces présents, mais à la fin le sieur évêque ayant pris le sien, les autres suivirent son exemple, mais en protestant que ce n'était pas à titre de présents qu'ils les recevaient, mais comme des à-compte sur ce que la reine d'Angleterre leur devait. Ce n'était pas peu, car il y avait huit mois qu'elle n'avait reçu d'argent, et il avait fallu que ceux de sa maison lui en fournissent. Les Anglais enrageaient de cela; mais n'ayant point d'argent pour payer les présents, il fallut

bien qu'ils consentissent sinon, tout à fait, au moins à demi. Les pendants d'oreilles pouvaient valoir ensemble douze à quinze mille écus.

Après cela, il fallut trouver de l'argent comptant pour payer les gages à de pauvres officiers, pour les défrayer de leur voyage; n'en ayant point, ils en envoyèrent recueillir dans leurs églises où ils trouvèrent ce qu'il leur fallait. Ils le distribuèrent aux Français et les pressèrent de partir plus qu'auparavant. Ceux-ci voulaient avoir des nouvelles de France avant que de s'en aller; mais cela ne leur servit de rien, on fit venir des gardes pour les chasser par force. Alors l'évêque de Mende, pour ne point ajouter cet affront à tant d'autres, résolut de partir avec toute sa compagnie. Ils furent accompagnés jusqu'à Douvres par un officier du roi d'Angleterre qui ne voulut s'en retourner que lorsque tous furent embarqués, même jusqu'au moindre valet.

J'ai voulu vous faire ce discours fort étendu et auquel je proteste de dire entièrement la vérité et sans y avoir rien oublié à escient de considérable, afin que vous puissiez juger véritablement si la conduite des Français a été bonne ou mauvaise, et si les Anglais ont eu raison de prendre sur eux le prétexte de les éloignaier. Ils les ont accusés de deux choses, l'une cachée et l'autre apparente : la première, qu'ils éloignent la reine d'Angleterre de porter au roi son mari l'affection qu'elle lui devait. A cela je réponds que la conduite de la reine, longtemps avant que les Français fussent chassés, les démentait entièrement. Que s'ils disent qu'ils savent de bon lieu qu'ils travaillaient au contraire, et que c'était le bon naturel de la reine d'Angleterre qui agissait contre leurs artifices, à cela je dis que s'il y a quelque homme de bien qui l'assure ainsi, tous ceux de la maison de la reine se tiendront pour vaincus. La seconde accusation, qui est apparente, est qu'ils ont mené la reine adorer un gibet où plusieurs

prêtres ont été exécutés, ce qui est tout à fait faux et qu'ils n'ont jamais pu prouver, bien qu'ils se soient mis en devoir de le faire.

Je ne veux point m'étendre sur ce qui s'est passé en France depuis le retour des Français, ce discours n'étant pas de mon sujet, tellement qu'il ne me reste plus rien autre chose à vous dire, sinon en passant au second point que vous avez désiré de moi pour vous éclaircir sur les moyens qui restent à la France pour se revancher d'un affront si signalé que celui qu'elle a reçu de l'Angleterre. Pour bien le faire, il faut considérer l'état général de la chrétienté et l'état de chacun de ces trois grands royaumes de France, d'Espagne et d'Angleterre.

VII

ÉTAT DE L'EUROPE EN 1626. — MOYENS QU'AURAIT PU EMPLOYER LA FRANCE POUR SE VENGER DE L'ANGLETERRE.

Pour commencer par le premier point, je dirai que la chrétienté se trouve maintenant engagée aux guerres d'Allemagne qui ont pour cause principale le recouvrement du Palatinat, encore qu'il y ait de l'animosité et des intérêts de religion mêlés parmi. D'un côté, en effet, sont presque tous princes catholiques, et de l'autre les protestants. Je parle de ceux qui se sont déclarés pour les catholiques, ce sont : l'Empereur, comme celui qui veut ruiner les protestants d'Allemagne, parce qu'ils se sont toujours opposés à la grandeur de la maison d'Autriche, et qu'il se tient offensé de l'usurpation de la Bohême, faite par l'électeur palatin. Pour le roi d'Espagne, il veut la ruine des protestants pour la même raison, qui lui est commune avec l'Empereur, et parce qu'il désire aussi se conserver le Bas-Palatinat comme une pièce qui joint quasi ensemble les terres de la maison d'Autriche depuis les Pays-Bas jusqu'en Hongrie,

et parce qu'aussi le Palatinat lui donne plusieurs passages sur le Rhin; de plus, en abattant un des principaux chefs des protestants en Allemagne, il contribue à la ruine de ce parti-là. Il y a aussi le duc de Bavière, qui est chef de la ligue catholique d'Allemagne, composée des électeurs ecclésiastiques et des évêques, princes souverains. Le duc de Bavière a intérêt dans cette affaire pour se conserver l'Electorat et le Haut-Palatinat, s'il le peut. Les autres ecclésiastiques de la ligue veulent ruiner l'électeur palatin, leur grand ennemi, et, s'ils le peuvent, tous les protestants d'Allemagne.

Du côté des protestants, il y a le roi d'Angleterre, le roi du Danemarck, quelques princes d'Allemagne protestants et quelques villes de l'Empire aussi protestantes. Le roi de la Grande-Bretagne devait maintenir le comte de Mansfeld et donner quelque argent encore au roi de Danemarck, et le tout pouvait se monter à cent mille écus par mois. Le roi de Danemarck, qui est dans l'armée en personne, fait le reste des frais avec les princes et les villes de l'Empire, si ce n'est que la France y ait contribué pour faire diversion aux forces d'Espagne durant les guerres d'Italie, et, depuis la paix, pour empêcher que la maison d'Autriche ne s'assujettît l'Allemagne.

Les catholiques et les protestants ont différents intérêts dans cette guerre. Le roi d'Angleterre veut ravoir le Palatinat pour son beau-frère qui en a été dépouillé, pour sa sœur et ses neveux qui sont dans la situation la plus misérable; il craint qu'ils ne viennent en Angleterre, et il lui fâche que la religion protestante ait reçu un si rude coup par la perte du Palatinat. Le roi de Danemarck y a l'intérêt de sa nièce, l'électrice palatine. Mais le principal est qu'il lui pèse de voir perdre sa religion en Allemagne, et qu'il craint qu'après que la maison d'Autriche sera débarrassée des autres, elle ne vienne à lui. Les autres princes et villes

protestantes redoutent la même chose, et de plus le zèle de la religion les convie à se défendre et quelquefois les oblige d'attaquer. Vous avez, outre ceux-là, le roi de Suède qui est dans cette ligue; mais il n'a point voulu faire voir ses armes en Allemagne à cause des jalousies qui existent entre lui et le roi de Danemarck; ce qu'il a fait a été pour divertir les forces des Polonais de se joindre à la maison d'Autriche. Aussi est-ce contre eux qu'il a ses principaux intérêts, à cause du royaume de Suède appartenant au roi de Pologne; son père l'ayant usurpé, il le veut maintenir.

Outre la guerre d'Allemagne, à laquelle le roi d'Angleterre prend un grand intérêt, il est embarqué dans une autre contre l'Espagne. Le sujet de celle-là est pour la restitution du Palatinat et pour venger les affronts qu'il prétend avoir reçus du roi d'Espagne lors du traité de mariage de l'infante Marie et durant son séjour à Madrid. Le duc de Buckingham est le seul qui ait embarqué cette guerre, par une haine furieuse qu'il a prise contre le comte Olivarez, tant pour les déplaisirs qu'il prétend avoir reçus de lui que parce qu'il se sentait piqué de ce qu'ayant mené son maître en Espagne, il lui soit si mal réussi, et aussi croyant par là se remettre bien avec les puritains d'Angleterre qui le haïssaient auparavant à toute extrémité. La déclaration s'en fit par une flotte qu'il envoya à Cadix, qui a réussi comme tout le monde sait.

La France n'a point de guerre; la paix des huguenots étant faite depuis peu, celle de Madrid a eu pour conséquence celle d'Italie dont le pape est content. Bien que le duc de Savoie et les Vénitiens en soient moins satisfaits, il faut qu'ils en fassent semblant, ou qu'en se plaignant ils souffrent la chose, n'étant pas capables par eux-mêmes de soutenir un si pesant fardeau comme est celui d'une guerre contre l'Espagne, laquelle continue toujours ses armes contre les Hollandais, tant par mer que par terre.

Maintenant que nous avons représenté l'état général de la chrétienté, il nous faut décrire le gouvernement particulier de ces Etats principaux pour pouvoir par là mieux juger des voies et exprimer les moyens que la France peut tenir pour se venger de l'Angleterre. Nous commencerons par elle et nous dirons que c'est un État lequel a au dedans un fort bon établissement, qui est celui que lui a donné le roi Henri VII. Il est facile à gouverner : premièrement, parce qu'il n'y a nulle forteresse, que les grands de l'État ont peu de crédit, la noblesse nul pouvoir et le peuple une autorité qui ne se remue que difficilement et pour de grandes occasions. J'ajouterai à cela que les Anglais haïssent les étrangers, et que le secours qu'ils en peuvent tirer étant par mer, est fort difficile à recueillir.

Vous avez l'Ecosse, qui dépend d'elle, qui est un royaume où la noblesse a plus de crédit, les grands plus de suite et les esprits plus remuants, où quasi tout le peuple est de religion protestante et la noblesse catholique. C'est un pays fort, à cause des montagnes, et grandement peuplé, mais assez pauvre. L'Irlande est un bon pays, mais le peuple est si fainéant que cela ne lui sert presque de rien ; ils sont tous catholiques, au moins les anciens habitants, car il y a quelques colonies d'Ecossais et d'Anglais, que le défunt roi d'Angleterre y a envoyés, qui sont protestants et fort haïs des naturels du pays, tant à cause de leur religion que parce qu'ils leur ôtent leurs biens. De ces deux royaumes le roi d'Angleterre n'en amende quasi de rien, et tout l'avantage est qu'il retire d'Ecosse quantité de bons soldats.

Le roi est un prince qui se laisse absolument gouverner, comme je vous l'ai déjà dit plusieurs fois, par le duc de Buckingham, ce qui le fait mépriser au dehors et haïr de ses sujets, et en même temps le rend incapable de pouvoir faire aucune action généreuse, parce que ses peuples ne lui veulent donner aucun argent s'il ne leur permet de faire châtier le

duc de Buckingham des fautes qu'il a commises dans le gouvernement. Il reconnaît bien cela, il sent bien la nécessité qui le presse ; mais quand il a parlé au duc de Buckingham, il croit tout le contraire de ce qu'il voit et ne ressent plus son incommodité, qui le presse tellement qu'il a été contraint de retrancher les tables de sa maison, qu'il ne peut pas avoir crédit d'un habit, qu'il ne peut payer les pensions de ses plus affectionnés serviteurs, ni payer à la reine, sa femme, ce qu'il lui a promis pour ses menus plaisirs. Il n'a, sans l'assistance de son peuple, que cinq millions de revenu qui consistent, savoir : en trois millions pour les entrées et sorties tant dedans Londres que des autres villes de son royaume ; le reste est en domaines. Si la guerre avec l'Espagne continue, si celle de France commence, ces trois millions se réduiront à un et demi. Pour le reste de son domaine, il est en grande partie engagé ; et quand même les cinq millions lui demeureraient, ils sont absorbés par les dépenses ordinaires de sa maison et du dedans de son Etat ; et il ne peut en rien employer au dehors, car de penser en avoir par privés sceaux dans le pays, ou par emprunt sur les bourgeois de la ville de Londres, c'est une moquerie. Il leur en a si souvent escroqué par une voie et par l'autre, qu'ils ne veulent plus lui en prêter ; et quand on leur en demande par ces voies-là, ils crient : « Parlement ! parlement !... »

S'il est mal en argent, il est encore pis en hommes, n'en ayant pas un seul capable de commander une grande armée par mer ni par terre, et peu de capitaines particuliers, et seulement ceux qui se sont faits en Hollande. Pour les Anglais qui ne sont pas sortis du pays, ils sont fainéants et tellement adonnés à leurs plaisirs qu'ils ne veulent point en sortir pour aller à la guerre ; il faut les contraindre pour les y mener. Le roi est haï des soldats et quasi de tous les états d'Angleterre, tant des gentilshommes et des ecclé-

siastiques que du peuple, étant tous en général et en particulier opprimés par les mauvaises humeurs et par le mauvais gouvernement du duc de Buckingham. L'Ecosse ne le peut quasi plus souffrir, parce que Buckingham, qui craint et hait les Ecossais, ne permet plus qu'ils aient part dans les conseils d'Angleterre, ni qu'ils approchent de la personne de leur roi, et qu'il a voulu même, par la persuasion d'un de ses parents, le comte de Neisdale, entreprendre sur leurs priviléges. Il n'y a pas réussi, mais il a aigri infiniment les Ecossais contre le roi et contre lui. Il n'a pas moins aigri l'Irlande contre l'Angleterre, encore que depuis peu on ait donné quelque liberté aux Irlandais. Ils voient très-bien que ce n'est par bonne volonté, mais par nécessité, à cause de la guerre contre l'Espagne, que ces concessions leur ont été faites ; et ayant un sujet continuel de déplaisirs dans la présence des Anglais et des Ecossais protestants qui occupent leurs biens, ils sont prêts à se révolter aussitôt qu'ils trouveront quelques princes catholiques disposés à favoriser leur révolte.

Ces trois royaumes sont divisés en religions catholique et protestante. Il y a plus de peuple catholique en Angleterre que de noblesse ; c'est le contraire en Ecosse ; et en Irlande ils sont presque tous catholiques, hormis ceux des nouvelles colonies que le roi d'Angleterre défunt y a établies. Vous avez, outre cela, grande diversité de mœurs entre tous ces peuples, lesquels s'étant maintenus en grande paix par la prudence du feu roi d'Angleterre et par le grand soin qu'il y prenait, sont près de se brouiller ensemble par la faiblesse du nouveau roi et par l'imprudence et violence du duc de Buckingham. Ce que l'Angleterre a d'avantageux, c'est qu'elle est assez peuplée ; que l'on ne peut l'attaquer, non plus que l'Ecosse et l'Irlande, que par mer, et qu'elle a de très-bons vaisseaux pour se défendre.

Revenons maintenant à la France. On peut dire d'elle

que les guerres passées l'ont fort épuisée d'argent et qu'elle a perdu beaucoup d'hommes ; qu'il y a beaucoup à réformer sur toute sorte d'états, les ecclésiastiques étant dissolus, la justice corrompue, la noblesse libertine et n'ayant d'autres règles que ses volontés, et le peuple pauvre au possible ; les huguenots avec une très-mauvaise volonté et ayant des villes et des hommes. A cela je réponds qu'à la vérité elle est épuisée d'argent, mais que quand on réglera les dépenses au dedans on aura de quoi dépenser au dehors, et que l'on trouvera encore d'autres moyens d'en tirer sans fouler le peuple. J'avoue qu'il y a du désordre dans toutes sortes d'états, mais je dis qu'aussitôt que l'on voudra les réformer, l'autorité du roi étant maintenant en vigueur, on pourra le faire facilement. Quand on ne le ferait pas, les désordres qui y sont, quoique véritablement ils lui préjudicient bien fort, ne sont pas tels cependant qu'ils puissent y apporter une ruine notable.

Pour ce qui est des huguenots, à la vérité, c'est une épine au pied de la France ; mais, en l'état où ils sont aujourd'hui, ils ne sont pas aussi considérables que l'on voudrait bien le dire. Ils ont peu de villes, entre lesquelles il n'y a qu'un port de mer, et peu de zèle pour leur religion ; ce qui fait que beaucoup des leurs, craignant de perdre leurs biens, aiment mieux demeurer chez eux en sûreté que de combattre pour leur cause.

Pour l'Espagne, il faut la considérer en soi et en ses dépendances. Pour ce qui la regarde en soi, c'est un pays infertile et peu peuplé, qui a d'assez bons ports sur l'une et l'autre mer ; peu ou nulles factions au dedans ; seulement la haine extrême des Portugais contre les Espagnols est une semence pour en produire quelque jour. Pour ce qui regarde ses dépendances, elles sont grandes, contiennent de puissantes et riches provinces, mais qui sont fort éloignées les unes des autres. Les principaux avantages qu'elle

a, c'est un grand empire qui, étant nouveau, semble plutôt être dans la croissance que dans la décadence; qu'elle a un conseil qui paraît mieux réglé qu'ailleurs; qu'elle a l'affection des peuples à la grandeur de l'État, signe très-particulier et essentiel d'un empire qui est encore dans la montée.

Vous avez, outre cela, les esprits des Espagnols, plus patients qu'aucune autre nation de l'Europe, ce qui est de grande considération pour les grandes entreprises. Leurs États, bien que divisés, ont néanmoins quasi tous communication par mer les uns avec les autres. Ils ont enfin l'or des Indes, qui leur vient tous les ans sans charger leurs peuples. Les incommodités qu'a l'Espagne, c'est une domination sur des pays éloignés, lesquels ont été domptés par force et ne peuvent être maintenus que par fortes garnisons, ce qui épuise le revenu du roi d'Espagne et donne un sujet de haine continuelle contre les Espagnols. Dans tous leurs pays de conquête tout le domaine du roi est engagé aux Genevois. La monnaie de cuivre dans l'Espagne est un mal qui, comme l'on prévoit bien, donnera un grand choc à ces États-là, si elle ne les met à bas; aussi les plus habiles et ceux qui connaissent le mieux cet état de choses n'y trouvent que peu ou point de remède.

Les Espagnols ont aussi un autre mal, c'est la haine générale de tous leurs voisins; mais comme c'est une chose qu'ils ont de commun avec toutes les nations conquérantes, je l'estime de peu de considération; mais le principal de tout, à mon avis, c'est que le roi d'Espagne a un favori qui le possède entièrement, et bien qu'il soit intéressé en ce qui regarde l'argent, toutefois étant infiniment opiniâtre et jaloux de sa faveur en toute extrémité, et désirant la posséder absolument et longtemps, ses mauvaises conditions et ses intérêts causent quantité de désordres dans cet État. L'Espagne n'a point de guerres importantes, excepté contre la Hollande; car,

pour celles d'Allemagne et d'Angleterre, la première étant soutenue par les forces de l'Empereur et de la ligue catholique dudit pays, si elle y contribue, c'est bien faiblement; et pour l'autre, l'impuissance de l'Etat d'Angleterre et aussi la faiblesse du roi d'Espagne sur mer sont cause qu'elle se passe en de petites actions, de prises de vaisseaux marchands sur la mer, qui sont quasi de nulle conséquence.

Tel est l'état de ces trois grands royaumes d'Angleterre, France et Espagne, dont les deux derniers sont pour entrer en partie contre le premier. Je ne parle point de la Hollande, qui a de la besogne taillée pour elle; ni des princes d'Allemagne, qui ont à soutenir une grande guerre dans leur pays; ni des Vénitiens et du duc de Savoie, parce qu'il y a apparence qu'ils se maintiendront neutres dans cette affaire.

Pour notre saint-père, il ne déniera pas son assistance quand on la lui requerra, et comme il s'agit de la cause de Dieu, il y contribuera toujours fort volontiers, soit en s'entremettant pour unir les princes catholiques, soit en employant ses armes spirituelles et les temporelles même, en cas de nécessité.

Je dis que la France et l'Espagne prendront bientôt parti contre l'Angleterre; d'abord, parce que l'Espagne l'a déjà fait, et parce que la France étant mécontente comme elle est, il y a apparence qu'elle se brouillera avec l'Angleterre. Il semble qu'elle y soit obligée, si les affronts qu'on lui a faits ne sont réparés. Or, qu'ils le soient, il n'y a nulle apparence; car, comme toutes sortes de justice et de raisons le veulent, les intérêts du duc de Buckingham y étant contraires, il est presque certain qu'il n'en sera rien. Mais quand bien même ils raccommoderaient ou plutôt replâtreraient à présent cette affaire, ou pour quelques intérêts du duc de Buckingham dans l'Angleterre ou pour quelque bonne boutade qui le prendrait, ou, comme je crois plutôt, afin de donner le temps au roi d'Angleterre

de faire la paix avec celui d'Espagne, ou pour mieux établir ses intelligences et affermir ses traités avec les huguenots de France, on peut s'assurer que tout cela ne durera guère et que ce ne sera que reculer pour mieux sauter. Le duc de Buckingham a conçu, en effet, une telle haine contre la France et donné une si mauvaise opinion d'elle au roi son maître, il lui a fait croire la paix avec les Espagnols si facile, qu'il commencera la guerre à la première occasion qui s'en présentera, si on ne le prévient, estimant qu'avec peu de frais il peut faire beaucoup de mal à la France, et que la France, ayant peu de vaisseaux, ne lui en pourrait faire.

Les moyens qu'il faut employer pour déjouer ses projets sont : premièrement, de s'accommoder avec l'Espagne ; ce point-là est, à mon avis, sinon nécessaire, au moins très-utile pour les raisons qui suivent : le roi étant depuis peu entré en paix avec l'Espagne, il n'y a point de doute qu'il ne lui reste quelque ressentiment des guerres passées ; que si nous ne faisions un accord bien ferme avec elle, sans doute elle s'accommoderait avec l'Angleterre ; et s'accommodant avec elle, il semble que ses passions et intérêts la convieraient de s'attaquer à nous.

Je voudrais, pour rendre cet accord plus ferme et pour obliger le roi d'Espagne à le garder plus inviolablement, convier le pape à le traiter et, s'il se pouvait, à s'en rendre garant. Nous avons encore d'autres intérêts à cet accommodement, c'est que nous retirerons toutes nos forces des frontières d'Espagne et de Flandre pour les mettre sur les ports de mer qui regardent l'Angleterre. Les catholiques d'Angleterre nous assisteront beaucoup plus volontiers quand ils nous sauront unis avec l'Espagne ; et enfin si nous désirons faire une conquête générale des pays du roi d'Angleterre, Sa Majesté n'ayant pas assez de vaisseaux qui soient en état, les affaires ne lui laissant pas assez d'argent

pour cet effet, nous avons besoin de l'aide de l'Espagne et pour l'un et pour l'autre.

Si nous voulons recevoir simplement contentement de l'affaire du bannissement des Français et assurer la religion de la reine d'Angleterre, nous avons aussi besoin de l'union de l'Espagne, parce que les Anglais, qui ne font les choses que par crainte, et qui ne se porteront à cela qu'à l'extrémité, ne pourront y être obligés que par l'intervention de grandes et éminentes puissances. On peut aussi, par la seule crainte de cette union, miner le crédit du duc de Buckingham, et si cela arrive, on sera vengé de lui et de sa séquelle, qui le suivra de près ; ou bien, quand il se verra sur le précipice, il se portera peut-être à donner contentement et à la France et à l'Espagne. Cette dernière puissance pourrait même, si elle était assurée de quelque aide en sous-main de la part de la France, attaquer elle seule l'Angleterre et l'obliger à y rétablir la religion catholique. La France pourrait alors intervenir dans la paix ; elle ne manquerait de profiter d'une telle occasion, dans ses propres intérêts.

Mais quelqu'un me dira que les Espagnols sont plus fins que les Français ; qu'ils les embarqueront dans une grande guerre, et puis les laisseront là ; que les intérêts qui seuls les gouvernent les obligent entièrement à cela ; que, quand bien même ils entreraient en guerre avec nous, et qu'il en résulterait quelque conquête, ils nous feraient la même part qu'ils ont faite au royaume de Naples ; que là où il faudra faire des dépenses en commun, ils nous en feront porter la plus grande part, et que le tout s'en ira en fumée.

A cela je réponds que ceux qui ont le maniement de nos affaires sont aussi fort habiles, et qu'ils ont déjà témoigné qu'ils sont aussi fins que ceux d'Espagne et qu'ils ne le seront pas moins à l'avenir, soit pour conclure un traité avantageux, soit pour partager les conquêtes qu'ils pourront faire ensemble, soit pour les obliger à tenir ce qu'ils

auront promis, et pour ne pas entrer dans des dépenses que les Espagnols ne partageraient pas avec eux. En outre, les intérêts des deux peuples semblent communs en cette occasion; le comte d'Olivarez, qui gouverne l'Espagne, hait infiniment le duc de Buckingham qui a, du temps de son gouvernement, fait entrer une grande armée en Espagne. Le duc n'a pas oublié les discours injurieux et les brouilleries qui ont eu lieu entre eux lorsque le duc a fait en Espagne, avec le prince de Galles, son ridicule voyage. L'Espagne, dans tous les cas, sera bien aise de s'unir à la France contre l'Angleterre, pour mettre ses alliés en jalousie et ralentir les secours qu'elle donne à la Hollande. Peut-être aussi, dans la mauvaise conduite que les Hollandais pourraient prendre à l'égard de la France dans les affaires d'Angleterre, elle trouvera le moyen de les mater. Elle en tirera aussi cet avantage que la guerre étant déclarée avec l'Angleterre, soit que la France y participe ouvertement, soit que sous main elle l'assiste, ce sera toujours ou apporter de l'épouvante à l'Angleterre ou divertir ses forces en divers lieux, et donner de la réputation et de l'augmentation aux armes espagnoles.

Je voudrais, outre l'accommodement avec l'Espagne, que la France s'accommodât aussi avec la ligue catholique d'Allemagne et procurât une bonne paix dans ce pays-là. Car les catholiques d'Angleterre s'en donneraient davantage à nous, et croiraient que nous marchons de bon pied pour leurs intérêts, voyant que nous nous accommodons partout avec ceux de leur religion. L'Espagne en demeurerait plus unie avec nous, quand nous n'aurions plus rien à démêler en Allemagne avec la maison d'Autriche. Mais il faudrait aussi y établir la paix, pour ne point laisser en proie les provinces protestantes d'Allemagne à la maison d'Autriche, laquelle, sur leur ruine, élèverait sa grandeur au désavantage de la France.

Que l'empereur soit bien aise de la paix d'Allemagne, je n'en doute point, parce que, premièrement, il est de son naturel peu guerrier, qu'il se trouve en grande nécessité d'argent, qu'il est en continuelle crainte de la guerre avec Bethlen Gabor, lequel, prenant le temps de ses brouilleries d'Allemagne, lui enlève toujours, soit par force, soit par traité, quelque pièce de la Hongrie; en outre, ayant engagé au duc de Bavière la haute et basse Autriche, il ne peut les dégager qu'en amassant des deniers au moyen d'une longue et profonde paix. Quant aux électeurs ecclésiastiques et aux autres évêques souverains de la ligue catholique d'Allemagne, ils doivent souhaiter la paix, car ils sont tellement accablés de dépenses par le soutien de la ligue, qu'ils n'en peuvent plus, et puis, voyant leur religion en bon état dans l'Allemagne, et leurs armes prospères, ils accueilleraient avec joie, dans cette conjoncture, une bonne paix, de peur d'un revers de fortune.

Pour ce qui concerne le duc de Bavière, chef de la ligue, encore qu'on dise qu'il en profite grandement, et que l'on assure qu'il y ait gagné quelque argent depuis qu'elle est sur pied, et qu'il semble que les armes du Tilli étant comme les siennes, elles lui donnent grande réputation au dehors et beaucoup d'autorité au dedans, il n'est pourtant pas croyable que lui qui a pensé mourir de peur, qui est un prince maladif qui a des héritiers fort jeunes, étant au comble de la bonne fortune, ne doive pas craindre la mauvaise, et ne doive pas essayer d'assurer l'établissement de sa maison, et, s'il le peut, le Haut-Palatinat, et enfin préférer le repos à une guerre continuelle.

C'est assez parler de l'Espagne et de l'Allemagne; il reste maintenant à discourir sur les moyens qu'a la France de faire du mal à l'Angleterre et de ceux qu'a l'Angleterre de le lui rendre, afin qu'elle se serve des uns et évite les autres. Il est nécessaire que la France ait des vaisseaux,

de bons maletots, des soldats et de l'argent; il faut, en outre, pour mener à bien cette affaire, qu'elle y mette beaucoup d'ordre, de suite et de résolution. Je sais bien que l'on opposera à cela que nous avons peu de navires, des matelots peu habiles, point de soldats propres à la marine, peu d'argent, peu de résolution et de suite aux affaires. A cela je réponds que la France a, il est vrai, peu de vaisseaux; mais avec ceux que Sa Majesté a achetés en Hollande, elle en pourra armer quarante; qu'en s'accommodant avec l'Espagne qui pourra en avoir autant, elle obligera l'Angleterre à avoir deux flottes, dont chacune devra être aussi forte que celle de France ou celle d'Espagne. Les Anglais, en l'état où sont leurs affaires, ne sauraient maintenir vingt vaisseaux que s'ils changeaient leur système politique, ce qui ne se pourrait que par la ruine du duc de Buckingham, et alors un autre pli serait probablement donné aux affaires. Mais quand cela ne serait pas et que le roi d'Angleterre s'accommoderait avec son peuple, il lui serait toujours impossible d'entretenir une si grande flotte sans se ruiner, et il y a apparence, plutôt que d'en venir là, que le roi de la Grande-Bretagne, assez craintif de son naturel quand il n'est point poussé par la furie du duc de Buckingham, préférera la paix à une guerre ruineuse.

Je répète qu'il faut que l'Angleterre ait deux flottes, si la France et l'Espagne sont d'accord, ce qui est vrai, car il y a apparence que les deux flottes de France et d'Espagne ne se réuniront pas par jalousie peut-être, et puis pour la commodité des ports. Ceux de la Picardie, en effet, proche de Dunkerque, ne sont guère sûrs pour de médiocres vaisseaux et incapables d'en contenir de grands; ceux de Bretagne et de Normandie, au contraire, sont bons et propres pour en recevoir de toute sorte. Cela étant, la même armée qui devra empêcher les Dunkerquois de mettre pied à terre aux ports de Suffolk et de Norfolk, qui ne

sont éloignés que de six heures de chemin les uns des autres, ne saurait empêcher d'aborder celle de France à Plymouth et à Falmouth, et autres ports de cette côte-là, qui n'est éloignée de la Bretagne que d'un jour de chemin, ayant bon vent, et du pays de Suffolk et de Norfolk de deux ou trois cents lieues.

Passons au reste ; je dis que nous avons autant de matelots que les Anglais, ce qui est facile à prouver. A la vérité, pour les voyages de long cours, je crois qu'ils ne sont pas si habiles que les leurs ; mais pour les pays qui ne sont pas fort éloignés, comme l'Espagne et l'Angleterre, je ne les tiens pas moins expérimentés. Pour nos soldats, ayant eu la guerre longtemps en France, je les tiens pour beaucoup meilleurs que les leurs sur terre, et ils le deviendront bientôt sur mer. Nous avons en ce point un grand avantage sur eux, car le roi, sans faire de nouvelles dépenses, tenant les soldats qu'il paie, en paix et en guerre, en France, en garnison sur les ports de mer du côté de l'Angleterre, prêts à s'embarquer quand il le voudra, obligera le roi d'Angleterre à garnir puissamment ses vaisseaux de gens de guerre et d'en mettre en garnison aux ports de mer qui regardent la France, ce qui lui sera une excessive dépense. Ceci servira de réponse à ceux qui s'opposent à une entreprise de guerre contre l'Angleterre, à cause du manque de deniers en France, car si vous considérez ce que je viens de dire, qu'il ne faudra point que les gens de guerre mangent la France en allant et en venant ; que les seules troupes entretenues seront capables de soutenir la guerre et d'attaquer l'ennemi ; que le roi ayant résolu d'entretenir un nombre de vaisseaux pour la garde de ses côtes de Picardie, de Normandie, de Bretagne, de Poitou et de Guyenne, et que déjà il y a un fonds destiné pour cet effet, vous trouverez que cette guerre-là sera de peu de dépense.

Quant au reproche adressé à notre politique de n'avoir

point de suite, j'avoue que du temps passé il en a été ainsi ; mais il semble que depuis peu on en use tout autrement, et qu'à l'avenir, on est résolu de les conduire encore avec plus d'ordre et de fermeté que jamais. Enfin, je dis que quiconque se laisse arrêter par les obstacles ne doit point entreprendre de grandes affaires, et que je bâtis tout ce discours sur ce fondement que l'on ne peut réussir qu'avec les conditions que j'ai indiquées.

Ce n'est pas assez de considérer la situation intérieure de la France, il faut regarder celle d'Angleterre, et voir par quels moyens nous pouvons lui préjudicier. Pour cela, il est besoin d'abord d'examiner ce qui concerne la manière de faire la guerre, et de chercher ensuite comment on pourrait profiter des troubles qui agitent le pays, en les fomentant au besoin. Pour le premier point, il faut savoir si l'on attaque conjointement avec l'Espagne, non avec les armes conjointes, car la jalousie et la diversité des humeurs ne le pourraient pas souffrir, mais par un concert général. Il faut savoir si la France veut conquérir, ou si elle désire seulement réparer l'affront qu'elle a reçu de l'Angleterre, et l'obliger à y rétablir la religion catholique, ce qui est le vrai moyen d'assurer celle de la reine d'Angleterre.

Si la France attaque seule, et que ce soit pour conquérir, il faut entrer en Angleterre, parce que c'est le siége du prince qui possède les trois royaumes d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, et que cette partie prise, les autres céderont, d'autant plus que c'est le lieu d'où se tire l'argent, c'est-à-dire le nerf de la guerre. C'est aussi dans cette partie qu'est le peuple le moins aguerri, que le pays est le plus plat, sans aucune forteresse, le meilleur et le plus commode pour entretenir des gens de guerre, et, pour conclusion, le plus proche de France et de l'Espagne.

Que si la France attaque seule, elle a à choisir entre trois

ou quatre endroits, savoir : les ports de Harvich et de Ipsich, proches l'un de l'autre, au pays de Suffolk, ou bien l'île de Wight et le port de Portsmouth ou celui de Plymouth. Pour les deux premiers, il y a cette incommodité qu'il faut tenir vos vaisseaux en Picardie, car de Normandie il y aurait trop loin, et en cette province, il y a peu de bons ports. Et quand cela serait, depuis peu le duc de Buckingham, faisant travailler à Harvich, qui est le meilleur desdits deux ports, il nous serait plus difficile à emporter. Mais cet avantage nous demeurerait, que nous n'aborderions pas loin de Londres, où nous pourrions choisir entre le pays couvert ou découvert, qu'il n'y a nulle grande rivière à passer jusqu'à la ville de Londres, et nous cheminerions toujours par un pays très-fertile. Si nous voulions aborder à l'île de Wight ou à Portsmouth, proches d'une lieue et demie l'un de l'autre, il nous faudrait tenir nos vaisseaux au Havre, le port de France le plus proche d'eux. Nous aurions cette commodité en l'île de Wight qu'elle a de bons ports, force bonnes rades ou abris, qu'elle est très-fertile, et que nous pourrions aisément la fortifier en plusieurs lieux. Mais l'incommodité est qu'il nous faudrait traverser un grand bras de mer pour entrer en Angleterre; que, pendant que nous nous fortifierions, les Anglais auraient le temps de se préparer à empêcher nos descentes.

Pour Portsmouth, le port est capable de contenir plusieurs navires, les fortifications en sont des meilleures d'Angleterre, et toutefois fort médiocres ; mais elles peuvent en peu de temps être rendues très-bonnes. Le pays pour aller à Londres est couvert; il n'est ni des pires ni des meilleurs d'Angleterre; il n'y a aucune rivière d'importance. Si l'on voulait aborder à Plymouth, il faudrait tenir les vaisseaux à Brest, le port de Bretagne qui en est le plus proche et qui est à une journée de chemin, avec bon

vent. Il y aurait beaucoup d'avantages à s'emparer d'un des meilleurs ports du monde, et d'occuper un pays qui n'est coupé par aucune rivière à bateaux jusqu'à Londres.

Si nous attaquions l'Angleterre de concert avec l'Espagne, il faudrait laisser Harvich et Ipsich, et toutes ces côtes, depuis les dunes jusqu'en Écosse, pour la commodité des Dunkerquois, qui n'en sont qu'à six heures de chemin de plus près, avec bon vent, et à quinze ou vingt des autres. La France aurait alors le choix des ports de Plymouth et de Portsmouth ou de l'île de Wight, qui lui seraient fort commodes, à cause des havres de Guyenne, de Poitou, de Bretagne et de Normandie.

Les forces que j'estime être nécessaires pour faire une conquête en Angleterre sont, si l'on attaque avec l'Espagne, quinze ou seize mille hommes de pied et mille ou douze cents chevaux pour chacune de ces deux puissances. Car, encore que chaque armée ne soit pas des plus fortes, néanmoins les Anglais étant obligés d'en opposer deux, je n'estime pas qu'ils puissent mettre sur pied des forces capables de leur résister; surtout si l'on estime la qualité des soldats et non leur quantité. Je crois qu'ayant mis pied à terre dans l'Angleterre, on aurait à combattre, mais que la résistance serait faible.

Si la France attaquait toute seule, il serait besoin de vingt mille hommes de pied au moins et de trois mille chevaux. Ce n'est pas qu'avec moins de gens on ne pût traverser l'Angleterre avec facilité, mais il en peut mourir; il y aura probablement des malades, et d'ailleurs, il faudrait en laisser dans le port de mer où nous descendrions et sur plusieurs points importants de la ligne de Londres, pour favoriser notre retraite en cas de désastre, et pour donner moyen à de nouvelles troupes qui viendraient de France de rejoindre les premières.

Je voudrais, en même temps, jeter deux mille hommes

dans l'Écosse, lesquels, avec l'aide de quelque ami dans le pays, y entretiendraient la guerre et empêcheraient le secours que les Écossais pourraient donner aux Anglais; il serait aussi fort utile de porter des armes avec nous, pour armer les catholiques du pays, dont, sans doute, plusieurs se joindront à nous, quand ils nous verront en état de les secourir. Mais une chose, à mon avis, fort nécessaire, serait de faire vivre les soldats fort catholiquement et avec grande discipline, pour donner bon exemple aux catholiques et meilleure volonté de nous servir. Les protestants, de leur côté, voyant que l'on ne ruinerait pas leurs maisons, que l'on ne détruirait point leur pays, se soumettraient plus volontiers à nous.

La difficulté sera d'accommoder les intérêts d'Espagne avec ceux de France. Toutefois, j'estime que l'on pourra en venir à bout; car, pour le premier point, qui regarde la conquête d'Angleterre faite de concert avec la France, je crois qu'il sera bien facile de l'y porter, puisqu'ayant déjà entrepris la guerre toute seule, elle sera bien aise d'avoir une alliée telle que la France, à laquelle elle espérera toujours faire la même part qu'elle fit du royaume de Naples. La France devra se réjouir aussi d'avoir l'aide de l'Espagne pour les raisons ci-devant déclarées.

Si la France désire seulement réparer les affronts qui lui ont été faits et établir la religion catholique en Angleterre, elle doit être bien aise du secours d'Espagne et l'Espagne du sien, parce que cela conviera plutôt les Anglais à se porter à la raison vers l'une et vers l'autre. En ce cas, il faut songer à l'Irlande, qui est facile à gagner et qui peut être maintenue à peu de frais, en y établissant les comtes de Tiron et de Tirconel, deux des principaux du pays et fort aimés de ce peuple. Les Irlandais hasarderont tout ce qu'ils possèdent pour leur ouvrir l'entrée du pays et leur donner moyen d'en chasser les Anglais et les Écos-

sais qui y sont habitués, et de les défendre contre la rigoureuse domination d'Angleterre.

On pourra dire à cela que les comtes Tirconel et Tiron sont soutenus déjà depuis longtemps par le roi d'Espagne, par des pensions, des charges qui les mettent plus à sa dévotion qu'à celle de la France. Je réponds à cela que, quand la France aidera lesdits comtes à rentrer dans leur pays, ils lui auront en grande obligation, et que, d'ailleurs, il importe peu à la France à la dévotion de qui soit l'Irlande ; qu'elle n'est pas à considérer pour elle-même, mais pour les obstacles qu'elle suscite et la besogne qu'elle peut tailler au roi d'Angleterre, servir à venger la France des affronts qu'elle a reçus et forcer enfin l'Angleterre à faire raison à la France et à l'Espagne.

Quelqu'un demandera peut-être pourquoi l'affaire d'Irlande est si aisée à présent, tandis que du temps de la reine Élisabeth elle a si mal réussi, et que les Espagnols en ont été honteusement chassés. A cela, je réponds premièrement que l'Angleterre était gouvernée autrement qu'elle ne l'est aujourd'hui ; que les Irlandais n'étaient point aguerris ; qu'ils le sont maintenant par le moyen des régiments qu'entretient le roi d'Espagne en Flandre, et, de plus, que l'Espagne seule était engagée dans cette guerre, tandis que je mets, pour principal fondement dans ces affaires-là, l'union de la France et de l'Espagne, bien qu'elle n'y soit pas tout à fait nécessaire. Or, c'est sur l'attaque de l'Irlande que sont fondées la réparation de l'affront fait à la France et le rétablissement de la religion catholique en Angleterre.

Nous avons parlé des moyens qui regardent la guerre, revenons maintenant à ceux qui concernent la paix. Les meilleurs, à mon avis, sont de tenir en Angleterre, jusqu'à ce que la guerre soit déclarée, quelque habile homme qui fasse faire sous main et sans faire de bruit des menées dans l'État. Les catholiques étant persécutés seront ceux qu'il trouvera

naturellement disposés. Comme il n'y a pas de seigneurs de cette religion qui soient puissants et qui méritent qu'on leur donne pension, il faut essayer seulement à gagner la masse ; les voies les plus propres sont d'attirer les jésuites et les prêtres séculiers qui ont le plus d'influence et qui gouvernent tous les catholiques, tant les riches que les pauvres. Ce qui se peut faire en donnant des pensions aux principaux d'entre eux. Celui qui sera en Angleterre pour les affaires du roi, soit comme ambassadeur, soit comme agent, devra témoigner beaucoup de zèle pour la religion catholique et assister ceux qui la professent, encore que cela ne leur dût de rien servir.

Une chose qui servira encore, ce sera de distribuer quelque argent pour payer, à la décharge des pauvres catholiques, les dix sols qu'ils payent chaque dimanche pour être dispensés d'aller au prêche. Mille ou douze cents écus, par an, employés à cela feront grand bruit et grand bien : ils empêcheront des milliers de gens d'aller en enfer et acquerront au roi plus de bonne volonté de la part des catholiques qu'aucune autre action qu'il pût faire. Cet argent doit se distribuer par un fort homme de bien, prêtre séculier ou religieux. Le même homme, qui fera les affaires du roi en Angleterre, pourra agir en envoyant en Écosse et en Irlande : les seigneurs étant puissants, on peut donner pension à quelques-uns de ceux qui sont catholiques et principalement à ceux qui ont des ports de mer à leur dévotion. Il sera à propos aussi de fomenter les divisions qui y règnent maintenant dans l'Etat, et dont on pourra tirer de grands avantages dans les affaires présentes.

Pour l'Irlande, il y a de grands seigneurs qui ont une grande suite après eux ; étant catholiques zélés et gouvernés par ceux de l'ordre de Saint-François, que l'on nomme récollets, on les gagera très-aisément et l'on en disposera entièrement.

Nous avons montré, ce me semble, assez clairement les maux que la France peut faire à l'Angleterre et les plus sûrs moyens pour y parvenir ; reste à dire ceux que l'Angleterre peut faire à la France en l'état où elle se trouve maintenant. Il est difficile et presque impossible qu'elle lui en fasse, car le roi d'Angleterre n'a point d'argent ; il est haï et méprisé de ses peuples, et le duc de Buckingham étant tout son conseil, homme impudent, violent et extravagant tout à fait, il ne se peut pas que de grandes entreprises réussissent entre ses mains.

Quelqu'un me dira que le roi peut se reconnaître et changer ce mauvais conseiller et se remettre bien avec son peuple ; j'en conviens ; or, cela arrivant, il faut considérer ce que lui pourra donner son peuple. Je n'estime pas que tous les ans il en puisse tirer plus de quatre millions de livres ; et si cela continuait, il serait fort foulé. De ces quatre millions, il faudra qu'il en jette pour les dépenses de sa maison le tiers au moins. En l'état où sont ses affaires, il sera nécessaire aussi que d'un autre côté il entretienne des gens de guerre dans ses ports et sur les côtes où les descentes sont plus commodes du côté de France, d'Espagne et de Flandre ; car de croire que les gens du pays, qui ne sont point aguerris, puissent le faire, c'est une moquerie. Il restera donc un autre tiers, qui n'est pas grand' chose, pour armer les vaisseaux de guerre et payer les soldats qu'il mettra dessus pour mettre pied à terre dans la France, où l'on dit qu'il descendra quasi en tous lieux où il voudra ; que La Rochelle ne lui déniera pas son port, que les huguenots, qui sont animés, lèveront les armes sous sa faveur, et que peut-être beaucoup de catholiques mal contents se jetteront avec eux, et qu'enfin, ruinant notre commerce, ils incommoderont la France qui est déjà assez misérable.

A cela je réponds que le peu d'argent qu'il recevra de son pays ne lui permettra pas de faire des entreprises si

grandes et de si longue suite ; qu'ayant deux puissants ennemis sur les bras, comme sont la France et l'Espagne, il aura assez de peine à se conserver sans se mêler d'attaquer ; et que quand bien même il pourrait le faire et que La Rochelle laissât entrer les Anglais, s'ils sont les plus faibles, ils seront de peu de considération, et s'ils sont les plus forts, ils s'en ennuieront et se trouveront bientôt affamés.

L'île de Ré est contraire à La Rochelle ; le fort à la porte et le pays tout ruiné, il est donc facile d'empêcher les vivres d'y entrer. Que s'ils mettent pied à terre en quelque autre lieu où on les puisse attaquer, comme ce sont les mêmes hommes qui ont été battus à Cadix, je ne doute point que les Français ne les frottent bien. Mais on dit que les huguenots français se joindront à eux : je crois bien cela de quelques mutins séditieux, mais non pas de la plus grande partie ; ce ne sera pas pour eux une guerre de religion, mais une guerre de Français à étrangers et d'Etat contre Etat. Quand bien même ils se joindraient aux Anglais, ils sont si faibles maintenant, leurs principales forces étant en Languedoc, si éloignées de l'Angleterre, qu'ils en tireront peu de secours ; et puis ils trouveront tant d'extravagance chez les Anglais et leurs secours seront si incertains, que bientôt ils se lasseront d'eux.

Pour les catholiques, je ne crois pas qu'ils voulussent se joindre à des étrangers, ennemis de l'Etat et de leur religion ; et quand quelques-uns le voudraient faire par quelque excès de mécontentement, je ne vois point qu'ils soient en posture pour le présent de donner grand contre-poids à la balance. On pourrait ajouter à tout ce que dessus, que le duc de Savoie, qui se trouve fort mécontent de la France, pourrait se joindre avec l'Angleterre pour nous brouiller. A cela je réponds que qui connaîtra le peu de secours qu'il peut tirer des Anglais, qui considérera la situation de ces pays et les termes où il en est avec l'Espagne, ne s'imaginera jamais

qu'il soit homme, bien que porté à de grandes entreprises, à se laisser aller à des desseins si hors de raison, et on peut assurer que le prince son fils y serait encore moins disposé que lui.

Voilà, monsieur, ce que ma mémoire m'a pu fournir sur les moyens par lesquels la France peut se venger de l'affront qu'elle a reçu de l'Angleterre. J'ai cru qu'il était utile aussi d'exposer ceux qu'a l'Angleterre de lui mal faire, afin que là-dessus elle prît mieux ses mesures. Le discours est long et mal poli, ce qui le rendra ennuyeux; néanmoins j'estime n'y avoir rien mis d'inutile : si on le suit de point en point jusqu'aux moindres moyens portés dedans, je crois que tout réussira à l'honneur de Dieu et à l'accroissement de la vraie religion, et à la gloire de la France ; c'est ce que je désire en vous priant de me faire l'honneur de me croire, etc.

Fait à Saint-Cloud, le 20 octobre 1626.

VIII

LETTRE D'UN GENTILHOMME DANOIS A UN AMI SUR LES PROCÉDÉS DU DUC DE BUCKINGHAM.

Monsieur,

Ceux qui connaissent l'Angleterre pour y avoir traité d'affaires d'État, ceux même qui n'ont pas été si avant, mais qui l'ont été voir avec quelque désir d'en connaître les intérêts, ceux-là, enfin, qui, sans y avoir mis le pied, ont eu la curiosité d'en connaître tant soit peu le gouvernement, savent assez que le duc de Buckingham a été fort passionné pour l'Espagne jusqu'à ce qu'ayant mené le prince de Galles en ce pays-là, il y reçut si peu de satisfaction. Si cela arriva par sa mauvaise conduite ou par la malice des Espagnols, ou par le défaut de l'affaire en soi, c'est à quoi je ne veux m'arrêter présentement. Je me bornerai à vous dire qu'encore que je n'aie manié aucune affaire dans l'Angleterre et que je n'y sois allé en âge proportionné à cela, au contraire très-convenable à voir combattre les ours, les dogues, à contempler les sépultures de Westminster, les singularités de la Tour et autres beau-

tés du pays, néanmoins, m'étant arrêté, plus que mon âge ne le portait, à considérer ce qui s'y traitait de plus important, j'ai su beaucoup de choses et de particularités qui se sont passées, lors du mariage de l'Espagne et de l'Angleterre, entre le duc de Buckingham et le comte de Gondomar.

Ces faits attestent le grand désir qu'avait le duc de conclure le mariage, son étroite liaison avec le comte de Gondomar et sa grande confiance en l'appui qu'il espérait trouver en Espagne. Le duc a prétendu, il est vrai, que la passion que le roi son maître portait à ce mariage l'avait obligé à la seconder, et qu'il n'aurait pas pu traverser ses projets. Il l'avait trouvé fort embarqué dans cette affaire à son avénement dans la faveur. Le roi avait témoigné jusqu'à la fin tant d'affection pour ce mariage et pour le duc de Buckingham, qu'il eût été difficile à celui-ci de s'y opposer. A cela je réponds qu'en beaucoup de rencontres, on s'est aperçu de la grande passion que le duc lui-même avait de ce mariage d'Espagne, et en choses qui faisaient connaître qu'il y agissait plus pour son propre intérêt que pour celui de son maître. J'en exposerai les preuves que ma mémoire pourra me fournir. Ledit duc de Buckingham, à l'époque du parlement tenu, ce me semble, en l'an 1620, se voyant malmené par les puritains, et voyant que son maître ne l'appuyait pas aussi fortement qu'il l'aurait désiré, résolut de faire porter toutes ses pierreries et son argent en Espagne et de s'y retirer, si les choses prenaient une mauvaise suite pour lui. Il communiqua ce dessein au comte de Gondomar, dont il désirait se servir pour ses intérêts en Angleterre. Le comte lui garantit une bonne réception en Espagne, mais il lui conseilla de ne prendre ce parti qu'en cas d'extrême nécessité. Dès lors, ils joignirent tous leurs desseins et leurs intérêts pour faire rompre le parlement, ce qui leur réussit peu de temps après.

Le duc, pour complaire à l'Espagne, fit chasser de sa charge et de la cour sir Robert Nanton, secrétaire d'État, qui avait parlé avec un nommé Laforêt du mariage de la fille de France avec le prince de Galles, plus par forme d'entretien que par suite d'une proposition formelle, bien qu'il fît une profession d'amitié très-étroite avec ledit Nanton. Le parlement tenu à Londres en l'année 1621 fut rompu de peur qu'il ne s'y résolût quelque chose contre le mariage d'Espagne. Le duc fit, aussitôt après, mettre en prison les comtes d'Oxford et de Southampton, à la prière du comte, afin de donner exemple aux petits de redouter le crédit d'Espagne, puisque des personnes de mérite et de qualité si relevée ne l'avaient pu éviter. L'affaire avait été si bien concertée et résolue avec le comte de Gondomar, qu'on la savait en Espagne avant qu'elle eût été exécutée en Angleterre.

M. More, secrétaire du prince de Galles, fut aussi banni de la cour d'Angleterre, privé de sa charge, et mourut de déplaisir de se voir chassé au lieu de recevoir les récompenses qu'il méritait après dix-huit ou vingt ans de services rendus au prince; le tout pour avoir parlé une fois du mariage de la fille de France avec son maître, au temps que M. le marquis de Trenel se trouvait à la cour d'Angleterre, et pour avoir présenté au prince de Galles l'auteur d'un livre qui parlait contre le mariage d'Espagne. Vingt navires du roi d'Angleterre furent ensuite envoyés sous le commandement de sir Robert de Mansfeld, pour faire la guerre aux corsaires d'Alger en faveur de l'Espagne. Il n'en résulta pas beaucoup de mal contre les corsaires, mais cela servit beaucoup au roi d'Espagne, dont le crédit s'accrut par suite de cette union intime avec l'Angleterre. Les alliés de l'Angleterre furent dégoûtés et mis en jalousie, et elle-même eut à souffrir de la part des corsaires d'Alger, qui prirent plusieurs vaisseaux anglais, lesquels,

étant allés en Levant, et ne sachant rien de cette armée qui avait fait la guerre auxdits corsaires, retournaient en toute sûreté.

Le duc permit au comte de Gondomar de faire enlever plusieurs pièces de canon d'Angleterre pour armer les navires de Flandre, ce qui était contre les lois de son pays. Dans un grand conseil qui fut tenu en Angleterre, après le retour de milord Digby de son voyage d'Allemagne, ledit milord témoignant au roi son maître et aux seigneurs assemblés en conseil qu'il n'avait reçu de l'empereur, pour la restitution du Palatinat, que des paroles, qu'il en voulait avoir des effets et qu'il fallait user de force, Buckingham changea de couleur et devint pâle comme un mort. Il dit au milord Digby qu'il récompensait mal l'empereur des courtoisies qu'il avait reçues de lui. Il fit dès lors tous ses efforts pour ruiner milord Digby, secondé par le comte de Gondomar. Mais n'ayant point trouvé de jour dans l'esprit du roi d'Angleterre pour faire réussir ce dessein, il le fit envoyer en Espagne de peur qu'il n'irritât l'esprit des grands d'Angleterre contre l'empereur et n'échauffât les peuples à la guerre du Palatinat.

Au parlement de 1622, il porta l'esprit du roi son maître à traiter avec mépris les députés qui lui présenteraient des articles contre le mariage d'Espagne, et comme il ne se laissa pas intimider par ses menaces, il s'unit avec le comte de Gondomar pour le faire encore licencier, ce qui fut su en Espagne avant qu'il ne fût exécuté en Angleterre.

La résolution avait été prise depuis longtemps, mais n'avait pu s'achever immédiatement à cause des formalités requises en pareilles occasions.

Ce fut lui seul aussi qui fit donner permission à l'infante des Pays-Bas de lever deux régiments, l'un d'Anglais, l'autre d'Ecossais. Combien cela pouvait préjudicier à l'Angleterre, je le laisse à juger à ceux qui ont quelques

connaissances de ce pays. De bonnes résolutions avaient été prises à Hamptoncourt dans un grand et solennel conseil, tant sur la nouvelle de la prise de Heidelberg, venue d'Allemagne, que sur autres venues d'Espagne, et qui avaient produit en Angleterre une impression défavorable. La dépêche que le sieur Porter devait porter en Espagne fut remplacée par une autre dans laquelle le duc, dont il était la créature, produisit des instructions favorables à l'Espagne et toutes contraires à la résolution du conseil.

Il faut moins s'étonner de cette action que de toutes les autres, car déjà il avait résolu de conduire le prince de Galles en Espagne. La parole en avait été donnée au comte de Gondomar et il voulait l'exécuter, encore que toutes sortes de raisons d'honneur, de sûreté et de profit eussent dû arrêter le prince et l'empêcher de faire une pareille démarche. N'eût-il pas, en effet, été plus avantageux et plus honorable pour le prince de traiter ce mariage en son royaume? N'eût-il pas tiré de meilleures conditions que dans l'État du prince avec qui il avait à traiter? Ses ambassadeurs n'eussent-ils pas eu meilleur grâce à discuter des conditions plutôt que lui? Quel hasard ne courait-il pas en allant par terre traverser un si grand royaume comme celui de France, sans savoir s'il serait reconnu, comment il serait traité, s'il l'était. Sa Majesté très-chrétienne ne le ferait-elle pas arrêter plutôt que de souffrir qu'il allât en Espagne achever son mariage? Mais quand cela ne serait point arrivé, pouvait-il être sûr qu'après une guerre civile finie en France depuis si peu de temps, il ne rencontrerait pas des voleurs qui, pour avoir sa bourse, ne se fussent pas souciés de lui ôter la vie? Pouvait-il se promettre que, parmi un peuple si sujet aux querelles que l'est celui de France, il ne rencontrerait personne qui le querellât, ou bien, en voyageant en tant de lieux si différents, qu'il ne serait point malade?

Pour ce qui regarde l'Espagne, il aurait dû songer qu'il avait un père âgé dont il était le seul héritier; que les Espagnols, ayant depuis longtemps bonne envie de s'accommoder de l'Angleterre, ne pourraient jamais trouver une meilleure occasion pour y réussir qu'en le retenant. Dans le cas où son père fût mort en son absence, ils auraient voulu le faire accompagner en Angleterre avec une force imposante, sous prétexte de veiller à sa sûreté, et alors, si on les laissait entrer, ils sauraient bien fortifier un bon port, s'établir dans le pays et faire appel aux catholiques, qui leur seraient toujours fidèles par crainte des puritains du pays. Que si on les refusait, ils pourraient s'en retourner avec le prince, et sous son nom avoir un spécieux prétexte d'y entrer quand ils en auraient le pouvoir et la volonté. Mais posons le cas qu'ils n'en fussent pas venus jusque-là, la diversité de religion et d'humeur entre les Anglais et les Espagnols devait faire tout craindre et peu espérer. Le duc aurait dû aussi appréhender que le roi de la Grande-Bretagne, mourant en l'absence du prince son fils, madame l'électrice palatine sa sœur, qui est si passionnément aimée en Angleterre et laquelle fait sa demeure en Hollande, n'y vînt ou d'elle-même ou appelée par ses partisans, ayant un si beau prétexte que l'absence du prince de Galles pour être autorisée à gouverner l'État en son absence.

Si cela pouvait apporter de la brouillerie, je le laisse à juger aux moins prévoyants Madame l'électrice étant la plus proche héritière du pays, y ayant tant d'amis parmi le peuple et les plus grands, ayant à sa dévotion le parti des puritains, qui est le plus fort, aurait profité du mécontentement causé par le voyage du prince en Espagne. Elle aurait été assez avisée pour changer une charge d'une commission en un établissement durable, distribuant des honneurs et des charges aux plus grands qui lui eussent été fidèles, se défaisant de ceux qui lui eussent été con-

traires, déchargeant les peuples des incommodités qui les pressent, employant enfin tous les moyens par lesquels ceux qui ne règnent pas ont accoutumé d'établir leur puissance. Les Espagnols eussent été bien aises de laisser prendre quelque pied à l'électrice afin d'engager le prince de Galles à se servir de leurs forces pour rentrer dans l'Angleterre, y mettre la guerre civile et s'y établir en même temps.

Pour le duc de Buckingham, s'il eût été aussi sage qu'il est inconsidéré en ses actions, il ne devait aucunement entreprendre ce voyage, car il pouvait bien croire que toute l'Angleterre l'en chargerait et l'en haïrait. Il avait sujet de craindre que le roi, en son absence, ne changeât de sentiments à son égard ; il devait songer aux hasards que courrait le prince de Galles, dont la perte entraînerait infailliblement sa ruine. Les Espagnols, habitués à tirer avantage des plus petites choses, sauraient bien profiter d'une circonstance qui leur offrait tant de moyens de s'en prévaloir.

Mais, soit que le duc de Buckingham n'eût pas réfléchi à toutes ces choses, soit qu'il eût été enchanté par les promesses du comte de Gondomar, il se résolut à ce voyage. Il espérait bien mener les Espagnols à sa mode, conduire les affaires en son point et s'attribuer tout l'honneur du mariage. Cette affaire lui a réussi comme tout le monde le sait ; et bien que ce soit à la honte de l'Angleterre, au déshonneur du prince de Galles, à sa confusion et au mépris de sa mauvaise conduite, cela n'a pas été néanmoins si mal qu'on pouvait le prévoir.

Il aurait dû en remercier Dieu et songer à se rendre sage. Il n'a songé à faire ni l'un ni l'autre. Mais s'abandonnant à sa violence, il s'est porté d'une extrémité à l'autre, changeant la grande amitié qu'il avait pour l'Espagne en une haine irréconciliable. Les projets qu'il forma,

lorsqu'il était encore dans le pays, furent de rompre la paix entre les deux couronnes d'Angleterre et d'Espagne et de traiter le mariage entre le prince de Galles et madame Henriette-Marie, sœur du roi très-chrétien. Il ne le fit pas par considération du bien de son pays, le service du roi son maître ou les intérêts du prince son fils, mais pour satisfaire ses propres passions. Il aurait dû commencer par appliquer à la guerre d'Espagne tous les deniers que le parlement avait votés à cet effet. Il ne les employa que pour marier ses parents, enrichir ses proches et subvenir à ses prodigalités. Il aurait dû donner pour chef, à l'armée navale qu'il envoya à Cadix, un homme de mer, de sens et de conduite, et non une de ses créatures. Il n'eût pas poussé le roi son maître à chasser les ambassadeurs d'Espagne, et donné par là sujet au roi d'Espagne de se préparer à la guerre ; il ne lui eût pas dénoncé la guerre pour le convier à munir les lieux qui étaient mal garnis dans l'Espagne ; enfin, il n'eût pas équipé une grande armée navale en une saison de tempêtes et d'orages, dans un temps où les autres rentrent au port, et il aurait eu soin de la garnir de vivres et de munitions.

Il n'eût pas, aussitôt qu'il fut de retour d'Espagne, porté l'esprit du prince de Galles à embrasser les conseils contraires à ceux de son père, et avec telle violence que ceux qui voyaient ce procédé en abhorraient l'auteur ; il n'eut poussé le même prince à user de si peu de respect à l'égard du roi son père, que, quand celui-ci ne lui voulait accorder ce que les violentes passions du duc de Buckingham le contraignaient à lui demander, il ne lui permettait de boire ni de manger jusqu'à ce qu'il le lui eût accordé, le duc de Buckingham étant présent et secondant le prince de Galles dans ces actes inhumains plusieurs fois réitérés. Ces tristes circonstances attestaient la faiblesse d'esprit du feu roi de la Grande-Bretagne et la méchanceté du duc de Buckingham, abusant si audacieusement de la jeunesse du

prince de Galles, en poussant le jeune prince à agir ainsi envers le monarque qui l'avait élevé jusqu'à ce point que, d'un des plus pauvres gentilshommes de son royaume, il avait fait le plus grand seigneur de tous ses États.

Il n'eût pas fait chasser non plus par le parlement le trésorier Cramefield qui, bien que sorti de bas lieu et ignorant sur quelques points, était estimé habile homme en sa charge. Il n'eût ôté de sa charge de secrétaire d'État M. Calwert, le plus honnête, le plus sage, le plus entendu et le plus modéré qui fût en Angleterre, pour y mettre un nommé Conway, qui ne sait pas écrire, ivrogne, de peu de sens, qui avait toute sa vie fait profession des armes. Il n'eût pas molesté le garde des sceaux, fort galant homme et modéré, qui fut sauvé alors par les prières de sa mère pour retomber depuis plus lourdement à Salisbury. Il n'eût pas attaqué vivement le duc de Lenox, parent du roi son maître, pour lui faire perdre sa fortune et ses bonnes grâces, bien qu'il le connut pour être un des plus hommes de bien d'Angleterre et des plus nécessaires à l'État. Il n'eût pas aussi attaqué le marquis d'Hamilton qu'il ne conserva que parce que son bon génie lui fit savoir qu'il devait bientôt mourir. Il n'eût pas fait rompre deux parlements au grand déshonneur du roi et au grand déplaisir de son peuple, sachant bien que ce prince ne peut être de considération pour les affaires du dehors ni en bon état au dedans, sans l'appui du parlement.

Il n'aurait porté l'esprit du roi, au dernier parlement tenu à Londres l'an 1626, à se charger de toutes ses violences, ses imprudences et ses méchancetés; et, lorsqu'il fut accusé de la mort du feu roi Jacques, père dudit roi, s'il eût été tant soit peu reconnaissant des bienfaits qu'il en avait reçus, s'il eût eu soin de son honneur, s'il eût aimé son pays, il n'aurait pas, pour échapper aux accusations qui lui étaient intentées, forcé l'esprit du roi, contre

sa naturelle inclination, à violer les priviléges du parlement en faisant mettre en prison deux chevaliers de la chambre basse, coupables, non d'avoir desservi le roi et l'État, mais seulement d'avoir parlé librement contre la mauvaise conduite du favori; et cela sans aucune forme de justice, et sans avoir considéré quelle suite aurait ce procédé. Il l'apprit bientôt, car, dès le lendemain, le parlement, criant hautement contre cette violence, il conseilla au roi de rendre lesdits prisonniers, couronnant une extrême violence par une lâcheté insupportable.

Une fois le mariage accompli, il aurait dû en profiter pour unir étroitement la France et l'Angleterre, et non pour brouiller les deux couronnes. Quand, après l'adoption des articles du mariage, il vint en France, où il reçut tant de Sa Majesté très-chrétienne et de toute sa cour, il eût essayé d'affermir une bonne amitié avec l'alliance qui venait de se conclure tout fraîchement, et non cherché à fomenter des divisions dans l'État et les brouilleries de la cour. Il eût mieux fait de se conduire comme l'ambassadeur d'un grand roi et en grand favori, que d'agir d'une manière tout à fait contraire à ce double titre. Il se fût servi des avantages que ce mariage lui présentait et de la conjoncture des brouilleries d'entre la France et l'Espagne, pour recouvrer le Palatinat, redresser les affaires des alliés de l'Angleterre en Allemagne et avancer celles de Messieurs des états, ces moyens lui en ayant été offerts et les voies facilitées.

Il eût essayé d'étreindre l'amitié entre le roi et la reine d'Angleterre, devant bien juger que c'était le bonheur de l'État et le contentement du roi son maître. En maintenant dans le devoir les Français venus en Angleterre à la suite de la jeune reine et en vivant en amitié avec eux, il n'aurait jamais songé à ce bannissement général qu'il en a fait, ou s'il avait résolu de le faire, il aurait dû

s'y prendre avec plus de civilité et de modération, et en n'excitant pas à un si haut degré le mécontentement de Sa Majesté très-chétienne. Il s'y est porté au contraire avec violence et discourtoisie envers les Français, et pour Sa Majesté très-chrétienne, de telle façon qu'il n'est personne qui ne croie assurément qu'il a voulu brouiller ces deux couronnes et porter la France à faire par nécessité ce qu'elle ne désire nullement; sachant bien que ses intérêts la convient au contraire, ainsi que l'affection de Sa Majesté, envers le roi d'Angleterre.

S'il eût eu de la prudence, n'eût-il pas distribué les places de la maison de la reine d'Angleterre à des personnes de mérite et non à ses parents et à ses valets, pour témoigner qu'il avait cherché le bien de l'État et non pas ses intérêts en chassant les Français. Mais ce qui fait croire davantage qu'il a voulu brouiller les deux couronnes, c'est qu'ayant bien vu l'année passée comme Messieurs du parlement avaient trouvé mauvaise l'injuste détention des vaisseaux de Sa Majesté, les mécontements qui en étaient résultés par saisie de la laissée des marchandises des Anglais, faite pour brider ses violentes passions et empêcher ses injustices plutôt que par mauvaise volonté à l'égard des Anglais, il n'a laissé néanmoins cette année de recommencer. Bien qu'on lui ait demandé justice plusieurs fois, il n'a voulu la rendre, ce qui a obligé derechef Sa Majesté à faire arrêter les vaisseaux et autres marchandises des Anglais.

Le bon traitement dont ses compatriotes ont été l'objet attestaient le désir d'engager Buckingham à faire raison aux sujets de Sa Majesté et à ne faire plus de telles injustices. Tout cela ne l'a point ému : il ne craint pas qu'un parlement, s'il s'en rassemble un, ne l'attaque une autre fois, que les marchands français ne se plaignent comme ils firent au dernier, ce qui le mettra en danger

pour être retombé deux fois dans la même faute. Il porte les affaires à l'extrémité, faisant prendre sur la mer tous les vaisseaux français qu'il rencontre, menaçant d'attaquer la France, sans songer qu'il a une grande guerre avec l'Espagne, que le Palatinat est perdu, que l'électeur et l'électrice et cinq ou six enfants qu'ils ont sont à l'aumône, (si l'on peut user de ce mot en parlant de personnes de cette qualité), que l'Allemagne est ruinée, que cela pourrait porter la France à d'autres alliances fort préjudiciables à l'Angleterre, et enfin que, quoique la France ne craigne personne, et puisse vigoureusement se défendre, elle désire néanmoins l'amitié de l'Angleterre, et qu'elle s'unira à elle dès qu'elle le pourra, par des moyens convenables et honorables pour l'un et pour l'autre royaume.

Le duc de Buckingham a encore un autre dessein en brouillant les deux couronnes, c'est qu'il espère tirer par ce moyen les subsides qu'il s'est efforcé d'arracher depuis le dernier parlement, tantôt par prières, tantôt par menaces et même par voies de fait, puisqu'il a fait mettre en prison les plus gens de bien et les plus zélés pour la liberté d'Angleterre qui s'y sont opposés. Il soutient que l'argent qu'il demande doit servir à aider les huguenots, qui n'aspirent cependant qu'à jouir en repos du bonheur qu'ils possèdent, et pour se venger des Français que l'on sait amis des Anglais et n'avoir fait alliance avec eux que pour affermir cette amitié davantage. Il sait bien en lui-même que tous ces prétextes sont faux; mais il veut tirer les subsides au dedans pour enlever à l'Angleterre les priviléges et les libertés et l'embrouiller au dehors, pour lui ôter le moyen de songer à mal faire en lui donnant à digérer des matières de plus grande importance.

Je m'assure, monsieur, que si cette lettre vient jamais à être vue de quelques Anglais, dont la plupart sont sages et avisés, ils la considéreront diligemment; que si elle

tombe entre les mains de gens d'État ou fort connaisseurs des affaires d'Angleterre, ils y verront beaucoup de vérités et plusieurs considérations qui leur remettront dans l'esprit les mauvais gouvernements du duc Buckingham et réveilleront la haine qu'ils lui portent. S'ils sont autres, je m'assure qu'ils ne manqueront pas de soin pour s'enquérir de ceux qui sont plus entendus et plus connaisseurs qu'eux des affaires. Ayant reconnu que je dis la vérité, et que je découvre beaucoup de choses qui ne sont sues que de peu, ils loueront mon soin et ma personne, sans me connaître; ils maudiront l'auteur de leurs maux, ils essaieront d'y remédier. C'est ce que je leur souhaite pour leur bien.

« Fait à Copenhague, 25 décembre 1626. »

VIII

LES CAUSES ET LES ORIGINES DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

La reine Élisabeth mourut à Londres dans son palais de White-Hall, l'an 1603, ayant déclaré deux jours avant sa mort, mais seulement de bouche, qu'au roi Jacques d'Écosse, sixième du nom, appartenait le royaume d'Angleterre. Il en fut en effet couronné roi et il fut bien reçu des catholiques, parce qu'ils ne le croyaient pas ennemi de leur religion, et des puritains, d'autant qu'étant Écossais et les Écossais étant quasi tous puritains, ils croyaient qu'il suivrait leur religion. Comme c'était un prince dissimulé, il donna des espérances aux uns et aux autres, afin de les gagner tous à lui.

Arrivé en Angleterre, et y trouvant une religion fort avantageuse au souverain et fort commode à l'État, il s'y arrêta et la suivit. On ne sait si elle lui agréa encore par religion. Mais la plupart croient que, n'en ayant point, il choisit celle qu'il jugea lui être la plus commode. Il fut bien servi auprès de la reine Élisabeth pour être déclaré

roi, par milord Cécil, qu'il fit comte de Salisbury, et depuis qu'il fut en Angleterre, pour porter les grands de l'État et les peuples à le reconnaître pour roi ; ce qui l'obligea à lui faire du bien. L'intelligence qu'il avait des affaires du dehors et du dedans du royaume l'engagea à lui donner la conduite de toutes les siennes. Milord Cécil les mania avec un pouvoir absolu jusqu'à sa mort.

Le roi Jacques a été fort sage à maintenir les Anglais et les Écossais en paix, et ç'a été le point, dans tout le cours de son règne, où il a montré le plus d'adresse. Il connaissait fort bien l'esprit de ses peuples en général et celui des particuliers qui étaient de considération. Il n'eut pas longtemps la bienveillance ni des catholiques ni des puritains, parce qu'ils se trouvèrent trompés de l'espérance que chacun d'eux avait conçue, qu'il se rangerait de leur parti. Le voyant arrêté à la religion protestante, qui était celle de la reine Élisabeth, qu'ils ne tenaient que pour une police, ils le crurent sans religion et l'en mésestimèrent. Mais les catholiques qui n'avaient nulle liberté sous son règne, non plus que sous celui d'Élisabeth, et étaient au contraire persécutés, entrèrent en fureur et conjurèrent contre lui.

J'ai ouï dire que milord Cécil trama cette affaire ; qu'il gagna de faux frères entre les catholiques, qui y portèrent les autres et l'avertirent de tout ce qui se passait entre eux. La conjuration était de faire sauter avec de la poudre la salle des États, où le roi et la reine et messeigneurs ses enfants et tous les seigneurs d'Angleterre, et quantité de personnes de condition et d'autres de toutes sortes de qualités, se devaient assembler. Milord Cécil fomentait ladite conjuration pour plusieurs raisons : l'une pour paraître fort habile à pénétrer les secrets d'autrui et fort soigneux des intérêts de l'État et de la conservation de la vie du roi son maître ; la seconde, pour obliger le roi, par ce service, à lui faire du bien et à le conserver dans l'autorité

qu'il s'était acquise ; et la dernière, afin d'obliger le roi à ruiner tous les catholiques d'Angleterre qu'il haïssait et dont il était haï également. Il en pensa venir à bout par cette conjuration, qui excita au plus haut degré la haine du roi contre les catholiques. Toutes choses semblaient conspirer à son dessein et les persécutions qui furent faites aux catholiques le faire réussir. Elles agréaient fort aux puritains. Mais, d'un autre côté, l'intention qu'il témoignait de vouloir établir la religion d'Angleterre en Écosse, déplaisant et en Angleterre et en Écosse, il ne put en venir à bout. Il se contenta d'en réaliser une partie, qui fut d'y établir des évêques.

Il attribua la résistance qu'il trouva en cette rencontre, dans l'esprit des Écossais, à la religion puritaine. Il la décria comme ennemie de l'ordre et affectant le désordre, et ceux qui la professaient comme personnes qui ne voudraient nulle autorité spirituelle qui leur commandât, et qui, désirant toutes les choses de la religion à leur sens particulier, seraient bien aises d'en faire de même pour l'obéissance temporelle qu'ils devaient à leurs princes, si on le souffrait, et de ne leur obéir qu'en tant qu'ils le jugeraient à propos pour leurs intérêts ou selon leur fantaisie; enfin il parlait d'eux comme de gens frénétiques, et il méprisait leur religion parce qu'elle n'avait nulles cérémonies. Il les voyait nécessaires pour la maintenir et il décriait leurs ministres comme gens factieux, insolents et ignorants, et qui voulaient attirer l'autorité des choses temporelles en abusant les peuples dans les choses spirituelles.

Ce qui irritait le plus son esprit contre eux, c'était qu'il les voyait tout-puissants en Écosse, nonobstant tous les remèdes qu'il pouvait apporter ; qu'ils s'étaient conservés en Angleterre malgré la reine Élisabeth, qu'ils s'y avançaient en dépit de tout obstacle et qu'ils se souciaient fort peu des discours qu'il publiait contre eux et des remèdes dont

il se servait pour empêcher leurs progrès. Ce qui le fâchait encore plus que tout le reste, c'était que ce que les peuples faisaient par religion, les grands de l'État s'en voulaient servir pour bâtir une faction et fomenter une rébellion; et que déjà ils avaient un parti formé dans l'État, dont les comtes d'Oxford, de Southampton, d'Essex et de Warvick, le baron Cécil et quelques autres seigneurs et gentilshommes principaux, se faisaient les protecteurs. Il ne leur manquait qu'un prétexte spécieux ou quelque bonne occasion ou disposition dans les esprits pour se déclarer et s'en prévaloir.

Lui qui voyait clair dans les affaires n'ignorait pas que, quand les choses sont en cet état-là, il est difficile qu'il se passe beaucoup de temps sans qu'elles éclatent. L'on ne sait s'il se trouva incapable d'y remédier, ou bien si, étant de son naturel craintif et appréhendant les brouilleries et le soin qu'elles attirent après elles, il aima mieux laisser à ses successeurs le soin de les démêler que de les entreprendre de lui-même. Quoi qu'il en soit, il continua toujours dans la haine qu'il leur portait et il semble qu'en vieillissant elle augmenta, ou d'autant qu'il les connut davantage, ou que le temps lui fit mieux pénétrer leurs desseins, ou que l'âge lui rendit l'esprit plus aigre.

Ce prince n'a pu se passer, tant qu'il a vécu, d'avoir des favoris, et il semble que l'âge augmenta cette passion. Comme il les choisissait toujours jeunes et beaux, cela donna sujet, et dehors et dedans son État, d'en parler à son désavantage. Au commencement ils ne se mêlaient en aucune façon des affaires de l'État et ils se contentaient de faire leur fortune. Le comte de Sommerset, Écossais, fut le premier qui commença, et après lui le duc de Buckingham, avec un pouvoir entier et sur les affaires et sur la personne du roi. Celui-ci n'ignorait pas, étant prince de beaucoup d'esprit, que cela lui faisait tort, et que ses favoris abusaient de son autorité et

apportaient du désordre aux affaires. Mais sa passion étant dans sa grande force, il la préférait à toutes choses, et quand elle venait à diminuer, il les sacrifiait à la haine publique, à ses intérêts et à ceux de l'État. Ce qu'il fit au comte de Sommerset le montra bien (1); il en eût fait autant au duc de Buckingham s'il eût vécu, car ce favori commençait de lui être à charge.

Durant son règne, l'État a été fort paisible, il n'y a eu que deux conjurations contre lui. La première, dont les milords Caban et Grey frères étaient les chefs, et l'autre que l'on nomme celle des poudres. Ayant fait la paix avec l'Espagne bientôt après son avénement à la couronne d'Angleterre, il n'a eu aucune guerre au dehors; sa principale politique consistait à se conserver en paix avec tous ses voisins. Il eût bien désiré qu'ils eussent eu la guerre entre eux, croyant que cela lui eût donné du repos, et s'il eût cru le pouvoir faire sans qu'ils l'eussent découvert, j'estime qu'il l'eût fait volontiers. Il éloignait de lui les affaires et il en finissait peu. Je crois qu'il en usait de cette façon parce qu'il y a plus de peine à les finir qu'à les éloigner, et il était surtout ennemi de la peine. Je ne sais si sa prudence ou son bonheur ont fait valoir ses desseins. Peut-être, s'il ne fût point mort sitôt, n'eût-il pas pu surmonter les accidents qui sont survenus dans la chrétienté et dans ses États.

Il commença à traiter, pour le prince de Galles son fils, le mariage avec l'infante d'Espagne, plutôt, à ce que disent quelques-uns, pour prévenir les maux qu'il craignait qu'elle lui pouvait procurer que par affection qu'il lui portait et dans le dessein de le finir. Le temps fit voir qu'il en désira réellement l'accomplissement avec passion; quelques-uns disent que les cajoleries du comte de Gondomar la lui

(1) Voir plus haut le chapitre des favoris de Jacques I^er^.

firent naître, d'autres que ce furent les persécutions du duc de Buckingham qui l'y portèrent; quelques autres néanmoins assurent qu'il ne l'a jamais désiré, mais qu'il souhaitait seulement de ne rompre point avec les Espagnols ; il y en a d'autres qui croient qu'il le souhaita pour brider l'autorité des puritains par ce moyen et essayer de ruiner leur religion et d'abattre leur pouvoir.

Il mena une vie assez heureuse, selon l'opinion de la plupart des hommes, qui ne considèrent que les choses extérieures, sinon pendant les dix-huit mois qui précédèrent sa mort, car alors plusieurs choses assez fâcheuses pour lui et pour toutes sortes de personnes troublèrent son repos. L'on voulait qu'il déclarât la guerre à l'Espagne avec laquelle il avait toujours désiré la paix, et dont il n'ignorait pas le pouvoir qu'il croyait encore plus grand qu'il n'était.

La façon dont on usait pour l'y obliger lui déplaisait autant que la guerre même, car c'étaient son fils et son favori qui l'y voulaient forcer. Ils ne se contentaient pas d'essayer d'y disposer son esprit par des raisons et par de continuelles importunités, mais voyant que les unes ni les autres ne faisaient point d'impression sur son esprit, ils prétendirent l'y contraindre par le parlement.

Pour disposer le parlement à faire leurs volontés, ils se joignirent aux puritains que le roi haïssait extraordinairement et dont il redoutait la puissance, qu'il avait de tout temps voulu abaisser comme ennemie de son autorité et contraire au bien de son État. Il voyait qu'ils la voulaient relever, il jugeait qu'ils s'en repentiraient, et il ne le leur celait pas ; mais Buckingham et le prince, ulcérés contre l'Espagne, ne songeaient qu'aux affaires présentes et à contenter leur passion. Ils faisaient encore une autre chose qui déplaisait au roi, c'était de mettre sur le tapis le mariage d'une fille de France avec le prince de Galles. Il ne l'avait jamais souhaité et, après l'avoir rejeté plusieurs fois,

il prévoyait que, s'il le faisait par l'entremise de Buckingham et par la bonne volonté de son fils, la France n'ignorant pas qu'il ne s'y portait que par contrainte, tout cela l'obligerait à faire beaucoup de choses contre sa volonté et diminuerait son autorité, qui se maintenait plus dans l'apparence qu'elle n'était puissante en effet.

Il y avait encore une affaire domestique qui lui touchait pour le moins l'esprit autant que toutes les autres, c'était que depuis un long temps il s'ennuyait du Buckingham. Son ingratitude l'avait obligé à le haïr; il ne voyait pas comment il pourrait se défaire de lui, étant appuyé de son fils et tous deux soutenus par la France. Dans cet embarras d'esprit, il meurt à Tibolz, âgé de cinquante-neuf ans, quelques-uns disent par poison, qui lui fut donné par la mère du duc de Buckingham. On accusa aussi de cette mort le prince de Galles lui-même, de complicité avec le duc. Pour moi, je n'en crois rien (1).

La haine que l'on portait au duc de Buckingham a causé probablement ce faux bruit et a donné sujet à beaucoup de gens de le croire. Il avait eu quatre enfants, entre lesquels on ne compte quasi pas une fille qui mourut fort jeune; des trois autres, deux lui ont survécu, savoir : madame l'électrice palatine, que l'on nomme d'ordinaire la reine de Bohême et le roi Charles, qui règne à présent en Angleterre, si l'on peut appeler régner d'être comme il est sous la puissance de son parlement (2).

La première a beaucoup rabattu avec l'âge de l'estime que l'on faisait d'elle. Je ne sais si sa misère ou sa mauvaise conduite, ou tous les deux ensemble en sont cause; son am-

(1) On sait que, lorsque Charles Ier marchait vers l'échafaud, un homme osa lui demander si le souvenir de la mort de son père ne troublait point sa conscience. « Mon ami, lui répondit-il avec calme, si je n'avais que cela à me reprocher, je pourrais mourir bien tranquille. »

(2) Ceci était écrit en 1648.

bition qui la porta à convier son mari d'entreprendre sur la Bohême et de s'en faire roi, les ruina tous deux. Au lieu d'occuper le bien d'autrui, ils perdirent le leur. Quant au premier prince de Galles, il mourut à Londres au palais de Saint-James, quelques-uns disent par la jalousie de son père, qui craignait qu'il ne lui ôtât son autorité ; les autres par la malice et la violence du comte de Sommerset qui redoutait son esprit et appréhendait qu'il ne le châtiât de ses insolences. Il y en a quelques-uns qui veulent que tous les deux y aient contribué, et même j'ai ouï dire dans le pays que l'on s'était servi de raisin de Damas pour l'empoisonner. Mais cette opinion était fondée sur la haine que l'on portait au comte de Sommerset et sur la bonne volonté que l'on a toujours pour celui qui doit régner. M'étant fort exactement enquis du sujet de sa mort, j'ai trouvé qu'elle provenait d'une fièvre continue fort ardente, laquelle n'étant pas soulagée par de fréquentes saignées, occasionna un transport au cerveau et emporta ce prince en peu de jours.

Il arriva une chose étrange en cette mort. Elle m'a été racontée par deux personnes qui l'ont vue et qui sont toutes deux vivantes : l'une est le comte de Warwich, qui exerce la charge d'amiral sous l'autorité du parlement d'Angleterre, et l'autre le sieur de Mayenne, premier médecin du roi de la Grande-Bretagne. Le premier est Anglais et un peu sujet à caution, et l'autre Français et fort digne de foi. Ils revenaient tous deux de voir le prince de Galles au commencement de sa maladie et quand on n'en augurait encore rien de mal. Il était une heure après minuit et ils s'en allaient tous deux ensemble, marchant assez doucement par des prés qu'il y a entre le palais de Saint-James et leurs demeures. Le temps était magnifique et la lune étant dans son plein jetait une vive lumière. Ils furent fort étonnés d'entendre derrière eux une grande tempête ;

s'étant retournés vers le lieu d'où elle venait, c'est-à-dire du côté de la maison du prince de Galles, ils virent au-dessus de cette maison un arc-en-ciel fort beau et fort clair dont l'un des bouts donnait justement dans la direction de la chambre où était le malade. Cela leur donna sujet de faire un mauvais présage de sa maladie et de dire en un même temps : « Voilà un mauvais signe ! » et de prier Dieu qu'il le voulût détourner. Tous les deux me l'ont conté en divers temps et d'une même façon.

Le roi témoigna peu de regrets de cette mort, soit qu'il eût peu de sensibilité, comme la plupart des princes, ou que la crainte qu'il prenait pour lui-même, jointe à l'appréhension que son favori lui en donnait, en fût cause. Le favori en fit paraître de la réjouissance. Le roi en perdit les sentiments que la nature lui devait donner. Le jeune prince fut regretté de toute l'Angleterre et de l'Écosse. Il avait beaucoup de bonnes qualités que le temps eût peut-être augmentées ou diminuées, et que l'autorité souveraine eût relevées ou abaissées.

Le roi Jacques I^er^ ne vit point l'accomplissement du mariage du prince de Galles, son fils, avec mademoiselle Henriette de France, troisième fille du roi Henri IV. Aussitôt que ce prince eut été reconnu roi, ce qui se fit sans aucune opposition, il ordonna à ses ambassadeurs, qui étaient en France pour ce sujet dès le temps du roi son père, qu'ils achevassent ce mariage ; et peu de temps après il le consacra en Angleterre, où il fut reçu avec beaucoup d'applaudissements de toutes sortes de personnes.

Le gouvernement du roi son père avait déplu aux catholiques, parce qu'ils étaient tourmentés en leurs biens et leurs personnes ; aux puritains, à cause de la haine qu'il leur portait et qu'il ne célait pas en ses discours privés et publics. Il ne craignait pas de la leur montrer en chassant leurs ministres et en détruisant leur religion par toutes

sortes de voies. Les uns et les autres croyaient tirer de l'avantage sous un nouveau roi. Les catholiques, parce que c'est une règle assurée que les affligés demandent toujours du changement, et parce qu'ils espéraient qu'ayant épousé une princesse catholique, il irait avec plus de retenue à les persécuter; car s'il avait été vraiment puritain, jamais il ne se serait résolu à épouser une femme catholique.

Les puritains, au contraire, sachant qu'il avait été élevé par des puritains; que son précepteur Fullerton, son secrétaire More, et un gentilhomme de sa chambre de lit, nommé sir Robert, l'étaient, et des plus raffinés, et l'ayant vu, à cause du mécontentement qu'il avait reçu en Espagne, se ranger de leur parti, croyaient qu'il y demeurerait, non par religion, du moins par raison d'État. Ils concluaient que, s'il était attaché à eux du temps de son père, dont il savait qu'ils étaient haïs, lui étant mort, ils en devaient espérer beaucoup d'avantages. Enfin, voyant que M. le duc de Buckingham, qui le gouvernait absolument, prétendait faire la guerre aux Espagnols pour se venger des affronts qu'il croyait avoir reçus d'eux, ils ne faisaient point de doute qu'il ne se rangeât assurément de leur côté, et ne portât l'esprit du roi son maître à faire de même.

Ce qui les confirma davantage dans cette opinion, ce fut que le duc de Buckingham, nonobstant les traités faits en conséquence du mariage nouvellement conclu entre la France et l'Angleterre, en faveur des catholiques anglais, et jurés si solennellement par le roi d'Angleterre, porta le roi à les rompre aussitôt que la reine sa femme fut arrivée en Angleterre, ce qui fut un grand manque de foi. Les raisons d'État, en ce qui regardait le roi, le firent excuser. Quant au duc de Buckingham, il espérait, en donnant ce contentement aux puritains, les obliger à se joindre avec lui pour se venger des Espagnols et les empêcher de

l'attaquer dans le parlement. Mais toutes ces précautions furent inutiles ; soit qu'ils crussent que ce que le roi et le duc faisaient n'était que par nécessité, et que quand ils auraient tiré d'eux ce qu'ils prétendaient, ils s'en moqueraient, soit qu'ils n'eussent nulle confiance dans le duc de Buckingham. Ils l'attaquèrent si vivement en deux parlements qu'il fit tenir au roi, qu'il fut contraint de les rompre avec grand mécontentement des peuples en général, et grande rage des puritains, ceux-ci plus fortement qu'ils n'avaient encore fait. Le duc de Buckingham, fort violent de son naturel, et peu considéré dans ses passions, ne laissa pas, après les avoir fort ulcérés et avoir mécontenté les peuples, de rompre la paix avec les Espagnols, par une armée navale, grande et belle, qu'il envoya attaquer Cadix et qui y fit fort peu de fruit.

En même temps il donnait de grands dégoûts à la France, obligeant par ses artifices le roi à maltraiter la reine sa femme, et enfin il lui fit rompre tous les principaux articles de son mariage, qu'il avait si solennellement jurés, en chassant tous les domestiques français de ladite dame reine, à la réserve de fort peu, ce qui causa la guerre entre la France et l'Angleterre, résultat de sa folie et de sa vanité, ainsi que de la vengeance du cardinal de Richelieu. L'un et l'autre s'étaient piqués pour des suscriptions de lettres et autres bagatelles de peu de conséquence, ce qui me fait trouver bien raisonnable le dire d'un certain Italien, que la plupart des hommes ne savaient pas : *Con quanto poco cervello si governava il mondo.* Car ces deux personnes, ministres de deux grands États, les brouillaient par des choses qui n'auraient pas obligé deux servantes de cuisine à s'injurier.

Cette mauvaise conduite du duc de Buckingham, ou son malheur, ou son destin, lui firent, dans ce temps-là, rencontrer la mort à Portsmouth, par les mains d'un Anglais

qu'il avait offensé en particulier et qui voulait venger aussi les maux qu'il faisait à son pays.

Peu de temps avant sa mort, et étant encore à Londres, mais près d'en partir pour aller à Portsmouth, il reçut un billet de madame Davers, dame anglaise de considération, par laquelle elle lui mandait qu'il prît garde et qu'il était menacé de mourir bientôt. Il reçut aussi une lettre d'une dame d'éminente qualité, par laquelle elle le conjurait avec une grande affection de rompre son voyage de La Rochelle. Il y a grande apparence que toutes les deux craignaient de le perdre et prenaient intérêt à sa vie. Il fut regretté de peu de personnes, et je ne sais si sa faveur ou son humeur en furent cause ou tous les deux ensemble. Il était mêlé de bonnes et de mauvaises qualités, et s'il se fût contenté de posséder la faveur de ses maîtres, sans se mêler des affaires, il eût peut-être été aimé et estimé; mais son ambition le portant à vouloir gouverner l'État, et n'en étant point capable, il fit voir que la plupart des hommes se perdent faute de se connaître et se font haïr et mépriser.

La reine d'Angleterre fut une des personnes qui gagnèrent le plus à sa mort. Le roi son mari avait une grande inclination pour elle, mais il avait été empêché de la lui faire paraître par les artifices du duc de Buckingham, craignant que la bonne volonté que le roi avait pour elle ne ruinât celle qu'il avait pour lui. Cet obstacle ôté, il la lui fit paraître tout entière, et elle, de son côté, y contribua, la haine qu'elle portait au duc de Buckingham et qui rejaillissait sur son mari ayant cessé.

L'affection du roi pour Buckingham survécut à sa mort. Il assista sa femme, ses enfants et ses parents. Sir Richard Weston, chancelier de l'échiquier ou du trésor, qui était une créature du duc de Buckingham, fut le premier employé. Le duc l'avait fait envoyer, à la persuasion du comte Gondomar, par le roi Jacques, en qualité

d'ambassadeur extraordinaire, en Allemagne pour les affaires du Palatinat, où il demeura assez longtemps, mais sans y faire aucun fruit. Le roi d'Angleterre le fit grand-trésorier, vicomte de Rochester, et puis comte de Portland. Il mourut dans les bonnes grâces du roi son maître, malgré l'inimitié de la reine et en dépit de ses ennemis qui étaient des plus considérables de l'État. Il fut haï et des catholiques et des puritains.

Pendant le gouvernement de sir Richard Weston, commencèrent les affections innocentes de la reine pour sir Henry Jermyn, le petit Montaigu et sir Thomas Percy, affections fort importantes pour elle et pour l'État, et qui ont donné le branle en partie aux brouilleries qui troublent maintenant l'Angleterre. Elle les prit (je le dis sans flatterie, mais avec vérité) par un seul désir de se divertir dans la conversation, et sans autre dessein que de se servir de leur esprit pour son contentement. Pourquoi les prit-elle pour cela plutôt que d'autres? Je ne puis le dire. Les princes ont des goûts aussi bizarres que les particuliers, et peut-être que le sien était de cette nature-là. Il peut être aussi que les charges qu'aucuns d'eux avaient dans sa maison les approchant de sa personne, l'habitude de les voir, lui donna de la bonne volonté pour eux. Leurs amis publient que la connaissance qu'elle eut de leurs mérites l'obligea à leur vouloir du bien.

Quoi qu'il en soit, elle fut avertie par des gens qui l'aimaient ou qui haïssaient les autres, mais qui faisaient l'office de gens sages et de bons serviteurs, que ces nouvelles affections lui faisaient grand tort; que l'on ne devait pas seulement considérer que l'on ne fait point le mal, mais prendre garde de n'en point faire dire; que les femmes de sa qualité devaient y avoir plus d'égards que les autres, puisque le bien ou le mal de leurs personnes était attaché à celui de l'État; que l'un ne pouvait être décrié sans que

l'autre en souffrît ; qu'il n'y avait rien qui touchât plus les peuples que cette opinion-là; que c'était la même chose dans leur esprit, que les accusations fussent fondées ou fausses.

Étrangère et catholique chez les Anglais ennemis des étrangers, au milieu des puritains abhorrant les catholiques, elle devait y prendre garde de plus près qu'une autre ; enfin, le soin de sa réputation, le bien de l'État, l'honneur de Dieu, celui de la religion, l'obligeaient à y pourvoir par une conduite bonne et réglée, en éloignant les occasions qui pouvaient donner sujet de parler d'elle ; mais, soit qu'elle crût que ce qu'on lui disait de MM. Jermyn, Montaigu et Percy fût plutôt un effet de la haine qu'on leur portait que de l'affection que l'on eût pour elle, ou qu'elle préférât le divertissement qu'elle prenait en leur compagnie au soin de sa réputation, ce qui est assez ordinaire aux princes, ou, comme il est plus aisé de croire, qu'étant innocente, elle estimât que le temps la justifierait, toutes les remontrances que l'on lui fit sur ce sujet ne firent en elle ni impression ni effet. Elle continua dans sa même conduite.

Sir Richard Weston, qu'elle n'avait pu, malgré tous ses efforts et ceux de sa cabale, ruiner dans l'esprit du roi, étant mort, eut pour successeur l'évêque de Londres, depuis archevêque de Cantorbéry (1). Le roi le choisit plutôt parce qu'il avait été la créature du duc de Buckingham, que parce qu'il méritait de remplir la place que l'on lui donnait. Il avait été maître aux arts dans l'Université d'Oxford, depuis chapelain du duc de Buckingham, qui, ayant goûté son esprit, avait pris en lui de la confiance, l'avait avancé de

(1) C'est le fameux Laud, archevêque de Cantorbéry, qui, en persécutant cruellement les puritains, contribua, plus que personne, à les irriter contre Charles Ier. En vertu d'un bill d'*attainder*, il fut conduit au supplice le 4 janvier 1645.

son vivant et avait donné quelque bonne opinion de lui au roi. En toutes les affaires dont on ne sait pas la cause, on y veut trouver de la raison, et plus elles sont importantes, plus l'on croit qu'il y en doit avoir. Beaucoup de gens recherchaient celles qui avaient pu obliger le duc de Buckingham à élever l'archevêque de Cantorbéry et à prendre confiance en lui. C'était un esprit qui faisait les choses par boutade, un homme qui aimait à être flatté. L'archevêque étant venu au service du duc au temps où les puritains l'attaquaient, et sachant que les catholiques le haïssaient à cause qu'il les avait tourmentés, écrivit contre tous les deux, prêt à faire une religion mêlée de la catholique et de la puritaine. Il espérait les détruire l'une et l'autre en établissant la sienne. Cela semble assez bizarre et extravagant, mais n'est pas incroyable pour qui a connu l'esprit de ces messieurs.

Entrant dans les affaires avec la faveur du roi, il rencontra dans l'esprit de la reine les mêmes difficultés qu'avait rencontrées son prédécesseur, soit qu'elle fût fâchée qu'un autre qu'elle gouvernât son mari, soit qu'il lui donnât les mêmes sujets de plainte qu'avait fait l'autre, soit qu'étant jointe à la cabale des puritains, elle voulût choquer un homme qui n'était pas dans leurs intérêts. C'étaient là les raisons qui dirigèrent sa conduite à l'égard des puritains et de l'archevêque. Elle avait tort quasi en toutes, et principalement en ce qui regardait les puritains. Elle devait sans doute se garder d'attaquer un parti trop puissant en Angleterre pour qu'elle pût l'abattre, mais se contenter de vivre civilement avec eux, sans s'y attacher, afin de ne pas les élever. Étant catholique, elle ne pouvait pas être véritablement aimée d'eux ni s'y confier. Ces messieurs, qui étaient plus fins qu'elle, profitèrent de la protection qu'elle leur donnait à la cour, et qui lui était plus préjudiciable qu'à personne, parce que,

sous cette couverture, ils formaient plus librement leurs cabales et traitaient plus franchement de leurs intérêts. Elle devait, pour la religion et pour toutes sortes de maximes d'État, non-seulement conserver, mais agrandir le parti catholique, ce qui lui eût été aisé du temps de sir Richard Weston et de l'archevêque de Cantorbéry. Car le premier étant catholique et l'autre assez modéré, ils eussent été bien aises d'assister les catholiques, si elle eût secondé leurs desseins.

Pendant que ces différentes humeurs, ces passions ou ces intérêts agissaient dans la cour d'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry résolut de rapprocher autant qu'il lui serait possible la religion anglicane de la religion catholique. Il le faisait pour plusieurs raisons : l'une pour se venger des puritains qu'il haïssait et qui le haïssaient également; l'autre, pour abaisser leur religion qu'il n'approuvait pas et qu'il voyait former une faction très-dangereuse pour l'État; ou parce que, tombant dans ses premières imaginations, il estimait, en faisant un mélange de deux religions, qu'il trouvait imparfaites chacune à part, en faire une parfaite; ou bien qu'étant poussé par les catholiques et penchant vers leur religion, il crût nécessaire, pour l'avancer en Angleterre, d'en introduire une autre qui en approchât, afin que les peuples, l'ayant goûtée insensiblement, passassent à l'autre plus facilement. Il crut aussi qu'en ne passant pas d'une extrémité à l'autre, mais par un certain milieu, il apprivoiserait les esprits et que les choses se feraient sans aucune rumeur.

Il tenta par lui et par ses émissaires, et en diverses façons, l'esprit des grands et des petits pour connaître si son dessein serait bien reçu. Il usa de douceur et de violence pour y préparer les esprits. Il fit même châtier rigoureusement quelques puritains qui étaient les plus contraires et quasi les seuls qui s'opposassent à son dessein.

Il ne prit pas ce prétexte, mais d'autres, espérant que les ayant fait craindre pour quelque occasion que ce pût être, elle lui servirait pour les faire craindre en celle-ci. Il ne put néanmoins parvenir à son but ni établir sa nouvelle religion en Angleterre Ce qui le fit résoudre de tenter s'il ne pourrait point, en Écosse, faire recevoir la liturgie ou la forme des prières qui se font dans le premier pays. Beaucoup le dssuadèrent de ce projet, disant que les peuples d'Écosse étant grands puritains, il aurait grand' peine à leur faire adopter sa liturgie, et qu'étant violents pour leur religion et faciles à émouvoir par la disposition de leur nature, il fallait craindre de brouiller cet État-là, et par suite l'Angleterre.

Ces discours, fort prudents, et que le temps a confirmés, ne firent point d'effet sur cet esprit violent et ignorant des affaires. Ce qui avait servi de fondement à ses espérances c'était l'obéissance et la déférence que le roi son maître avait rencontrées à toutes ses volontés quand il était allé se faire couronner en Écosse. Mais il ne comprit pas que les choses avaient changé de face depuis ce temps-là, qu'il s'agissait en cette rencontre de la religion et de la conscience, et non d'une affaire d'État.

Il envoya les nouveaux livres liturgiques à l'archevêque de Saint-André, église métropolitaine d'Écosse et à la dévotion du roi, pour les faire recevoir; mais quelque peine qu'il pût prendre et quelque adresse qu'il y apportât, ils furent refusés, et c'est ce mépris de l'autorité royale qui a donné le branle à tous les troubles d'Angleterre. Beaucoup d'autres y ont prêté leurs concours et pouvaient les faire naître, mais ils n'eussent pas sitôt éclaté. Le roi en fut ému de colère; l'archevêque de Cantorbéry s'en passionna et s'en étonna tout ensemble. Les puritains s'en réjouirent, voyant par là un puissant moyen de parvenir aux desseins qu'ils couvaient depuis longtemps et qui ten-

daient à établir la seule religion puritaine dans l'Angleterre, de réduire la puissance du roi et de la soumettre à leurs volontés.

Deux moyens bien puissants y contribuèrent : l'un en dehors et l'autre au dedans de l'État. Le premier fut l'intervention du cardinal de Richelieu, qui voulait se venger du roi d'Angleterre, soit parce que ce prince n'avait pas secondé ses intentions comme il le souhaitait, aux affaires de Flandre, soit à cause de discours libres que le roi et la reine d'Angleterre avaient tenus contre lui, soit enfin par suite d'un dessein général de brouiller tout le monde, pour satisfaire à son humeur noire et contenter sa vanité. Jaloux de voir l'Angleterre en paix et florissante pendant que la chrétienté était en brouillerie, il envoya des émissaires écossais et ses domestiques pour échauffer par leurs discours les séditieux et les exciter par de belles promesses. Les gens violents furent bien aisés à entraîner en se voyant protégés par un homme si puissant, qui leur offrait le secours de la France, et, dès lors, par un accord commun, ils résolurent de se joindre avec les puritains anglais et de laisser pour un temps la haine ancienne qu'ils se portaient, afin de mettre le roi en leur sujétion et d'avancer leur religion. Et ce bon cardinal, qui n'en avait point, ne se soucia pas de laquelle on usât en ce pays-là, et fut bien aise de pouvoir réduire le roi d'Angleterre dans la misère, afin qu'il fût obligé d'avoir recours à lui, se mettre à ses pieds et lui demander du secours, préférant en cette rencontre sa vanité, ce qu'il avait fait plusieurs fois, à Dieu, à la religion et à la crainte qu'il devait avoir de se charger des maux qu'une guerre injuste attire après soi.

Il travailla avec les Anglais comme il avait fait avec les Écossais, et trouvant la matière fort bien disposée, il lui fut bien aisé d'y réussir, et le bon père Joseph fut employé en ces bonnes affaires-là comme un instrument propre à

les fomenter, et lui qui avait un pouvoir du pape d'envoyer des missionnaires aux pays étrangers pour y planter la vraie religion, s'efforça de la déraciner en Angleterre.

L'autre moyen du dedans de l'Angleterre était la conduite de la reine et sa façon de vivre avec Jermyn, Percy et Montaigu, laquelle l'on publiait empirer, soit parce que les accusations dont elle était l'objet étaient fondées, soit parce que la continuation de sa conduite la rendait plus insupportable. Les grands de l'État s'en fâchaient parce que ces messieurs était toujours pendus à son oreille, ils n'avaient lieu de l'entretenir, et toutes les grâces qu'elle pouvait faire se départaient par leur moyen. Cela déplaisait aussi aux femmes qui, n'ayant pas autant d'accès auprès d'elle qu'elles l'eussent souhaité, en attribuaient la cause à ses favoris. Si quelques-unes étaient reçues, c'étaient celles de leur cabale qui en étaient cause; ce qui donnait plus de haine et d'envie à celles qui se trouvaient traversées dans leurs amours, ou par divertissement ou par quelque autre raison. La haine de celles-là se tournait en rage, et leur rage s'évaporait immédiatement contre toutes ces personnes sans en excepter la reine.

Les puritains la haïssaient parce qu'elle était catholique. Pensant qu'elle leur servirait de prétexte pour soulever les peuples, ils étaient bien aises de la décrier, bien qu'elle fût en ce temps-là alliée à leur parti. Elle fut assez avertie que ses ennemis prenaient sujet par là de l'accuser, que les indifférents la blâmaient, et que ceux même qui la voulaient soutenir étant peu nombreux, n'aidaient pas tant à la justifier qu'à se faire haïr et mépriser. De tous ces avis, elle fit peu de cas, croyant qu'aux personnes de sa qualité toutes choses sont permises, quand elles ne sont que dans l'apparence, ou préférant son divertissement à tout, ou croyant enfin que son innocence surmonterait la calomnie. C'est de quoi je ne la loue pas, car la conscience oblige

d'avoir soin de sa réputation, et de retrancher toutes sortes d'occasions de l'entamer. Plus on est élevé en dignité et en autorité, plus on est obligé, parce que le scandale est plus grand. Elle devait, pour raison d'État, y remédier, afin de ne pas irriter les esprits dans un royaume où elle était étrangère, avec des peuples qui étaient ennemis de son pays par leur inclination naturelle, et d'elle particulièrement à cause de sa religion. En un temps où l'on voyait de grandes apparences de révolte dans l'Angleterre, elle devait essayer par sa bonne conduite d'étouffer cette haine et non de l'accroître. Il ne s'agissait que de retrancher de petits divertissements dans la conversation, pour lesquels elle ne devait pas s'exposer au moindre des déplaisirs qui lui en pouvaient arriver et aux blâmes qu'on lui en avait donnés.

Pendant que l'on travaillait de tous côtés à brouiller l'Angleterre, qui avait joui d'une paix qui l'avait rendue le plus heureux royaume de toute la chrétienté, l'archevêque de Cantorbéry persévérait dans son dessein de faire recevoir en Écosse la liturgie anglaise, ignorant toutes les brouilleries que l'on y fomentait déjà : c'est à ses imprudentes tentatives qu'il faut faire remonter l'origine de cette révolution terrible qui fut si funeste à l'Angleterre et au malheureux Charles Ier (1).

(1) Le comte de Tillières a raconté dans tous ses détails la lutte soutenue par le roi d'Angleterre contre le parlement, qui lui enleva la couronne et la vie. Quoique cette partie de ses mémoires soit intéressante, nous l'avons supprimée. Nous avons voulu nous borner à y recueillir les faits peu connus qui concernent les rapports entre Henriette de France et Charles Ier. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer les lecteurs qui voudront connaître à fond tous les événements qui ont signalé la révolution d'Angleterre à la belle histoire de M. Guizot et à la collection de mémoires publiée par le célèbre écrivain.

IX

NÉGOCIATIONS SECRÈTES DE RICHELIEU AVEC LES CATHOLIQUES D'ÉCOSSE, FAITES EN 1628, PAR L'ENTREMISE DU COMTE DE TILLIÈRES.

1

Instructions données par le comte de Tillières à M. Watson, partant de Paris pour se rendre en Écosse.

M. Watson partira le plus tôt possible de Paris pour se rendre en Écosse, où étant arrivé, il s'en ira au lieu où sera le marquis de Houtelay et lui dira qu'il lui semble qu'en ce peu de temps qu'il a séjourné à Paris il a reconnu une très-bonne intention de la part de la France pour demeurer en intelligence avec l'Écosse, et remettre les deux États dans la véritable affection et confiance qu'ils se sont autrefois portées l'une à l'autre. Mais il assurera principalement s'être aperçu d'une fort grande passion de la France pour remettre la religion catholique en Écosse, et que ce n'est que la seule gloire de Dieu qui la porte à cela, étant hors de

tous intérêts mondains, pour ce qui regarde l'Écosse, et ne lui désirant que toute grandeur et bonheur, sans rien confondre qui puisse blesser l'un et l'autre, mais au contraire voulant contribuer de tout son pouvoir pour les avancer tous deux.

Il ajoutera à ce que dessus, qu'il croit que si la France voyait les catholiques d'Écosse bien unis ensemble et en disposition de se vouloir aider entre eux, elle pourrait se porter à embrasser leur protection et la liberté de leurs conférences. Mais que d'en parler au roi et à son conseil jusqu'à ce qu'il sache si ceux qui sont malades veulent guérison, par quelle voie on la leur peut donner, par quels moyens il serait convenable qu'ils la reçussent, ce serait à son avis agir très-mal à propos et passer pour un impertinent.

Il dira que, pour mettre les choses en état de faire cette proposition, il lui semble que lui marquis de Houtelay, et M. de Gourdon, son fils, se doivent assembler, considérer les moyens qui la peuvent rendre agréable en France; que s'ils ont quelques amis ils en pourront délibérer en commun, et prouver une bonne et ferme résolution ensemble qui aille à la sûreté de leurs consciences, à la gloire de Dieu et à l'avantage de leurs fortunes.

Qu'il lui semble qu'en cette affaire il y a deux choses principales et essentielles à considérer: l'une, ce qu'ils doivent demander de la France, et l'autre, en quoi ils peuvent l'aider; la première regarde les vaisseaux, les hommes, les armes ou l'argent, ou trois de ces quatre aides, ou deux, ou une seulement, ou toutes ensemble. C'est à quoi il leur remontrera qu'ils aient à bien prendre leurs mesures, afin qu'en pensant s'avancer eux et leur religion, ils ne perdent l'un et l'autre. Pour la seconde, il dira que la France pourra et devra demander quelles personnes de qualité catholiques s'embarqueront à cette affaire; quels hommes, soit de pied

ou de cheval, ils pourront mettre en campagne; quelles places fortes ou lieux aisés à fortifier, ils ont à leur dévotion, pour se retirer, ou les gens de guerre que l'on leur enverrait; quels ports ils ont à leur commandement; combien de vaisseaux et de quelle grandeur ils peuvent contenir; de quel vent on y entre, et de quel on en sort, et s'ils sont fort éloignés, et de combien, des plus proches ports de France; quelles sûretés ils donneront pour tout ce que la France leur fournira, soit en Écosse ou ailleurs.

Il faudra aussi qu'il s'enquière si le pays ou l'on pourra mettre pied à terre est fertile ou infertile, s'il est propre pour gens de pied ou pour la cavalerie, et quels hommes pourront s'opposer à tous ces desseins; quelle autorité ils ont et de quel mérite ils sont, et en combien de temps ils pourront être attaqués de l'Angleterre, soit par mer ou par terre.

Après avoir fait tout son discours, il écoutera sur icelui les avis du marquis de Houtelay et de son fils, et y déférera beaucoup, comme à des personnes sages, fort courageuses et bien intentionnées pour la religion catholique.

Que si les marquis de Houtelay et de Gourdon ne pouvaient assembler ou se faire forts des autres seigneurs catholiques, il ira trouver ceux qu'il croit les plus affectionnés à la religion catholique, les moins satisfaits d'Angleterre, et qui ont le plus de vigueur; lesquels il sondera, et après les avoir trouvés bien disposés, il s'ouvrira à eux selon qu'il jugera à propos, mais toujours dans les termes devant dits.

Mais surtout il prendra garde de ne s'ouvrir qu'à des gens bien assurés, car ce serait se perdre et l'affaire; et à moins qu'il se fera, ce sera le mieux. Et il sera à propos seulement à quatre ou cinq catholiques de différents quartiers d'Écosse et des principaux, sous lesquels les moindres pourront se ranger, et eux les faire agir. Il essaiera autant qu'il lui

sera possible de réunir les principaux catholiques d'Ecosse s'ils étaient divisés, et de plusieurs membres n'en fera qu'un corps.

Il pourra de lui-même témoigner le grand zèle de Sa Majesté et de son conseil à l'avancement de la religion catholique, ce qui a paru en ce qu'il a mis bas les huguenots de son royaume et plutôt pour la gloire de Dieu que pour raison d'État; il ajoutera aussi qu'il est prince de foi et son conseil très-ferme en ses desseins et ses promesses, tellement que les choses dont ils donneront leurs paroles seront très-assurées.

Après qu'il aura fait ce qu'il aura pu et qu'il verra qu'il n'aura plus rien à faire, il s'en reviendra, chargé de mémoires et instructions, s'il les peut apporter sûrement, sinon, il se servira de sa mémoire, afin que, par une voie ou par autre, à son retour, il donne un éclaircissement très-parfait de cette affaire.

Il faut, au cas qu'il soit pris en Ecosse, qu'il essaie de trouver quelque religieux de fidélité et prudence éprouvées pour substituer en sa place.

Il dira de plus qu'il a parlé de cette affaire au comte de Tillières, qui lui a témoigné qu'il sera bien aise de savoir leurs intérêts et leurs prétentions dans la France; il leur fera espérer directement d'en avoir contentement, néanmoins ne leur en donnera aucune assurance sur leurs demandes, qu'il n'ait réponse dudit sieur comte de Tillières. Elles seront bien déraisonnables s'il ne les leur fait obtenir.

2

Instructions données à M. Seton, envoyé en Écosse.

Or, d'autant que M. Watson ne peut pas partir avec les protestants et que M. le marquis d'Hamilton (1) est encore protestant, bien que ses amis assurent qu'il soit sur le penchant pour se faire catholique, il me semblerait à propos d'envoyer M. Seton en Écosse pour essayer à le gagner entièrement à la France. Le marquis est un jeune homme, le premier du sang royal d'Écosse, qui promet assez de lui, et qui a grande suite d'amis et de parents dans l'Écosse et l'amitié duquel est à mon avis avantageuse à la France. Outre le dégoût qu'il a de l'Angleterre, sa femme, qu'il a épousée en ce pays-là et qu'il ne veut point garder, laquelle est nièce du duc de Buckingham; l'affection et la servitude ancienne des Hamilton envers la France; les bienfaits qu'il en reçoit et en peut espérer plus grands, me font croire qu'il se peut attirer du côté de deçà facilement, et qu'il sera pour servir fidèlement.

Il faut maintenant considérer en quels termes on lui parlera jusques où on s'ouvrira à lui et quelles offres on lui fera. Cela, à mon avis, ne se peut pas bien dire à présent. Il le faut remettre à la prudence sûre du sieur Seton étant sur les lieux. Car ne sachant pas entièrement en quelle posture il se trouve, il faut attendre sur les lieux où elle se peut connaître parfaitement, pour prendre les mesures

(1) Il s'agit probablement ici de William Hamilton qui abandonna le parti de Charles I^er^, mais alla le rejoindre après la mort de son frère James, demeura toujours fidèle à la cause royale et mourut sur l'échafaud en 1643.

bien à propos. Ce qui me semble que l'on peut dire maintenant à M. Seton, c'est que le marquis d'Hamilton est une personne que la France désire attirer à soi, et que, s'il le trouve bien disposé, il le poussera, avec grande discrétion et modestie, le plus avant qu'il le pourra; et qu'il retourne fort éclairci du particulier et détail des services qu'il pourrait rendre à la France, comme aussi ce qu'il désirerait d'elle.

Reste maintenant à savoir si le marquis doit venir ou demeurer là, s'il s'engage avec la France. Sur quoi il y a beaucoup de choses à dire; car pour le premier, on peut croire que sa venue le lierait davantage à la France, qu'il traiterait plus librement avec les ministres de Sa Majesté qu'avec un particulier. Pour le second, l'on peut craindre que cela ne donnât de la jalousie inutile aux Anglais, et que cela lui fît du mal sans apparence de grand bien; et que s'il a envie de servir la France, il le fera beaucoup mieux dans son pays qu'ailleurs. C'est sur quoi il se faut résoudre avant le partement du sieur Seton, lequel pourra, outre cette commission particulière, témoigner en général la bonne volonté de la France envers l'Écosse et réunir autant qu'il pourra, sans donner de jalousie, les cœurs du peuple et des grands d'Écosse avec la France. Ce qui ne sera pas inutile, car beaucoup de personnes de qualité et d'autres de ce pays-là, encore qu'elles ne soient pas catholiques et qu'à cause de leur religion on n'y puisse pas faire un fondement assuré, néanmoins étant mal satisfaites de l'Angleterre, ou dans le particulier ou pour le général de l'État, ne laisseront de servir fort utilement. Il pourra outre cela s'instruire fort particulièrement des intérêts d'Écosse, de la posture en quoi se trouvent les Écossais, tant entre eux qu'envers l'Angleterre, ce qui pourra encore servir.

Si ledit sieur Seton trouve le marquis d'Hamilton en dessein de quitter sa femme d'Angleterre, comme tous ceux qui viennent d'Écosse l'assurent, l'on juge fort à propos

pour le service du roi qu'il l'embarque, s'il peut, à la fille aînée du marquis de Gourdon, qui est belle, riche et de bonne maison, car ce sera allier le marquis d'Hamilton à une race, laquelle étant catholique, l'obligera à le devenir, et à une personne qui est le marquis de Gourdon, lequel est déjà engagé à la France. Et enfin alliant deux grandes familles ensemble, ce sera toujours une semence de brouillerie dans l'Écosse contre l'Angleterre.

Or, d'autant qu'il se voit que les principaux fondements qui se doivent bâtir dans l'Écosse sont appuyés sur les marquis d'Hamilton et de Houtelay, il est nécessaire avant que ces messieurs qui doivent aller en Ecosse puissent donner contentement à l'un et à l'autre, à l'un pour la compagnie des gendarmes écossais, et au marquis d'Hamilton pour sa pension, ce qui apportera, outre le particulier de ces deux messieurs, du contentement au général de l'Ecosse.

Le sieur Seton partira le plus promptement qu'il pourra pour aller en Écosse, où étant arrivé, il ira le plus droit et le plus tôt qu'il lui sera possible, mais néanmoins sans donner jalousie de lui, trouver le marquis d'Hamilton, l'engagera, s'il le trouve en état de s'engager, le plus avant qu'il pourra pour le service de Sa Majesté, saura de lui fort particulièrement les moyens qu'il a de servir la France et ce qu'il désirerait d'elle.

S'il le trouvait en quelque dessein de retourner en Angleterre, il l'en dissuadera par toutes les voies qu'il lui sera possible.

S'il le voyait aussi en dessein pour le présent de venir en France, il l'en empêchera aussi, mais le plus discrètement qu'il lui sera possible.

S'il le voit dans la résolution de quitter sa femme d'Angleterre, il fera tous ses efforts pour le marier avec la fille du milord Gourdon, promptement, sinon avec quelque autre catholique d'Écosse, afin de l'obliger à se faire catholique.

Que s'il ne peut y parvenir par cette voie, il emploiera toutes autres que son industrie lui pourra fournir pour faire ledit sieur marquis Hamilton catholique.

Ledit sieur Seton témoignera en général, dans l'Écosse, la bonne volonté de la France vers ce pays-là, la bonne intention qu'a Sa Majesté de réunir ces deux couronnes dans leur ancienne amitié et bienveillance; il s'instruira fort ponctuellement des intérêts de l'Écosse avec l'Angleterre, de la posture en quoi elle se trouve avec l'Angleterre, comme les grands s'en trouvent satisfaits, et saura particulièrement ceux qui le sont ou qui ne le sont pas, et comme ils se trouvent entre eux.

3

Négociation de M. Watson en Écosse. — Dispositions des Écossais à l'égard de la France.

M. Watson partit à la mi-mai de Paris, et se rendit en Écosse au commencement de juillet, où étant arrivé et ne trouvant pas M. le marquis de Houteley, il prit la poste et s'en alla à Londres, où il le rencontra. Il lui communiqua ses instructions; les ayant lues et mûrement considérées, le marquis remit d'en faire réponse à sa maison en Écosse. Il y alla peu de temps après; le sieur Watson le suivit et arriva quelques jours après lui en sa maison, et c'est là qu'il répondit aux principaux points de son instruction.

Le premier portait de s'éclaircir si les catholiques d'Écosse désiraient que Sa Majesté les prît en sa protection et savoir combien ils sont.

Réponse. — Qu'ils le désirent très-volontiers, pourvu

que ce soit à leur bien et à l'avantage de la religion catholique.

D. — Tous les catholiques d'Écosse s'y voudraient-ils embarquer? Qui seront ceux de qui l'on se pourra assurer, et quel nombre de gens pourront-ils mettre en campagne?

R. — On se peut assurer de dix comtes et dix barons, et pourront faire trente mille hommes, savoir : dix mille à cheval et vingt mille à pied, pourvu que le marquis de Houtelay entre de la partie et non autrement. Les principaux sont les comtes d'Angus et de Neisdale, les barons Grey, Mac Donald et Mackintosh.

D. — Qui sont ceux dans l'Écosse qui se peuvent ou voudront opposer aux desseins des catholiques d'Écosse ; quelle qualité et quel pouvoir ils ont, quelle aide leur peut donner l'Angleterre, soit par mer, soit par terre, et en combien de temps?

R. — Ils sont trente comtes *puritains* et environ trente barons. Les principaux sont les comtes de Montrose, Murray, Marshall et Morton ; les barons de Lindsley, Barleigh, Cowper, Carnegy. Presque toutes les villes sont puritaines. Les unes et les autres pourront mettre en campagne cinquante mille hommes de pied et vingt mille chevaux. Et pour l'Angleterre étant voisine comme elle est, point divertie dans une guerre au dedans, elle peut, dans trois mois de temps, les secourir de cent navires de guerre et de cinquante mille hommes de toutes sortes de gens ramassés.

D. — Quels ports les catholiques d'Écosse ont-ils à leur dévotion? sont-ils fortifiés ou faciles à fortifier? et ont-ils encore dans le pays des lieux fortifiés? De quel vent on entre et sort auxdits ports? et sont-ils sûrs et capables de toutes sortes de navires?

R. - Il n'y a nulles forteresses dans l'Ecosse, soit aux

ports ou aux autres lieux plus avant dans le pays; qui est maître de la campagne est maître de tout; mais les places les plus aisées à fortifier sont entre les mains des catholiques, comme le port d'Aberdeen et autres lieux tirant vers le septentrion. Le port de Leith est aisé à fortifier et n'est pas en main des catholiques. Il est éloigné presque de deux cents lieues de Calais. On y entre quasi de tous vents, excepté du midi, et il est capable de plusieurs navires de tous ports. Mais quand la marée est basse, ils y sont à sec. Celui d'Aberdeen est loin de celui de Leith de vingt lieues; il est de même capacité que celui de Leith et on y entre avec tous vents, excepté celui d'occident. Le troisième est Cromarty, distant d'Aberdeen, vers le septentrion, de vingt lieues, auquel on entre de toutes marées et quasi de tous vents, et on y demeure toujours à flot et fort sûrement. Il est capable de mille navires, et de quelque port qu'ils puissent être. Tout le pays proche de ces ports, est assez fertile et propre pour gens de pied et gens de cheval. On entre auxdits ports, du côté de France, avec le vent de midi et d'orient.

D. — Quelle aide auraient-ils besoin de la France pour remettre la religion catholique en Écosse et secouer le joug de la tyrannie anglaise? De quels gens serait-il besoin pour cela, soit de pied ou de cheval? quelles armes leur faudrait-il porter? et enfin quel autre secours, soit en argent ou autre manière, leur faudrait-il donner?

R. —Il lui semble que ce serait simplesse à la France de prétendre convertir l'Écosse à la religion catholique et la remettre en son ancienne liberté, sans attaquer au même temps l'Angleterre, parce qu'on ne s'imagine pas que les forces de France, par mer, soient assez puissantes pour pouvoir résister à l'armée navale d'Angleterre, laquelle empêchera que l'Ecosse ne soit secourue de la France, et, en même temps, l'armée de l'Angleterre, du côté de terre,

s'y jetant, sans doute que les catholiques écossais seraient ruinés, et la religion catholique perdue entièrement audit pays.

Les forces qu'il croirait être nécessaires pour attaquer l'Angleterre et l'Écosse ensemble seraient de faire descendre en Angleterre vingt mille hommes de pied choisis et et trois mille chevaux ; et dans l'Écosse, six à sept mille hommes de pied, de l'argent pour les payer et des armes pour armer six ou sept mille autres hommes de pays et de l'argent pour les payer.

Mais d'autant que l'on croit que la France pourrait difficilement porter elle seule un si grand faix, il semblerait audit sieur de Houtelay, à propos de faire une ligue avec l'Espagne, tendante à remettre la religion catholique dans cette île de la Grande-Bretagne. Et si l'occasion se présentait, les Français et Espagnols pourraient partager ensemble l'Angleterre ; auquel cas, si les Espagnols voulaient tromper les Français, mais rester en leur entière liberté, et si tout ce qui est dit ci-devant ne se pouvait exécuter, il est à propos que la France, distribue quelque argent aux catholiques, aux uns par forme de pension, aux autres par forme de gratifications sans suite comme, ont les pensions, afin de s'acquérir les affections des catholiques d'Écosse, sous les prétextes que l'on jugera plus à propos, et aux personnes que l'on estimera plus utiles à servir. Par ce moyen, on attirera à soi si grand nombre d'Écossais catholiques, que, quand on voudra attaquer l'Angleterre, on sera assuré d'avoir tel pouvoir et crédit en Écosse. Cela suffira pour empêcher les Anglais d'avoir assistance d'Écosse, on pourra même être aidé d'eux contre les Anglais.

4.

Considérations envoyées à M. le cardinal de Richelieu par le comte de Tillières, sur le sujet de la réponse de M. le marquis d'Houtelay aux propositions de la France, que lui porta M. Wattson.

Il me semble que la réponse de M. le marquis de Houteley est digne d'un homme de son âge, de sa prudence et de son expérience aux affaires du monde. Plus il regarde à ses sûretés, plus il touche les nôtres et nos intérêts; de là l'on doit juger qu'il veut faire les choses tout de bon et servir réellement et utilement; que s'il en usait d'autre façon, nous aurions sujet de croire ou que l'âge lui aurait diminué l'entendement, ou qu'il serait guidé par quelques passions violentes qui lui feraient perdre la connaissance des choses; ou que, nous embarquant mal à propos, il voudrait par ce moyen faire ses affaires, et puis après nous abandonner aussi lâchement que malicieusement.

Outre cette conjecture fondée sur les précautions que le marquis peut prendre en cette affaire, plusieurs autres raisons me font croire qu'il y marche de bon pied. La première, parce qu'ayant été en d'autres temps employé en pareilles affaires, il s'y est porté en homme de bien, prudent et courageux; la seconde, qu'étant passionné pour la religion catholique, il souhaite de la délivrer de l'oppression en laquelle elle se trouve en Écosse; la troisième, parce que son fils et lui sont fort mécontents du roi d'Angleterre et animés contre le Buckingham; et finalement, parce que le sieur de Buckingham s'étant allié avec le comte de Morton, et par ce moyen attaché aux puritains

d'Écosse, il n'y a plus rien à espérer pour les catholiques d'Écosse, ni en Écosse ni même en Angleterre, où les choses ne cheminent que par les intérêts du Buckingham; et ses intérêts sont d'avancer ses parents plutôt que ceux lui qui ne sont rien, quelques considérations d'État qui puissent être au contraire.

Or, comme il y a à craindre dans cette affaire, si elle n'était conduite par prudence, suite et courage, qui sont les moyens proportionnés aux grandes entreprises, aussi l'acheminant par iceux, il y a beaucoup d'honneur, de réputation et de profit à espérer pour la France, comme vous en serez éclaircis par les réponses et avis du sieur et marquis d'Hutelay.

Ce sont les raisons desquelles je me suis pu souvenir qui nous doivent faire croire que ce monsieur marche de bon pied aux affaires qui se traitent avec lui, outre celles qui rendent nos intérêts communs en tout ou en la plus grande partie et nous doivent obliger davantage à ne faire pas légèrement des actes d'hostilité dans l'Écosse ou dans l'Angleterre, mais conduire l'affaire de la rupture avec la dernière par des moyens puissants, prudents et capables de la faire réussir. Les Anglais, qui redoutent à présent nos armes, par l'essai qu'ils en ont fait dans l'île de Ré, si nous allions les attaquer dans leur pays, et que cette attaque ne produisît nul effet, changeraient leur crainte en mépris. Ce serait les imiter sans profit et rendre la paix plus difficile, à laquelle il faut toujours venir quoi qu'il arrive. Il serait à craindre que le dépit qu'apporterait à ces peuples d'Angleterre une descente de Français en leur pays, ne les fît relâcher ou remettre à un autre temps la haine extrême qu'ils ont contre Buckingham, donner de l'argent à leur roi, et lui fournir les moyens de nous faire la guerre. Notre réputation en souffrirait aux pays étrangers, comme celle des Anglais y

souffre maintenant par leur impertinente entreprise dans l'île de Ré.

Tout ce que dessus bien considéré, tant en ce qui regarde les moyens que ledit sieur marquis demande pour l'effet de cette entreprise, que je ne trouve pas, en la considérant, trop excessive; que ses intérêts sont, en cette affaire, conjoints avec les nôtres; qu'il est homme raisonnable et autant prudent que courageux, j'estime qu'il est besoin de lui en accorder une grande partie. Néanmoins, si vous pensez qu'il en faille rabattre, vous instruirez le porteur de vos intentions et de vos volontés, lequel étant homme fidèle et d'esprit, vous y servira avec courage et fidélité; mais quelque résolution que vous preniez, il faudra renvoyer ce porteur pour tenir l'affaire en vigueur.

Que si à présent on ne pouvait satisfaire à ses demandes, et que l'on ne fût en état d'y entendre, pour des considérations que je puis ignorer, il sera néanmoins à propos de témoigner par une prompte réponse que l'on a soin et de l'affaire et de la personne du marquis, qui doit être en inquiétude de la résolution de cette affaire, où il y va de tant pour lui, en ce qui le touche. Il y a plus, c'est que s'il se résout d'embrasser présentement les propositions que l'on juge raisonnables, et que l'on soit en état de les exécuter, le plus tôt que l'on pourra le lui témoigner ce sera le meilleur, afin qu'il ait le temps de se préparer et de mettre les choses en ordre pour les faire réussir.

Que si l'on veut rabattre des demandes dudit sieur marquis et néanmoins exécuter les choses proposées, il sera très à propos qu'il sache ce que l'on désire qu'il rabatte, afin que là-dessus je prenne des mesures et puisse en rendre réponse dans le temps propre à faire marcher des armées en campagne.

Que si l'on n'était maintenant en état d'accorder ses propositions et d'entendre à cette affaire, pour de bonnes con-

sidérations ou nécessités de cet État, il sera néanmoins à propos de lui faire des compliments, le prier de se tenir en état de servir la France quand ses affaires le lui permettront; d'exécuter ses demandes, et lui marquer le temps à peu près que l'on pourra se résoudre d'achever ladite affaire; le convier de retenir les seigneurs catholiques d'Écosse autant qu'il pourra, sans donner de jalousie et selon que sa prudence lui en fournira les moyens.

Et cependant si vous jugez à propos que l'on envoie audit sieur marquis un présent médiocre, néanmoins aucunement proportionné à la grandeur de celui qui le donne et à la qualité de celui qui le doit recevoir, ce serait mon avis qu'il servira audit sieur marquis comme d'une arrhe de la bonne volonté de Sa Majesté, l'engagera de plus en plus et lui fera connaître que l'on pense tout de bon à lui et aux affaires des catholiques d'Écosse.

C'est sur le fondement desdits catholiques que je bâtis le traité que j'ai fait avec cet homme présent porteur, que je juge à propos de renvoyer, sans lui témoigner autre intérêt de la France vers l'Écosse, que celui-là. Il est aussi nécessaire de lui donner un peu plus largement que d'ordinaire, d'autant qu'il lui faut faire un long chemin par mer et par terre et marcher sur plusieurs États appartenant à différents princes, au changement desquels il faut des passe-ports qui ne s'accordent qu'à force d'argent; et qu'ayant à vivre, dans la plus grande partie de son voyage, parmi des personnes de différentes religions, il n'y a sûreté pour lui qu'en sa bourse; car bien que ces personnes-là soient passionnées contre les catholiques, ils aiment mieux toutefois leur argent qu'ils ne haïssent leur religion; outre qu'en Flandre et en Hollande, où il faut qu'il passe, il y fait fort cher vivre.

Je n'ai rien à dire sur la jonction que propose ledit sieur marquis de la France et de l'Espagne, ne sachant les

termes auxquels vous en êtes avec les Espagnols et ce que vous en pouvez promettre, sinon que si vous vous pouvez passer d'eux vous ferez bien, étant gens avantageux en leurs traités, malicieux et fâcheux en l'exécution d'iceux. Mais ne voyant pas bien comment vous le puissiez faire et satisfaire aux demandes dudit sieur marquis, outre que de cette union les catholiques d'Angleterre et d'Écosse en redoubleront leur affection envers la France et se porteront plus volontiers à l'exécution de cette affaire, la nécessité, ou au moins la bienséance, vous y peut convier. C'est à vous d'y aviser, et ne doute point que votre prudence ne prenne le meilleur parti.

5.

Questions adressées à un agent secret de l'Angleterre sur les affaires de France à l'époque du siége de La Rochelle en 1628, *avec les réponses, papiers saisis par Richelieu* (1).

Demande. — M. de Toiras est-il content de rendre le fort de Saint-Martin à un autre que le roi nommera, où est-il résolu de le garder? Quels préparatifs fait-il pour s'y fortifier, et comment le roi et les Français agissent-ils envers lui?

Réponse. — M. de Toiras est dans le fort de Ré, et l'on ne parle point de l'en ôter. Les bons Français estiment le service qu'il a rendu au roi en le défendant.

(1) On voit que si les agents de Richelieu parcouraient l'Angleterre et l'Écosse pour y fomenter des divisions et s'y faire des partisans, le gouvernement anglais en agissait de même à l'égard de la France, les instructions données à leurs agents montrent qu'ils tenaient à être bien renseignés sur toutes les affaires de notre pays.

D. — Montaigu est-il à la Bastille, ou est-il envoyé en Lorraine ? Comment procède-t-on envers lui, soit par interrogatoire, soit autrement, pour s'avantager par la crainte ?

R. — Montaigu est encore à la Bastille, on dit qu'il n'a tenu qu'à lui depuis quelques jours d'en être délivré. Jusqu'à présent on ignore la raison qui l'a empêché d'en vouloir sortir (1).

D. Quelles sont les affections ou pratiques des Français qui sont en Angleterre? Quelles sont leurs correspondances ?

R. — On n'a point entendu dire que les Français qui sont en Angleterre conservent aucune correspondance en France; on s'en enquerra soigneusement.

D. — Le duc de Savoie est-il méprisé ou estimé en cette cause? En quelle façon les Français entretiennent-ils les Vénitiens, et comment sont-ils les uns avec les autres?

R. — Le duc de Savoie s'est entièrement accommodé avec le roi d'Espagne, pour évacuer le Montferrat. Néanmoins, il a un ambassadeur en cette cour, qui assure de la bonne volonté de son maître envers la France. Ce que l'on croit comme il se doit croire; et toutefois il a dit au roi, de la part de son maître, que cet accommodement de l'Espagne et de la Savoie est fait. Pour les Vénitiens, ils se conservent à l'ordinaire avec la France et y ont leur ambassadeur.

D. — Comment les Français se comportent-ils avec les Suisses et les Grisons? et comment regardent-ils les affaires de l'Empire?

R. — Ils se comportent bien ici avec les Suisses, conservant fort ponctuellement les traités et leur payant bien

(1) Lord Montaigu était un des serviteurs les plus actifs de la reine Henriette. Voir sur ce personnage les *Mémoires de Richelieu*.

leurs appointements, de même avec les Grisons. Pour les affaires de l'Empire, ils en ont tout le soin que leur permet d'avoir une guerre au dedans.

D. — Quel ambassadeur ou agent réside en France pour les Pays-Bas? En quel estime est-il, et qu'y traite-t-il? quelle inclination ont les Pays-Bas envers la France? Désirent-ils garder amitié ou dépendance avec elle?

R. — L'ancien ambassadeur de Hollande y réside toujours; outre cela, Harsem y est ambassadeur extraordinaire, et les Hollandais témoignent grande dépendance avec la France.

D. — La nouvelle ligue entre la France et l'Espagne est-elle véritable et sans feinte, ou y a-t-il apparence qu'ils voudraient se tromper?

R. — L'on parle peu de cette nouvelle ligue prétendue entre la France et l'Espagne.

D. — Y a-t-il apparence, par les préparatifs que fait la France, qu'elle veuille attaquer l'Angleterre ou les protestants de France?

R. — Il n'y a rien d'apparent qui puisse faire juger qu'ils veuillent attaquer ensemble l'Angleterre et les huguenots de France, néanmoins aucuns en parlent.

D. — Quels intérêts ou intelligences la couronne de France maintient-elle avec le duc de Bavière? Quel agent y a-t-il? Quels ambassadeurs résident en cette cour-là? quel est le nonce du pape? Quels ambassadeurs pour l'empereur ou pour l'Espagne, ou pour les électeurs de l'Empire ou pour les princes d'Italie, et leurs noms et qualités?

R. — L'on ne s'aperçoit point qu'il y ait des intérêts particuliers ou d'union fort étroite entre la France et le duc de Bavière; son agent en France n'y est pas mal vu.

Le nonce de France se nomme monseigneur Bagny, qui a résidé longtemps en Flandre; l'ambassadeur d'Es-

pagne est toujours le marquis de Mirabel; l'empereur n'y a qu'un agent. Les électeurs de l'Empire n'y ont ni ambassadeur ni agent, à l'exception du duc de Bavière.

Le duc de Savoie y a un ambassadeur et le duc de Florence un agent.

D.—Les factions de l'Eglise gallicane ou des jésuites prévalent-elles l'une sur l'autre? laquelle des deux l'emporte?

R. — Il ne se parle plus de factions entre l'Église gallicane et les jésuites. La cour de parlement se contente de juger des différends entre les parties, sans se mêler aucunement d'affaires d'Etat.

D. — Qui sont les confesseurs du roi, de la reine sa mère, de Monsieur son frère? de quel ordre sont-ils et leurs noms?

Auquel des deux, des jésuites ou de l'Eglise gallicane, le parlement est-il affectionné? et quel pouvoir cette cour garde-t-elle en matière d'Etat ou de justice?

En quelle réputation et autorité se trouve le duc d'Epernon?

R. — Le père Suffren est confesseur du roi et de la reine sa mère; quand ils sont séparés, comme le père Suffren est obligé de suivre le roi, la reine se sert, en ce cas-là d'un de ses aumôniers. Pour Monsieur, il se sert aussi du père Suffren quand il est avec le roi, et quand il n'y est pas, il n'en a point d'arrêté.

D. — Quelle espérance y a-t-il de la liberté des MM. de Vendôme et d'une pacification entre les princes, et principalement comment le comte de Soissons est-il à la cour? espère-t-on son retour ou craint-on sa révolte?

R. — L'on ne parle point de l'entière délivrance de MM. de Vendôme; on dit seulement que M. de Vendôme a un peu plus de liberté qu'à l'ordinaire; pour M. le comte de Soissons, l'on espère et l'on désire son retour en France, mais l'on ne craint pas trop sa révolte.

D. Quels préparatif fait M. le prince de Condé pour la guerre contre M. de Rohan? Quel nombre de gens de guerre a-t-il, soit de pied ou de cheval? En quel lieu est M. de Montmorency, et comment est-il satisfait du commandement des armées donné à M. le prince de Condé?

R. — M. le prince de Condé a une armée qui n'est pas des plus fortes : mais elle s'augmentera avec la belle saison. On dit qu'elle est composée maintenant de cinq mille hommes de pied et six cents chevaux. Pour M. de Montmorency, on voit bien qu'il eût désiré, dans son gouvernement, commander cette armée. Mais M. le prince de Condé étant son beau-frère et premier prince du sang, il le souffre et sert le roi sous lui.

D. — Où le duc de Guise est-il maintenant avec ses navires? Quelles forces a-t-il? Quels peuvent être ses desseins? Prétend-il s'allier avec don Fadrigue de Tolède, amiral d'Espagne, où peuvent tendre leurs desseins communs?

R. — M. de Guise est à Paris et s'en va en Provence.

D. — Dans quelle disposition est le roi de lui-même? Comment est-il gouverné? par la reine sa mère ou par M. le cardinal?

R. — Le roi se confie grandement de ses plus importantes et secrètes affaires à la reine sa mère, parce qu'il la reconnaît sans autres intérêts que les siens. Jugeant de même de M. le cardinal, il lui en donne aussi grande part. On ne juge pas qu'en France l'on puisse faire un parti contre eux, d'autant que M. le prince de Condé, servant le roi avec affection et fidélité, M. le comte de Soissons étant éloigné, et n'ayant eu le moyen, à cause de sa jeunesse, de se mettre dans la France en grande considération, les autres princes et grands seigneurs servent le roi avec zèle et passion; ceux qui pourraient avoir de mauvaises intentions ne sont nullement en état de la faire paraître.

D. — Y a-t-il quelque apparence de faire un parti contre

eux? Comment la reine mère est-elle affectionnée à la paix ou à la guerre avec l'Angleterre ou l'Espagne? Se gouverne-t-elle par autrui ou par elle-même? A-t-elle tout pouvoir sur les affaires d'État? Comment se gouverne-t-elle envers le roi et monseigneur son frère? Quel parti a-t-elle entre les princes du sang et les conseillers d'État?

R. — Le roi et monseigneur son frère étant en bonne amitié et intelligence, au moins en ce qui paraît, la reine leur mère n'a pas grand'peine à se gouverner avec eux; elle s'y consacre comme mère et comme une personne qui maintient par sa prudence l'amitié et l'autorité qu'elle y doit avoir.

D. — Comment Monsieur est-il estimé pour sa prudence et courage? Quel parti a-t-il dans la France? Quelles sont ses prétentions dans l'État? Comment est-il affectionné de M. le cardinal? Comment est-il dévot au Saint-Siége? Quelle estime fait-il des protestants?

Quels protestants sont le mieux avec lui? Comment gouverne-t-il les affaires et de quelle humeur est-il?

R. — Monsieur ne se mêle de faire aucun parti en France, et se contente de suivre les volontés du roi son frère et de passer son temps, quand il n'y a point d'emploi; l'on ne connaît point de huguenot qui soit puissant avec lui; seulement il a un de ses médecins qui est huguenot.

D. — Le roi a-t-il quantité d'argent? En manque-t-il? A-t-il quantité de vivres, de munitions de guerre, ou en manque-t-il?

R. — Le roi a peu d'argent dans ses coffres, mais on dit que les moyens d'en recouvrer en France ne manquent point.

Les munitions de guerre sont en quantité, et la France étant très-fertile, et l'année étant assez bonne, les vivres sont en abondance.

D. — Le trafic de France souffre-t-il par la guerre avec l'Angleterre? Comment peut-il se maintenir dans avoir trafic avec l'Angleterre?

R. — Ceux qui trafiquaient avec l'Angleterre sont marris de la guerre qui est entre la France et elle; mais, pour le reste des peuples, ils n'en montrent ni plaisir ni fâcherie, et il ne paraît pas qu'il y ait pas aucune disette.

D. — Quels préparatifs y a-t-il en France contre l'Angleterre, soit par mer, soit par terre?

R. — L'on arme force vaisseaux en France, mais l'on ne sait pas où on les veut employer, ni quand ils seront en ordre.

D. — Les peuples sont-ils contents ou fâchés de la guerre qui est avec l'Angleterre?

R. — Plusieurs désirent la paix entre l'Angleterre et la France, pourvu que l'Angleterre se rangeât à la raison. Mais quels sont les plus affectionnnés, on ne saurait encore le dire.

D. — Les résolutions de faire la guerre aux protestants continuent-elles, comme aussi le siége de la Rochelle?

R. — Le siége contre la Rochelle continue toujours, ainsi que la guerre en Languedoc, contre M. de Rohan et les huguenots, par M. le prince de Condé. Aux autres lieux de la France où ils n'ont point levé les armes, ils sont en grand repos.

D. — Quelle estime a-t-on de M. de Rohan et de ses frères? et qui fait la guerre contre lui et avec quel succès?

R. — Les forces de M. de Rohan sont relevées par les uns et rabaissées par les autres. Ce qui fait juger qu'elles ne sont pas grandes, c'est que ledit sieur de Rohan n'a jamais osé attaquer M. le prince de Condé, qui n'a pas de très-grandes forces, et lequel a pris à sa barbe Pamiers et lui a fait quitter le Languedoc, bien que ses partisans di-

sent que c'est pour un autre dessein d'importance qui n'a toutefois paru jusqu'à présent, et est maintenant dans les Cévennes et dans le Vivarais (1).

(1) Ces questions et les réponses qui y sont faites sont jetées sans ordre parmi d'autres pièces peu importantes, dans les papiers de M. de Tillières. Les affaires de France et surtout ce qui concerne les rapports du roi avec la reine, Monsieur et le cardinal de Richelieu y sont présentées sous un jour très-favorable. On dirait que ce sont les intéressés eux-mêmes qui ont répondu aux divers points sur lesquels le gouvernement anglais voulait être éclairci. Les renseignements donnés semblent en effet combinés de manière à montrer que le duc de Buckingham ne doit pas compter sur les divisions fomentées par lui à l'intérieur, et que tous les partis sont réunis pour rendre inutile son intervention en faveur des Huguenots.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LETTRES ADRESSÉES AU COMTE DE TILLIÈRES, AMBASSADEUR D'ANGLETERRE ET CHAMBELLAN DE LA REINE HENRIETTE-MARIE.

I

Lettre de Louis XIII au comte de Tillières.

Monsieur le comte de Tillières j'ay appris de la lettre que vous m'avez escritte et de la relation de ce porteur les particularitez qui se sont passées au subiect de la cérémonie qui s'est faitte de là et comme pour suivre le commandement que je vous avois donné de maintenir ce qui est de mon rang et de ma dignité, vous n'avez jugé à propos de vous donner en ceste action; de quoi je vous scay bon gré, m'assurant bien si vous y eussiez trouvé l'advantage qui m'appartient vous n'en auriez perdu l'occasion (1). Mais je l'ay bien grande de me douloir de leur procéder; puisque je leur avois donné cy devant tout subjet d'estre plus respectueux et considérez en mon endroit. Je ne suis pas d'advis toutes fois que vous en faciez de là ni moy

(1) M. de Tillières devait, dans une cérémonie publique, prendre le pas sur l'ambassadeur d'Espagne; ayant appris que le gouvernement anglais avait décidé que les deux ambassadeurs seraient mis sur le même pied, il avait pris le parti de ne pas assister à la cérémonie.

de çà, plainte ou démonstration publique; bien ferez vous sentir et connoistre au duc de Lenox qui s'en étoit entremis ou au vicomte de Doncastre ou bien à quelqu'autre personnage de ceste qualité comme vous avez scu par le retour de vostre secrétaire qu'à bon droit, je suis demeuré mal édifié et satisfait de ceste conduite, laquelle, au lieu que les occurences publiques requièrent d'estreindre nos amitiez aliènent et refroidissent les affections; et puisque ilz en usent de ceste manière que je penseray et pourvoiray aussi de mon costé à mes affaires; ce que vous ferez et direz avec discrétion et sans aparence de menace; plus tost les laisserez penser que je me réserve d'en fère davantage que je diz, vous abstenant de leur communiquer cy après des affères d'Allemagne comme j'avois commancé à faire, s'ilz ne vous en mettent en propos les premiers. Au quel cas vous direz simplement que j'ay fait partir mes ambassadeurs, des quelz j'attendray advis quand ils seront arrivez sur les lieux, sans vous y estendre davantage. Je feray paroistre ycy le semblable à leur ambassadeur, affin qu'ilz sentent la faute qu'ilz ont faitte, soit par dessain ou inconsidération. Du reste, vous continuerez à vivre civilement avec un chacun et vous conserver en tout ce qui est de mon service et de ma dignité avec l'affection et adresse que je scay que vous aportez en toutes choses. J'ay fait dire le reste de mes intentions par le sieur de Puysieux à votre dit secrétaire pour les vous fère entendre plus particulièrement.

Je prie Dieu, etc., etc.

Escrit à Orléans, le 13e jour d'avril 1620.

LOUIS.

Et plus bas :

BRULART.

II

Lettre du connétable de Luynes au comte de Tillières.

Monsieur, j'ai leu vostre lettre au xxme juillet et veu la résolution qui a esté prise en Angleterre de renvoyer M. le vicomte

de don Castres. Personne n'y pouvoit mieux venir dont le nom et la vertu soit plus honorée, sur l'assurance que le roy a qu'il ne parlera que des affaires contenues à votre susdicte despesche. Je m'estonne fort que l'on diffame publiquement le juste sentiment que le roy a contre les rebelles de son royaume et que l'on y presche la foy viollée à ceulx de Saint-Jehan et la persécution contre ceulx qui font profession de la religion prétendue refformée. Les ducs de la Trémoille et Lesdiguières et les plus relevés de la religion qui sont dans l'armée de Sa Majesté aux plus grandes charges, convaincront notoirement d'imposture les autheurs de ces calomnies. J'ay chargé M. le grand prévost de vous envoyer une coppie de la déclaration que les habitants, le ministre et le consistoire du susdit Saint-Jehan luy ont faitte après que le roy fut parti de son camp. Il y a cinquante-quatre villes qui se sont réduites à l'obéyssance du roy par la terreur de ses armes ou par leur propre fidélité. Il n'y en a une seule qui ne désavoue tout ceulx qui diront qu'elles ayent esté oppressées en leur conscience ny en leur personne, je vous prie d'en désabuser le roy de la Grand Bretaigne et ses principaulx ministres. Vous sçaurez la redition de Clairac par ledict sieur grand prévost et serez assurez que je suis pour jamais, Monsieur,

Vostre très affectionné serviteur,

DE LUYNES.

Au camp de Thonnins, ce 8 aoust 1621.

M. le comte de Tillières, conseiller du roy en ses conseils, ambassadeur ordinaire en Angleterre.

III

Lettre du duc de Chaulnes au comte de Tillières.

Monsieur,

Je me serviray de l'occasion du sieur de Woodepol, gentilhomme anglais de mon domestique, pour vous confirmer les

assurances de mon affection à vostre service, comme aussi pour fère part des nouvelles de ce pays.

Je vous dyray donc comme le roy se porte très bien grâces à Dieu, estant présantement dans Béziers, où les chaleurs sont moins grandes, se disposant au siége de Montpellier, où l'on dit que M. de Rohan s'est jetté. Néanmoins, ce bruit est incertain. Tout Paris a sceu comme M. le maréchal de Lesdiguières a fet profession de foy et comment il a receu le cordon du Saint-Esprit avec les lettres de connétable de France.

Le roy a envoyé ordre à la rène sa femme de partir de Paris le huitième du présent moys, pour s'en aller à Lyon.

Le bruit est grand de la venue du comte de Mansfeld en France, tellement, que la rène a formé une armée de quinze à vingt mille hommes, pour s'opposer à son dessein.

Les troupes sont présentement entre Verdun et Mousson; l'on ne scait encore son dessain; les dictes places sont munies de toutes choses nécessaires pour soutenir un siége.

Je fais marcher cinq mille hommes de pied et cinq cents chevaux, que j'ay levés dans cette province pour se joindre avec les troupes de l'Isle de France et Picardie.

J'ay le commandement de lever trois mille hommes de pied, pour garder les côtes et les fortifier contre ceux qui y voudront fère quelque descente.

Nous avons avis que M. de Soubise a rallié quelque nombre de Français qui se sont réfugiés en Angleterre et qu'il fet dessain de faire quelque descente en cette province.

Voilà, monsieur, ce qui se passe en ces quartiers; de quoy je vous ai voulu donner avis, encore que je suis assuré que vous en avez de meilleures, par autre voie; néantmoins je ne veux pas laisser, dans ces occasions de vous venir avertir de toutes les choses qui viendront à ma connaissance, d'entretenir avec vous une bonne correspondance, à quoy je vous convie aussi de vostre part, et me vouloir particulièrement fère scavoir des nouvelles de M. de Soubise et du dessain qu'il peut avoir en cette affaire. Regardés plus cette province que toute autre.

Le roy, par ses lettres, me remet aux avis que vous m'en pouvez donner, comme de toutes les choses qui regardent son

service, et qu'il est nécessaire que les gouvernements sachent. Que si vous prenez la peine de m'envoyer un chiffre, je me dispenseray de vous escrire de plus grandes particularités; et même je vous prieray de me donner grandement de vos nouvelles et me faire la faveur de m'escrire.

Votre très-humble serviteur,

CHAULNES.

Amiens, ce 8 août 1622.

IV

Lettre du duc de Chaulnes au comte de Tillières.

Monsieur,

Je juge bien que, comme vos lettres ne m'ont point été rendues, les miennes ont eu le même malheur, et que, par conséquent, vous avez pu interpréter à un accident ou à quelque négligence de mon costé, ou bien à quelque oubly des choses que je vous avois promises. Vous auriez raison de m'accuser de tous les deux, si j'avois, par remercîment, manqué à reconnaître les faveurs que j'ay receus de vous, qui m'ont touché si sensiblement. Je ne trouveray jamais lieu de vous servir que je ne le fasse passionnément, et de ce je vous engage ma parole, comme aussi à entretenir intelligence particulière avec vous, et aussi utile qu'il se pourra. Voilà mon sentiment présent dans lequel je vous demeure. Pour ce qui est, monsieur, des affaires de ce pays, je les remets à vostre secrétaire, qui vous en pourra entretenir. Ce que je vous fais dire seulement est de mettre solidement ordre à celles pour lesquelles il s'en va en diligence, et faire connoître par de là la façon de procéder qui sera capable, si l'on vouloit suivre son sentiment et s'attacher à ses paroles, de rendre les couronnes en moins mauvaises intelligences. Votre secrétaire vous en dira plus que je n'en saurois écrire, et jespère que vous soutiendrez si puissamment les intérêts du roy notre maître que, en vous faisant

connoître la justice de ses actions, vous mettrez les choses en estat que chacun en ressente de la satisfaction. Je vous prie donc de tenir bien la main et principalement en cette affaire qui, estant conduite par votre ordinaire prudence, fera l'effet que nous en espérons. Voilà ce que je vous puis escrire après vous avoir supplié de m'aimer et de me tenir pour votre très-humble serviteur.

CHAULNES.

Du camp de Saint-Jehan, ce 18 juin.

Je suplie madame vostre fame et ses belles niepces me tenir pour leur très-humble serviteur.

V

Lettre de Marie de Médicis au comte de Tillières.

Monsieur le comte de Tillières, j'ai receu vostre lestre du 29 décembre, sur laquelle je ne puis que je ne vous die que je m'estonne infiniment de votre crédulité. Je n'ay donné aucune charge au religieux que vous me nommez ny à aucuns autres de traiter du mariage de ma fille en Angleterre. Je n'en ay eu ni le pouvoir du roy, monsieur mon filz, ny l'intention. Partant, s'il a tenu quelques discours semblables, il les a forgés dans sa teste et je m'asseure que le sieur marquis de Bouquinguan l'aura bien cru pour touttes sortes de raisons. Il ne m'aura pas pensée si ignorante aux affaires du monde aiant assez vescu pour en sçavoir le cours, et l'histoire du temps, cognue à un chascun, ne m'estant pas cachée. Le religieux me fist des recommandations dudit sieur marquis de Bouquinguan et me tesmoigna qu'il désirait grandement que son maistre prist l'aliance de France. Je scay respondre comme il fault à ceux qui me parlent; vous le congnoistrez si en louant le zèle avec lequel vous me serviez, je vous prie de faire à l'avenir de ma conduite le jugement qu'elle mérite, vous asseurant que je recongnoistroy pareillement vostre affection en mon endroit, et

le service que vous rendez au roi en tout ce qu'il me sera possible. Priant sur ce Dieu, monsieur le comte de Tillières, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Escrit à Paris, le xv^me^ janvier 1624.

MARIE.

BOUTHILLIER.

VI

Autre lettre de Marie de Médicis au comte de Tillières.

Monsieur le comte de Tillières, depuis le temps que j'ay reçu votre lettre du XXIX^me^ décembre dernier, mon esprit n'a point esté en repos jusques à ce que j'aye sceu particulièrement par le retour du sieur de Castojoux, ce qui s'est passé sur le sujet de l'affaire du quel vous m'avez escript. Le jugement que vous en avez faict depuis est celuy que vous en deviez faire dès le commencement, pour ne laisser point d'avantage au duc de Bukingan, le quel ainsy que vous m'avés mandé par une autre de vos lettres du IX^me^ du passé et que m'a représenté le dict Castojoux, n'a adjouté aucune foy à ce qu'a dict cet impudent religieux recollé qui vous a trompé, bien que ses discours aient esté (à ce que mesme l'on m'a escript de par de là) fort éloignéz de ce que vous aviés estimé d'abord. Je me persuade que vous marcherez une autrefois plus retenu en telles affaires et veux croire que suivant les asseurances que vous me donnez par vos dernières qui m'ont encore esté confirmées icy par vos proches, vous n'avez pas péché en cette rencontre par mauvaise intention; aussi devés vous attendre de moy tout tesmoignage de ma bonne volonté. Priant sur ce Dieu, Monsieur le comte de Tillières, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

Escript à Paris le XVII^me^ febvrier 1624.

MARIE.

Et plus bas :

BOUTHILLIER.

VII

Lettre de Louis XIII au comte de Tillières.

Monsieur le comte de Tillières, il vous eust esté bien malaisé de me donner part d'aulcune nouvelle qui m'eust peu estre plus agréable que celle de l'innocence recognue du duc de Boucquingan (1), car outre qu'en elle celle du 28 (2) s'y retrouve (qui avoit esté taxé sans estre nommé), c'est un moyen asseuré pour que désormais 27 (3) mon bon frère soit destrompé des autres par celles que les mesmes luy eussent osé imposer. En cest estat, ce que j'ay à désirer de vous sont trois choses : l'une de veoir ledit 27, l'autre le 28, et la troisième ledit 29 (4), pour tesmoigner aux ungs et aux autres ma joye, exprimée néantmoins diversement; au premier, par celle que je sens de n'avoir point esté trompé par ung homme que il cherist et qui l'a toujours bien servy, et par la nature mesme qui veult ce sentiment de lui; de l'honneur qu'en reçoit mon frère 28, duquel la vertu le rend recommandable au dela de sa qualité; à celluy-la par la gloire qu'il a receue et l'honneur que ce luy est d'avoir deffendu ung homme de bien, son serviteur, et qui, injustement accusé, courageusement deffendu, ne peult moings que consacrer sa vie à son service, ce que les grandz princes ne doivent pas mespriser; et au troisième, vous avez à lui dire le contentement qu'il a vu estre doublé en sa propre jurance et aux tesmoignages qu'il a receuz de la bienveillance dudit prince. Ma satisfaction ne peult pas estre mise en poidz, après tout cella; néantmoings et aux dicts ungs et aux autres, don-

(1) Accusé par le parlement en 1624, Buckingham ne fut sauvé que par l'intervention de Jacques I^er^, qui prit la défense de son favori, bien qu'il commençât à se lasser de lui.

(2) Le prince de Galles.

(3) Le roi Jacques I^er^.

(4) Buckingham.

nez en part; pouvant vous dire que, comme c'est une cause commune à tous les roys de fère fère une punition sévère de ceulx qui les desservent, c'est aussy bien du contentement, quand ilz apprennent l'innocence d'un homme de considération. Au moings moy vous puis je asseurer que je n'en euz jamais ung aussi signallé que celluy-cy, que je crois qui a deux fondemens : l'estime que j'en faiz et l'affection que je luy porte. De ce discours vous entrerez en ung autre pour lui assurer de ma cordialité et sincère amitié; et le dit prince particulièrement qui en doibt faire estat. Et quant audict duc, vous ne debvez lui taire que mes désirs seront toujours de le sçavoir prospérer en la bonne grâce de Sa Majesté, que mes offices n'y seront jamais espargnez, ni à luy fère ressentir les effectz de ma bienveillance, ce que m'asseurant que vous ferez très-bien, je ne vous en diray davantage que pour prier Dieu, etc.

Ce 26 mai 1624, à Compiegne.

LOUIS.

Et plus bas :

DE LOMÉNIE.

VIII

Monsieur le comte de Tillières. Je viens d'avoir ung advis qui, quoy qu'il semble ridiculle, y allant de l'intérest de l'estat, ne doibt estre négligé, et que je croy aura esté porté en Angleterre avecq la mesme celleritté qu'il est venu de deça, pour qui y aura faict aultant d'impression qu'à moy; scavoir la résollution prise par l'infante d'Espaigne et par le marquis d'Espignolla, se disant général de l'armée de l'empereur, d'attaquer Callais. Cella semble contredict par le mauvais estat où est leur armée, par les forces que j'ay sur pied et par l'intérest de l'Espaigne, de ne venir à une rupture manifeste en la conjoncture des affaires présentes avecq moy; et toutes fois ung tel advis ne debvant estre (comme j'ay cy dessus dict) négligé, et la place leur estant très advantageuse, non seullement j'ay donné ordre d'y faire entrer nombre de gens de guerre et toutes sortes de

munitions pour la deffendre, et mon cousin le maréchal de La Force; mais mesme j'ai advisé de fère présentir en Angleterre, en ce besoing, quelle assistance je me pourrois promettre d'eulx, et suivant l'ordre que je pris dernièrement de m'en adresser à vous, et au sieur évesque de Mende, auquel j'escritz en pareille substance qu'à vous, à qui vous rendrez la lettre. Et parce que je say le pouvoir du duc de Bouquiguan, soit à cause du rang qu'il tient en la court ou comme grand admiral, je désire que ce soit par luy que vous sachiez les résollutions et que vous vous adressiez à luy pour lui fère comprendre de quoy en cecy il iroit, non seullement à moy, mais à eulx, ayant rendu noz intéretz communs; et moi ayant tant despensé pour le recouvrement du Pallatinat; afin que, de cela touché, il employe son crédict à me fère obtenir les asseurances que je demande, et de cette affère en fonder une autre de la bonne intelligence que je veux avoir avecq lui. Vous ne manquerez doncques la présente veue, luy estant auprès du roy son maître, de le veoir conjoinctement avecques ledit sieur évesque. Sy luy, par des considérations qui luy pouroient estre particulières, ne s'en vouloit retirer, ne voulant que m'en conseiller ce qu'il estime utille, sans prendre part à la négociation, et lors conjoinctement ou séparément, luy fère entendre ce que je vous escris, esvittant toutes fois de luy laisser croire que je puisse imaginer telle entreprise, ny moings l'appréhender; et toutes fois le pressant de sa résollution, sçavoir de queles forces de mer je puis fère estat (pour cette occasion), n'en ayant besoing d'aucunes, sy le siége se formait devant ladite ville. Et en ce discours vous esviterez surtout de les engaiger à faire se fourmer ni retarder leur flotte d'un jour pour cette occasion; estimant, et cella mesme le leur pouvez vous dire, s'ilz en faisoient l'ouverture, qu'il importe qu'elle se mette à la voille pour donner à craindre aux Espagnols en divers endroits. Mais bien que je désire qu'ilz facent preppparer ung nombre de voylles pour avec des rafraîchissemens, ravitailler la place et telz qu'ilz puissent combattre ceulx que les Espagnolz voudront tenir sur la radde, soit pour empescher leur secours ou celluy qui me pourroit venir de Hollande.

Je vous envoye aussi une lettre au roy de la Grande-Bretaigne, pour vous donner créance, et une autre où le dict sieur évesque est nommé, afin que, selon la résollution que vous prendrez entre vous et le besoing que vous en aurez, vous vous en serviez. Laquelle je ne désire pas que vous présentiez qu'après avoir conféré avecques le dict duc, sy ce n'est que de fortune il fust absent; auquel cas vous ne mancqueriez pas de lui dépêcher ung gentilhomme pour luy donner comte de tout ce que vous aurez faict et des ordres que vous aurez receus de moy; le priant de se randre à la court, afin qu'il voye que c'est de luy que je veulx estre assisté; et qu'ensemble, tout hault, vous pouvez faire scavoir que les Espaignols ont décampé de devant Ast, leur ayant esté enlevé par le prince Thomas, et mon cousin le maréchal de Crecquy, un poste qu'ils avoient pris, pour y fortiffier ung poinct, avecq perte de quelques gens des leurs; et cella à desseing de fère recognoistre de delà qu'en Itallye mes affaires ne sont réduictes au poinct où l'on pense; où j'envoye pour les soustenir douze mil hommes de pied et deux mil chevaulx françois, lesquelz arrivant sur le temps que les trouppes d'Espaigne commenceront à se desbander, seront par luy menés de la sorte que je le puis descrire; et m'assurer que vous ferez valloir et l'office que j'attendz de vous et cette nouvelle et qu'au premier jour j'auray de vos nouvelles, que j'attendray avecq impatience. Et cependant je prieray Dieu, monsieur le comte de Tillières, etc.

Escrit à Fontainebleau, ce XII[e] jour d'aoust 1625.

LOUIS.

Et plus bas :

DE LOMÉNIE.

IX

Lettre du comte de Tillières au roi Louis XIII. Août (1625).

Sire,

Le courier qui m'aporta la lettre de V[re] M. dattée du XII[e] de

ce mois me trouva aucunement indisposé et ayant pris médecine, mais considérant que l'affaire où Votre Majesté me donnait charge de parler au duc de Bouguingam requéroit diligence et mesure, sachant que le dict sieur duc allait le lendemain à Oxford où le parlement se tient, je me résolus de me lever et de l'aler trouver, ce qu'ayant sceu par le sieur de Gourdon et entendu par luy mesme l'estat où je me trouvais, il me vint visiter avec beaucoup de civilité et de courtoisie. Les premiers compliments finis, je lui racontai l'avis que V. M. avait eu que les Espagnols voulaient assiéger Calais et qu'encores que vous le crussiez hors d'apparence pour beaucoup de raisons que je luy dictais dont aucunes sont insérées dans la lettre de V. M. et les autres que j'ay ajoutées de moy, que néanmoins vous aviez cru en une affaire de cette qualité ne le devoir pas mépriser et vous asseurer des secours que vous pouviez espérer du roy de la Grande Bretaigne; au cas que la chose arrivast que j'avois exprès commandement de m'adresser à luy pour le rang qu'il tenait auprès du roy son maistre et parce qu'il est grand amiral, et aussi sur l'asseurance que V^re^ M. prenait en sa bonne volonté, laquelle ayant témoigné en ce qui concernait le mariage, Vostre Majesté voyait qu'il continuait aux autres rencontres, lesquels regardant le bien de la chrétienté, celuy de l'Angleterre et estant contre la grandeur d'Espaigne touchaient particulièrement Vostre Majesté. Sur quoy, après avoir remercié Vostre Majesté de l'honneur qu'elle luy faisait d'avoir confiance en luy, il me répondit qu'ils avaient la grande flotte avec laquelle il irait lui-même servir Vostre Majesté. Mais comme je luy eus répliqué qu'elle n'avait besoin de tant de vaisseaux, et qu'il importait plus que la flotte fist voille promptement, que non pas quand Calais serait assiégé, de l'aller secourir à l'heure, il me dit qu'il ne savait pas asseurement sy la dicte flotte irait sytôt en mer, d'autant que cela dépendait des subsides que le parlement donnerait, qu'en cas qu'elle restât, elle ne l'empescherait d'aller au service de Votre Majesté, que si elle s'en allait, les huit vaisseaux que vous aviés destinés contre les huguenots serviraient en cette occasion avec huit autres bons navires, qu'avec cela, il se vantait

de battre tous les vaisseaux que le roy d'Espaigne avait dans le détroit; et que sy toutefois Votre Majesté ne trouvait pas qu'ils suffissent l'on y en adjouterait encore d'autres, ce que le roy de la Grande Bretaigne m'a confirmé, et de plus qu'ils seraient prêts pour passer des soldats français ou des navires à Calais, sy la ville se trouvait en nécessité de l'un et de l'autre. Il m'a asseuré aussy sur l'occasion que je pris de luy parler des affaires du Mansfeld, qu'il m'en ferait response aussitost qu'il aurait veu quel chemin prendrait le parlement, mais que je pouvais escrire à Votre Majesté de sa part que quel qu'il feust, quoy qu'il se fist à bien ou à mal, il trouverait les moyens de travailler conjoinctement avec elle, pour ravaller la grandeur d'Espaigne.

Ensuitte de ce discours, il m'en tint un autre qui ne me plut guère, et lequel est tel que je connaissais bien le grand besoin qu'il avait du parlement, et de la hayne que les messieurs d'yceluy portaient aux catholiques; que pour preuve de cela, ils lui avaient demandé l'exécution des anciennes lois contre les dicts catholiques, et même d'en faire de nouvelles; que ce dernier il leur avait refusé, et pour le premier, il avait accordé pour la nécessité de ses affaires; mais que l'exécution étant entre ses mains, il en userait fort modérément, et qu'il ne pouvait faire de bons offices sur ce subject, et d'en escrire à Votre Majesté avec modération. A quoy je respondis que j'étais fort marry d'entendre ce qu'il me disait, d'autant qu'il me semblait qu'il commençait à rompre de bonne heure les promesses et jurements solennels qu'il avait faits à Votre Majesté au commencement du mariage de la reyne de France; que je savais bien que vous porteriez assez impatiemment cette nouvelle, parce qu'elle regardait votre honneur, et qu'elle donnait subject aux Espaignols, et envers le Pape et envers les autres princes catholiques, de dénigrer Votre Majesté, ayant plus fait de bien aux catholiques d'Angleterre par un traité que Votre Majesté par un mariage, et qu'enfin portant les catholiques au désespoir, il les attachait entièrement à l'Espaigne, ce qui estait très-dangereux. Dans la conjonction présente de ses affaires, il y avait beaucoup d'autres choses à dire plus pressantes et plus rigou-

reuses; mais j'ay veu qu'elles n'étaient bienséantes qu'en la bouche d'un ambassadeur, la venue duquel étant utile et nécessaire pour son service, j'ose la supplier très-humblement d'en envoyer un promptement; que s'il a autant de bonnes parties que la quantité et la qualité des affaires de ce pays requièrent, je puis asseurer qu'il sera très-galant homme. Je n'escris point à Votre Majesté quel jugement je fais sur les discours du roy de la Grande-Bretaigne et du duc de Bouguinguam, ny sur le train que prend le parlement, et quel fondement on peut faire à l'heure présente sur yceluy, comme aussy sur la grande armée navale; car je remets tout cela au chiffre de M. de Mende avec lequel j'en ai discouru; car se sont affaires de chiffres pour toutes personnes et principalement pour des domestiques. Il ne me reste donc qu'à supplier le Créateur qu'il vous donne,

Sire, longue et heureuse vie.

XX

Lettre du comte de Tillières au roi.

Sire, le conseil solemnel que j'avais mandé à Votre Majesté par mes dernières, se devoir tenir, s'est tenu; il s'y est traité de plusieurs points, et entre autres de trois principaux. Le premier, touchant sir Robert Mansfeld, vice-amiral d'Angleterre, qui a été appelé pour répondre des discours libres qu'il avait tenus au parlement contre le duc de Buckingham; l'autre, de mettre des impositions sur le peuple, lesquelles, en défaut des subsides que le parlement n'a voulu accorder, subviendront aux nécessités présentes; le dernier, afin de résoudre une proclamation contre les catholiques, laquelle a été résolue. Le premier point semble de peu d'importance; néanmoins, si vous regardez la qualité de la personne, que c'est un député du parlement qui n'a parlé ni contre son roi ni contre l'État, mais contre un particulier; que tout ce qu'il a dit a été reçu dans

le parlement, non pas comme la voix d'un homme, mais comme celle d'un oracle, je crois que vous le trouverez digne d'être examiné et considéré. Il n'a eu pour châtiment qu'une simple réprimande; quelques-uns disent que cela a été contre le désir de Buckingham, qui voulait qu'il allât à la Tour; les autres, qu'il s'était contenté de cela pour ne pas porter les esprits du parlement à l'extrémité, ayant envie d'en remettre un autre sur pied dans peu de temps. Pour moi, j'estime que ces voies médiocres dans une communauté comme est le parlement et dans une si extrême haine que celle qu'il lui porte, sont les pires qu'il eût pu choisir. Pour le second point, qui regarde l'imposition sur le peuple, on dit que la nécessité a porté le roi à la résoudre, et de fait, lui ayant parlé depuis cela de l'affaire de Mansfeld, il m'a dit qu'il assignerait là-dessus la somme d'argent qu'il voulait lui donner, qui est la même qu'il était obligé de fournir par le contrat passé avec lui il y a environ un an. A quoi ayant répondu que ce serait une affaire longue et que l'assistance de Mansfeld requerrait, pour être utile, de la diligence; il ne m'a peu ou voulu répondre autre chose. Honteux, à mon avis, de n'avoir d'autre argent de longtemps à recevoir et pouvant être empêché par beaucoup de rencontres, qu'il juge lui-même dans les affaires présentes être peu profitables. Mais pour revenir à cette imposition, ce n'a pas été tant le besoin d'argent qui l'a fait établir, comme pour montrer au parlement que, quand il ne voudra pas accorder de l'argent, le roi son souverain trouvera les moyens d'en recouvrer d'ailleurs. C'est de quoi ledit parlement se moque fort, sachant bien que si les impositions que le roi et son conseil mettront sur les peuples sont petites, elles ne seront pas suffisantes pour subvenir aux nécessités de l'État; que si elles sont grandes, le peuple est plutôt porté à se soulever que non pas pour les souffrir. Quant au dernier point qui touche à la proclamation contre les catholiques, ils sont quasi tous au désespoir, et les puritains, bien qu'ils s'en réjouissent, s'en étonnent les premiers, parce qu'ils se voient surpris du mal contre l'espérance que leur en avaient donnée les ambassadeurs qui s'en sont allés; les autres, parce qu'ils ne pouvaient croire qu'après un parlement rompu

qui servait de quelques excuses au roi de la Grande-Bretagne, il voulût, sans aucun prétexte, la reine sa femme n'étant quasi arrivée dans son pays et dans la conjoncture présente des affaires qui l'obligent de se tenir bien avec la France, rompre, en son principal article, un traité si solennellement juré comme celui qu'il a fait avec la France en faveur de son mariage. On donne quatre raisons ou plutôt quatre sujets qui l'ont convié à cela : l'une, parce qu'ayant les catholiques et leur religion en haine, il n'a pu s'abstenir plus longtemps de faire mal à l'un et à l'autre ; la seconde, parce qu'ayant mis, de son autorité privée, des impositions sur son peuple, et qu'ayant crainte qu'il se mutinât, il a voulu leur donner cette satisfaction. Le troisième, qu'ayant résolu de tenir un nouveau parlement, et auquel le duc de Buckingham désire de faire élire des gens plus modérés ou moins ses ennemis qu'à l'autre, il a voulu leur donner par avance ce contentement. Pour le dernier point, que cela est entièrement venu du duc de Buckingham, désireux de se venger de la France et des Français, pour les raisons que nous ne savons si elles ont leur origine de deçà ou de delà, ou si elles n'en ont point d'autres que sa mauvaise humeur. Peut-être que tous les quatre points ensemble ont contribué à ce rigoureux édit contre les catholiques. Mais je ne m'éloigne pas de croire que le dernier y ait agi plus puissamment qu'aucun autre, car nous savons de science certaine que le duc de Buckingham a été le seul qui a appuyé cet édit ou proclamation, et qu'il a assuré en plein conseil qu'en la passant on ne faisait rien contre la foi publique ni contre les serments du roi de la Grande-Bretagne. De plus, M. de Mende lui ayant parlé en ma présence touchant cette proclamation contre les catholiques, il ne lui a pas dit de l'avoir procurée, mais bien de ne l'avoir empêchée, parce qu'on ne lui avait pas donné sujet de le faire. Mais comme on l'a prié, pressé et importuné de le découvrir, et que l'on essayerait d'y donner remède, il ne l'a jamais voulu dire, soit que, n'en ayant point, il ne l'ait pu faire ou qu'ils sont de si peu d'importance qu'il n'a osé les dire, craignant qu'on se moquât de lui, ou qu'ils sont de telle qualité qu'il ne les ose publier. Quelle raison peut-on apporter à un esprit qui ne dé-

couvre point son mal, je ne le saurais deviner, et à un homme qui ne fait rien par raison, mais par furie et violence, et qui a des voies si étranges et particulières que je pense que lui-même ne sait pas ce qu'il désire, et que ce qui le contente pour le moment le mécontente peu de temps après! Cette humeur extravagante, l'esprit de ce roi faible au-dessous de tout ce qu'on en peut imaginer, la face que le mariage a donnée aux affaires me font croire qu'il est très-difficile de les mener à bon port. Le premier remède et plus apparent néanmoins que l'on y peut apporter, lequel est général, c'est d'envoyer ici un ambassadeur duquel la qualité, prudence, vigueur et expérience égalent les difficultés qu'il rencontrera; pour les particuliers, on est en doute si ledit ambassadeur venant ici, il ne sera pas à propos que, puisque le duc de Buckingham se montre si contraire à la France et qu'il publie qu'il n'y a point de promesse pour les catholiques d'Angleterre en faveur du mariage, de lui faire commander que l'on sait ses déportements et s'en plaindre vivement, comme aussi publier, et au parlement s'il se remet sur pied, et au conseil du roi, les promesses secrètes en faveur des catholiques d'Angleterre. Pour le premier point, on dit que quand le duc verra que l'on saura ses artifices, il jugera que l'on s'en voudra ressentir à bon escient, il sera peut-être plus retenu, et qu'aux esprits violents, il faut user de remèdes violents. Pour le second point, que peut-être le parlement et le conseil du roi seront plus retenus à tourmenter les catholiques quand ils sauront les serments faits par leur souverain en faveur d'eux. Mais, au contraire, on remontre qu'il ne faut jamais paraître offensé que quand on a moyen de se venger; que si vous le témoignez à un temps où vous ne pouviez le faire, vous lui donnerez sujet de se tenir sur ses gardes, d'épier les moyens de vous faire mal et lui faire rechercher support ailleurs, et qu'il est homme à se porter aux extrémités, faisant les choses contre lui et enfin de vouloir mettre les affaires en état de ne se réconcilier jamais. Par l'autre point qui regarde la publication des articles secrets du mariage, les puritains sont pour des articles secrets, et qu'aux articles secrets j'y donne plus d'apparence de bien et moins à

craindre pour ce qui regarde Buckingham. Néanmoins je ne le voudrais pas conseiller pour l'intérêt des catholiques, eux et leurs amis les plus forts, et les puritains qui sont témoins y prévalant toujours. La flotte est pour partir bientôt, au moins on fait toutes les démonstrations comme si dans huit ou dix jours elle devait faire voile, car on n'a pas seulement donné de l'argent aux soldats et capitaines pour faire leur montre, mais même les derniers ont déjà pris congé du roi et de la reine d'Angleterre. Celui qui commande se nomme le colonel Crile, cavalier de bonne maison et qui a porté les armes en Hollande et avec des commandements honorables, peu ou point du tout expérimenté à la mer, grand puritain, mais d'un sens très-médiocre, et que j'estime autant au-dessous de cette charge comme je crois qu'il serait capable de conduire une troupe médiocre à la guerre. Cela avec le peu de conduite qu'il y a dans ce pays, le long espace de temps que l'on a donné aux Espagnols de se préparer, le peu de suite qu'il y a dans leur conseil, le peu de fonds que je vois pour secourir la flotte, soit que celui qui y commande ait dessein de débarquer en quelque lieu et de s'y fortifier, ou bien de tenir la mer, prouve qu'elle aura moins d'effets que les préparatifs n'en font espérer. Dieu veuille que je me trompe; c'est ce que j'ai cru devoir représenter à Votre Majesté et sur quoi je finirais, si ce n'était que j'ai oublié à lui dire que M. l'évêque de Mende portant aujourd'hui la proclamation contre les catholiques et avec la même prudence et discrétion qu'il avait parlé au duc de Buckingham sur le même sujet, il ne lui répondit autre chose, sinon qu'il la ferait trouver bonne à Votre Majesté, et cela dit, pour s'en défaire, il s'en alla. Est-ce une opinion que le duc lui aura mise dans la tête, je ne sais; mais c'est une chose dont je sais qu'il n'est point besoin de remontrer à Votre Majesté combien elle serait désavantageuse si elle s'achevait. Elle me permettra seulement de lui dire en passant qu'elle ne pourrait rien faire de plus préjudiciable à ses intérêts, à la religion catholique, et qui aliénât plus l'affection des catholiques, non-seulement si elle conviait ladite proclamation, mais même si elle ne s'y portait contre avec force et vigueur.

XI

Lettre de madame de Saint-Georges au comte de Tillières.

Monsieur, quand vous aurez su l'excès de la cruauté dont on use tant envers nous que envers la royne, vous nous aurés plains, je m'assure, autant que nostre mal l'aura mérité, puisque insensiblement vous pastirez avec nous en l'éloignement de la royne, nostre maistresse. Il y a huit jours que nous sommes separés d'elle, ayant de jour en jour de nouveaux commandements de sortir, mais estant comme vous savés sans argent, toute la mayson a prié que l'on payât les dettes et les pensions, mais on nous le refuse absolument. C'est la plus grande pitié que l'on puisse voir de tous les pauvres officiers. On nous calomnie de telle sorte, tous les gros de la maison, que ils se vantent qu'en France ils nous empescheront mesme d'être receus de nostre roy et de la royne sa mère. Vous estes sur les lieux pour voir ce qui en sera dit et nous justifier. Si c'estoit à recommencer j'eusse fait ce que j'ay fait; notre pauvre maîtresse est comme en prison. Un édit dit que si aucun François va à Norwich, où elle est, qu'il mourra. Le père Philippe que l'on retint pour dire messe, elle ne le loge pas. Il couche dans la chapelle; jugez quel dessein ils ont. Potier et Godefroy offerts pour confesseur et chapelain, la nourrice remise qu'ils avoyent ostée par finesse et n'avoyent retenu que mademoiselle de Vantelet et Gaillin, tailleur, nous partons demain. Nous avons ouy encore plus que jamais les cabales du pere Gille. Si on le laisse revenir ici, la reine sera toujours plus mal; Sivet est au roy avec deux mille frans de pension. Toute la maison n'est composée que des parens du duc ou de ses valets. Ils appellent le soin que nous avons eu d'empêcher les maux que l'on vouloit faire à la royne, une cabale. Et disent avoir chassé le médecin à cause de moi. J'aime mieux estre tenue pour estre de cette cabale que de l'autre, puisque l'une a tout ruiné sa

maîtresse et l'autre en reçoit la perte sans nul intérêt que la gloire d'être haïe des ennemis de Dieu que l'on voit ne tendre qu'à exterminer la religion de la royne. Nous sommes si affligés que rien plus et nostre pauvre maîtresse au désespoir, encore que l'on ose mander en France qu'elle ne se soucie que de sa nourrice et de ses chiens et guenons, mais il n'est pas vray. Le milord de Northumberland est allé en France et Montaigu dire de nous pis que pendre. Ayez bon pied, bon œil, car vous en avez besoin. Ils se moquent de la France et disent encore qu'ils seront estimés de ce coup et que bientost le duc ira. Ils nous appellent voleurs; enfin nous en allons comme les Irlandois sont sortis d'Irlande si nous avons à la cassette le sieur de Mende, Cipiere et moi, chacun un présent de quatre mille escus en pierreries. Ils se moquent des pensions et ne les advouent pas. Fasse que l'on aye pitié de la royne, car nos maux ne sont rien auprès des siens. Elle est en tel estat que cela ne se peut dire. Ceux qui la voient, des gens de bien anglois, nous disent la vérité et les autres la publient consolée; assurez-vous qu'elle ne l'est pas et qu'elle ne le sera jamais, et je souhaite que cela soit. On dit que nous partons demain, qui est le XVII^me^ d'août à la françoise. Encore qu'il soit huit heures du soir et que on ne fait nulle mention d'argent pour le voyage et personne n'en a, car s'ils n'en donnent, les officiers iront à l'aumône. Je crois que S^r^ de Mende en escrit au roi faire que Sa Majesté ait la bonté d'envoyer quelque ordre pour les faire aller jusques à Paris, après qu'on aura passé la mer, car imaginez-vous toutes les filles et femmes à pied à Boulogne, et sans argent ni nous aussi. Faites bien valoir nostre misère de peur qu'on ne la considère pas assez; nous vous dirons tant de particularités de nos cabalettes que vous serez étonné. Empêchez surtout père Gille de revenir; on vient de m'assurer que le duc fera demeurer sa conquête, jugez si les choses ne sont pas bien concertées. Hélas! qu'il y a longtemps que nous le voyons et que vous en avez eu de grandes inquiétudes d'esprit. L'ennemi d'enfer a la victoire cette fois-là. Dieu fasse la grâce à nostre roy d'être celui qui l'ait pour la gloire de Dieu. Je crois que s'il entend bien la vérité de cet

affront qu'il s'y pensera bien, car croyez que la reine est en très grand péril. Je ne puis me lasser de vous raconter nostre desplaisir. Je crains d'arriver folle à Paris, car je ne puis dormir, mais j'espère qu'il me conservera pour vous témoigner que je suis

Votre très humble servante,

Y. SAINT-GEORGE.

J'allois oublier à vous dire qu'ils nous appellent voleurs. Jugez si on pourrait voler quand ils ne donnent rien à garder. La reine nous a donné quelques robes pour se souvenir d'elle à toutes ses femmes qu'elle a envoyées. Ils ont faict un bruit de cela comme s'ils avoient tout perdu. Ils demandoient toutes les clefs des pierreries, vaisselles d'argent et linge et garde-robe. Je les suppliai de me donner le loisir de faire rendre compte; laquelle chose ils ne voulurent pas et prirent les clefs de ceux qui avoient les charges. Je ne sais s'ils ont dérobé quelque chose; mais si il y a de la faute, il faut que ce soit eux, car on n'avoit pas prévu à faire magasin. Et cependant ils iront dire en France telles calomnies; moi qui ne tenois point de bien en ma charge, ils m'en accusent; aussi faites encore entendre cette cruauté. Nous les avons priés de visiter nos coffres, ils se refusent et disent qu'ils nous feront fouiller à Douvres. Enfin quand nous serions voleurs, on ne saurait faire pis. Vous savez qu'ils sont trop pauvres pour les pouvoir voler.

On est d'avis que vous fassiez arrêter prisonnier père Gille, peur qu'il revienne : car Boucaingan le demande pour confesseur.

XII

Lettres de la comtesse de Tillières à son mari.

Mon plus cher cœur,

Je crois que vous saurez à cette heure notre congé et de la façon que l'on nous le donna. Car le roy, après avoir *formineу*, il enferma la reine dans sa chambre et lui dit qu'il voulait que tous

les Français s'en aillent et en même temps le secrétaire *Canouey Edmond et Suklin* nous vinrent dire que le roi voulait que nous nous retirions à Somerset à tout le reste de la maison; jamais il ne se peut voir une pareille affliction, car elle faillit à mourir, criant, se désespérant, nous redemandant avec tant de prière et tant de larmes que si c'eût été une autre assurément l'on nous eût remis. Depuis, ses larmes et son déplaisir ont toujours duré. Le même jour, le roi lui redonna mademoiselle de Vantelet, l'écuyer de cuisine, le potager, un officier, son boulanger; deux jours après la nourrice fut appelée, qui ne dit adieu à personne. Le roi vient le lendemain à Somerset, lequel nous dit d'abord qu'il ne pouvait parler, mais qu'en peu de mots il nous voulait dire que ce n'était point par dépit de la France qu'il nous renvoyait, mais pour avoir l'amour de sa femme; qu'à l'heure, il en était content et elle aussi, qu'il pardonnait à tous ceux qui lui avaient fait du mal. Personne ne prit cela pour le remercier de son pardon, sachant bien que l'on ne l'avait point offensé. M. de Mende prit la parole pour tout le monde lequel lui répondit fort bien. Depuis il nous fit encore commandement de partir et envoya un présent à M. de Mende d'un pendant d'oreille, un pareil à madame de Saint-Georges, une paire pour vous et pour moi, chaque présent ne vaut pas plus de quatre mille écus; le comte de Cipierre, un diamant de dix mille francs; Fruges dix mille livres; madame Courtier deux mille francs, ses filles chacune mille écus; la nourrice dix mille francs qu'elle a reçus premier que de rentrer. Le partement et le retour de la nourrice, à ce que nous croyons, est une chose faite à la main, elle est plus pour ses alliés que pour sa maîtresse, encore qu'elle n'en fasse pas de semblant. Le père Philippe est son confesseur et le père Viette son compagnon; Godefroy et cet autre mauvais prêtre Potier sont ses deux aumôniers; l'on lui voulait donner pour confesseur Potier. Sivet est écuyer du roi, deux mille francs de pension; il se faut bien garder que le père Gilles revienne; nous voyons les effets de la cabale de la nourrice. Nous avons demandé ce que la reine doit à tous ceux de sa maison, mais l'on nous l'a refusé. M. de Mende et tous les principaux ont fait réponse que nous

ne pourrions partir d'ici sans ravoir notre argent; que nous lui avions prêté tout ce que nous avions, qu'il était impossible de partir d'ici, que nous devions tout à cette ville, et pour nous conduire nous n'avions pas un sou. Tout cela ne sert de rien, ils veulent que nous partions demain; ils nous font accroire que la reine est consolée, mais nous sommes assurés que cela n'est point; vous le verrez par les lettres qu'elle a écrites de sa main que nous envoyons à la reine sa mère. Elle m'a envoyé de ses cheveux, elle est tout à fait prisonnière, car le roi va la trouver jusque dessus la chèze percée. Lorsqu'elle entend la messe, la comtesse de Bouguinguem et Gourdon la regardent toujours, elle n'entre pas dans le vestiaire que les Anglaises ne la suivent; l'on repousse ceux qui veulent parler à elle, l'on a défendu que pas un Français n'entre où elle est sur peine de la vie; elle est fort changée, elle ne dort quasi plus et mange fort peu; je ne crois pas qu'elle vive si Dieu ne l'assiste. Je vous prie de me mander ce que vous voulez que je fasse, parce que nous étions résolues, madame de Saint-Georges et moi, d'aller trouver la cour où elle sera pour rendre compte de nos actions, et pour essayer d'avoir quelque récompense, car je crois qu'à la chaude l'on nous donnerait plutôt qu'après. Si je trouve de vos lettres à Paris, je ferai ce que vous me manderez, sinon je suivrai mon dessein premier; j'ai vendu mes pendants d'oreille pour m'en aller, c'est ceux que j'avais fait ferer à Paris; je vous supplie d'essayer d'avoir quelque chose pour récompense, je vous donne le bonsoir, je prie Dieu qu'il vous conserve.

De Londre, dont je crois que nous partirons demain.

Ce IX août 1626.

A monsieur, monsieur le comte de Tillières, en cour.

XIII

Lettres de la reine d'Angleterre, Henriette de France, au comte de Tillières.

Conte de Tillières, je rescu la lettre que vous m'avés escrite

qui m'a fait pleurer deux jours, voyeant les mechansetés qui son invantées contre moy. Tout ce qu'ils ont jamais dit contre moy ne m'a point tant affligée que sela. Toute ma consolation est que la royne ne le croy pas. Pour ce qui est de la damme, il faut faire insy pour mieux atraper les personnes. Le duc et sa sœur en sont en grande jalousye et je croyt que sette jalousie me servira. Croyés que je ne me feray pas aller ny tromper, et que je fais tout cela pour mieux couvrir mon deseing. Montrés sette lettre à la royne et puis la brulés. Je diray à M. de Bassonpierre plus de particularités. En atandant, je vous ay voulu mander sesy. Faite que je puise voir la royne ma mere, vous m'obligerés tout ce que l'on peut. Je suis bien fachée de quoy ses traitres ont enpéché que vous ne soiés venus. Il ont peur que je reçoive un peut de contentement.

XIV

Lettre de la même à la comtesse de Tillières (1626).

Contesse Tilliers, je vous lesse à penser quelle joye j'ay rescu, ayant seu que vostre mary revenoit isy et vostre frère assy. Je puis en resevoir parmi tant de malheurs où je suis maintenant. Je nest point de besoing de vous les dire; vous les savez bien. Mes depuis que vous estes parties s'est bien pis. L'on ne me fet que sonder, et sy je n'ose montrer en estre fachée, quoique je le monstre assés. Je n'é plus espérance qu'à Dieu et à la royne ma mere. Que sy je la pouvois voir, je m'estimerois la plus heureuse personne du monde, autrement je suis la plus affligée du monde comme je suis véritablement; faite auprès de vos amis tout ce que vous pourés pour moi. Hélas! que je voy bien que je n'é plus la comtesse de Tilliers comme amie, Saint-George auprès de moi, je ne layray pas de vous aimer jusques à la mort. Adieu, je ne saurois finir.

Stuart est morte, priés Dieu pour elle! (1) (1626.)

(1) Henriette-Marie, née le 25 novembre 1609, rentra, après la mort de

XV

Lettre de Bassompierre au comte de Tillières (1627).

Monsieur mon plus cher frère,

Vous devez avoir un extrême regret de nostre venue en Angleterre et me porter envie de la bonne resseption que lon m'y a faite, de laquelle je vous veux avoir sette obligation que je l'attribue à la calité que j'ay d'estre votre beau frère. Le long seiour que vous avez fait issy vous y a donné tant de crédit, ceus quy vous appartiennent ny peuvent estre que les bien reccus. Si le père Sansy n'a eu le mesme acceul, s'est qu'il n'a point aporté de lettres de recommendation de madame de Saint-George et que l'on désiret qu'il en allat chercher. Ils ne veulent faire aucun restablissement, sy se n'est du père Gilles et de messieurs Potier et Godefroy. Je tacherais d'y faire adiouter le père Crochart et Cousages, mes deux aumoniers, et sy le troisième feu père Lucilio eut vescu, je l'y pourrais, par mon crédit, encore establir et raiglerre à part. Je ne vis jammais avoir tant d'affaires et s'en voulloir adiouter tant d'autres sur les bras que les Anglois. Le roy m'a parlé sy résolument sur le restablissement des François que sy j'eusse eu permission de m'en retourner, j'eusse pris congé de luy en seste mesme audiance. J'en suis sy scandalisé et sy faiché de voir seste petite reine sy bonne et sy jolie avesques péril de perdre sa religion, que je

Buckingham, en 1628, dans les bonnes grâces de son mari. Elle eut quelques années de bonheur. Elle montra le plus courageux dévouement à Charles Ier, mort sur l'échafaud au commencement de 1649. Elle s'était réfugiée en France en 1643. A l'avénement de Charles II, elle retourna en Angleterre, le 8 septembre 1660. Après le mariage de sa fille Henriette avec le duc d'Orléans, elle habita Colombes, où elle mourut subitement le 10 septembre 1669. Son cœur fut remis aux religieuses de Sainte-Marie de Chaillot. On assure qu'elle avait épousé secrètement le comte Jermyn, qui, dès les premières années de son arrivée en Angleterre, avait été, avec Percy et Montaigu, admis dans son intimité.

m'en désespère. Je ne vois autre chose tous les jours de tous les ministres de sest Etat, que des plaintes que l'on fait des déportemens des Fransois; j'en repars quelquefois, mais à la fin je m'en faiche ou m'en lasse et les laisse là. Holland et Goun sont bonnes gens; les autres, comme le comte de Carlile, Pembroc et Montgommeri, discrets; le duc galant et fourbe, qui me fait escrire qu'il est au désespoir de ce que je n'ay pas le contantement que je désire. J'en auray un extreme de m'en retourner, se que je feray au retour de se courrier, que je vous suplie moyenner de me le faire promptement renvoyer, car je languy issy sans espérer de rien faire. Conservez moy sependant vos bonnes graces, croyez que vous avez celles du roy, et que je suis, monsieur mon cher frère, votre très humble serviteur.

BASSOMPIÈRE.

A Londres, ce 17e, en octobre 1627.

XVI

Lettre du comte de Tillières au cardinal de Richelieu.

Monseigneur,

J'ai parlé aux deux hommes auxquels vous me recommandâtes hier de parler. Je crois les avoir mis en état de seconder entièrement vos intentions; je ne leur ai rien dit toutefois que de moi-même et en des termes qui ne peuvent obliger de se servir que de celui que l'on voudra, et même de pas un d'eux, si on juge à propos. Celui que je trouve le plus propre pour cet emploi ne se peut pas bien représenter, y ayant en l'un et dans l'autre des parties pour lesquelles, en certaine rencontre et quelque considération de leur personne pour l'affaire où l'on les veut employer, ils sont avantagés l'un par dessus l'autre. Si on les avait pétris l'un avec l'autre, il s'en ferait un mélange qui s'ajusterait bien à ladite affaire. Si vous me commandez de vous aller trouver, je vous représenterai ce que j'en connais le mieux et le plus nettement qui me sera possible, et là-dessus, vous

ferez le choix que votre prudence vous dictera, qui ne peut manquer, ni moi à demeurer tant que je vivrai, etc., etc.

XVII

Lettre du comte de Tillières au cardinal de Richelieu.

6 mars 1628.

Monseigneur,

Je vous envoie deux lettres que j'ai reçues du jour d'hier : l'une de M. Seton et l'autre du marquis de Gourdon. Elles m'ont été rendues par un homme français, domestique dudit sieur marquis. Je n'ai pas voulu y faire réponse que je n'aie su de vous, monseigneur, celle que vous jugerez à propos et que me commanderez de leur faire. La lettre de M. Seton ne me mettrait pas en grand' peine d'y répondre, quand de moi-même je ferais la réponse ; car étant en termes généraux et sans affaires qui n'aient réplique, une réponse générale et indifférente ne lui peut faire tort et le mettre en soupçon, si les lettres étaient interceptées. Si l'on ne veut dire qu'à un homme déjà haï et soupçonné toutes choses lui tournent en crime, outre que j'essaierai de l'écrire, en sorte que je m'assure que, quelque défiants que soient les Anglais et mal intentionnés pour lui, ils n'y trouveraient de quoi faire valoir leur défiance et leurs mauvaises intentions. Celle de M. le marquis de Gourdon me met plus en soin ; car, demandant réponse d'une chose fort chatouilleuse, je ne sais en quelle façon la lui faire, sans le mettre en hasard si ma lettre était surprise, et si je ne lui en fais point, je crains qu'il juge mal des intentions de Sa Majesté vers lui et qu'il croie que ce soit plutôt la cause qui m'oblige à lui dénier une réponse que non pas la crainte de lui préjudicier dans ses diverses pensées. Je me suis imaginé que l'on pouvait lui écrire de façon qu'il demeurerait content, le remettant à l'homme qui l'est allé trouver depuis peu et qu'avez vu à la Rochelle, et que la lettre pouvait être conçue en termes tels

que, quand elle se verrait, elle ne lui ferait point de mal. Ce que vous en jugerez ne peut être que bien, et ce que me commanderez, j'y obéirai fort ponctuellement. Mais je vous supplie, monseigneur, que ce soit le plus promptement qu'il vous sera possible, car cet honnête homme de marquis de Gourdon souhaite son retour avec impatience. Je n'en ai point de plus grande que de vous témoigner, par mon obéissance et mes services, que je suis, monseigneur, votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

TILLIÈRES.

XVIII

Lettre du cardinal de Richelieu au comte de Tillières (1628).

Monsieur, j'ai receu vostre lettre et les deux dont vous l'avez accompagnée; j'approuve la response que vous me mandez que vous estes décidé de faire à M. de Gourdon, le remettant à l'homme qui l'est allé trouver depuy peu. En sorte que quand elle seroit prise elle ne luy puisse causer de preiudice. Je n'ay rien à vous dire sur le suiet de celle que vous ferez au sieur Seton, sinon que vous en userez ainsy que vous iugerez que l'estat auquel il mande qu'il est le pourra permettre. Vous coniurant cependant de croire que ie suis veritablement, Monsieur, votre tres affectionné à vous rendre service,

Le cardinal DE RICHELIEU.

Ce 1er avril 1628.

Monsieur, monsieur le comte de Tillières, à Paris.

XIX

Lettre du cardinal de Richelieu à la reine Anne d'Autriche (1628).

Madame, j'ai prié M. le comte de Tillières d'aller à Paris trouver Vostre Maiesté pour le suiet qu'il luy dira particuliè-

rement. Elle aura agréable s'il luy plaist de luy permettre qu'il puisse parler librement à un Anglais que lon a fait mettre depuis peu de iours en la Bastille, parce quil est important d'en user ainsi pour le service du roi (1). Sa Maiesté se porte bien, grâces à Dieu. Elle attend de iour à autre la prise de la Rochelle ; tous ses serviteurs le souhaitent avec passion et impatience tout ensemble, et particulièrement celuy qui est et sera sans fin, madame, de Votre Maiesté, le tres humble, tres obeissant, tres fidelle suiet et serviteur,

Le cardinal DE RICHELIEU.

Ce v^me^ juillet 1628.

A la reyne.

XX

Lettre du comte de Tillières au cardinal de Richelieu.

Décembre 1628.

Monsèigneur, je vous envoie la réponse que vous agréez que je fasse à M. le comte de Neisdale, ensemble la copie de celle qu'il m'a écrite, afin que vous puissiez mieux juger si elle sera à propos et pour savoir si elle sera dans vos sentiments. Je vous envoie aussi les raisonnables articles de paix, parce que peut-être ils vous pourraient servir pour dresser ceux que vous voulez envoyer au dit comte de Neisdalé et ne point nuire. Celui qui les doit porter n'attend autre chose pour partir que cela et ce que vous commanderez lui être donné pour son voyage. Bien résolu de parler franchement et de servir avec affection et fidélité. Il assure que celui qui l'envoie fera de même, et moi que je suis, et ce toute ma vie, Monseigneur, votre très humble, très obeissant et très fidele serviteur,

TILLIÈRES.

(1) Probablement Montaigu.

XXI

27 décembre 1628.

Monsieur (Gourdond), j'ai mis la lettre qui m'a été rendue par le sieur Watson, de votre part, entre les mains de Mgr le cardinal de Richelieu, lequel l'a lue avec attention et y répond comme il l'a jugé à propos. J'ai donné aussi en main propre du dit sieur Watson sa réponse aux mémoires qu'il a apportés et lui ai dit quelques discours sur ce sujet, qu'il vous rapportera comme doit à mon avis un homme de bien et d'honneur, tellement qu'il ne me reste autre chose à vous dire, tant en réponse de vos lettres du 24 novembre que sur les propositions de M. Watson, sinon que Mgr le cardinal de Richelieu a pris tout le contenu de votre lettre en bonne part; qu'il estime votre personne, connaît votre mérite et est bien informé de vos bonnes intentions vers la France. Pour moi, il y a trop longtemps que j'en ai reçu des preuves pour en douter. J'espère et souhaite avec passion que vous les ferez paraître dans la conjonction (*sic*) présente. Puis que nous mettant à la raison, il y va du bien de l'Angleterre et de votre gloire et honneur, que je prie à Dieu vous accroître de jour en jour davantage et vous envoyer autant de bonheur et de félicité que vous souhaite, Monsieur, votre très humble serviteur,

TILLIÈRES.

Ce 27 décembre 1828.

XXII

Lettre du comte de Tillières au cardinal de Richelieu.

28 janvier 1629.

Monseigneur, en obéissant aux commandements que vous me fîtes faire par le sieur Dumoulin, aussitôt que le sieur Wat-

son fut de retour d'Angleterre, je le menai au logis de M. le marquis d'Effiat et je le fis parler à lui. Le dit sieur marquis l'écouta fort patiemment et comprit très bien toute sa négociation, sur le sujet de laquelle il a jugé à propos de vous dépêcher le sieur Dumoulin avec des instructions fort amples, à quoi me remettant comme à ce que vous en écrit mondit sieur le marquis d'Effiat, il ne reste qu'à vous supplier, Monseigneur, de m'honorer de la qualité de votre très humble et très affectionné serviteur,

TILLIÈRES.

Ce 28 janvier 1629.